

**ÉTUDE EXPLORATOIRE
DES MANIFESTATIONS
DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES
CHEZ DE JEUNES PARENTS « À RISQUE »
AVEC LEUR ENFANT D'ÂGE PRÉSCOLAIRE**

Claire MALO, Ph. D. ⁽¹⁻²⁾

Jacques MOREAU, Ph. D. ⁽¹⁻²⁾

Claire CHAMBERLAND, Ph. D. ⁽¹⁻²⁾

Catherine ROY, M. Sc. ⁽¹⁻²⁾

Sophie LÉVEILLÉ, M. A. ⁽¹⁻³⁾

Brigitte BEAUVAIS, B. Sc. ⁽¹⁻⁴⁾

RAPPORT FINAL

Août 2000

Recherche subventionnée par le *Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS)*

- (1) Institut de recherche pour le développement social des jeunes (IRDS)
- (2) École de service social, Université de Montréal
- (3) Équipe VICTOIRE, Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)
- (4) Département de communication, Université de Montréal

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre :

Étude exploratoire des manifestations possibles de mauvais traitements psychologiques chez de jeunes parents à risque avec leur enfant d'âge préscolaire : rapport final.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-922588-08-4

1. Violence psychologique envers les enfants. 2. Parents – Attitudes. I. Malo, Claire.
II. Institut de recherche pour le développement social des jeunes.

HV6626.5.E88 2000

362.76

C00-941255-7

Collaboration à la production : Danielle Coullée

Table des matières

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| CHAPITRE 1 LE CONTEXTE THÉORIQUE | 3 |
| 1.1 Les mauvais traitements psychologiques : un concept controversé | 3 |
| 1.1.1 Variations terminologiques | 3 |
| 1.1.2 Conceptualisation selon la nature des actes ou leurs effets | 3 |
| 1.1.3 Inclusion ou exclusion des actes physiques ou sexuels..... | 4 |
| 1.1.4 Considération de l'intention parentale préalable | 4 |
| 1.1.5 Considération des standards sociaux de normalité..... | 4 |
| 1.1.6 Pour une définition multimodale ou globale | 5 |
| 1.2 Les mauvais traitements psychologiques : un concept à définir et à rendre opérationnel | 5 |
| 1.2.1 Mieux définir pour rendre plus opérationnel | 5 |
| 1.2.2 Rendre plus opérationnel pour mieux dépister..... | 6 |
| 1.3 Les mauvais traitements psychologiques : bilan des connaissances actuelles | 8 |
| 1.3.1 Ampleur des mauvais traitements psychologiques : la pointe de l'iceberg..... | 9 |
| 1.3.2 Conséquences des mauvais traitements psychologiques : peut-être plus délétères et chroniques | 9 |
| 1.3.3 Facteurs de risques associés : quand la multiplicité est au rendez-vous | 10 |
| Les caractéristiques de l'enfant | 10 |
| Les caractéristiques du parent | 12 |
| Les caractéristiques de la relation parent-enfant..... | 12 |
| Les caractéristiques de l'environnement..... | 13 |
| 1.3.4 Paternité et mauvais traitements psychologiques | 14 |
| 1.4 Les objectifs exploratoires de la recherche | 16 |
| CHAPITRE 2 LA MÉTHODOLOGIE | 17 |
| 2.1 Pertinence d'une méthodologie qualitative | 17 |
| 2.2 Stratégie d'échantillonnage | 17 |
| 2.3 Procédures de recrutement | 18 |
| 2.4 Échantillons participants | 18 |
| 2.5 Procédures d'entrevue | 20 |
| 2.6 Procédures d'analyse de contenu | 21 |
| 2.6.1 Préparation du matériel..... | 21 |
| 2.6.2 Développement de la grille de codification | 21 |
| 2.6.3 Codification des données..... | 21 |

| | |
|--|--------|
| CHAPITRE 3 LES ÉMOTIONS, LES COGNITIONS ET LES RÉACTIONS RAPPORTÉES PAR LES MÈRES | 23 |
| 3.1 Thèmes d'exploration | 23 |
| 3.1.1 Difficultés rapportées | 23 |
| 3.1.2 Causes attribuées à la situation | 23 |
| 3.1.3 Émotions ressenties dans la situation | 25 |
| 3.1.4 Réactions parentales dans la situation | 25 |
| 3.1.5 Réactions de l'enfant dans la situation | 27 |
| 3.1.6 Stratégies utilisées pour se calmer | 29 |
| 3.1.7 Émotions ressenties avec le recul | 29 |
| 3.1.8 Auto-évaluation des réactions | 30 |
| 3.1.9 Récurrence et chronicité de la situation | 30 |
| 3.1.10 Vulnérabilités possibles | 30 |
| 3.1.11 Facteurs de protection possibles | 31 |
| 3.2 Évaluations des juges | 31 |
| 3.3 Discussion sommaire | 33 |
| 3.3.1 Émotions, cognitions et comportements rapportés selon le lieu de recrutement | 33 |
| 3.3.2 Risque estimé selon le lieu de recrutement | 33 |
| 3.3.3 Manifestations possibles de mauvais traitements psychologiques | 34 |
| CHAPITRE 4 LES FACTEURS DISCRIMINANT LES DYADES JUGÉES À RISQUE OU NON À RISQUE | 35 |
| 4.1 Méthodologie spécifique | 35 |
| 4.2 Résultats | 35 |
| 4.2.1 Facteurs discriminant le risque de mauvais traitements psychologiques | 35 |
| 4.2.2 Facteurs discriminant le risque de mauvais traitements physiques | 36 |
| 4.2.3 Facteurs discriminant le risque global de mauvais traitements | 37 |
| 4.3 Discussion sommaire | 37 |
| 4.3.1 Facteurs associés au risque de mauvais traitements psychologiques | 37 |
| 4.3.2 Les mauvais traitements psychologiques comme reflet du risque global | 39 |
| 4.3.3 Facteurs de risque au plan physique versus psychologique | 40 |
| CHAPITRE 5 ANALYSE QUALITATIVE DES DYNAMIQUES INTERACTIVES MÈRE- ENFANT | 41 |
| 5.1 Méthodologie spécifique | 41 |
| 5.1.1 Identification des séquences interactives | 41 |
| 5.1.2 Identification de profils interactifs | 42 |

| | |
|---|----|
| 5.2 Résultats | 42 |
| 5.2.1 <i>Premier profil : la mère exemplaire et l'enfant affirmatif</i> | 42 |
| <i>Processus interactifs</i> | 43 |
| <i>Risques associés</i> | 44 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 45 |
| 5.2.2 <i>Deuxième profil : la mère traditionnelle et l'enfant obéissant</i> | 45 |
| <i>Processus interactifs</i> | 46 |
| <i>Risques associés</i> | 47 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 48 |
| 5.2.3 <i>Troisième profil : la mère impuissante et l'enfant terrible</i> | 49 |
| <i>Processus interactifs</i> | 49 |
| <i>Risques associés</i> | 50 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 51 |
| 5.2.4 <i>Quatrième profil : la mère dégoupillée et l'enfant yo-yo</i> | 51 |
| <i>Processus interactifs</i> | 51 |
| <i>Risques associés</i> | 52 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 53 |
| 5.2.5 <i>Répartition dans les profils selon le lieu de recrutement</i> | 54 |
| 5.3 Discussion sommaire | 54 |
| 5.3.1 <i>Les profils interactifs à risque</i> | 54 |
| 5.3.2 <i>Lien avec le lieu de recrutement</i> | 56 |

**CHAPITRE 6 LES MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES :
PETITE INCURSION DU CÔTÉ DES PÈRES**

| | |
|---|----|
| 6.1 Méthodologie spécifique | 59 |
| 6.2 Cognitions, émotions et réactions parentales des pères | 59 |
| 6.2.1 <i>Difficultés rapportées</i> | 59 |
| 6.2.2 <i>Causes attribuées à la situation</i> | 60 |
| 6.2.3 <i>Émotions ressenties dans la situation</i> | 61 |
| 6.2.4 <i>Réactions parentales dans la situation</i> | 61 |
| 6.2.5 <i>Réactions de l'enfant dans la situation</i> | 63 |
| 6.2.6 <i>Stratégies utilisées pour se calmer</i> | 64 |
| 6.2.7 <i>Émotions ressenties avec le recul</i> | 64 |
| 6.2.8 <i>Auto-évaluation des réactions</i> | 65 |
| 6.2.9 <i>Récurrence et chronicité de la situation</i> | 65 |
| 6.2.10 <i>Vulnérabilités possibles</i> | 65 |
| 6.2.11 <i>Facteurs de protection possibles</i> | 66 |
| 6.2.12 <i>Évaluations de juges</i> | 67 |

| | |
|--|-----|
| 6.3 Facteurs discriminant les risques de mauvais traitements | 67 |
| 6.3.1 <i>Le risque de mauvais traitements psychologiques</i> | 67 |
| 6.3.2 <i>Le risque de mauvais traitements physiques</i> | 67 |
| 6.4 Analyse qualitative des dynamiques interactives père-enfant | 68 |
| 6.4.1 <i>Premier profil : le père exemplaire et l'enfant affirmatif</i> | 68 |
| <i>Processus interactifs</i> | 68 |
| <i>Risques associés</i> | 69 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 69 |
| 6.4.2 <i>Deuxième profil : le père traditionnel et l'enfant obéissant</i> | 71 |
| <i>Processus interactifs</i> | 71 |
| <i>Risques associés</i> | 72 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 73 |
| 6.4.3 <i>Troisième profil : le père impuissant et l'enfant terrible</i> | 73 |
| 6.4.4 <i>Quatrième profil : le père dégoupillé</i> | 74 |
| <i>Processus interactifs</i> | 74 |
| <i>Risques associés</i> | 74 |
| <i>Autres facteurs associés</i> | 75 |
| 6.5 Discussion sommaire | 76 |
| 6.5.1 <i>Répertoires masculin et féminin d'émotions, de cognitions et de réactions</i> | 77 |
| 6.5.2 <i>Degré de risque selon le sexe du parent</i> | 78 |
| 6.5.3 <i>Facteurs discriminant les risques dans les dyades père-enfant ou mère-enfant</i> | 79 |
| 6.5.4 <i>Dynamique interactive parent-enfant à risque ou non à risque</i> | 79 |
| <i>Le parent exemplaire et l'enfant affirmatif</i> | 80 |
| <i>le parent traditionnel et l'enfant obéissant</i> | 80 |
| <i>Le parent impuissant et l'enfant terrible</i> | 81 |
| <i>Le parent dégoupillé</i> | 82 |
| LA CONCLUSION | 89 |
| LES RÉFÉRENCES | 91 |
| ANNEXE A : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ET GRILLE D'ENTREVUE | 105 |
| ANNEXE B : LISTE DES CATÉGORIES ET EXEMPLES ILLUSTRATIFS | 115 |
| ANNEXE C : COMPARAISON DES PROPORTIONS DE MÈRES DE CHAQUE GROUPE UTILISANT CHAQUE CATÉGORIE | 147 |
| ANNEXE D : COMPARAISON DES PROPORTIONS DE PÈRES ET DE MÈRES CJM ET ENV UTILISANT CHAQUE CATÉGORIE | 159 |

Introduction

Depuis près de vingt ans, chercheurs et intervenants dans le domaine des mauvais traitements envers les enfants s'intéressent au concept de mauvais traitement psychologique (MTP). Malgré tout, les connaissances à ce sujet demeurent parcellaires, et rares sont les signalements de compromission retenus sur cette seule base. La présente étude exploratoire, amorcée en 1997 grâce au soutien financier du Conseil québécois de la recherche sociale, utilise une méthodologie qualitative pour apporter un éclairage différent sur la question. Les données recueillies auprès de jeunes parents permettent de documenter, par exemple, leurs stratégies disciplinaires avec leur enfant de deux à cinq ans, les manifestations possibles de mauvais traitements psychologiques, les facteurs cognitifs et émotionnels que partagent les parents jugés à risques, etc.

Le premier chapitre de ce rapport présente les principaux débats théoriques entourant toujours le concept de MTP, avant de faire le point sur l'ampleur de ces mauvais traitements, leurs conséquences et les facteurs de risque associés. La méthodologie qualitative et les procédures générales d'analyse sont décrites en seconde partie. Les quatre chapitres suivants présentent des résultats d'analyse. Plus précisément, le chapitre trois présente l'analyse de contenu quantifiée du discours des mères, de même que les diffé-

rences observées selon le lieu de recrutement des mères. Le quatrième chapitre présente les analyses quantitatives conduisant à reconnaître les facteurs émotionnels, cognitifs et comportementaux qui discriminent efficacement les mères jugées à risque de mauvais traitements psychologiques ou physiques, de celles ne recevant aucun jugement de risque. Une analyse qualitative plus approfondie des séquences interactives propres à chaque dyade mère-enfant permet, au cinquième chapitre, de reconnaître quatre profils interactifs distincts, différemment associés au risque de MTP, de même qu'à certains facteurs cognitifs, émotionnels et comportementaux. De façon plus exploratoire encore, les données provenant du discours de quelques pères sont présentées dans la section suivante. Chacun de ces chapitres de résultats est conçu de manière indépendante, incluant une courte introduction, la description des procédures d'analyses particulières, ainsi qu'une courte discussion. Enfin, le dernier chapitre est constitué d'une conclusion synthèse permettant de faire le point quant aux objectifs initiaux de l'étude.

Chapitre 1

Le contexte théorique

Les manifestations de MTP envers les enfants sont à ce point méconnues que rares sont les signalements de compromission retenus sur cette seule base. Bien que plusieurs intervenants en protection de l'enfance les observent dans leur pratique quotidienne, ils ne possèdent pas les balises leur permettant d'agir, surtout lorsque les MTP se présentent de façon isolée des autres formes de mauvais traitements. Or, le développement des connaissances dans le domaine est encore grandement limité par les nombreuses controverses qui perdurent quant à la manière de définir et de rendre ce concept opérationnel. La présente section résume ces principales polémiques, avant de tracer le bilan des connaissances actuelles sur la question.

1.1 Les mauvais traitements psychologiques : un concept controversé

1.1.1 Variations terminologiques

On note un manque d'uniformité flagrant dans les expressions en usage pour désigner le concept. Différents termes sont tour à tour utilisés, de manière interchangeable bien qu'ils ne soient pas synonymes. Ainsi, on parle tantôt d'abus émotionnel (Claussen et Crittenden, 1991; Thompson et Kaplan,

1996), de violence psychologique (Bouchard et Tessier, 1996), de maltraitance émotionnelle (Jones et McCurdy, 1992), de violence verbale ou symbolique (Vissing, Straus, Gelles et Harrop, 1991), d'abus verbal (Schaefer, 1997). Chacune de ces expressions semble renvoyer à une partie spécifique mais incomplète d'une même réalité. Ce manque d'uniformité complique bien sûr la comparaison des résultats de recherche et la production de bilans des connaissances. À l'instar de Hart et Brassard (1987), nous préférons l'expression « mauvais traitements psychologiques », qui nous semble mieux capter les différentes facettes du phénomène.

1.1.2 Conceptualisation selon la nature des actes ou leurs effets

Pour plusieurs auteurs, la nature psychologiquement maltraitante d'une pratique parentale se reconnaît d'abord par les conséquences qu'elle génère chez l'enfant (Aber et Zigler, 1981; O'Hagan, 1995; Shaver, Goodman, Rosenberg et Orcutt, 1991; Thompson et Jacobs, 1991). Ainsi, c'est lorsque des effets négatifs précis sont observés chez l'enfant que l'on peut conclure qu'il y a eu MTP. Par opposition, d'autres allèguent que les impacts négatifs des MTP ne sont pas toujours immédiatement apparents. Ils préfèrent donc se baser sur la nature des actes eux-mêmes pour juger de leur caractère psychologiquement maltraitant (Baily et Baily, 1986; Barnett, Manly et Cicchetti, 1991; Hart et Brassard, 1991).

Une telle position comporte cependant sa part de risque : celui de qualifier de maltraitante toute conduite parentale marginale, même anodine pour l'enfant. Devant une telle situation, McGee et Wolfe (1991) proposent de tenir compte à la fois des actes parentaux et de leurs conséquences, non pas observées mais potentielles. Dans cette perspective, une conduite parentale est psychologiquement maltraitante quand elle est susceptible d'entraîner des conséquences négatives pour le bien-être ou le fonctionnement psychologique de l'enfant.

Quelle que soit leur perspective, les auteurs s'entendent généralement sur l'existence d'un continuum de sévérité, allant des formes mineures aux formes les plus sévères (Klosinsky, 1993). Si les premières ne justifient pas nécessairement une intervention, elles restent importantes à étudier. On y retrouve en effet les pratiques parentales coercitives qui, bien que socialement acceptées, peuvent dégénérer en pratiques abusives (Graziano, 1994; Trickett et Kuczynski, 1986).

Toutefois, les seuils cliniques sont particulièrement difficiles à situer sur ce continuum de sévérité. D'une part, un même acte parental peut être abusif ou non selon le stade de développement de l'enfant (Garbarino, Guttman et Seeley, 1987). En effet, chaque stade de développement de l'enfant requiert des habiletés spécifiques de la part du parent. En outre, une conduite

parentale n'a pas le même impact émotionnel selon l'âge de l'enfant (Claussen et Crittenden, 1991). Il reste que les actes se situant au pôle extrême du continuum sont probablement maltraitants, indépendamment de l'âge de l'enfant (Hart et Brassard, 1991). La fréquence de la conduite parentale, de même que sa chronicité, sont également déterminants, l'impact négatif résultant alors d'un effet cumulé (Claussen et Crittenden, 1991; Fortin, 1992). Mais on peut concevoir, encore une fois, que certains actes soient à ce point violents qu'une seule occurrence suffise à générer un traumatisme important chez l'enfant.

1.1.3 Inclusion ou exclusion des actes physiques ou sexuels

Certains auteurs jugent impératif d'exclure du concept de MTP toute conduite de nature physique ou sexuelle (Barnett *et al.*, 1991; McGee et Wolfe, 1991), afin de mieux cerner les effets spécifiques de chaque forme de mauvais traitement. D'autres auteurs ne voient pas la nécessité d'une telle exclusion (Belsky, 1991; Garbarino, 1991; Hart et Brassard, 1991, Shaver, Goodman, Rosenberg et Orcutt, 1991; Sternberg et Lamb, 1991). Pour eux, une telle conception restrictive n'est pas conforme à la réalité et ne tient compte ni du recouvrement des diverses formes de mauvais traitement ni des conséquences psychologiques inhérentes aux abus physiques et sexuels.

1.1.4 Considération de l'intention parentale préalable

Certains auteurs considèrent qu'un acte maltraitant découle nécessairement d'une intention négative préalable. Ainsi, Vissing *et al.* (1991) insistent sur l'intention négative du parent, réelle ou perçue par l'enfant. Une telle idée n'est certes pas étrangère aux définitions des MTP que l'on retrouve dans les écrits sur la violence conjugale. Ouellet (1995) définit un MTP comme un comportement « *intentionnel et répétitif, qui s'exprime à travers différents canaux de communication, de façon active ou passive, directe ou indirecte, dans le but explicite de troubler l'autre et de l'atteindre émotionnellement.* » À l'opposé, plusieurs auteurs ne croient pas nécessaire d'inclure cette considération dans le cas des MTP à l'endroit des enfants (Chamberland et Malo, 1998; McGee et Wolfe, 1991; Navarre, 1987). Pour eux, un MTP peut découler d'un manque de connaissances, d'un automatisme, voire même d'une intention éducative. Ainsi, Bifulco, Brown, et Harris (1994) réfèrent au parent qui oblige son enfant à boire une grande quantité d'alcool, pour lui enseigner les effets négatifs d'une consommation abusive.

1.1.5 Considération des standards sociaux de normalité

On reconnaît maintenant l'importance des standards sociaux de normalité dans la reconnaissance des MTP, comme de toute

autre forme de mauvais traitement (Barnett *et al.*, 1991; Belsky, 1991; Garbarino, 1991). Ces normes sociales pourraient s'avérer plus déterminantes de la nature maltraitante d'une conduite parentale que ses effets observés (Barnett *et al.*, 1991; Belsky, 1991; Garbarino *et al.*, 1987). En effet, un acte jugé abusif ici et maintenant, pourrait être toléré ou même considéré normal dans un autre contexte spatial ou temporel. On réfère ici non seulement aux actes parentaux attendus et sanctionnés dans une société donnée, mais aussi aux connaissances et aux croyances qui permettent d'estimer leurs conséquences probables (Garbarino, 1991). La nature maltraitante des conduites parentales pourrait également dépendre des normes sociales qui définissent la relation État-famille. Giovannoni (1991) souligne notamment que la disponibilité des ressources d'aide aux familles, dans une société donnée, influence l'étendue des comportements qui sont jugés maltraitants dans cette société.

Il faut noter que les standards de normalité propres à une société découlent des croyances sociales mais aussi des connaissances scientifiques accumulées. Ces normes se construisent à partir d'un mélange de culture et de science, de valeurs et d'expertises (Ronnau et Poertner, 1989). Ainsi, la recherche actuelle permet de reconnaître plusieurs pratiques parentales pouvant menacer le développement optimal des enfants (voir notamment Belsky,

Woodworth et Crnic, 1996). Ces données scientifiques conduisent de plus à plus à une définition des MTP en termes de pratiques disciplinaires inadéquates ou peu sensibles aux besoins émotionnels de l'enfant (Grusec et Walters, 1991).

1.1.6 Pour une définition multimodale ou globale

Les auteurs ne s'entendent pas non plus sur la portée que devrait prendre la définition du concept de MTP (voir le numéro spécial de la revue *Development and Psychopathology*, 1991). Certains prônent une définition large qui reconnaît la nature subtile et insidieuse de toutes les formes de MTP, dans toutes les sphères de l'expérience humaine. Une telle définition, très large, apporte un cadre conceptuel global apte à orienter la recherche, l'éducation et la prévention. Mais elle inclut souvent une telle variété d'actes pauvrement définis, qu'on peut en reconnaître chez tous les parents, ce qui complique les décisions quant à la pertinence d'intervenir. Par ailleurs, d'autres définitions se limitent aux formes flagrantes et facilement reconnaissables de MTP (c'est-à-dire le pôle extrême du continuum). Ces définitions ne s'appliqueront probablement qu'aux familles qui ont réellement besoin d'aide; elles peuvent toutefois nuire à la reconnaissance de formes plus subtiles mais tout aussi dommageables de MTP (Hart et Brassard, 1991). Devant cette double réalité, certains souhaitent la coexistence de

plusieurs définitions claires et circonscrites, tandis que d'autres, principalement guidés par des considérations méthodologiques, prônent plutôt l'uniformisation des définitions (Gagné, 1995). En attendant de trancher ces débats, il importe que chacun clarifie, pour le moins, la définition qu'il utilise.

1.2 Les mauvais traitements psychologiques: un concept à définir et à rendre opérationnel

1.2.1 Mieux définir pour rendre plus opérationnel

En 1983, lors de l'*International Conference on Psychological Abuse of Children and Youth*, un panel d'experts propose la définition suivante, reprise ensuite par quelques auteurs :

« Tout acte, commis ou omis, jugé selon les standards de la communauté et l'expertise professionnelle, comme étant psychologiquement dommageable. Ces actes sont commis, individuellement ou collectivement, par des personnes dont la position de pouvoir (due à l'âge, au statut, aux connaissances ou à la fonction) rend l'enfant vulnérable. Ils peuvent nuire immédiatement ou ultérieurement au fonctionnement comportemental, cognitif, affectif ou physique de l'enfant » (Hart, Germain et Brassard, 1987, traduction libre).

Cette définition nous paraît, de loin, la plus complète. D'une part, elle inclut tant les comportements actifs qui réfèrent

habituellement à la notion d'abus, que les comportements passifs réfèrent plus spécifiquement à la négligence. D'autre part, cette définition reconnaît le rôle important des standards sociaux et des connaissances actuelles. Elle suggère de plus que les MTP ne sont pas le seul fait des parents, mais qu'ils peuvent émaner de toute personne en relation d'autorité avec l'enfant, voire même d'une collectivité (par exemple, une institution sociale ou éducative). Enfin, cette définition suggère que les effets nocifs des MTP sur le développement psychologique des enfants peuvent être immédiats ou différés, et qu'ils peuvent apparaître dans tous les aspects du fonctionnement de l'enfant.

Nous aurions également tendance à spécifier, à l'instar de Brassard, Hart et Hardy (1993), qu'un MTP est essentiellement :

« Un patron répété de comportement qui transmet à l'enfant le message qu'il n'a aucune valeur, qu'il n'est pas aimé, qu'il n'est pas voulu ou qu'il n'est là que pour répondre aux besoins des autres » (traduction libre).

1.2.2 *Rendre plus opérationnel pour mieux dépister*

Certaines classifications sont aussi suggérées pour faciliter la reconnaissance des MTP envers les enfants. Elles s'accompagnent tantôt de critères d'inclusion et

d'exclusion, tantôt d'une série d'exemples. Elles peuvent inclure des actes verbaux ou non verbaux, des formes actives ou passives. Quelques-unes se concentrent sur les actes extrêmes, tandis que d'autres considèrent aussi les formes plus subtiles. La classification proposée par Hart, Germain et Brassard (1987) nous semble particulièrement intéressante, car elle paraît complète tout en restant générale. On y retrouve cinq catégories :

Le mépris. Agresser verbalement, rejeter ou dénigrer l'enfant de manière hostile. Le parent peut refuser d'aider l'enfant ou de reconnaître sa demande d'aide. Inclut aussi le fait de désigner l'enfant de noms dégradants, de le traiter en inférieur ou de l'humilier en public.

Le terrorisme. Proférer des menaces de violence physique, de mort ou d'abandon. Inclut aussi le fait d'exposer l'enfant à des menaces contre des êtres ou des objets aimés, ou le fait de laisser un jeune enfant sans surveillance dans une situation potentiellement dangereuse.

L'isolement. Isoler socialement ou physiquement l'enfant. Celui-ci peut être enfermé dans un placard, ou dans une chambre pendant une longue période. L'adulte peut aussi limiter de façon exagérée les opportunités de contacts sociaux de l'enfant.

Exploitation/corruption. Exposer l'enfant à des modèles antisociaux ou des rôles irréalistes, ou permettre et encourager des comportements, valeurs et standards déviants. Inclut aussi l'enseignement de conduites délinquantes, l'encouragement à participer à des activités sexuelles, ou le fait de considérer l'enfant comme un serviteur.

Ignorance des besoins affectifs. Ignorer ou réagir mécaniquement aux demandes d'interactions de l'enfant, ou éviter les contacts affectifs, les baisers et les échanges verbaux avec lui. Par des actes d'omission, le parent communique son manque de disponibilité et d'intérêt pour l'enfant.

Une sixième catégorie est par la suite ajoutée (Hart, Binggeli et Brassard, 1998) :

Négligence des besoins éducationnels ou de santé mentale ou physique. Ignorer les problèmes de santé mentale, de santé physique ou éducationnels de l'enfant, refuser le traitement requis ou négliger d'appliquer le traitement.

D'autres efforts de classification sont notables. Ainsi, à partir des opinions de 200 intervenants et chercheurs en protection de l'enfance, Baily et Baily (1986) suggèrent 16 catégories de MTP, dont les manifestations varient selon le groupe d'âge de l'enfant. De son côté, Burnett (1993) confirme qu'une majorité d'individus d'une population tout-venant considèrent comme psychologiquement maltraitants le fait d'isoler physiquement l'enfant, de restreindre ses mouvements, de le traiter en bouc émissaire, de l'humilier publiquement, de l'isoler socialement, de le menacer de blessures ou d'abandon, de l'encourager à la déviance, de lui refuser un traitement ou encore de ne pas lui offrir chaleur et soutien.

Si elles peuvent faciliter le dépistage des familles nettement abusives, ces classifications doivent cependant être utilisées avec prudence. En effet, aucune d'elles n'est

exhaustive ni universellement applicable, dans toutes les sociétés et tous les contextes temporels.

L'un des objectifs de la présente étude est de cerner les manifestations possibles de MTP à l'endroit des jeunes enfants québécois et de les situer parmi celles recensées dans les écrits américains.

Plusieurs instruments de mesure ont par ailleurs été développés (voir Brassard *et al.*, 1993; Bifulco *et al.*, 1994; Crittenden, Claussen et Sugarman, 1994). L'un des plus utilisés, au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord, est le *Conflict Tactic Scales* (Straus, 1979), centré sur la violence « verbale et symbolique ». Plusieurs critiques ont cependant été soulevées face à cet instrument. On lui reproche notamment d'être incomplet, l'instrument étant loin de couvrir les diverses manifestations possibles de MTP. Dans un article récent, Straus et ses collègues indiquent qu'il s'agit en fait de la simple adaptation d'un instrument d'abord conçu pour mesurer la violence conjugale. C'est pourquoi certains items s'appliquent mal aux relations parent-enfant, tandis que d'autres manifestations de violence envers les enfants sont omises. Les auteurs proposent donc une version modifiée du questionnaire, version actuellement en cours de validation (Straus, Hamby, Finkelhor, Moore et Runyan, 1998).

Il reste que plusieurs arguments militent en faveur du développement d'une classification québécoise des MTP et d'un instrument

de mesure adapté. En premier lieu, le portrait québécois pourrait différer sensiblement du profil américain. En effet, selon une enquête récente de Santé-Québec, les parents québécois sont moins violents que leurs voisins du sud (Bouchard et Tessier, 1996). En second lieu, l'absence de consensus dans la définition des MTP rend hasardeuse l'utilisation « *stricto sensu* » des classifications et instruments existants, en contexte culturel et judiciaire différent de celui dans lequel ils ont été conçus.

La présente étude vise également à poser les premiers jalons d'un outil de dépistage et d'un instrument de mesure pouvant s'appliquer aux familles québécoises.

Par ailleurs, à l'exception des travaux de Egeland, Sroufe et Erickson (1983), peu de données fiables sont disponibles sur les manifestations possibles de MTP envers les très jeunes enfants. Pourtant, cette forme de mauvais traitement est présente dans la vie des enfants dès l'âge de trois ans (Bouchard et Tessier, 1996), et même entre la naissance et l'âge de deux ans (Jones et McCurdy, 1992). Ce nombre restreint d'études s'explique en partie par le fait que les jeunes enfants peuvent difficilement exprimer ce qu'ils vivent et ressentent, ce qui complique la tâche des chercheurs. En outre, parce qu'ils sont plus dépendants, on considère peut-être que les jeunes enfants sont plus susceptibles d'être l'objet de négligence ou d'abus physiques.

La présente étude se concentre sur les mauvais traitements psychologiques possibles envers les enfants de 2 à 5 ans.

Enfin, la plupart des données disponibles sur les manifestations possibles de MTP proviennent de groupes d'experts et de praticiens sociaux, ou découlent de l'examen des dossiers traités dans les agences de protection de l'enfance. Peu d'études ont abordé la question auprès des individus à risque. Or, si les biais de désirabilité sociale risquent d'influencer fortement les rapports verbaux de ces individus quant à leurs actes physiques, on peut penser qu'ils sont moins probables quand il est question des comportements non physiques. Les résultats obtenus par Kaufman, Jones, Stieglitz, Vitulano et Mannarino (1994) vont d'ailleurs en ce sens. De leur étude comparative, ces auteurs concluent que les parents sont des sources d'information particulièrement valables sur les MTP, plus complètes notamment que les dossiers des cliniques médicales ou des agences de protection.

Dans la présente étude, on interroge directement les parents sur leurs réactions, leurs cognitions et leurs émotions lors de situation difficiles courantes avec leur jeune enfant.

1.3 Les mauvais traitements psychologiques : bilan des connaissances actuelles

L'absence de consensus sur la définition et la mesure des MTP complexifie toute

tentative de bilan des connaissances sur la question. Nous tenterons néanmoins ici de faire le point sur leur ampleur, leurs effets spécifiques ou combinés, et les facteurs de risque qui y sont associés.

1.3.1 Ampleur des mauvais traitements psychologiques : la pointe de l'iceberg

Aux États-Unis, on estime qu'en 1986 211 000 enfants ont été victimes d'abus psychologiques, tandis que 223 000 autres ont été psychologiquement négligés (PRCAN, 1993). De telles statistiques ne sont pas disponibles au Canada. Au Québec, la Loi de la protection de la jeunesse n'inclut pas la notion de MTP mais réfère simplement aux concepts de rejet affectif et de négligence affective ou éducationnelle. Néanmoins, plus de 60 % des signalements retenus, le sont pour cause de négligence et 60 % d'entre eux impliquent la négligence psychologique (Mayer-Renaud, 1990). En outre, selon une enquête Santé-Québec, la violence « verbale ou symbolique » est la plus courante dans la vie des enfants québécois de 3 ans à 17 ans. Non moins de 48 % l'aurait subie durant l'année écoulée, dont 54 % à plus d'une reprise (Bouchard et Tessier, 1996). Rappelons que de tels estimés ne couvrent qu'une partie des manifestations possibles de MTP. Ils sont considérés d'autant plus conservateurs que les MTP surviennent souvent de façon concurrente à des formes moins subtiles d'abus ou de négligence (Bouchard et Tessier, 1996;

Claussen et Crittenden, 1991; Crittenden *et al.*, 1994; Egeland *et al.*, 1983; Ney, 1987; Ney, Fung et Wickett, 1994; Vissing *et al.*, 1991).

1.3.2 Conséquences des mauvais traitements psychologiques : peut-être plus délétères et chroniques

Des conséquences négatives sont attribuées spécifiquement aux MTP, chez les enfants d'âge scolaire, les adolescents et jusqu'à l'âge adulte. Chez les tout-petits, les études sont plus rares et ont surtout vérifié les impacts négatifs généraux de la maltraitance, sans distinction de ses composantes physiques ou psychologiques (voir aussi les recensions de Gagné, 1995 et de Solomon et Serres, 1999).

Que leur devis soit transversal, longitudinal ou rétrospectif, les études suggèrent des effets négatifs importants de la négligence et de l'abus parental (aspects psychologiques non distingués) sur le développement cognitif et socioaffectif des jeunes enfants. Ainsi, les enfants victimes de négligence pendant la prime enfance, réussissent ensuite moins bien les tâches de résolution de problèmes (Moreau, Chamberland, Lamarre et Léveillé, 1998). Ils présentent des retards plus importants aux plans du langage et du développement global (Oxman-Martinez et Moreau, 1993) et démontrent plus de troubles du comportement (Mayer-Renaud, 1990). Des séquelles physiques sont aussi

observées chez les jeunes enfants, notamment l'apathie du nourrisson, le nanisme déprivationnel et le nanisme psychosocial (PRCAN, 1993). Chez les enfants plus âgés et les adolescents, des effets propres aux MTP (ou à certaines de ses manifestations) ont parfois été isolés. On parle tantôt de problèmes socioaffectifs (attachement de type insécure, troubles de comportement intériorisés, perception négative de soi et des autres, pessimisme face à l'avenir, blâme de soi, faible estime de soi, anxiété, dépression), de problèmes interpersonnels (agression, rejet social, dépendance), de problèmes sociocognitifs (réussite plus difficile à l'école, problèmes de persévérance et de concentration dans les tâches) ou encore de problèmes de comportements (troubles extériorisés, délinquance) (Gagné, 1995; Solomon et Serres, 1999).

Des contrecoups attribués aux MTP subis durant l'enfance sont aussi observés à l'âge adulte. Ainsi, les adultes victimes d'abus émotionnel pendant l'enfance ont des probabilités plus grandes de symptômes psychiatriques, de désordres alimentaires, de dépression, d'idéations suicidaires, de faible estime de soi, de problèmes sexuels, de grossesse précoce et de séparation maritale (Mullen, Martin, Anderson, Romans et Herbison, 1996). De sa recension récente, Gagné (1999) conclut également à des probabilités accrues de troubles de l'anxiété, de problèmes interpersonnels et sexuels, d'impuissance acquise, de faible estime de

soi, d'alcoolisme, de criminalité, d'isolement social et de revictimisation.

L'effet combiné de multiples types de mauvais traitements serait cependant plus délétère encore. Parce qu'on reconnaît que les MTP sont inhérents aux autres formes de mauvais traitements, certains auteurs pensent qu'ils pourraient expliquer, à eux seuls, la plus grande partie des impacts négatifs attribués aux autres formes d'abus et de négligence ou qu'ils seraient du moins plus dommageables (Navarre, 1987; Ney, 1987). C'est peut-être parce qu'ils sont « inlassablement répétés comme une guerre d'usure » et qu'ils « s'attaquent aux fondements même de la personne » (Tousignant, Savoie, Bastien et Hamel, 1993).

1.3.3 Facteurs de risques associés : quand la multiplicité est au rendez-vous

Le modèle écologique proposé par Bronfenbrenner (1979; 1996) a beaucoup stimulé la recherche sur les déterminants des mauvais traitements physiques envers les enfants. Des facteurs de risques ont été reconnus chez l'enfant lui-même, chez son parent, dans leur processus interactif et dans l'environnement plus large. On estime que plusieurs de ces déterminants sont associés aussi à l'émergence des MTP (Laferrrière, 1998). Sans être exhaustive, cette section présente les principaux déterminants reconnus dans les écrits. Rappelons cependant que la plupart des études citées ici se concentrent

sur la relation mère-enfant et que plusieurs ne distinguent pas les aspects physiques et psychologiques des conduites considérées.

Les caractéristiques de l'enfant

L'âge de l'enfant est l'un des facteurs les plus souvent associés au risque de mauvais traitements parentaux. L'étude de Straus, Gelles et Steinmetz (1980) suggère un risque diminuant avec l'âge de l'enfant. Un tel lien peut s'expliquer par la grande quantité de contacts entre le jeune enfant et son parent. Il est possible aussi que le faible contrôle du jeune enfant sur ses émotions constitue un irritant plus important pour son parent (Powers et Eckenrode, 1988). À partir de leur recension, Bouchard et Tessier (1996) observent pour leur part que la violence mineure, et la violence verbale et symbolique seraient plus fréquentes envers les enfants de trois à dix ans, la violence physique chez les deux à quatorze ans, tandis que la violence extrême ne serait pas reliée à l'âge de l'enfant. Les mêmes auteurs indiquent par ailleurs que les petits garçons sont plus sujets que les petites filles aux mauvais traitements parentaux. Les enfants nés prématurément ou avec un petit poids (Frodi, 1981; Herrenkhol *et al.*, 1995), ceux présentant un handicap physique ou mental (Ammerman *et al.*, 1989; Starr, 1988), et ceux dont l'état de santé général pose problème (Starr, 1982; Hawkins et Duncan, 1985) sont également plus à risque. Les risques de victimisation sont également plus

élevés quand l'enfant possède un tempérament difficile (Knutson, 1995) ou présente un comportement dérangeant (Bousha et Twentyman, 1984; Wolfe, 1985).

Les caractéristiques du parent

La maternité précoce est très souvent associée au risque de mauvais traitement envers les enfants. Au Québec, par exemple, 70 % des enfants pris en charge par la DPJ sont nés de mères adolescentes (Oxman-Martinez et Moreau, 1993). Cependant, les conditions de vie précaires de ces mères, plus que leur âge, semblent déterminantes (Bouchard et Desfossés, 1989; Buchholz et Korn-Bursztyn, 1993; Luster et Mittelstaedt, 1993; Palacio-Quintin et Lacharité, 1989); c'est pourquoi nous traiterons de ce facteur parmi les déterminants reliés à l'environnement.

Certains traits de personnalité, de même que l'état de santé de la mère, sont associés au risque de mauvais traitement envers l'enfant. C'est le cas notamment de l'instabilité émotionnelle et de la faible estime de soi (Zuravin, 1989), des états dépressifs (Gilbreath et Cicchetti, 1990 dans Cicchetti et Lynch, 1993; Whipple et Webster-Stratton, 1991), ainsi que des états anxieux (Aragona, 1983; Reid et Kavanagh, 1985). De même, les problèmes de toxicomanie de la mère sont reliés aux conduites parentales abusives (voir recension de Clément et Tourigny, 1998).

Par ailleurs, plusieurs études indiquent que les adultes victimes de mauvais traitements pendant l'enfance ont plus de probabilités que les autres de faire usage de conduites parentales maltraitantes (Dubowitz et Egan, 1988; Merrill, Hervig et Milner, 1996; Whipple et Webster-Stratton, 1991). Plus précisément, selon Kaufman et Zigler (1987), le taux de transmission intergénérationnelle de la maltraitance se situe autour de 30 %. L'usage de pratiques parentales coercitives, de punitions corporelles et de violence verbale semble aussi se transmettre d'une génération à l'autre (Bower et Knuston, 1996; Buntain-Ricklefs, Kemper, Bell et Babonis, 1994; Hemenway, Solnik et Carter, 1994; Trickett et Kuczynski, 1986).

Plus récemment, une littérature abondante suggère le rôle prépondérant des processus cognitifs et des émotions dans l'usage de stratégies disciplinaires coercitives ou abusives. On parle, chez les parents abusifs ou à risque d'abus, d'un « système cognitif à risque » (Bugental, 1993) impliquant notamment des conceptions restreintes de la violence, des idées erronées sur le développement des enfants, des biais d'interprétation et d'attribution devant les transgressions de l'enfant. Plusieurs études semblent appuyer cette hypothèse. Ainsi, on observe chez les parents abusifs des conceptions de la violence se limitant souvent aux actes physiques laissant des marques (Ney, 1987; Trickett et Kuczynski, 1986). De pareilles conceptions cautionneraient l'usage de ges-

tes maltraitants (Bouchard et Tessier, 1996; Chamberland *et al.*, 1998).

Les croyances et connaissances sur le développement des enfants diffèrent aussi chez les mères dites abusives, comparativement aux autres mères (Phipps-Yonas, 1980). En conséquence, leurs attentes sont moins réalistes (Chilamkurti et Milner, 1993) et elles comprennent moins bien les signaux de l'enfant (Crittenden, 1981). Dans leur style éducatif, ces mères mettent davantage l'accent sur le respect de l'autorité parentale que sur les besoins de l'enfant; elles attendent une obéissance immédiate et se préoccupent moins de développer l'autonomie de l'enfant (Hastings et Rubin, 1996). De plus, comparativement à d'autres mères ou à des observateurs, elles évaluent plus négativement les comportements de l'enfant, surtout ses transgressions (Chilamkurti et Milner, 1993; Dietrich, Berkowitz, Kadushin et McGloin, 1990; Trickett, 1993). Les parents abusifs ou à risque élevé d'abus semblent aussi adhérer à des croyances qui banalisent l'usage de la force, qu'elle soit physique ou verbale, pour contrôler le comportement de l'enfant (Fortin et Chamberland, 1995). Or, la croyance dans le caractère approprié de la punition corporelle est directement reliée à son usage effectif (Corral-Vedugo, Frias-Armenta, Romero et Munoz, 1995).

Des biais d'attribution sont notés en outre chez les mères identifiées comme abusives.

Plus que les autres, elles attribuent les comportements négatifs de l'enfant à des causes internes et stables, et ses comportements positifs à des causes externes et ponctuelles (Bradley et Peters, 1991; Chilamkurti et Milner, 1993). Elles ont tendance à juger que les transgressions de l'enfant sont intentionnelles, dirigées contre elles, et qu'elles visent à diminuer leur autorité parentale (Bugental, Blue et Lewis, 1990; Dietrich *et al.*, 1990). Plus souvent que les autres, ces mères pensent que l'enfant est capable de contrôler ses conduites désagréables, sur lesquelles elles n'ont elles-mêmes que peu d'influence (Silvester, Bentovim, Stratton et Hanks, 1995). Des émotions négatives intenses, en contexte de discipline, sont également associées à l'usage de conduites abusives (Holden, Coleman et Schmidt, 1995). En particulier, la colère de la mère est reliée à l'usage de discipline corporelle, de même qu'à une évaluation négative des comportements de l'enfant. Par ailleurs, le défi et la désobéissance sont les comportements qui, chez l'enfant, provoquent le plus de colère maternelle (Peterson, Ewigman et Vandiver, 1994).

Dans le modèle proposé par Bugental (1993), le parent abusif attribuerait le pouvoir de contrôler la situation à l'enfant plus qu'à lui-même. Un tel biais découlerait d'un schème interne de représentation des relations sociales axé sur la menace. Quelques études suggèrent, de fait, que les

individus ayant un « lieu de contrôle externe » démontrent souvent un style parental plus autoritaire (Janssens, 1994). Le système cognitif particulier que l'on retrouve chez les parents coercitifs ou abusifs pourrait se développer également chez l'enfant lors de ses interactions avec son parent. En ce sens, il pourrait constituer le principal mécanisme d'opération de la transmission intergénérationnelle de la maltraitance (Bower et Knutson, 1996; Bugental, 1993; Buntain-Ricklefs *et al.*, 1994; Cicchetti et Lynch, 1993). De fait, quelques études notent que les biais dans le traitement cognitif des informations sociales sont plus fréquents, à l'âge scolaire, chez les jeunes victimes de mauvais traitement dans la prime enfance que chez les autres enfants. On parle notamment d'erreurs d'encodage et d'attributions d'intentions hostiles aux autres. En retour, de tels biais sont reliés aux problèmes de comportement et d'agression observés chez ces enfants (Cerezo et Frias, 1994; Dodge, Pettit, Bates et Valente, 1995; Reider et Cicchetti, 1989; Rogosch, Cicchetti, et Aber, 1995; Weiss, Dodge, Bates et Pettit, 1992). À l'instar de Zeanah (1996), nous croyons donc que : « *Ce qui est crucial dans la compréhension du lien entre le bébé et son parent n'est pas le patron d'interaction en tant que tel, mais plutôt ce qui est expérimenté et communiqué de la relation, de la représentation de soi et de l'autre, par le pattern en question* » (p. 1, traduction libre).

Cette étude tente aussi de connaître les caractéristiques cognitives et émotionnelles des parents jugés à risque de mauvais traitements psychologiques.

Les caractéristiques de la relation parent-enfant

On reconnaît que la socialisation adéquate du jeune enfant nécessite la présence de petits conflits dans ses interactions avec son parent (Baumrind, 1996; Howard, 1991; Rosenfeld et Levine, 1987). De tels conflits, de même que les interventions disciplinaires qui en découlent, permettent à l'enfant de développer ses habiletés de négociation, de résolution des conflits, d'autorégulation et d'affirmation de soi (Baumrind, 1996; Biringen, Emde et Pipp-Siegel, 1997). Le parent doit toutefois rester soutenant et sensible aux besoins de l'enfant, et harmoniser ses réactions suivant celles de l'enfant (Ainsworth., Blehar, Waters et Wall, 1978; Matas, Arend et Sroufe, 1978). Une discipline parentale coercitive ou, au contraire, trop permissive augmente souvent les transgressions de l'enfant (Patterson, Reid et Dishion, 1992) qui, en retour, amènent des réactions parentales plus intenses (Cairns et Cairns, 1986; Patterson et Cobb, 1971; Wahler, Williams et Cerezo, 1990).

En contexte de discipline courante, des pratiques particulières sont observées chez les parents maltraitants (Belsky, 1993). Quand on les compare aux autres parents, ils interagissent moins souvent avec l'enfant (Crittenden, 1981; 1985; Kavanagh,

Youngblade, Reid et Fagot, 1988), lui démontrent moins d'émotions et d'affects positifs (Egeland, Breitenbucher et Rosenberg, 1980), utilisent moins le raisonnement et plus la menace et la désapprobation (Chilamkurti et Milner, 1993; Oldershaw, Walters et Hall, 1989; Trickett et Susman, 1988). Ces parents sont aussi plus contrôlants, plus hostiles et moins soutenant que les autres parents (Crittenden, 1981; 1985) et ont plus de probabilités de saisir brusquement, de bousculer ou de frapper l'enfant pour le discipliner (Lahey, Conger, Atkeson et Treiber, 1984; Loeber, Felton et Reid, 1984; Whipple et Webster-Stratton, 1991). Enfin, les parents maltraitants possèdent un répertoire de stratégies disciplinaires moins varié que les autres (Trickett et Kuczynski, 1986). Mais l'enfant lui-même doit rester actif dans l'interaction avec son parent (Dumas, LaFrenière, Beaudin et Verlaan, 1992; LaFrenière et Dumas, 1992). Dans les dyades fonctionnelles, la mère possède plus de pouvoir mais offre régulièrement à l'enfant l'occasion d'exercer un contrôle positif. Une telle réciprocité est propice au développement des compétences sociales de celui-ci (Dumas *et al.*, 1992; LaFrenière et Dumas, 1992; Dumas, LaFrenière et Serketich, 1995). Elle requiert toutefois des capacités de régulation de soi de la part de la mère, qui doit souvent se distancer de l'enfant, dans ses émotions et ses réactions (Snyder, Edwards, McGraw, Kilgore et Holton, 1994). Dans les dyades non fonctionnelles,

le pouvoir n'est pas réciproque et chacun tente de contrôler le comportement de l'autre par des réactions de plus en plus coercitives (Dumas *et al.*, 1992; LaFrenière et Dumas, 1992). D'ailleurs, selon Cerezo et Frias (1994), plusieurs des symptômes observés chez des jeunes victimes de mauvais traitements physiques et psychologiques ressemblent à ceux reconnus de l'impuissance acquise, se développant lorsqu'un individu est placé en situation aversive qu'il ne peut pas contrôler (faible estime de soi, manque de confiance, sentiment de tristesse, dépression).

Les caractéristiques de l'environnement

Dans l'environnement immédiat, la qualité de la relation conjugale semble influencer de façon importante les conduites parentales. De nombreuses études montrent par exemple l'impact médiateur du soutien conjugal sur les conduites parentales de la mère (Oyserman, Radin et Saltz, 1994; Erel et Burman, 1995). Mais dans les familles caractérisées par la violence conjugale, les enfants sont particulièrement à risque d'être eux-mêmes abusés ou négligés (McCloskey, Figueredo et Koss, 1995; Sternberg, 1997). Par ailleurs, on estime que les conditions de vie précaires que partagent les mères adolescentes expliquent leur degré élevé de risque de mauvais traitement envers leur enfant (Bouchard et Desfossés, 1989; Buchholz et Korn-Bursztyn, 1993; Luster et Mittelstaedt, 1993). En effet, ces jeunes

mères possèdent en général un revenu précaire et insuffisant, facteur fortement corrélé aux conduites parentales maltraitantes (Gelles, 1992; Gerris, Dekovic et Janssens, 1997). Outre la pauvreté économique, leur pauvreté sociale constitue un autre facteur de risque (Bouchard et Desfossés, 1989). En effet, les jeunes mères sont souvent peu scolarisées, monoparentales, socialement isolées et confrontées à des stress importants (Bouchard, 1987; Brooks-Gunn et Furstenberg, 1986; Pomerleau, Malcuit et Julien, 1997; Schinke *et al.*, 1986). Ce lien entre les conditions socioéconomiques et les conduites maltraitantes est noté aussi chez les parents plus âgés (Bradley *et al.*, 1989; Gelles, 1992; Gerris *et al.*, 1997).

D'autres études adoptant une perspective d'écologie humaine suggèrent que les conditions socioéconomiques des quartiers sont aussi corrélées aux taux de maltraitance que l'on y trouve (Coulton, Korbin, Su et Chow, 1995; Krishnam et Morrison, 1995; Renaud, Mayer et Lebeau, 1996). Dans une perspective plus large encore, on reconnaît que la valorisation sociale et culturelle de la violence et des stratégies parentales coercitives renforcent les pratiques que l'on retrouve dans les familles abusives (Cicchetti et Lynch, 1993; Flynn, 1996; Vissing *et al.*, 1991).

1.3.4 Paternité et mauvais traitements psychologiques

Les pères ont souvent été négligés dans les études sur les relations parent-enfant. Pourtant, les chercheurs insistent sur l'importance de mieux comprendre leur rôle au sein du système familial, surtout dans les familles violentes (Cichetti et Toth, 1995; Sternberg *et al.*, 1994; Wolfe, 1987). En outre, selon une étude récente, le type d'attachement développé avec le père serait aussi déterminant des compétences sociales de l'enfant que celui impliquant la mère (Easterbrooks et Goldberg, 1984).

Malgré tout, seulement quelques chercheurs ont comparé les conduites abusives et les pratiques disciplinaires des pères et des mères. Si les premières études suggèrent que les mères sont plus souvent impliquées dans les abus envers les enfants, les conclusions diffèrent dans les études plus récentes contrôlant l'influence du temps passé avec l'enfant (Sternberg, 1997). Quand ce facteur est contrôlé, les pères biologiques ou substituts sont plus souvent que les mères les acteurs de la violence envers les enfants (NCCAN, 1988; Sternberg, 1997). Les écrits dans le domaine de la violence conjugale suggèrent aussi le rôle important des hommes dans les abus envers les enfants. Plus spécifiquement, les enfants de familles caractérisées par la violence conjugale sont eux-mêmes plus à risque d'être maltraités, tant par leur mère que par leur père (McCloskey *et al.*, 1995; Sternberg, 1997).

Ainsi, dans l'enquête de Straus *et al.* (1980), les mères sérieusement violentées à une ou deux reprises pendant l'année ont quatre fois plus de probabilités que leur conjoint d'avoir elles-mêmes agressé l'enfant. Toutefois, dans les familles où la violence conjugale sérieuse est plus fréquente encore, la violence faite aux enfants provient plus des hommes que des femmes. En outre, comparativement aux autres hommes, ces conjoints très violents ont cinq fois plus de probabilités que les autres d'agresser aussi l'enfant.

En contexte disciplinaire quotidien, les stratégies des pères envers les enfants pourraient différer de celles des mères. Selon Malkin et Lamb (1994), ils auraient surtout tendance à recourir à des actes d'abus mineurs. Cependant, comparativement aux mères, ils utiliseraient moins la fessée en réponse aux transgressions de l'enfant (Day, Peterson et McCracken, 1998; Straus et Kaufman Kantor, 1994). D'autres études suggèrent que les pères sont moins permissifs et restent moins indifférents que les mères face aux transgressions de l'enfant (Sheck et Emerick, 1976; Stolz, 1967), résultats par ailleurs mis en doute (Armentrout et Burger, 1972; Harvey Arnold et O'Leary, 1997). Quelques auteurs notent aussi que les mères sont plus réactives que les pères (Bronstein, 1984; Harvey Arnold et O'Leary; Patterson, 1982) alors que d'autres résultats indiquent le contraire (Hart et Robinson, 1994).

De leur côté, Burgess et Conger (1978) comparent des pères et des mères, abusifs ou non abusifs, en interaction avec leur enfant de deux ou trois ans. Comparativement aux trois autres groupes, les pères abusifs se plient moins aux demandes de l'enfant, mais s'engagent plus souvent dans des interactions verbales avec lui. Il importe cependant de rester prudent dans l'interprétation de tels résultats. D'une part, les études sont encore très peu nombreuses. D'autre part, outre le temps passé avec l'enfant, d'autres facteurs confondants peuvent être en jeu, notamment les symptômes dépressifs (Harvey Arnold et O'Leary, 1997). Lenton (1990) s'intéresse, pour sa part, aux prédicteurs de la violence des pères et des mères à l'endroit des enfants. Parmi l'ensemble des facteurs considérés, l'absence d'emploi et la croyance qu'un enfant a besoin d'une discipline ferme sont les meilleurs prédicteurs de la violence des pères. Du côté des mères, la croyance dans la nécessité, le bien-fondé ou la normalité de la punition corporelle, de même qu'un faible revenu, sont les meilleurs prédicteurs de la violence envers les enfants.

La présente étude vise également à explorer les réactions, cognitions et émotions des pères biologiques ou substituts, lors de situations difficiles courantes avec leur jeune enfant.

1.4 Les objectifs exploratoires de la recherche

En résumé, voici les principaux objectifs de la présente recherche:

- 1) Vérifier la présence possible de MTP dans les interactions de jeunes mères à risque avec leur enfant d'âge préscolaire.
- 2) Comparer les manifestations de MTP répertoriées aux catégories reconnues dans les écrits américains.
- 3) Comparer les risques de MTP, selon que les mères proviennent d'une population tout-venant, d'un service communautaire d'aide à la parentalité ou des familles prises en charge par les service de protection de l'enfance.
- 4) Déterminer les émotions, cognitions et comportements associés au risque de MTP.
- 5) Explorer la présence possible et les manifestations de MPT de la part des pères biologiques ou substituts.
- 6) Poser les premiers jalons d'un outil de dépistage et d'un instrument de mesure des MTP applicables aux familles à risque avec jeunes enfants.

Compte tenu des problèmes conceptuels et des connaissances encore limitées quant aux MTP à l'endroit des jeunes enfants, un devis de recherche de type qualitatif est privilégié.

Chapitre 2 La méthodologie

Cette section présente la méthodologie générale de la recherche, incluant la stratégie d'échantillonnage, les procédures de recrutement, les instruments d'entrevue, les procédures d'analyses de contenu et de codification des données qualitatives. Toutefois, les procédures plus détaillées, propres à chacun des volets d'analyses, sont présentées au début de chaque chapitre de résultats.

2.1 Pertinence d'une méthodologie qualitative

Les données qualitatives sont des descriptions détaillées de situations, d'événements, d'individus, d'interactions ou de comportements. Elles ne font pas appel à des instruments dont la standardisation pourrait limiter la collecte de données à des catégories de réponse prédéterminées; elles tentent plutôt de capter ce que les gens ont à dire dans leurs propres mots. Elles sont donc plus longues, plus détaillées et plus variables dans leur contenu (Patton, 1990). L'un des moyens existant pour recueillir ce type de données est l'entrevue semi-structurée, qui permet aux sujets de s'exprimer plus ou moins librement dans un cadre défini.

Les procédures qualitatives comportent plusieurs avantages. Elles permettent d'abord une vision plus holistique, plus riche, plus

concrète ou plus authentique de la réalité, car elles visent justement à isoler la signification d'un matériel recueilli (Poisson, 1991). En ce sens, elles optimisent la validité écologique d'une étude. De plus, elles peuvent conduire à de nouvelles intégrations théoriques ou du moins aider les chercheurs à dépasser leurs conceptions initiales. Elles sont donc particulièrement indiquées dans les études à caractère exploratoire. Il est toujours possible ensuite de quantifier les données et de recourir, de façon complémentaire, à des analyses quantitatives qui augmenteront la portée des résultats (L'Écuyer, 1990).

2.2 Stratégie d'échantillonnage

Dans tous les devis qualitatifs, l'échantillonnage est fondé sur une méthode non probabiliste visant à sélectionner des échantillons typiques, susceptibles de présenter une diversité de points de vue et de révéler l'essence de la réalité observée (Poisson, 1991). Le principe habituel de représentativité de l'échantillon est donc remplacé par un objectif de saturation des informations. Pour y arriver, quatre groupes de parents sont ici sollicités, soit des mères recevant des services sociojudiciaires, des mères recevant des services psychosociaux, des mères ne recevant aucun service avoué d'aide à la parentalité et quelques pères biologiques ou substituts.

Plus spécifiquement, le premier groupe de mères (CJM) est recruté dans les Centres jeunesse de Montréal, parmi les familles prises en charge à la suite d'un signalement retenu de mauvais traitement physique. Le second groupe de mères (ENV) est issu de la clientèle fréquentant *L'Envol*, un service communautaire d'aide à la parentalité destiné aux jeunes mères. Celles-ci peuvent y recevoir des informations sur le développement des enfants et le rôle parental, des services scolaires, des services de garderie; elles peuvent aussi participer à des activités récréatives. Les familles recrutées par le biais de cet organisme n'ont pas fait l'objet d'un signalement retenu. Le troisième groupe de jeunes mères (TV) est recruté dans la population tout-venant, par le biais de garderies ou de cliniques pédiatriques.

Dans chacun de ces groupes, trois critères de sélection sont retenus : 1) toutes les mères ont donné naissance à leur premier enfant avant l'âge de 20 ans; 2) elles sont mères d'au moins un enfant âgé de 2 à 5 ans; 3) elles possèdent une connaissance suffisante de la langue française. Le premier critère est retenu, compte tenu des effets reconnus d'une grossesse précoce et des conditions qui s'y rattachent sur la qualité des conduites parentales et le développement des enfants. Le second critère permet de centrer l'étude autour des enfants d'âge préscolaire. Enfin, le troisième critère est essentiel à la passation d'une entrevue de type semi-structuré.

Par leurs caractéristiques propres, ces groupes représentent différents degrés de risque de mauvais traitements psychologiques. Ainsi, les mères du groupe CJM sont initialement considérées comme étant à risque élevé, puisqu'elles proviennent de familles légalement prises en charge à la suite d'un signalement retenu de mauvais traitements physiques. De leur côté, les mères du groupe ENV sont à risque moyen, puisqu'elles sont reconnues comme ayant besoin d'un suivi psychosocial. Enfin, les mères du groupe TV restent à risque possible, à cause de leur maternité précoce et des conditions de vie associées.

Un petit groupe de pères, biologiques ou substituts, est également recruté. Ces pères doivent être présents dans la vie de l'enfant-cible depuis au moins un an, et leur conjointe doit avoir donné naissance à un premier enfant avant l'âge de 20 ans. Comme les mères, ils doivent posséder une connaissance suffisante de la langue française. Les 13 pères rencontrés ont été recrutés parmi les partenaires actuels des mères fréquentant *L'Envol* (n=3), ou des mères participant à une autre étude longitudinale (Paquette et Morrison, 1999; n=10). À une exception près, les pères et les mères de l'échantillon total sont issus de couples distincts.

2.3 Procédures de recrutement

À *L'Envol*, de même que dans les garderies et les cliniques pédiatriques, un premier contact est d'abord établi par un intervenant rattaché à l'établissement ; il invite les jeunes mères à participer à une étude sur leurs réactions en situation difficile avec leur enfant. De même, le premier contact auprès des pères recrutés par le biais de l'étude longitudinale en cours, est effectué par l'assistante impliquée dans la première étude. Les listes de personnes intéressées sont ensuite transmises à une assistante de recherche (un assistant dans le cas des pères), qui vérifie au téléphone les critères de sélection, explique le contenu de l'entrevue et fixe un rendez-vous. Dans les CJM, un cadre de la direction des services territoriaux identifie les familles répondant aux critères de sélection et vérifie d'abord l'absence de contre-indication, avec les intervenants responsables de chaque dossier. Il envoie ensuite une lettre d'information et d'invitation aux familles de la liste. Une liste des sujets volontaires est ensuite transmise à l'assistante de recherche.

2.4 Échantillons participants

Les mères rencontrées sont âgées d'en moyenne 22, ans (ET 1,8). Elles sont faiblement scolarisées et leur revenu familial annuel ne dépasse pas 20 000 \$. Certaines d'entre elles sont mariées ou vivent une union de fait, mais la plupart se disent sépa-

rées, divorcées ou célibataires. Quand un partenaire amoureux est présent dans leur vie, il s'agit rarement du père de l'enfant ciblé. Dans environ 29 % des cas, ce partenaire amoureux est âgé de plus de 28 ans, et la relation dure en général depuis plus d'un an. L'enfant ciblé dans ces entrevues est âgé d'en moyenne 3,4 ans (ET 1,1) mais le plus souvent il a moins de trois ans. Les garçons et les filles y sont représentés de façon proportionnelle. Un peu plus de 22 % des mères rencontrées sont de nouveau enceintes au moment de l'entrevue.

De leur côté, les pères participants sont âgés d'en moyenne 25,4 ans (ET 4,2). La majorité d'entre eux a terminé un secondaire III, IV ou V et dispose d'un revenu familial de plus de 15 000 \$. Presque tous les pères rencontrés sont actuellement mariés ou vivent en cohabitation avec la mère de l'enfant ciblé, même s'ils ne sont pas toujours eux-mêmes le père biologique de l'enfant. Néanmoins, 15 % se disent célibataires et vivent seuls avec l'enfant. Quand une relation amoureuse est présente dans leur vie, elle dure en général depuis plus de deux ans et leur partenaire est souvent âgée de moins de 20 ans. Comme les mères, les pères réfèrent pendant l'entrevue à un garçon ou une fille, en proportion semblable. Cet enfant est âgé d'en moyenne 2,6 ans (ET 0,5). Dans presque tous les cas cependant, cet enfant est âgé de moins de trois ans. Au moment de l'entrevue, 33% des pères indiquent que leur partenaire est de nouveau enceinte.

TABLEAU I
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ÉCHANTILLONS :
VARIABLES QUANTITATIVES

| Caractéristique sociodémographique | Groupe | | | | Comparaison |
|------------------------------------|---------------|---------------|--------------|-------------|--------------------------------------|
| | Mères | | | Pères | |
| | CJM N = 15 | ENV N = 15 | TV N = 15 | P N = 13 | A posteriori Student-Newman-Keuls |
| Âge (années) | 22,1 | 22,3 | 21,9 | 25,38 | P > CJM, ENV, TV |
| Scolarité (années) | 8,7 | 8,1 | 10,5 | 10,0 | TV > CJM, ENV; P > ENV |
| Revenu familial annuel (\$) | 14 223 | 13 873 | 15 560 | 18 800 | n.s. |
| Durée de vie commune (années) | 2,2 | 3,3 | 4,3 | 3,7 | n.s. |
| Âge du partenaire (années) | 28,3 | 28,4 | 26,8 | 20,9 | P < CJM, ENV, TV |
| Scolarité du partenaire (années) | 8,7 | 8,1 | 10,5 | 10,0 | n.s. |
| Âge de l'enfant (années) | 3,5 | 3,8 | 2,8 | 2,6 | TV < ENV; P < CJM, ENV |
| Autres enfants du parent (n) | 0,93 | 0,87 | 0,60 | 1,08 | n.s. |

TABLEAU 2
CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES ÉCHANTILLONS:
VARIABLES NOMINALES

| Caractéristique sociodémographique | Groupe | | | | Comparaison |
|--|---------------|---------------|--------------|-------------|---------------------------------|
| | Mères | | | Pères | |
| | CJM N = 15 | ENV N = 15 | TV N = 15 | P N = 13 | Khi carrés (Pearson ou Fischer) |
| PARENTS | | | | | |
| Monoparentalité (%) | 53,3 | 46,7 | 73,3 | 23,1 | n.s. |
| Union de fait avec l'autre parent lorsque non monoparental (%) | 14,3 | 37,5 | 100,0 | 100,0 | P, TV > CJM, ENV |
| ENFANTS | | | | | |
| Sexe : fille (%) | 53,3 | 53,3 | 46,6 | 40,0 | n.s. |
| Grossesse de la mère/conjointe (%) | 33,3 | 20,0 | 13,3 | 33,3 | n.s. |

Différents tests statistiques sont utilisés pour vérifier la comparabilité des trois groupes de mères puis des mères et des pères. Les données quantitatives font l'objet, dans un premier temps, d'analyses de l'homogénéité de la variance. Lorsque les courbes de distribution sont normales, des analyses univariées de la variance sont appliquées. Quand la distribution n'est pas normale, des tests non paramétriques de Kurskal-Wallis sont utilisés. Pour toutes les différences significatives observées entre les trois groupes, des tests de comparaison a posteriori Student-Newman-Keuls ou des khi carrés (Pearson ou Fischer) permettent alors de les situer plus précisément. Dans le cas des variables nominales, des khi carrés sont directement appliqués.

À quelques exceptions près, les trois groupes de mères sont mutuellement comparables. Toutefois, les mères du groupe TV sont un peu plus scolarisées que les autres ($F=5,84$; $p<0,002$) et vivent plus souvent avec le père de l'enfant-cible ($\chi^2=17,40$; $p<0,001$). Celui-ci est aussi un peu plus jeune dans ce groupe que dans les autres groupes mères ($\chi^2=16,11$; $p<0,001$). Par ailleurs, plusieurs éléments distinguent les pères des mères CJM et ENV. Comparativement aux mères, les sujets masculins sont significativement plus âgés ($\chi^2=9,94$, $p<0,019$) et cohabitent plus souvent avec l'autre parent ($\chi^2=16,11$; $p<0,001$). Ils sont aussi plus scolarisés que les mères recevant

$p<0,002$). Quand une partenaire amoureuse est présente, elle est plus jeune que le partenaire amoureux des mères ($F=9,17$; $p<0,000$). Enfin, les enfants concernés dans les entrevues auprès des pères sont significativement plus jeunes que ceux impliqués dans les relations décrites par les mères ($\chi^2=16,11$; $p<0,001$).

2.5 Procédures d'entrevue

Toutes les entrevues sont effectuées par un assistant de même sexe que le sujet, et la plupart ont lieu à domicile. Un formulaire de consentement est d'abord signé (annexe A). Suivant les règles établies par le comité d'éthique à la recherche de l'Université de Montréal, ce formulaire explique aux sujets qu'ils peuvent mettre fin à leur participation, en tout temps, sans atteinte aux services qu'ils reçoivent. On y mentionne aussi la confidentialité des informations, tout en informant les parents de la teneur et des implications de l'actuelle loi québécoise de la protection de la jeunesse. Un dédommagement financier est offert à la fin de l'entrevue.

Les procédures d'entrevue utilisées ont été testées au préalable auprès de dix parents ayant un enfant d'âge préscolaire (annexe A). En premier lieu, les questions socio-démographiques sont abordées car elles sont plus factuelles et permettent d'établir un contact. Les parents sont ensuite appelés à présenter une situation difficile survenant

couramment lorsqu'ils sont seuls avec leur enfant de 2 à 5 ans. Quand plus d'un enfant de cet âge vit à la maison, le parent choisit lui-même l'enfant. Plusieurs thèmes préétablis sont ensuite explorés, sur lesquels les parents peuvent s'exprimer plus ou moins librement. Plus spécifiquement, on aborde ensuite : 1) les motifs attribués pour expliquer l'occurrence de la situation ou son aspect difficile, 2) la nature et l'intensité des émotions ressenties dans la situation, 3) les réactions du parent, 4) celles de l'enfant, 5) les stratégies d'adaptation utilisées par le parent pour retrouver son calme, 6) les émotions ressenties avec le recul, 7) l'auto-évaluation des réactions parentales, et 8) la récurrence et la chronicité de la situation. Telles que formulées, les questions permettent de connaître les émotions, les cognitions et les réactions parentales, tant les comportements positifs que les manifestations possibles de mauvais traitements psychologiques.

2.6 Procédures d'analyse de contenu

Les procédures d'analyse de contenu utilisées s'inspirent de la méthode proposée par L'Écuyer (1990) et impliquent trois étapes globales.

2.6.1 Préparation du matériel

Le matériel recueilli est d'abord intégralement retranscrit, puis découpé en unités de signification. Ces unités de signification

consistent en des énoncés les plus restreints possible mais possédant un sens complet en eux-mêmes (L'Écuyer, 1990). Il peut donc s'agir de paragraphes, de phrases, voire même de mots. Cette transcription est effectuée sur traitement de texte, pour permettre l'utilisation du logiciel de soutien à l'analyse de contenu *NUD-IST*.

2.6.2 Développement de la grille de codification

La grille de codification est construite empiriquement à partir d'un sous-échantillon, puis bonifiée au besoin au fur et à mesure des codifications ultérieures. Au départ, les entrevues sont lues et relues afin de déterminer les différentes catégories de réponse possible, pour chacun des thèmes prédéfinis. Le nombre d'entrevues utilisées à cette étape peut varier, le but étant d'atteindre une certaine saturation des informations. Dans le cas présent, la grille initiale fut développée à partir de 14 entrevues.

Des catégories sont donc définies pour chaque thème, accompagnées de critères d'inclusion et d'exclusion. D'autres catégories conceptuelles sont développées décrivant les facteurs de vulnérabilités ou de protection qui semblent présents dans la vie des sujets. Bien qu'ils ne soient pas directement abordés durant l'entrevue, ces aspects sont néanmoins considérés quand les parents en parlent spontanément. Au total, 327 catégories décrivent l'ensemble des thèmes

traités avec les participants. On peut trouver en annexe B la liste de ces catégories accompagnées d'exemples tirés des verbatims.

Codification des données

Deux codificatrices entraînées codifient ensuite l'ensemble du matériel de façon indépendante. Les cotes attribuées communément par les deux codificatrices ne sont pas discutées par la suite. Toutefois, pour chaque désaccord, une discussion conduit à une cote consensuelle. Pour chaque entrevue, les deux codificatrices sont également appelées à formuler un certain nombre de jugements à partir de l'ensemble du verbatim. Elles doivent évaluer d'une part l'intensité générale des réactions parentales dans le contexte propre à chaque situation

(plus fortes que nécessaires, normales ou plus faibles que nécessaires). De la même façon, elles évaluent l'intensité générale des réactions de l'enfant. En second lieu, un jugement est porté, à partir de l'ensemble des propos de chaque parent, sur l'adéquation générale des réactions parentales. Enfin, les codificatrices estiment la présence possible ou l'absence probable de mauvais traitements psychologiques et physiques. Comme l'ensemble de la codification, ces évaluations sont d'abord effectuées de façon indépendante avant de faire l'objet, au besoin, d'une discussion consensuelle. Ces jugements sont également validés auprès d'un comité d'experts, réunissant notamment des conseillers et des intervenants de *L'Envol* et des CJM.

Chapitre 3 Émotions, cognitions et réactions rapportées par les mères

Cette section présente l'analyse de contenu du discours des mères, pour chacun des thèmes explorés durant l'entrevue. Chaque fois, nous présentons les catégories de comportements, de cognitions ou d'émotions répertoriées, de même que le pourcentage total de mères concernées. On peut trouver à l'annexe B, une série d'exemples réels illustrant chaque catégorie. Par ailleurs, pour toutes les catégories, des analyses comparatives sont effectuées entre les mères de chaque groupe. Les groupes sont comparés deux par deux, à l'aide des tests de khi carrés (Pearson ou Fischer). Les résultats relatifs à la proportion des mères de chaque groupe utilisant chaque catégorie sont détaillés à l'annexe C. Notons enfin que pour chaque thème exploré, une catégorie résiduelle est également prévue, qui n'est cependant discutée ici que lorsque des différences significatives sont observées.

3.1 Thèmes d'exploration

3.1.1 Difficultés rapportées

En général, les situations décrites par les mères impliquent une transgression ou une désobéissance de l'enfant, souvent accom-

pagnée d'une crise de colère. Quelques mères choisissent plutôt une difficulté découlant d'une incapacité reliée à l'âge de l'enfant (ex : énurésie), situation pouvant cependant se combiner à la première (voir tableau 1 en annexe B). On n'observe aucune différence significative dans le type de situation choisie par les mères de chaque groupe.

| Difficultés | % de mères |
|---------------------------|------------|
| Crise de l'enfant | 97,8 |
| Incapacité reliée à l'âge | 11,1 |

3.1.2 Causes attribuées à la situation

Les mères évoquent des causes nombreuses et variées pour expliquer l'émergence de la situation ou son aspect difficile. Ces causes sont tantôt reliées à elles-mêmes, tantôt à l'enfant, tantôt au contexte plus extérieur. Parmi les causes reliées aux sujets elles-mêmes ou à l'enfant, on distingue des facteurs internes ou externes, et des facteurs ponctuels ou plutôt stables (voir tableau 2 en annexe B).

Certaines causes reliées à elles-mêmes sont évoquées par une grande proportion de mères. Toutes mentionnent par exemple au moins une règle parentale qu'elles jugent normale. Plusieurs évoquent aussi un besoin personnel ou un style de vie privilégié, un manque d'autorité ou encore leur degré actuel de fatigue ou d'irritabilité. Enfin, une bonne proportion de mères explique la situation par leurs exigences élevées envers

l'enfant ou une difficulté personnelle à se contrôler. Les mères du groupe ENV sont significativement plus nombreuses que les autres à dire que leurs grandes exigences envers l'enfant contribuent à la difficulté. De même, elles sont plus nombreuses à évoquer leur état actuel d'impatience ou d'irritabilité.

| Déclencheurs liés à la mère | % de mères |
|------------------------------------|-------------------|
| <i>Habitudes/besoins</i> | |
| Style de vie/besoin | 51,1 |
| Valeur personnelle | 6,7 |
| Toxicomanie | 2,2 |
| <i>Habitudes parentales</i> | |
| Exigences envers l'enfant | 33,3 |
| Règle jugée normale | 100,0 |
| Exigences envers soi-même | 6,7 |
| <i>Limites personnelles</i> | |
| Difficulté à se contrôler | 40,0 |
| Manque d'autorité | 66,7 |
| Manque d'habitude avec les enfants | 4,4 |
| <i>États ponctuels</i> | |
| Fatigue | 57,8 |
| Irritabilité/impatience | 53,3 |
| Inquiétude | 4,4 |
| Maladie | 8,9 |

D'autres facteurs reliés à l'enfant expliquent également la situation décrite. Il peut s'agir de besoins jugés dérangeants, de traits de caractère stables, d'humeurs ponctuelles ou d'habitudes apprises auprès de différentes personnes. Il peut s'agir également d'un problème jugé normal, compte tenu de l'âge de l'enfant. Certains de ces motifs sont évoqués plus souvent que d'autres. Ainsi, la majorité des mères indique que le problème est normal à cet âge, ou qu'il dépend d'une habitude qu'elles ont elles-mêmes contribué à développer. Souvent, on souligne aussi les besoins d'attention et d'affirmation de l'enfant, causes pouvant se dissiper un peu

avec le temps. Par ailleurs, si certains états ponctuels sont souvent mentionnés, plusieurs traits de caractère, par définition plus stables, sont soulignés par plus du tiers des sujets. Pour ces mères, la situation survient parce que l'enfant est trop entêté, manipulateur, etc. Quand on compare les groupes, les mères TV sont significativement plus nombreuses que les mères CJM à parler de l'irritabilité ponctuelle de l'enfant. Elles sont aussi plus nombreuses que les mères ENV à mentionner un autre état ponctuel chez l'enfant (par exemple le fait d'être mêlé) et à souligner le caractère normatif du problème compte tenu de l'âge de l'enfant. Par ailleurs, la catégorie « habitude apprise dans la famille d'accueil » n'est bien sûr utilisée que dans le cas des mères CJM.

| Déclencheurs liés à l'enfant | % de mères |
|--------------------------------|------------|
| <i>Besoins</i> | |
| Attention | 55,6 |
| Affirmation/contrôle | 66,7 |
| Activité/mouvement | 33,3 |
| Structure/encadrement | 15,6 |
| <i>Caractère/tempérament</i> | |
| Immature/pleureur | 33,3 |
| Paresseux | 2,2 |
| Entêté | 35,6 |
| Rancunier/vengeur | 15,6 |
| Manipulateur/menteur | 60,0 |
| Jaloux | 17,8 |
| Impertinent | 33,3 |
| <i>États ponctuels</i> | |
| Fatigue | 26,7 |
| Excitation/manque de sommeil | 42,2 |
| Irritabilité/impatience | 24,4 |
| Maladie | 6,7 |
| Insécurité/nervosité | 13,3 |
| Autre état ponctuel | 55,6 |
| <i>Habitudes apprises</i> | |
| Auprès du sujet | 75,6 |
| Auprès de l'autre parent | 11,1 |
| Auprès d'autres enfants | 22,2 |
| Dans le réseau familial | 13,3 |
| Dans la famille d'accueil | 4,4 |
| <i>Incapacité normale</i> | |
| Incapacité normale due à l'âge | 84,4 |

D'autres motifs rapportés par les mères sont plus contextuels et réfèrent à des événements stressants ou à des difficultés de vie. Plusieurs participantes indiquent notamment que le manque d'implication du père auprès de l'enfant contribue à la difficulté. Les conflits personnels avec le partenaire sont aussi fréquemment soulignés. Comme on peut s'y attendre, les mères CJM sont les seules à mentionner que la difficulté découle, au moins en partie, du fait que l'enfant ait été placé. Par contre, aucune d'elles n'attribue la situation difficile à sa rupture amoureuse récente, ce qui les distinguent significativement des mères du groupe TV mais non des mères du groupe ENV.

| Déclencheurs contextuels | % de mères |
|-----------------------------------|------------|
| Séparation récente | 17,8 |
| Nouvelle grossesse/naissance | 20,0 |
| Problème de santé dans la famille | 4,4 |
| Isolement social | 17,8 |
| Conflit avec le partenaire | 24,4 |
| Difficulté financière | 15,6 |
| Non-implication du père | 42,2 |
| Placement de l'enfant | 13,3 |
| Promiscuité/problème de logement | 13,3 |
| Surcharge de rôles | 17,8 |
| Changement de routine de l'enfant | 6,7 |

Enfin, les mères du groupe TV sont également plus nombreuses que les autres à mentionner au autre type de déclencheur (catégorie résiduelle). Cette catégorie est utilisée surtout lorsque les propos des mères ne permettent de situer clairement la teneur du déclencheur évoqué, ou encore pour des motifs reliés à la saison, à la température quotidienne, etc.

En général, les mères des trois groupes reconnaissent plusieurs causes à la situation difficile qu'elles vivent avec l'enfant. La plupart reconnaissent à la fois des facteurs reliés à elle-même, à l'enfant et au contexte. En outre, elles semblent référer autant à des facteurs internes ou externes, et à des facteurs stables ou ponctuels.

3.1.3 Émotions ressenties dans la situation

Sept catégories résument la nature des émotions ressenties par les mères dans la situation difficile, même si chacune de ces catégories peut regrouper des sentiments plus ou moins intenses. Ainsi, la catégorie

« colère » inclut des émotions allant de la frustration à la rage (voir tableaux 3 et 4 de l'annexe B). Les différentes formes de colère sont les émotions les plus souvent identifiées, suivies de près par le découragement et l'impatience. Notons que plus de 35 % de ces jeunes mères se sentent coupables et qu'une proportion semblable se sent diminuée ou dévalorisée dans son rôle de mère. Comparativement aux autres groupes, les mères TV sont significativement moins nombreuses à mentionner des émotions de peur. Or, cette catégorie inclut la crainte du jugement des autres, notamment d'un signalement à la DPJ.

| Émotions dans la situation | % de mères |
|----------------------------|------------|
| Irritabilité/impatience | 77,8 |
| Colère/frustration | 95,6 |
| Dévalorisation personnelle | 35,6 |
| Découragement/impuissance | 88,9 |
| Peur/crainte | 51,1 |
| Culpabilité | 35,6 |
| Peine/tristesse | 33,3 |

Quelle qu'en soit la nature, les émotions rapportées sont intenses, les mères les situant généralement à plus de 7 sur une échelle en 10 points. Il faut rappeler toutefois que, par définition, la situation choisie devait être vécue comme difficile.

| Intensité des émotions | % de mères |
|-----------------------------|------------|
| Moyenne (5 à 6 sur 10) | 7,0 |
| Élevée (7 à 8 sur 10) | 38,5 |
| Très élevée (9 à 10 sur 10) | 38,5 |

3.1.4 Réactions parentales dans la situation

Une grande variété de réactions parentales sont rapportées, pouvant être regroupées en sept grandes classes (voir tableau 5 de l'annexe B). En premier lieu, plusieurs comportements éducatifs ou affectifs sont mentionnés, souvent par une majorité sinon par la totalité des mères. Citons notamment les demandes ou les refus, les explications, les comportements de soins ou d'attention, l'utilisation de trucs pour renforcer les apprentissages (c'est-à-dire aménagement de contingences), l'usage de compromis ou de fermeté, le recours à des stratégies pour se calmer soi-même, l'ignorance des caprices, etc. Si elles ne se distinguent pas vraiment du groupe ENV, les mères TV sont significativement plus nombreuses que les mères CJM à parler de compromis.

| Réactions éducatives/ affectives | % de mères |
|-------------------------------------|------------|
| Demande/refus | 100,0 |
| Explication/dialogue/aide | 100,0 |
| Effort pour apaiser | 20,0 |
| Effort pour distraire | 31,1 |
| Soins/attention | 84,4 |
| Aménagement de contingences | 53,3 |
| Expression d'affection | 42,2 |
| Compromis/souplesse | 75,6 |
| Fermeté/constance | 77,8 |
| Coping immédiat | 64,4 |
| Ignorance des comp. négatifs | 51,1 |
| Ton autoritaire | 77,8 |

Plusieurs actes punitifs sont par ailleurs cités. À cet effet, l'isolement de l'enfant dans sa chambre ou dans un coin constitue une stratégie privilégiée. L'interdiction d'une activité (incluant la confiscation d'un

jouet) est aussi très courante. Les mères du groupe CJM rapportent cette dernière forme de punition plus souvent que les mères ENV, mais ne se distinguent pas significativement des mères TV.

| Punitions | % de mères |
|-------------------------------|-------------------|
| Interdiction d'activité | 44,4 |
| Corvée | 6,7 |
| Isolement social | 2,2 |
| Isolement physique | 86,7 |
| Enfermement | 8,9 |
| Privation d'un soin essentiel | 4,4 |

Une troisième classe de réactions parentales regroupe diverses attitudes physiques. Ainsi, plus de la moitié des mères indiquent qu'elles font les gros yeux ou regardent sévèrement l'enfant. Plusieurs soulignent des attitudes plus corporelles comme de marcher de long en large ou de faire des gestes brusques. Plus du tiers des mères indiquent qu'elles pleurent, ou du moins qu'elles deviennent tristes. On n'observe aucune différence intergroupe dans la proportion de mères rapportant ce type de réactions.

| Réactions émotives | % de mères |
|------------------------------|-------------------|
| Colère/impatience faciale | 51,1 |
| Colère/impatience corporelle | 46,7 |
| Peine/pleurs | 31,1 |

Des réprimandes plus ou moins sévères sont aussi rapportées par les mères. Environ les deux tiers d'entre elles indiquent par exemple qu'elles crient après l'enfant. Comparativement aux mères CJM, les mères ENV sont plus nombreuses à rapporter de tels cris. Par ailleurs, les insultes, les humiliations et les rejets verbaux sont

généralement moins fréquents et d'intensité assez faible. Il reste que les mères du groupe ENV sont significativement plus nombreuses que celles du groupe TV à rapporter des insultes ou des accusations.

| Réprimandes | % de mères |
|----------------------------|-------------------|
| Cris | 66,7 |
| Sacre | 15,6 |
| Insulte/accusation | 22,2 |
| Humiliation/dévalorisation | 11,1 |
| Rejet verbal/physique | 20,0 |

Différentes formes de menaces sont parfois mentionnées. Parmi les plus fréquentes, on rapporte les menaces d'isolement physique, d'interdiction d'activité ou de fessée. Quelques mères utilisent cependant des menaces plus sévères. Aucune différence significative ne distingue les groupes sur ce plan, ce qui peut dépendre en partie de l'utilisation assez faible de plusieurs de ces catégories.

| Menaces | % de mères |
|---------------------------------|-------------------|
| Interdiction d'activité | 11,1 |
| Isolement physique | 20,0 |
| Isolement social | 6,7 |
| Jeter/briser les jouets | 2,2 |
| Coup avec la main | 17,8 |
| Coup pouvant blesser/avec objet | 6,7 |
| Privation d'un soin | 2,2 |
| Enfermement | 4,4 |
| Abandon | 6,7 |

Enfin, des réactions de violence physique envers l'enfant sont aussi reconnues. Il s'agit le plus souvent de violence mineure (lancer un objet, serrer le bras de l'enfant, lui donner une tape sur les fesses). Mais quelques mères mentionnent une violence plus sévère : mordre l'enfant, le frapper avec une baguette, le lancer sur un

lit. Ici, les mères ENV ne se distinguent pas significativement du groupe CJM, mais elles sont plus nombreuses que les mères TV à dire qu'elles saisissent brusquement l'enfant et à rapporter des coups avec la main.

| Violence physique | % de mères |
|---------------------------------|-------------------|
| Briser/lancer des objets | 13,3 |
| Saisir brusquement /serrer | 26,7 |
| Coup avec la main | 60,0 |
| Coup pouvant blesser/avec objet | 4,4 |
| Lancer l'enfant | 2,2 |

Un autre comportement, d'abord classé dans la catégorie « autre », semble très fréquent de la part des mères. En effet, 60 % d'entre elles indiquent que dans la situation, elles finissent par céder à l'enfant. Par exemple, elles lui donnent le bonbon d'abord refusé ou finissent par ramasser les jouets à la place de l'enfant. Quand on compare les groupes deux par deux, ce comportement est plus souvent rapporté par les mères TV que par les mères CJM, mais le groupe ENV ne se distingue pas significativement des deux autres.

3.1.5 Réactions de l'enfant dans la situation

Les comportements rapportés de la part de l'enfant sont également très variés (voir tableau 6 de annexe B). La première classe de réactions de l'enfant regroupe différentes formes de demandes adressées à la mère. Ainsi, la grande majorité des enfants demandent des explications ou des soins. Le tiers d'entre eux demande à leur mère de ne

pas les punir ou les réprimander, tandis qu'une proportion semblable demande pardon. L'utilisation de ces catégories ne varie pas significativement d'un groupe à l'autre. Toutefois, la catégorie résiduelle « autre demande » est évoquée moins souvent pour les mères ENV que par celles des autres groupes. Le plus souvent, cette catégorie inclut une demande de l'enfant rapportée de manière très peu explicite par la mère.

| Demandes | % de mères |
|---------------------------|-------------------|
| Explication/dialogue/aide | 73,3 |
| Non-punition/réprimande | 33,3 |
| Pardon | 33,3 |
| Soins/attention | 75,6 |
| Caprice | 26,7 |
| Activité | 8,9 |

Des réactions de conciliation sont aussi couramment rapportées de la part des enfants. Par exemple, plusieurs enfants finissent par obéir, d'autres par se calmer ou s'endormir. Les proportions de mères mentionnant ce type de réaction ne sont pas significativement différentes d'un groupe à l'autre.

| Conciliation | % de mères |
|-------------------------|-------------------|
| Obéissance | 93,3 |
| Isolement personnel | 17,8 |
| Apaisement/sommeil | 66,7 |
| Utilisation de l'humour | 2,2 |

Par ailleurs, plusieurs enfants démontrent des réactions émotionnelles. Bien sûr, les pleurs et les autres réactions de peine sont parmi les plus fréquentes, de même que les réactions de colère ou de bouderie. Il faut noter que, selon leur mère, quelques enfants finissent par démontrer des réactions de

plaisir et de contentement. Encore une fois, aucune différence significative n'est observée ici entre les groupes.

| Réactions émotives | % de mères |
|-----------------------------|------------|
| Peur | 22,2 |
| Peine/pleurs/crise de larme | 91,1 |
| Surprise | 20,0 |
| Colère/bouderie | 68,9 |
| Sentiment de rejet | 6,7 |
| Plaisir | 8,9 |

Les réactions de confrontation des enfants sont également courantes, ce qui n'est guère surprenant compte tenu de leur âge. Plus spécifiquement, selon leur mère, tous les enfants refusent d'obéir. La plupart se montrent impertinents, par exemple en répondant ou en défiant leur mère. De même, plusieurs mères indiquent que leur enfant les nargue ou qu'il tente de les manipuler. Les mères du groupe ENV sont plus nombreuses que les mères CJM à rapporter les comportements de manipulation de l'enfant. Elles sont aussi les seules à évoquer d'autres formes (ou des formes moins spécifiées) de confrontation.

| Confrontation | % de mères |
|------------------------|------------|
| Geste confrontant | 8,9 |
| Rire/moquerie | 40,0 |
| Impertinence/défi | 93,3 |
| Refus | 100,0 |
| Manipulation/mensonge | 57,8 |
| Indifférence apparente | 22,2 |
| Autre | 40,0 |

D'autres comportements rapportés de la part des enfants s'apparentent aux réprimandes de leur mère. Ainsi, presque tous les enfants crient ou font une crise, ce qui est relativement normal à cet âge. Mais un

certain nombre vont jusqu'à insulter leur mère (par exemple en lui criant des noms) ou la rejeter verbalement. Quelques-uns tentent aussi de l'humilier (en lui disant notamment qu'elle n'est bonne à rien). Les trois groupes de mères ne se distinguent pas significativement en ce qui a trait à la plupart des réprimandes rapportées de la part de l'enfant. Toutefois, les mères TV sont significativement plus nombreuses que les mères CJM à dire que leur enfant crie ou fait une crise. Il est possible que les mères CJM soient plus méfiantes quant aux répercussions possibles d'un tel aveu, compte tenu de la prise en charge dont elles font déjà l'objet.

| Réprimandes | % de mères |
|----------------------------|------------|
| Ton autoritaire | 86,7 |
| Crise de colère/cris | 84,4 |
| Insulte/accusation | 26,7 |
| Humiliation/dévalorisation | 11,1 |
| Rejet | 20,0 |
| Menace | 8,9 |

Enfin, des formes de violence sont aussi rapportées de la part des enfants. Le plus souvent, l'enfant se contente de frapper contre des objets ou sur les murs et les planchers. Néanmoins, une proportion non négligeable frappe le parent ou les autres enfants. Aucune différence significative n'est démontrée ici entre les groupes de mères.

| Violence physique | % de mères |
|---------------------------|-------------------|
| Contre un objet/les murs | 66,7 |
| Objet lancé à sa mère | 8,9 |
| Contre d'autres enfants | 28,9 |
| Pousser/tirailler sa mère | 13,3 |
| Coup contre sa mère | 24,4 |

| Stratégies pour se calmer | % de mères |
|----------------------------------|-------------------|
| Se distraire/prendre l'air | 57,8 |
| S'isoler/isoler l'enfant | 57,8 |
| Relaxer | 66,7 |
| En parler/demander de l'aide | 33,3 |
| Se faire plaisir | 6,7 |
| Se parler | 13,3 |
| Demander pardon à l'enfant | 24,4 |
| Attendre que l'enfant se calme | 28,9 |

3.1.6 Stratégies utilisées pour se calmer

Les mères sont aussi interrogées sur la nature des stratégies qu'elles utilisent pour retrouver leur calme et sur le délai habituellement requis pour y arriver. Plus précisément, dix types de stratégies sont identifiés et les délais rapportés vont de quelques minutes à plusieurs heures (voir tableaux 7 et 8 en annexe B). Les stratégies les plus populaires sont regroupées ici dans la catégorie « relaxer ». Il s'agit par exemple de se faire un café, de prendre de grandes respirations ou encore de fumer une cigarette. Beaucoup de mères tentent de se distraire ou mettent une distance physique entre elles et l'enfant, par exemple en l'envoyant dans sa chambre. Cette stratégie est donc à la fois un moyen de punir l'enfant et un moyen de se calmer soi-même. Il faut noter encore que certaines mères n'arrivent à se calmer que lorsqu'elles demandent pardon à l'enfant, tandis que d'autres ne peuvent y arriver avant que celui-ci ne se soit d'abord calmé lui-même. Aucune de ces catégories ne semble particulière aux mères de l'un des groupes.

Les délais requis pour se calmer sont généralement assez faibles. Dans certains cas toutefois, ils sont plus importants et peuvent atteindre une journée entière. On n'observe aucune différence significative entre les groupes sur ce point.

| Délai requis | % de mères |
|------------------------------|-------------------|
| Très faible (0-15 min.) | 41,5 |
| Faible (16-60 min.) | 26,8 |
| Moyen (61-120 min.) | 7,3 |
| Long (121-240 min.) | 9,8 |
| Très long (plus de 240 min.) | 14,6 |

3.1.7 Émotions ressenties avec le recul

Onze catégories d'émotions sont rapportées par les mères lorsqu'elles repensent à la situation (tableau 9 en annexe B). Le plus souvent, les participantes regrettent l'événement ou se culpabilisent et plus de la moitié d'entre elles doutent de leurs compétences parentales. D'autres émotions sont aussi assez fréquentes : le bien-être ou la fierté, le découragement ou la fatigue, les questionnements, les craintes pour le développement futur de l'enfant. Notons que la peur de sa propre violence et la peur du jugement des autres ne sont jamais rapportées dans l'échantillon tout-venant (TV), ce qui les

distingue significativement du groupe ENV, mais non du groupe CJM.

| Émotions avec le recul | % de mères |
|--------------------------------|------------|
| Bien-être/fierté | 31,1 |
| Peine/tristesse | 20,0 |
| Découragement/impuissance | 40,0 |
| Culpabilité/regrets | 66,7 |
| Peur de sa propre violence | 15,6 |
| Peur du jugement des autres | 20,0 |
| Doute de ses compétences | 53,3 |
| Colère/frustration | 11,1 |
| Irritabilité/impatience | 11,1 |
| Remise en question | 46,7 |
| Crainte du développement futur | 46,7 |

3.1.8 Auto-évaluation des réactions

Une majorité des mères rencontrées évaluent leurs réactions habituelles comme totalement ou partiellement positives (tableaux 10 et 11, annexe B).

| Auto-évaluation des réactions | % de mères |
|--------------------------------|------------|
| Totalement ou plutôt positives | 72,7 |
| Totalement ou plutôt négatives | 27,3 |

Mais quelques mères évoquent des comportements qui seraient préférables à leurs réactions habituelles. Quand une telle réaction est mentionnée, il s'agit généralement d'un comportement éducatif ou affectif. Comparativement aux mères du groupe TV, les mères CJM sont moins nombreuses à parler ici de constance ou de fermeté. Par ailleurs, elles sont moins nombreuses que les mères ENV à mentionner la catégorie « explication » et la catégorie « autre réaction éducative ». Cette dernière catégorie, résiduelle, inclut le plus souvent le fait de ne pas répéter un comportement habituel.

| Réactions jugées préférables | % de mères |
|--------------------------------|------------|
| Explication/dialogue/aide | 20,0 |
| Soins/attention | 13,3 |
| Aménagement de contingences | 8,9 |
| Compromis/souplesse | 6,7 |
| Fermeté/constance | 15,6 |
| Coping immédiat | 13,3 |
| Ignorance des comp. négatifs | 6,7 |
| Isolement physique | 4,4 |
| Autre punition (non spécifiée) | 6,7 |
| Cris | 2,2 |
| Saisir brusquement/serrer | 2,2 |

3.1.9 Récurrence et chronicité de la situation

La situation décrite par les mères est généralement fréquente, ce qui peut dépendre en partie du fait qu'elles doivent choisir une difficulté typique. En général, cette situation perdure aussi depuis un bon moment (voir exemples aux tableaux 12 et 13 de l'annexe B). On n'observe aucune différence significative entre les groupes de mères quant à la fréquence ou à la chronicité de la situation.

| Fréquence | % de mères |
|-----------------------------------|------------|
| Moyenne (1F/mois ou moins) | 2,2 |
| Élevée (2F/mois à 1F/jour) | 37,8 |
| Très élevée (chaque jour) | 53,3 |
| À chaque présence avec l'enfant | 6,7 |
| Chronicité | % de mères |
| Faible (1 mois ou moins) | 9,5 |
| Moyenne (plus de 1 mois à 6 mois) | 20,0 |
| Élevée (plus de 6 mois à 12 mois) | 19,0 |
| Très élevée (plus de 12 mois) | 57,1 |

3.1.10 Vulnérabilités possibles

Bien qu'aucune question directe ne soit formulée à ce sujet, plusieurs mères ont raconté spontanément des faits actuels ou

passés, pouvant les placer en position de risque. Au total, cinq classes de vulnérabilités possibles sont citées, qui se divisent en plusieurs catégories (voir tableau 14 en annexe B). Cette variable étant codée à partir du discours spontané des mères, une absence de mention n'indique pas toujours une absence de vulnérabilité.

En premier lieu, quelques mères ont rapporté des expériences difficiles vécues pendant leur enfance. D'autres vulnérabilités concernent la vie amoureuse, actuelle ou passée. Parmi elles, les mésententes conjugales et le manque d'implication du partenaire auprès de l'enfant sont assez fréquentes. En troisième lieu, quelques mères parlent spontanément de problèmes de santé personnels ou de comportements problématiques. Les problèmes de santé physique ou psychologique diagnostiqués chez l'enfant forment une quatrième classe de vulnérabilités possibles, assez rarement mentionnée cependant. Enfin, une dernière classe regroupe toutes les autres vulnérabilités spontanément décrites par les mères. Parmi les plus fréquentes, mentionnons la surcharge de travail et la précarité financière. Pour cette dernière catégorie, une différence significative est notée entre les mères des groupes ENV et TV, les premières étant plus nombreuses que les secondes à évoquer spontanément leurs difficultés financières. Par ailleurs, les mères CJM sont bien sûr les seules pour lesquelles une vulnérabilité liée au placement de l'enfant a pu être observée.

| Vulnérabilités possibles | % de mères |
|-----------------------------------|-------------------|
| <i>Dans l'enfance</i> | |
| Victime de mauvais traitements | 17,8 |
| Témoin de mauvais traitements | 2,2 |
| Placement/prise en charge | 4,4 |
| <i>Dans la vie amoureuse</i> | |
| Victime de mauvais traitements | 11,1 |
| Témoin de mauvais traitements | 8,9 |
| Alcoolisme/toxicomanie | 15,6 |
| Criminalité/délinquance | 6,7 |
| Conflits/mésententes | 24,4 |
| Non-implication parentale | 46,7 |
| <i>Au plan personnel</i> | |
| Dépression/fatigue diagnostiquée | 4,4 |
| Idéations/tentative de suicide | 2,2 |
| Alcoolisme/toxicomanie | 2,2 |
| Maladie physique | 8,9 |
| Fréquentation de milieux à risque | 6,7 |
| <i>Santé de l'enfant</i> | |
| Hyperactivité diagnostiquée | 2,2 |
| Retard de développement diagn. | 2,2 |
| Maladie physique diagnostiquée | 6,7 |
| <i>Autres</i> | |
| Promiscuité/problème de logement | 6,7 |
| Problème de voisinage | 6,7 |
| Isolement social | 13,3 |
| Surcharge de rôles | 28,9 |
| Grossesse/naissance difficile | 17,8 |
| Précarité financière | 31,1 |
| Placement difficile de l'enfant | 13,3 |
| Aide nuisible | 13,3 |
| Autre expérience de violence | 2,2 |

3.1.11 Facteurs de protection possibles

De façon similaire, des facteurs de protection sont parfois notés dans le discours spontané des mères. Ils peuvent être regroupés en cinq classes, dont une seule est sous-divisée en plusieurs catégories (voir tableau 15 en annexe B). Parmi les facteurs pouvant jouer un rôle protecteur dans la vie de plusieurs mères, on note en particulier la présence de soutien social, le soutien conjugal et la capacité personnelle de demander de l'aide. La catégorie « autre ressource personnelle » est utilisée plus souvent pour les

mères TV et les mères CJM, que pour les mères ENV.

| Facteurs de protection personnels | % de mères |
|--|-------------------|
| Capacité de demander de l'aide | 62,2 |
| Conscience du besoin d'aide | 28,9 |
| Affirmation devant l'aide nuisible | 26,7 |
| Autre | 48,9 |
| Soutien social | 71,1 |
| Soutien conjugal | 57,8 |
| Aide professionnelle | 44,4 |

3.2 Évaluations des juges

Trois types de jugements sont émis par les codificatrices à partir de l'ensemble des propos de chaque mère. En premier lieu, les juges évaluent l'adéquation générale des réactions parentales, suivant la même échelle que celle utilisée pour l'auto-évaluation par les mères elles-mêmes. Elles évaluent ensuite, pour la mère et pour l'enfant, l'intensité des réactions en fonction du contexte. Ainsi, les cris parentaux peuvent être jugés plus normaux lorsqu'un enfant a mis le feu que lorsqu'il a simplement renversé un verre d'eau. Au contraire, un geste affectueux est souvent trop permissif en réponse à un comportement très négatif de l'enfant. Enfin, les codificatrices ont également à évaluer, à partir de l'ensemble des propos des mères, la présence possible ou l'absence probable de mauvais traitements, aux plans psychologique et physique. Ces évaluations sont par la suite corroborées par un comité conseil, composé notamment de conseillers et Après cette vérification, l'échelle en trois points initialement utilisée

(risque faible, possible ou probable) est ramenée en deux points (risque faible ou possible).

En général, les jugements des codificatrices quant à l'adéquation des comportements parentaux sont positifs. Dans 70,4 % des cas, ils rejoignent ceux émis par les mères elles-mêmes. La proportion de mères recevant un tel jugement positif, de la part des codificatrices, est plus grande dans les groupes TV (80,0%) et CJM (86,7 %), que dans le groupe ENV (53,3 %), mais cette différence n'apparaît pas statistiquement significative.

| Adéquation des réactions | % de mères |
|---------------------------------|-------------------|
| Totalement ou plutôt positives | 73,3 |
| Totalement ou plutôt négatives | 26,7 |

Par ailleurs, lorsqu'elles évaluent plutôt l'intensité générale des réactions maternelles, les codificatrices jugent que cette intensité est adaptée au contexte dans la majorité des cas. Mais les réactions de 28,7 % de mères pourraient cependant être trop sévères. Du côté des enfants, leurs réactions générales semblent ajustées au contexte dans près de la moitié des cas, mais 42,2 % d'entre eux sont jugés sur-réactifs compte tenu du contexte. Aucune différence n'est notée ici entre les groupes de mères.

| Intensité des réactions | % de mères |
|--------------------------------|-------------------|
| <i>Chez la mère</i> | |
| Plus faibles que nécessaire | 8,9 |
| Ajustées au contexte | 62,2 |
| Plus fortes que nécessaire | 28,9 |
| <i>Chez l'enfant</i> | |
| Plus faibles que nécessaire | 8,9 |
| Ajustées au contexte | 48,9 |
| Plus fortes que nécessaire | 42,2 |

Enfin, des risques possibles de mauvais traitements psychologiques sont perçus dans 33,3 % des entrevues. Par ailleurs, des risques de mauvais traitements physiques sont reconnus dans 13,3 % des cas, qui sont chaque fois accompagnés de risques au plan psychologique. Toutefois, les risques de mauvais traitements physiques semblent un peu plus souvent reconnus dans le cas des mères ENV (26,7 %) que dans les groupes CJM (6,7 %) ou TV (6,7 %). De même, les risques au plan psychologique sont un peu plus souvent perçus chez les mères ENV (40,0 %), que dans le groupe CJM (33,3 %) ou TV (26,7).

| Risque de mauvais traitements | % de mères |
|--------------------------------------|-------------------|
| Risque de violence physique | 6,7 |
| Risque de négligence physique | 8,9 |
| Risque de violence psychol. | 33,3 |
| Risque de négligence psychol. | 8,9 |

3.3 Discussion sommaire

3.3.1 *Émotions, cognitions et réactions selon le lieu de recrutement*

Globalement, très peu de catégories sont évoquées par une proportion significativement différente des mères de chaque groupe.

À certains égards, cette absence de différence peut nous laisser perplexe quand on tient compte des résultats obtenus par ailleurs dans les écrits. Ainsi, contrairement aux résultats obtenus par Bradley et Peters (1991) et par Chilamkurti et Milner (1993), les mères à risque plus élevé dans le présent échantillon (CJM et ENV) n'ont pas tendance à attribuer les comportements négatifs de l'enfant à des causes internes et stables. En fait, quel que soit leur lieu de recrutement, toutes les mères évoquent à la fois des causes reliées à elles-mêmes et à l'enfant, causes pouvant être ponctuelles ou plus stables. De même, le répertoire de pratiques disciplinaires des mères ne semble pas très différent d'un groupe à l'autre.

On peut penser que les mères de chaque groupe sont effectivement plus semblables que dissemblables dans leurs répertoires d'émotions, de cognitions et de comportements. Elles peuvent toutefois se distinguer dans la fréquence avec laquelle elles vivent chaque émotion, effectuent chaque attribution ou démontrent chaque réaction. Il s'agit donc d'une limite importante de la présente étude, qui considère la présence ou l'absence d'une caractéristique plutôt que sa fréquence de mention par chaque participante. Cette limite semble cependant difficile à contourner, devant l'impossibilité de contrôler le degré de verbalisation plus ou moins important de chaque mère.

3.3.2 *Risque estimé selon le lieu de recrutement*

On peut également se questionner sur l'absence de différence significative dans les jugements de risques attribués par les codificatrices en fonction du groupe. En effet, de prime abord, on aurait pu s'attendre à des risques plus élevés dans le groupe CJM, puisqu'il s'agit de familles actuellement prises en charge à la suite d'un signalement retenu d'abus ou de négligence physique et que, selon les écrits, ces formes de mauvais traitements sont le plus souvent accompagnés de mauvais traitements psychologiques. D'ailleurs, pour des raisons semblables, plusieurs des études recensées dans le domaine des mauvais traitements psychologiques ont recours aux agences légales de protection de l'enfance pour recruter leurs participants.

Il est possible que les mères du groupe CJM soient plus au fait des comportements parentaux socialement attendus ou sanctionnés et qu'elles formulent, en conséquence, des réponses conduisant à une évaluation négative des risques. Toutefois, on ne peut exclure la possibilité inverse, à l'effet que les jeunes mères recrutées dans la population tout-venant recourent effectivement, au moins à l'occasion, à des conduites pouvant être qualifiées de maltraitantes. Ces jeunes mères pourraient donc faire partie des parents qualifiés de « subabusives » par certains auteurs (Graziano, 1994). Le petit nombre de participantes rencontrées dans

chaque groupe limite également la portée des conclusions possibles.

3.3.3 *Manifestations possibles de mauvais traitements psychologiques*

Plusieurs des réactions parentales répertoriées dans le cadre de ces entrevues pourraient constituer, en autant qu'elles soient suffisamment intenses, des manifestations de mauvais traitements psychologiques suivant la classification proposée par Hart, Germain et Brassard (1987). Si ces réactions sont rarement rapportées ici comme très intenses, on peut penser qu'il s'agit en fait de la pointe d'un iceberg. Le classement suivant tient compte, bien sûr, du jeune âge de l'enfant. Ainsi, une attitude corporelle de colère pourrait plus difficilement constituer un acte de terrorisme envers un adolescent.

Il reste que de toutes les réactions parentales répertoriées, seulement sept distinguent significativement les mères jugées de prime abord à risque élevé (CJM), moyen (ENV) ou faible (TV), et une seule parmi elles est d'ordre purement psychologique (insultes/accusations). Il apparaît donc clair qu'une telle classification est insuffisante pour servir de base au dépistage des mauvais traitements psychologiques et qu'elle ne peut que guider une exploration plus contextuelle.

Mépris

Cris

Insultes/accusations

Humiliations

Terrorisme

Attitude corporelle de colère

Menace d'enfermement

Menace de coup avec un objet

Menace d'abandon

Menace de privation d'un soin essentiel

Lancer ou briser un objet

Isolement

Isolement social

Enfermement

Exploitation/corruption

Corvée obligatoire

Ignorance des besoins affectifs

Rejet verbal ou physique

Chapitre 4

Facteurs discriminant les risques de mauvais traitements

En l'absence de connaissances fiables sur les facteurs pouvant indiquer la présence probable de mauvais traitements psychologiques, cette forme d'abus ou de négligence reste très peu considérée dans l'évaluation formelle des situations de compromission. Pourtant, plusieurs intervenants reconnaissent de tels risques, sans posséder les balises qui leur permettraient d'agir. C'est pourquoi plusieurs chercheurs ont tenté d'explorer les conceptions des intervenants et des gens en général quant à cette forme de violence (Gagné, 1999). Comme nous l'avons vu, dans la présente étude, deux codificatrices ont été appelées à évaluer, à partir de l'ensemble des propos de chaque mère, la présence possible ou l'absence probable de mauvais traitements psychologiques. Ces jugements ont été entérinés par un comité d'experts.

4.1 Méthodologie spécifique

La présente analyse vise à établir les catégories rapportées de façon typique par les mères jugées à risque, comparativement aux autres mères. Pour ce faire, des analyses descriptives multidimensionnelles sont utilisées (analyses de correspondance multiple). Ces procédures permettent de quantifier les variables nominales en assignant des valeurs numériques aux individus et aux catégories (absence/présence de la caractéristique). De cette façon, des scores objets sont calculés pour chaque individu (valeur spécifique calculée à l'aide des caractéristiques sélectionnées) et reportés dans le fichier de données. À la suite de ces transformations, il est possible de sauvegarder les nouvelles variables numériques et de les utiliser dans diverses procédures statistiques. En raison du nombre imposant de caractéristiques codifiées, il s'avère d'abord nécessaire de restreindre le nombre de variables à retenir pour les fins d'analyses statistiques. Ainsi, seules les variables qui présentent une différence de distribution entre les deux groupes (absence vs. Présence de risques de mauvais traitements), et qui par le fait même sont susceptibles d'être discriminantes, sont

retenues. Pour discerner quelles sont ces variables, des tests du khi carré (Pearson) sont effectués. En accord avec les conventions actuelles, et comme pour toutes les analyses jusqu'ici, un seuil alpha de 0,05 est retenu.

4.2 Résultats

4.2.1 Facteurs discriminant le risque de mauvais traitements psychologiques

Au total, quinze variables discriminent à 80 % les dyades pour lesquelles un risque de mauvais traitements psychologiques est reconnu de celles ne comportant pas de risque pressenti. Parmi ces variables, deux facteurs sociodémographiques ressortent. Plus précisément, une évaluation de risque est associée aux dyades où la mère est âgée de plus de 23 ans et où l'enfant est de sexe féminin. L'attribution de risque semble également plus fréquente quand la mère explique la situation par ses exigences élevées envers l'enfant ou par ses difficultés financières. En ce qui a trait aux réactions maternelles, le fait de sacrer, de rejeter verbalement ou physiquement l'enfant, de l'enfermer, de le menacer de coup pouvant entraîner une blessure, ou le fait de céder finalement à l'enfant s'avèrent discriminants. Le jugement de risque est également plus fréquent quand la mère indique, de la part de l'enfant, une demande de non-punition ou des réactions de manipulation. De même, les juges ont tendance à recon-

naître la présence d'un risque lorsque la mère rapporte, avec le recul, des émotions de colère persistante et la crainte d'un jugement négatif des autres. Un délai nécessaire de plus de 15 minutes pour retrouver son calme semble aussi relié à un jugement de risque de mauvais traitements psychologiques. Finalement, un tel jugement paraît également associé à une auto-évaluation négative de l'adéquation des réactions parentales.

| Facteurs associés au risque de mauvais traitements psychologiques | Valeur discriminante |
|--|-----------------------------|
| Auto-évaluation négative | 0,60 |
| Demande de non-punition de l'enfant | 0,45 |
| Menace de coup pouvant blesser | 0,43 |
| Peur du jugement avec le recul | 0,39 |
| Délai pour se calmer de plus de 15 min. | 0,30 |
| Manipulation de l'enfant | 0,28 |
| Réaction de céder à l'enfant | 0,23 |
| Difficulté financière comme cause | 0,21 |
| Colère avec le recul | 0,20 |
| Mère âgée de plus de 23 ans | 0,18 |
| Sexe féminin de l'enfant | 0,14 |
| Réaction de sacrer | 0,11 |
| Réaction de rejeter l'enfant | 0,09 |
| Réaction d'enfermer l'enfant | 0,08 |
| Exigences envers l'enfant comme cause de la situation | 0,03 |

On peut souligner notamment le pouvoir discriminant particulier de l'auto-évaluation négative, des demandes de non-punition de la part de l'enfant, des menaces de coup pouvant entraîner une blessure, de la peur du jugement des autres ressentie avec le recul.

4.2.2 Facteurs discriminant le risque de mauvais traitements physiques

Sept variables discriminent à 69 % les dyades jugées à risque de mauvais traitements physiques des autres dyades. Comme c'était le cas au plan psychologique, le risque de mauvais traitements physiques est associé au fait que la mère attribue la situation à son degré d'exigences envers l'enfant. Trois comportements maternels sont également discriminants : le fait de sacrer, de menacer l'enfant d'isolement social et de le frapper avec un objet ou de manière pouvant blesser. Notons que le fait de sacrer semblait également déterminant du risque attribué au plan psychologique. Par ailleurs, la présence d'une réaction de peur de la part de l'enfant contribue aussi aux jugements de risques de mauvais traitements physiques. Finalement, ce jugement est plus souvent effectué lorsque les mères mentionnent qu'elles auraient dû plutôt recourir à l'*isolement physique* ou faire preuve de *souplesse ou de compromis* dans la situation. Le tableau suivant présente la valeur discriminante de ces variables:

| Facteurs associés au risque de mauvais traitements psychologiques | Valeur discriminante |
|---|----------------------|
| Isolement physique comme réaction préférable | 0,53 |
| Réaction de peur de l'enfant | 0,52 |
| Souplesse/compromis comme réaction préférable | 0,50 |
| Exigences envers l'enfant comme cause | 0,33 |
| Réaction de sacrer | 0,29 |
| Réaction de coup pouvant blesser | 0,26 |
| Réaction de menace d'isolement social | 0,09 |

4.2.3 Facteurs discriminant le risque global de mauvais traitements

Si l'on fait abstraction de la nature physique ou psychologique des mauvais traitements, les variables qui permettent de discriminer les dyades où un risque de mauvais traitements est jugé possible de celles où un tel risque est jugé absent sont exactement les mêmes que celles discriminant les risques de mauvais traitements psychologiques.

4.3 Discussion sommaire

4.3.1 Facteurs associés au risque de mauvais traitements psychologiques

Il est d'abord curieux que les mères âgées de 23 ans ou plus semblent plus à risque que les mères moins âgées. En effet, les études antérieures démontrent plutôt un lien positif entre le risque de mauvais traitements, du moins au plan physique, et le jeune âge des mères. On croit toutefois que ce risque accru chez les jeunes mères découle des nombreux stress financiers, sociaux et émotionnels qui

sont associés à la maternité précoce (Buchholz et Korn-Bursztyn, 1993). Il est donc raisonnable de croire que la tendance inverse observée ici s'explique par une différence (bien que non significative) socio-démographique. Ainsi, on peut penser que les mères plus âgées sont plus susceptibles d'avoir plusieurs enfants et donc de vivre des stress plus nombreux. Par ailleurs, l'association observée entre les problèmes financiers évoqués comme déclencheurs et le risque de mauvais traitements psychologiques peut également jouer ici un rôle confondant. En effet, l'âge moyen des mères qui mentionnent un tel déclencheur est de 23,3 ans, comparative-ment à 21,8 ans chez les autres mères. Or, l'influence délétère de la pauvreté financière sur la nature des conduites parentales a été amplement documentée à maintes reprises (Barocas *et al.*, 1991; Osofsky, Hann et Peebles, 1993).

Le risque de mauvais traitements psychologiques, tel qu'estimé par les juges, est également moins fréquent lorsque l'enfant est de sexe masculin, ce qui va à l'encontre des écrits actuels (cf. recension de Bouchard et Tessier, 1996). Toutefois, certaines études sur la nature des interactions mère-enfant ont démontré des réactions maternelles davantage contingentes à celles de l'enfant lorsque celui-ci est de sexe masculin (Malatesta, Culver, Tesman et Shepard, 1989). Si elles sont plus asynchroniques que les interactions mère-fille, les interactions

mère-fils pourrait toutefois être plus sensibles (Biringen, Robinson et Emde, 1994; Robinson, Little et Biringen, 1993).

Les résultats de notre étude suggèrent également un risque accru de mauvais traitements psychologiques quand la mère mentionne ses exigences élevées envers l'enfant comme contribuant à la situation difficile. Dans les écrits, on observe que les mères qui entretiennent des attentes irréalistes envers leur enfant sont plus susceptibles de vivre une variété de frustrations, ce qui augmente du même coup leurs risques de recourir à des actes abusifs ou négligents (Milner et Chilamkurti, 1991). Selon Tamis-LeMonda (1996), cela pourrait s'expliquer par une hypersensibilité cognitive de la part de ces mères. Cet auteur explique que la sensibilité cognitive permet aux parents de rester à l'écoute des besoins et de tenir compte des habiletés, limites et intérêts. Dans la présente étude, certaines mères ne semblent pas réaliser qu'elles ont des demandes élevées envers l'enfant compte tenu de son âge :

« Je l'accepte pas, pas pantoute qu'elle pisse dans ses culottes... » (114)
« Moi je me dis... ben là, il va manger son repas au complet... » (210)

Tandis que d'autres savent que leurs exigences envers l'enfant sont très élevées :

« T'sais, je veux trop qu'elle soit parfaite... » (101)
« J'y fais peur au sens qu'il n'est pas habitué parce qu'il voit que ces temps-ci je le rush beaucoup là-dessus... » (110)

La nature et l'efficacité des conduites parentales sont d'ailleurs influencées par les attributions parentales expliquant les difficultés avec l'enfant (Dix, 1991). Plus précisément, la capacité d'évaluer adéquatement son propre comportement permettrait au parent de modérer ses conduites parentales subséquentes (McGillicuddy-DeLisi et Siegel, 1995). De même, les mères qui font des attributions internes et stables pour expliquer les comportements difficiles de leur enfant sont plus à risque de recourir à des conduites négligeantes ou abusives (Larrance et Twentyman, 1983). Curieusement, les présents résultats suggèrent que les mères qui auto-évaluent négativement leurs conduites sont plus à risque de mauvais traitements psychologiques selon les juges. Or, même si elles semblent conscientes de l'inadéquation des réactions qu'elles privilégient, le risque de mauvais traitements envers l'enfant demeure présent. Par ailleurs, on peut supposer que la reconnaissance des comportements non appropriés peut constituer un facteur facilitant dans le cadre d'interventions visant à modifier la dynamique interactive entre ces mères et leurs enfants.

Parmi toutes les réactions parentales répertoriées dans la présente étude, seulement trois discriminent efficacement le risque attribué de mauvais traitements psychologiques, soit le fait d'enfermer l'enfant, de le rejeter verbalement ou physiquement ou de le menacer d'un coup pouvant blesser. Ces

trois réactions s'inscrivent bien dans la typologie américaine présentée par Hart, Germain *et al.* en 1987 et par Hart *et al.* en 1998. Plus précisément, l'enfermement fait partie de la catégorie « isolement », le rejet verbal ou physique relève de la catégorie « indifférence aux besoins affectifs » et les menaces de coup sévère réfèrent à la catégorie « terrorisme ». Une telle concordance s'avère encourageante dans le cadre des recherches futures visant à rendre plus opérationnel le concept de mauvais traitements psychologiques en contexte québécois.

La réaction de céder à l'enfant discrimine également le risque reconnu de mauvais traitements psychologiques. Cette réaction implique un manque de constance, la mère commençant par refuser avec insistance, avant de céder aux demandes ou aux caprices de l'enfant. Plusieurs des mères qui rapportent de telles réactions indiquent aussi faire usage de comportements coercitifs. Par exemple, une mère crie après sa fille et va jusqu'à la menacer de lui arracher la tête, avant de céder à ses caprices. Une autre pousse son fils sur le lit, le frappe avec la main sur les fesses, avant d'acquiescer finalement à la demande de l'enfant. À ce titre, Hastings et Rubin (1996) précisent que l'usage de comportements parentaux très coercitifs et punitifs, parallèlement à des conduites très permissives, est associé à un risque accru de mauvais traitements envers l'enfant. La valeur discriminante associée à

la réaction de sacrer est plus difficile à interpréter. Il peut s'agir d'un biais d'attribution de la part des juges, dans le contexte actuel où de nombreux stéréotypes négatifs entourent l'usage de jurons. Il reste possible cependant que l'usage de jurons sévères, directement adressés à un très jeune enfant, constitue une forme d'intimidation suffisante pour terroriser l'enfant.

Par ailleurs, deux réactions de l'enfant sont associées positivement à un risque possible de mauvais traitements psychologiques. D'une part, la demande de non-punition peut refléter le caractère coercitif, aux yeux de l'enfant, des comportements parentaux préalables. En ce sens, il s'agirait plutôt d'une association indirecte. D'autre part, on peut stipuler une association plus directe entre les comportements de manipulation rapportés de la part de l'enfant et l'évaluation de risque. En effet, plusieurs études ont démontré un lien significatif entre le tempérament difficile de l'enfant et les probabilités, pour le parent, de recourir à des conduites maltraitantes (Crittenden, 1985; Trickett et Kuczynski, 1986). Toutefois, dans certaines études, ce lien diffère selon que le parent abusif ou un observateur indépendant évalue le comportement de l'enfant, le premier ayant tendance à des évaluations plus négatives (Whipple et Webster-Stratton, 1991). Dans la présente étude, on peut donc se demander si le comportement de l'enfant est réellement manipulateur ou si le parent est sujet à un biais d'attribution.

Peu d'études ont jusqu'ici porté sur les émotions ressenties, une fois le conflit terminé, par les parents à risque de mauvais traitements psychologiques ou physiques. Dans la présente étude, la colère persistante et la crainte du jugement négatif des autres semblent influencer les jugements des codificatrices. Il est clair que la colère persistante est directement reliée à un délai plus long requis pour retrouver son calme, variable qui semble également discriminante. De son côté, la peur du jugement des autres est probablement reliée à une auto-évaluation négative de ses conduites par la mère elle-même. En effet, les mères qui estiment leurs conduites inadéquates s'attendent probablement à un jugement semblable de la part de leur entourage.

4.3.2 Les mauvais traitements psychologiques comme reflet du risque global

Dans la présente étude, les mêmes variables qui discriminent les risques attribués de mauvais traitements psychologiques discriminent également les jugements quant aux risques globaux de mauvais traitements (physiques et/ou psychologiques). En fait, si des risques d'abus ou de négligence psychologique sont parfois perçus en l'absence de risque au plan physique, les risques au plan physique semblent pour leur part toujours accompagnés de risques psychologiques. Il faut noter que les dyades où des risques de mauvais traitements sont perçues au plan

psychologique seulement ne proviennent pas du groupe pris en charge par la DPJ. De même, dans l'étude de Claussen et Crittenden (1991) auprès de 350 enfants d'âge préscolaire, la présence concomitante d'abus physiques et psychologiques n'est décelée que chez ceux dont la situation est prise en charge par l'État, tandis que les mauvais traitements psychologiques survenant de façon indépendante sont plus fréquents dans la population tout-venant. Plusieurs autres études ont noté que les mauvais traitements physiques s'accompagnent souvent de mauvais traitements psychologiques (Ney *et al.*, 1994) et qu'ils ont alors des conséquences encore plus négatives. De tels résultats expliquent probablement un courant de pensée relativement récent, dans les écrits, stipulant que l'aspect psychologique des mauvais traitements serait en fait la composante centrale de toutes les formes d'abus et de négligence (Hart *et al.*, 1998).

4.3.3 Facteurs de risque au plan physique versus psychologique

Seulement deux facteurs semblent discriminer à la fois le risque possible de mauvais traitements psychologiques et physiques, soit la réaction de sacrer et le fait d'expliquer la situation par son degré élevé d'exigences envers l'enfant. Il semble donc que les jugements de risque, aux plans physique et psychologique, ne soient pas effectués suivant les mêmes fondements. Trois

facteurs, en particulier, semblent discriminer avec précision les dyades mère-enfant où un risque de mauvais traitements psychologiques est reconnu, des autres dyades. En premier lieu, ce risque est plus souvent reconnu quand la mère estime qu'elle devrait isoler l'enfant dans sa chambre, ou faire preuve de souplesse et de compromis, au lieu de sa réaction habituelle. Le risque est également plus souvent attribué lorsque la mère rapporte des réactions de peurs de la part de l'enfant. Notons enfin que si la menace de coup pouvant blesser semble discriminer le risque estimé de mauvais traitements psychologiques, le recours effectif à ce comportement discrimine plutôt le risque de mauvais traitements physiques.

Chapitre 5: Analyse qualitative des dynamiques interactives mère- enfant

Les données recueillies dans la présente étude se prêtent également à l'analyse d'une séquence interactive typique entre chaque mère et son enfant, analyse permettant de mieux cerner l'escalade dans l'intensité du conflit. Si plusieurs recherches dans le domaine de la violence conjugale ont mentionné une telle escalade du conflit conduisant à la violence (Feld et Straus, 1989), peu d'études ont permis jusqu'ici une analyse semblable en ce qui concerne la violence faite aux enfants. La séquence isolée dans chaque verbatim ne représente probablement pas l'ensemble des interactions conflictuelles que les mères vivent quotidiennement avec leur enfant. En effet, ces interactions conflictuelles sont reconnues comme très fréquentes (Hoffman, 1975) et les pratiques disciplinaires requises de la part du parent sont souvent variées (Belsky, Woodworth et Crnic, 1996). Il est donc probable que le même type de transgression de la part du même enfant soit susceptible d'engendrer des interactions de natures différentes selon le moment. Les propos de certaines des mères rencontrées pour notre étude vont d'ailleurs dans ce sens :

« C'est vrai que je ne fais pas ça d'habitude. Peut-être parce qu'il était pas sensé être chez nous, pis comme je te disais, j'ai peu de temps à moi, pis il devait passer la fin de semaine chez son père » (110).
« Pis y'a d'autres fois, je la laisse sortir de sa chambre, je me dis que ça sert à rien de s'obstiner, faque j'ai comme deux façons d'agir » (309).
« Ben ça dépend de la petite t'sais, comment qu'elle va feeler, comment qu'elle va être. T'sais, c'est sûr que des fois elle va être tout le temps après moi pis d'autres fois ben ça va aller » (201).

Néanmoins, cette séquence est pour le moins représentative de certaines interactions typiques entre la mère et l'enfant.

5.1 Méthodologie spécifique

5.1.1 Discerner des séquences interactives

Une séquence interactive typique entre la mère et l'enfant est d'abord isolée du discours de 44 des 45 mères rencontrées¹. Ces séquences décrivent les réactions parentales et les réponses contingentes de l'enfant lorsque la situation difficile se présente. Le tableau suivant présente un exemple simplifié d'une séquence interactive :

¹ Pour une des mères de l'échantillon, la situation difficile rapportée fait davantage référence à une difficulté d'adaptation à son rôle parental plus qu'à une situation précise qu'elle vit régulièrement avec son enfant. En ce sens, il est impossible de cerner une séquence d'interaction conflictuelle représentative du quotidien de cette dyade.

Exemple de séquence interactive

| | |
|----------|---|
| Mère : | Demande d'aller se coucher |
| Enfant : | Crie « Non, je veux pas » |
| Mère : | Dit : « T'auras pas de cadeau » |
| Enfant : | Répond «Ca me dérange pas » |
| Mère : | Crie |
| Enfant : | N'écoute pas, continue de jouer |
| Mère : | Donne une claque sur une cuisse, dit « Dodo, tabarnaque », sort de la chambre |
| Enfant : | Pleure, obéit et se couche |
| Mère : | S'assoie et relaxe |

En second lieu, l'intensité de chaque réaction parentale est quantifiée suivant une échelle idiosyncrasique. Par convention, la cote « zéro » est attribuée à la réaction dite de base, par exemple, la demande initiale de la mère. Les autres réactions de la mère reçoivent ensuite une valeur égale lorsqu'elles restent de même intensité ou une valeur supérieure lorsqu'elles représentent un degré de plus dans l'escalade du conflit. En d'autres mots, une réaction maternelle plus intense que la précédente reçoit nécessairement une valeur numérique plus élevée et vice versa. Il n'y a pas de valeur numérique maximale et un écart de plus d'une valeur numérique peut être observé entre deux réactions provenant de la même personne. Une échelle semblable mais indépendante est construite pour évaluer les réactions de l'enfant. Trois codificatrices effectuent ces quantifications de manière indépendante, avant de participer à une décision consensuelle.

5.1.2 Discerner des profils interactifs

Dans les écrits, les processus susceptibles d'expliquer pourquoi certaines dyades développent des patrons d'interaction plus à risque de mauvais traitements sont encore incertains (Snyder *et al.*, 1994). Les écrits permettent néanmoins de faire des liens entre la présence de mauvais traitements envers les enfants, la distribution du pouvoir au sein de la dyade et la résolution du conflit (Dumas *et al.*, 1995; Strand, White et Touster, 1998). Ces deux dimensions sont donc utilisées, dans la présente analyse exploratoire, pour classer les séquences interactives répertoriées. Ainsi, chaque séquence interactive est classée selon qu'elle présente ou non une résolution finale du conflit, et selon que la mère ou l'enfant réussit, par son comportement, à diminuer l'intensité des réactions de l'autre. Il en résulte quatre profils distincts pouvant englober les 44 séquences répertoriées. Le tableau suivant présente la répartition des mères de chaque groupe dans les quatre profils.

| Répartition des mères de chaque groupe dans les quatre profils | | | |
|--|--|----------|----------|
| | Contrôle de l'interaction Enfant Mère | | |
| | Profil 1 | Profil 2 | |
| Résolution du conflit | | | |
| | Oui | CJM : 4 | CJM : 2 |
| | | ENV : 2 | ENV : 6 |
| | | TV : 7 | TV : 3 |
| | Non | | |
| | | Profil 3 | Profil 4 |
| | | CJM : 2 | CJM : 7 |
| | | ENV : 4 | ENV : 2 |
| | TV : 1 | TV : 4 | |

Enfin, chaque profil interactif est ensuite décrit en profondeur, en considérant les catégories (variables étudiées précédemment) qui semblent y être typiquement associées. L'ensemble de ces résultats apporte un éclairage différent sur la dynamique dans laquelle les mauvais traitements psychologiques pourraient prendre place, de même que sur les éléments pouvant être utiles à un dépistage efficace des interactions à risque. Cette partie des analyses étant uniquement descriptive, les indices présentés ici devront cependant faire l'objet d'une validation ultérieure.

5.2 Résultats

5.2.1 Premier profil : la mère exemplaire et l'enfant affirmatif

Le premier profil est caractérisé par une résolution finale du conflit, au sens où la mère et l'enfant finissent par retrouver leur calme. Il se caractérise par le fait que l'enfant contrôle l'interaction puisqu'il réussit, par son comportement, à susciter une diminution dans l'intensité des réactions maternelles. La figure 1, présentée en page suivante, illustre une séquence mère/enfant typique de ce profil. Treize des 44 séquences étudiées (29,5 %) s'apparentent à ce profil. Parmi elles, la majorité implique des mères recrutées dans le groupe TV, tandis qu'environ 31 % proviennent du groupe CJM et 15 %, du groupe Env.

Processus interactifs

Selon ce profil, l'enfant amorce l'escalade, par une première transgression ou par un premier refus d'obéir. En général, la mère tarde à augmenter l'intensité de ses propres réactions; elle reste patiente et tente de modérer les réactions de l'enfant en adoptant des comportements d'intensité relativement faible. Devant l'intensité croissante des réactions de l'enfant, la mère finit cependant par augmenter, elle-aussi, l'intensité de ses réponses. Plusieurs mères atteignent ici un niveau d'intensité maximale équivalent à celui de l'enfant, mais aucune n'a recours à des comportements plus intenses. Quand le

niveau d'intensité des réactions maternelles se rapproche de celui de l'enfant, la mère enclenche alors un processus de régulation de soi (« coping »). Les stratégies privilégiées pour retrouver leur calme sont semblables d'une mère à l'autre. Notamment, plusieurs choisissent alors d'ignorer le comportement négatif de l'enfant qui, à ce point de la séquence, est souvent très intense. D'autres isolent l'enfant, le plus souvent dans sa chambre, ou s'isolent elles-mêmes en changeant de pièce. Les extraits suivants illustrent ces stratégies :

« Là elle crie, elle crie, je la laisse là jusqu'à temps qu'elle se calme pis elle finit par se calmer » (113)
 « J'y dis qu'il s'en va en punition, je l'amène dans sa chambre, je l'assois sur le matelas, je ferme la porte et je m'en vais... » (215)
 « J'ai plutôt tendance à me dire bon ben pleure, quand t'auras fini, tu t'endormiras. » (308)
 « Là il criait, il piochait, il se levait, il voulait cracher à terre. Puis là, j'ai fermé la porte puis je lui ai dit: quand t'auras fini... » (313)

Dans tous les cas, la stratégie amorcée par la mère paraît très efficace puisqu'en général, l'intensité subséquente des réactions de l'enfant diminue. Assez rapidement, l'escalade du conflit est désamorcée et chaque membre de la dyade finit par se calmer, c'est-à-dire par présenter des réactions d'intensité semblable à son niveau de base. Une fois le conflit terminé, plusieurs mères de ce profil discutent de l'épisode avec l'enfant,

lui expliquent les motifs de la punition ou simplement, se réconcilient :

« Je me rassois avec elle pis je lui explique que maman l'a mis en pénitence par rapport à ça et ça...tsé je me dis même si elle comprend pas, au moins je lui explique. » (207)
 « Comme des fois il me dit qu'il a le droit d'être fâché et je lui réponds que ben oui t'as le droit d'être fâché mais si tu veux m'expliquer pourquoi tu pleures, qu'est-ce qui te fait de la peine. » (302)
 « Je vais le voir et je lui demande s'il est correct, s'il veut revenir s'asseoir avec moi dans le salon. » (313)

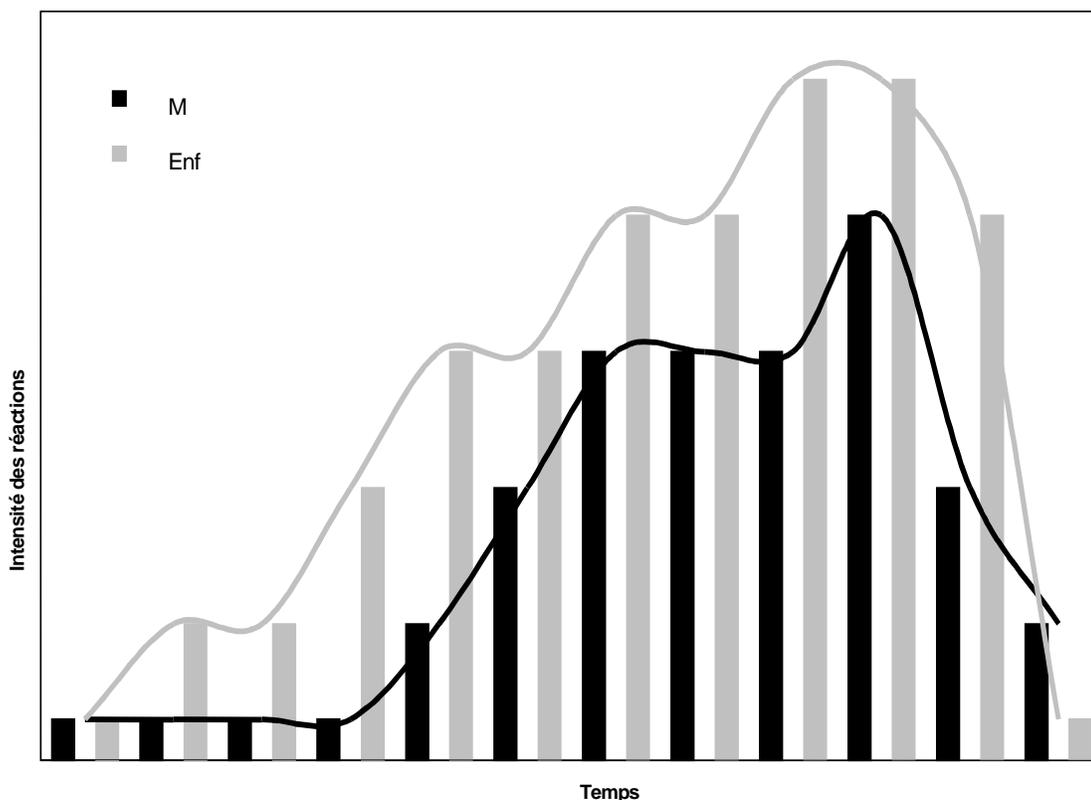
Ce type de dynamique interactive ressemble à celle observée par Snyder *et al.* (1994), dans leur étude sur les différences dans les interactions mère-fils, selon que la dyade est jugée agressive ou non agressive. Selon ces auteurs, les mères des dyades non agressives se distinguent des autres par leur capacité de se distancer de l'enfant sur le plan réactif et émotif, une stratégie qui permettrait de réduire l'intensité du conflit ambiant.

Risques associés

Un portrait généralement positif ressort des entrevues à partir desquelles sont tirées les séquences interactives du profil 1. Ce portrait est positif, que l'on considère l'intensité générale des réactions maternelles, leur adéquation ou les niveaux de risque de mauvais traitements estimés par les juges.

Figure 1 : Illustration d'une séquence d'interaction caractéristique du premier profil

À l'approche du souper, l'enfant refuse de ramasser ses jouets



Premièrement, à une exception près, l'intensité globale des réactions maternelles est toujours jugée égale ou inférieure à l'intensité globale des réactions de l'enfant. Deuxièmement, à l'exception de la même mère, toutes les mères de ce profil auto-évaluent leurs réactions habituelles de façon semblable à l'évaluation des juges, soit de manière positive. Enfin, les jugements de risque de mauvais traitements, psychologiques ou physiques, sont très rares dans ce profil. Plus spécifiquement, les juges évaluent la présence possible de mauvais traitements psychologiques dans seulement un cas sur treize. Il s'agit d'une dyade en tout point semblable aux autres dyades du

profil, si ce n'est le niveau d'intensité très élevé qu'atteignent les réactions de la mère et de l'enfant.

Autres facteurs associés

Certaines catégories de la grille de codification semblent typiques aux dyades de ce profil. Au plan socio-démographique, les mères de ce profil sont relativement jeunes, 69,2 % étant âgées de 20 à 22 ans. La majorité (53,8 %) vivent sans conjoint ; toutefois, quand un conjoint est présent, il s'agit rarement du père de l'enfant cible (28,6 %). Le plus souvent, ces mères n'ont qu'un seul enfant (53,8 %), généralement un petit garçon (61,5 %). Il est intéressant de noter

qu'à l'exception de la variable relative à l'absence d'une relation amoureuse, ce portrait est très similaire à celui des mères du second profil, mais très différent des mères des profils 3 et 4.

Par ailleurs, certains types d'attribution semblent aussi caractériser les mères de ce profil, lorsqu'elles expliquent les causes de la situation difficile. Ces mères sont en effet moins nombreuses que les mères des autres profils (15,4 %) à évoquer leur niveau élevé d'exigences envers l'enfant (15,4 % comparativement à au moins 28 % des mères des autres profils). Elles sont cependant plus nombreuses que les autres à mentionner le caractère manipulateur de l'enfant comme facteur contribuant à la difficulté (84,6 % comparativement à au plus 69,2 % dans les autres groupes). En ce qui concerne les émotions rapportées dans la situation, les mères du premier profil sont proportionnellement moins nombreuses à se sentir personnellement dévalorisées ou diminuées (15,4 % contre au moins 36 % dans les autres profils).

En outre, quatre réactions parentales privilégiées par les mères du premier profil semblent les distinguer des mères des autres profils. En premier lieu, les premières sont proportionnellement plus nombreuses à mentionner des tentatives pour apaiser l'enfant (38,5 % contre 15 % ou moins) ou pour le distraire (46,2 % contre 30 % ou moins dans les autres profils). Les mères du

profil 1 semblent aussi moins nombreuses à recourir aux cris (38,5 % contre au moins 69 % dans les autres groupes). Finalement, ces mères sont celles qui ont le moins recours aux différents types de menaces de la grille de codification. Les réactions rapportées de la part des enfants de ce profil ressemble beaucoup à celles des autres enfants. Toutefois, les mères du premier profil sont plus nombreuses que les autres à mentionner des comportements d'indiscipline de la part de leur enfant (92,3 % versus au plus 71 % dans les autres groupes).

Par ailleurs, les mères de ce profil ne semblent pas différentes des autres mères quant aux stratégies utilisées pour se calmer, aux émotions ressenties avec le recul, non plus que sur les facteurs de vulnérabilité ou de protection perçus par les juges.

5.2.2 Deuxième profil : la mère traditionnelle et l'enfant obéissant

Le deuxième profil peut être le plus représentatif des normes sociales actuelles en matière de discipline parentale puisque la mère arrive à désamorcer l'escalade du conflit par le biais d'un comportement autoritaire. La mère contrôle donc l'interaction, l'enfant diminuant le premier l'intensité de ses réactions. Comme pour le premier profil, les séquences interactives se soldent ici par la résolution du conflit. Onze (25 %) des 44 séquences sont classées dans ce second profil. La plus grande partie d'entre elles

(54,5 %) a été recrutée à L'Envol (ENV), tandis que 27,3 % font partie de l'échantillon TV et que 18,2 % proviennent des CJM.

Processus interactifs

Encore une fois, l'enfant initie le conflit par une première transgression. Cependant, contrairement aux mères du premier profil, celles du second profil ont tendance à augmenter aussitôt l'intensité de leurs réactions, contribuant du même coup à une escalade plus rapide du conflit (voir figure 2 en page suivante). Alors que les mères du premier profil arrivent finalement à désamorcer le conflit en se calmant elles-mêmes, c'est plutôt par le biais d'un comportement d'intensité maximale que les mères du deuxième profil arrivent à calmer l'enfant. Si ce comportement très intense peut varier, la violence physique est néanmoins privilégiée par plus de la moitié des mères de ce profil. Habituellement, il s'agit de violence mineure, comme le fait de saisir brusquement l'enfant, de lui serrer le bras ou de lui frapper les fesses avec la main.

« Là, un moment donné, je me fâche pis c'est une claque sur les fesses pis tu fais dod.o » (115)
« Pis il me dit non... faque je le pogne, je le pogne par le bras pis je l'amène dans sa chambre réfléchir. » (204)

Dans plusieurs cas, la réaction de violence physique fait toutefois suite à une série de réactions diverses visant, en vain, à susciter l'obéissance de l'enfant.

« J'ai déjà essayé de lui demander s'il veut dessiner, s'il veut jouer avec de la pâte à modeler, s'il veut aller jouer dehors avec le chien mais y'a rien à faire, il veut pas... » (107)

L'enfant de ce profil répond généralement au comportement violent de sa mère en diminuant immédiatement l'intensité de sa crise. Le processus de résolution du conflit est ainsi enclenché. Malgré son caractère violent, cet acte parental est donc immédiatement efficace, ce qui peut augmenter la probabilité que la mère y recoure à nouveau (Trickett et Kuczynski, 1986). En fin d'interaction, plusieurs mères de ce profil font preuve de souplesse, ou choisissent de faire un compromis avec l'enfant :

« Là, il est ressorti pis il s'est couché à terre, pas loin de la porte fait que je me suis dit bof, j'ai attendu, pis il s'est endormi. » (115)
« Pis là, il est têteux pis il est fin faque des fois je le laisse pas longtemps dans sa chambre. » (204)

Finalement, à l'image de leurs homologues du premier profil, les mères du deuxième profil sont nombreuses à expliquer à l'enfant les motifs reliés à la punition reçue :

« Tsé, je lui dis souvent, "c'est pas que t'es pas gentil, t'es gentil, c'est qu'est-ce que tu fais que j'aime pas." »(107)
« Ça c'est sûr que j'en reparle toujours avec les enfants quand il arrive une situation comme ça. » (314)
« Là après, je m'assis avec pis j'essaie d'y expliquer... » (301)

Les résultats de recherche portant sur les stratégies disciplinaires à privilégier avec les enfants d'âge préscolaire concordent avec les méthodes adoptées par les mères du premier et du deuxième profil. Les capacités

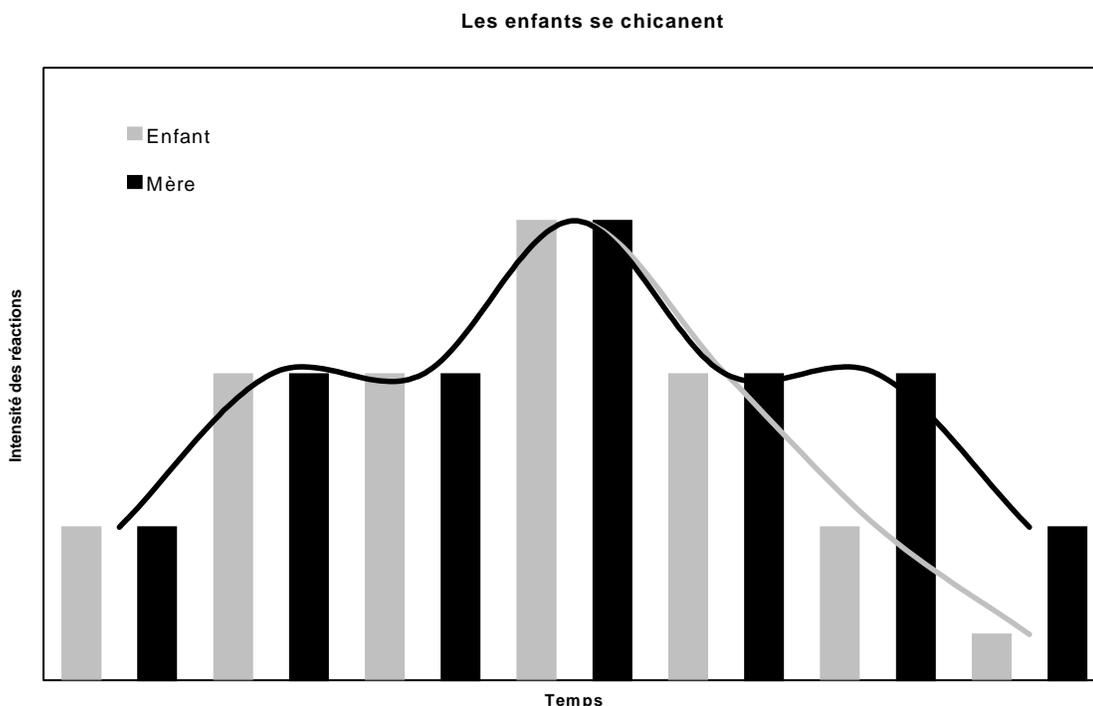
limitées de raisonnement du jeune enfant justifient les explications brèves sur les règles à suivre, l'application de conséquences quand l'enfant les transgresse et les explications plus longues une fois la punition terminée. Une telle stratégie disciplinaire pourrait maximiser les probabilités que le jeune enfant obéisse par la suite (Blum, Williams, Friman et Christophersen, 1995).

Risques associés

Comme dans le premier profil, l'intensité globale des réactions maternelles est ici jugée égale ou inférieure à celle des réactions de l'enfant. Contrairement aux pre-

mières cependant, les mères du deuxième profil ont une légère tendance à évaluer leurs propres comportements de façon moins positive que les codificatrices. Plus spécifiquement, celles-ci évaluent que les réactions générales de dix des onze mères (90,9 %) sont positives, jugement que partagent seulement huit d'entre elles (70,7 %). La seule dyade évaluée moins positivement par les juges est également celle où l'intensité des réactions de la mère, comme de l'enfant, est estimée plus forte que nécessaire. C'est aussi la seule dyade de ce groupe où un risque de mauvais traitements (à la fois physique et psychologique) est reconnu.

Figure 2 : **Illustration d'une séquence caractéristique du deuxième profil**



Autres facteurs associés

Comme les dyades du premier profil, celles du profil 2 se distinguent des autres par l'âge de la mère et le sexe de l'enfant. Plus précisément, 81,8 % des mères du deuxième profil ont entre 20 et 22 ans tandis que les petits garçons sont représentés dans une proportion de 72,7 %. Comme dans le premier profil, une proportion semblable des mères du profil 2 vit une relation amoureuse avec un homme de 23 à 25 ans (27,3 %) et nombreuses sont celles qui n'ont qu'un seul enfant (45,6 %). Cependant, toutes les mères du présent profil disposent d'un revenu annuel supérieur à 10 000 \$ comparativement à une proportion de seulement 27 % à 50 % dans les autres profils. Comparativement aux trois autres groupes, ces mères semblent aussi plus nombreuses à vivre une relation amoureuse avec le père biologique de l'enfant (36,4% contre 23,1% ou moins dans les autres profils). En outre, quand un conjoint est présent, il semble un peu plus scolarisé, tous ayant complété au moins le premier cycle du secondaire.

Dans leurs attributions pour expliquer la situation, les mères du profil 2 réfèrent souvent à leur propre irritabilité ponctuelle (36,4 %), à la jalousie de l'enfant à l'endroit du conjoint ou des frères et sœurs plus jeunes (27,3 %), ou au niveau de fatigue de l'enfant (45,5 %). Mais c'est surtout dans leurs réactions parentales que les mères du second profil semblent différentes des autres. Ainsi, sur le plan des réactions éducatives, ces mères mentionnent souvent utiliser la souplesse ou le compromis. Elles semblent aussi proportionnellement plus nombreuses à indiquer des marques d'affection

envers l'enfant (63,6 % comparativement à moins de 50 % des mères des autres profils), de même que de la constance dans les demandes qu'elles lui formulent (90,9 % versus 85 % ou moins dans les autres profils). Par ailleurs, les mères du profil 2 sont plus nombreuses que les autres à rapporter des attitudes faciales de colère envers l'enfant (81,8 % contre 53,8 % ou moins). Les cris sont également fréquents chez ces mères, 90,9 % rapportant y recourir. Du côté de l'enfant, des réactions de colères sont souvent rapportées par les mères de ce profil (81,8 %), tandis que les réactions d'indiscipline paraissent moins fréquentes que dans les autres profils (36,4 % comparativement à au moins 69,2 %).

Une stratégie semble typiquement utilisée par les mères de ce profil pour retrouver leur calme. En effet, ces mères semblent plus nombreuses que les autres à demander pardon à l'enfant dans le but de se calmer elle-même (36,4 % versus au plus 23,2 %). Cette stratégie est probablement liée au sentiment ultérieur de culpabilité qu'elles rapportent aussi très souvent avec le recul (81,8 % contre 61,5 %, 71,4 % et 53,8 % pour le premier, troisième et quatrième profil).

Relativement aux facteurs de vulnérabilité particuliers et aux facteurs de protection relevés par les codificatrices dans la vie des mères, trois éléments semblent distinguer celles du second profil. Il faut se rappeler toutefois que ces variables n'ont pas été directement abordées avec les mères, mais qu'elles sont simplement prises en compte dans le discours spontané des mères. Quand on les compare aux mères des autres profils, les mères du

second profil sont plus nombreuses à parler spontanément de la violence dont elles ont déjà été témoins, de la part d'un conjoint envers l'un des enfants. En fait, à une exception près, toutes celles rapportant un tel événement font partie du second profil. Curieusement, bien que le revenu annuel rapporté soit un peu supérieur dans le profil 2, c'est aussi ici que 54,5 % des mères mentionnent des difficultés à joindre les deux bouts. Quant aux facteurs de protection possibles, les mères du second groupe sont plus nombreuses à témoigner de l'efficacité de l'aide (professionnelle ou semi-professionnelle) qu'elles reçoivent (72,7 % versus moins de 40 % dans les autres groupes).

5.2.3 *Troisième profil : la mère impuissante et l'enfant terrible*

Le profil 3 regroupe seulement sept dyades (15,9 % de l'échantillon total) et le déroulement des séquences y est plus variable que dans les autres profils. Aucune de ces séquences toutefois ne se solde par une résolution du conflit, les réactions de l'enfant restant intenses bien après que la mère ne se soit calmée. D'autre part, ces dyades se caractérisent aussi par le fait que l'enfant contrôle l'interaction. Comme pour le profil précédent, la

majorité des dyades qui le composent proviennent du groupe ENV (57,1 %), tandis que 28,6 % proviennent du groupe CJM et 14,3 %, du groupe TV.

Processus interactifs

Les premiers instants de ces séquences interactives sont assez similaires à ceux des profils précédents. C'est donc l'enfant qui amorce l'escalade du conflit par des comportements de plus en plus intenses. Toutefois, les enfants du profil 3 ne semblent pas réussir à retrouver leur calme, contrairement à ceux du premier profil (qui se calmaient lorsque leur mère entamait un processus de régulation de soi) ou à ceux du second profil (qui se calmaient devant un comportement maternel d'intensité maximale) :

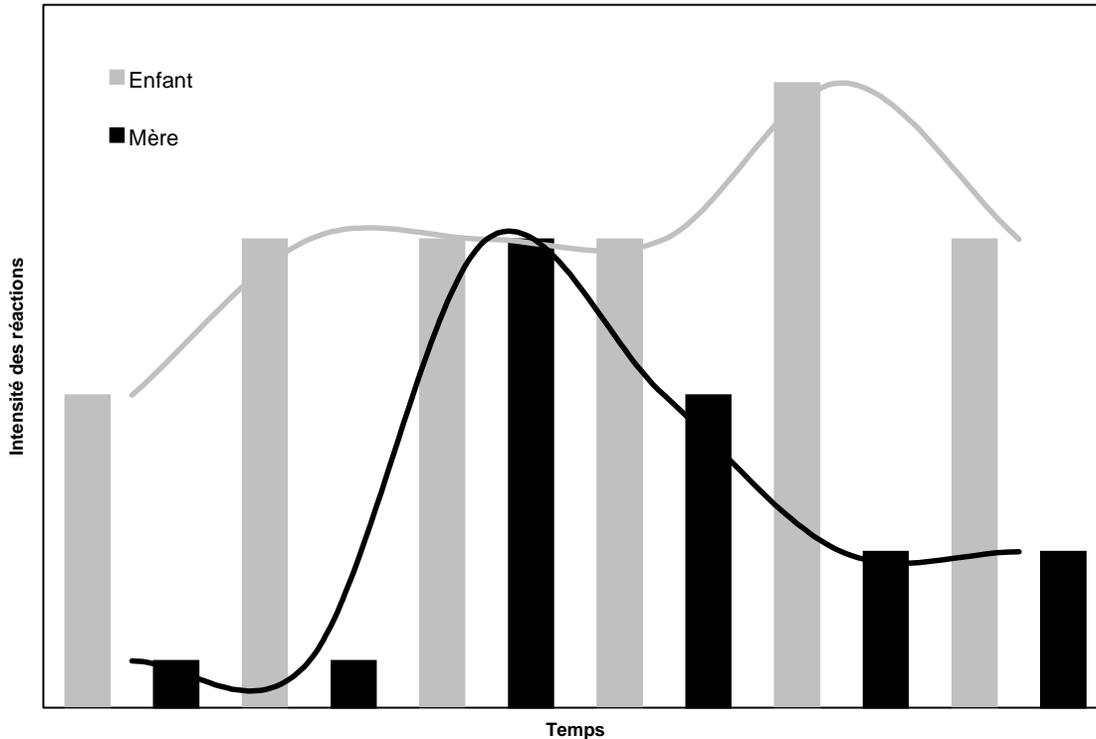
« Ben elle lâche pas, là c'est la grosse crise, pis là elle tape, pis elle pousse... » (108).

« Là, je le ressortais, il recommençait, il retournait, fait que c'est comme ça tout le temps... Il est vraiment, comment on pourrait dire, bocké, têtu... » (109).

« Ben là, j'y prends le bras, je l'amène dans sa chambre, c'est le meilleur moyen mais là c'est rendu que dans sa chambre, elle vide tout le bordel... » (204)

Figure 3 : **Illustration d'une séquence caractéristique du deuxième profil**

L'enfant ne veut pas que sa mère soigne sa petite soeur



Bref, les mères du profil 3 semblent incapables de contrôler la crise de leur enfant. Certaines décident de demeurer fermes et de maintenir la conséquence reliée au comportement non désiré de l'enfant. De telles réactions sont comparables à celles rapportées dans le second profil, sauf qu'elles s'avèrent ici inefficaces à réduire l'intensité des réactions de l'enfant :

« Ben il a pas voulu ramasser sa chambre fait que dans le fond, il est resté toute la journée, il est juste sorti pour son bain et pour manger. » (109)
 « Ben quand il sort, je lui demande s'il va recommencer pis s'il me dit oui... parce que ça arrive qu'il me dit oui, ben je le retourne dans sa chambre... » (203)

Devant l'inefficacité de leurs efforts, d'autres mères du troisième profil lâchent prise et diminuent

l'intensité de leurs propres réactions par une forme de laisser-aller :

« Au moins 90 % des fois c'est non et c'est moi qui est obligée de le faire » (106)
 « Tsé, je panique tellement que je cède tellement que je panique... » (108)

Toutefois, qu'elles cèdent ou qu'elles demeurent fermes, elles cessent d'augmenter l'intensité de leurs propres réactions tandis que l'enfant, de son côté, ne montre aucun signe d'apaisement et maintient ses réactions très intenses bien après que sa mère ne se soit calmée :

« C'est ça, je lui laisse passer sa crise dans la chambre mais je trouve ça dur. » (108)
 « Ca peut durer une heure, une heure et demie de temps... » (310)

Risques associés

De façon intéressante, les jugements attribués par les codificatrices paraissent associés à l'utilisation des comportements de laisser-aller. Ainsi, les deux mères rapportant un tel comportement sont aussi celles chez qui un risque d'abus psychologique est perçu et où un jugement négatif est émis quant à l'adéquation générale des comportements. C'est également dans ces deux dyades que l'intensité des comportements de la mère, comme celle de l'enfant, est jugée plus forte que nécessaire. Néanmoins, l'intensité des comportements maternels n'est jamais supérieure à celle de l'enfant. Finalement, les mères du troisième profil évaluent généralement leurs propres réactions de manière semblable aux juges, évaluations s'avérant le plus souvent positives.

Autres facteurs associés

Comparativement aux deux premiers profils, les enfants semblent ici un peu plus âgés (57,1 %) et sont plus souvent de sexe féminin (57,1 %). On retrouve aussi dans ce profil un peu plus de familles incluant trois enfants ou plus (42,9 % contre 15,4 %, 9,1 % et 30,8 % pour les profils 1,2 et 4 respectivement).

Pour expliquer la situation difficile, les mères de ce profil sont nombreuses à évoquer une difficulté personnelle à se contrôler (57,1 %). Plusieurs réfèrent aussi à des facteurs liés à l'enfant, notamment son besoin d'affirmation (85,7 %) et son caractère immature ou pleureur (57,1 %). Par contre, les mères du profil 3 semblent proportionnellement moins nombreuses à rapporter que certains aspects normaux du développement des

enfants sont en jeu (57,1 % versus plus de 90 % dans les autres groupes). Sur le plan émotif, 57,1 % des mères du troisième profil indiquent se sentir coupables devant la situation, tandis qu'une même proportion se sent plutôt personnellement dévalorisées. En comparaison, de 23 % à 38 % des mères des autres profils rapportent de la culpabilité tandis qu'un sentiment de dévalorisation personnelle est mentionné par 15 % à 38 % des mères.

Des différences sont possibles également quant aux comportements maternels rapportés. Ainsi, seulement 14,3 % des mères du profil 3 disent démontrer de l'affection à l'enfant tandis que c'est le cas d'au moins 30,8 % des mères des autres profils. Par contre, elles semblent plus nombreuses à punir l'enfant en lui interdisant une activité (85,7 % contre un maximum de 53,8 %), à pleurer ou à montrer leur peine à l'enfant (42,9 % versus 39,5 % ou moins), à faire preuve d'humiliations (28,6 % versus 9,1 % ou moins). Par ailleurs, comme les mères du profil 4, celles du profil 3 rapportent plus souvent qu'elles cèdent aux caprices de l'enfant (71,4 % versus 38,5 % et 45,5 % dans les deux premiers profils). De leur côté, les réactions des enfants du troisième profil ne paraissent pas différentes de celles des autres enfants.

Pour retrouver leur calme, plusieurs mères du troisième profil ont tendance à se parler en elles-mêmes (42,9 %). Avec le recul, non moins de 71,4 % d'entre elles rapportent douter de leurs compétences parentales tandis que c'était le cas d'au plus 53,8 % dans les autres profils. Un facteur de protection, relié à la capacité de s'affirmer devant une aide nuisible, n'est jamais perçu par les

juges dans la vie des mères du troisième profil. Un tel facteur est pourtant perçu chez 23 % à 45 % des mères des autres profils. De même, le soutien efficace d'un conjoint est un facteur de protection plus souvent présent dans les autres profils que dans le troisième (28,6% contre plus de 50 % dans chacun des autres groupes).

5.2.4 Quatrième profil : la mère dégoupillée et l'enfant yo-yo

Le dernier profil réunit les séquences où la mère contrôle l'interaction mais où il y a absence de résolution du conflit. Il regroupe 13 des 44 séquences (29,5 %). La plupart des dyades de ce profil ont été recrutées par l'intermédiaire des CJM (53,8 %), puis par l'Envol (30,8 %), tandis que 15,4 % proviennent du groupe TV.

Processus interactifs

L'intensité des réactions de part et d'autre augmente ici dès le début de la séquence. L'escalade du conflit est donc très rapide. Pendant la première partie de l'interaction, l'intensité des réactions de la mère s'harmonise néanmoins à celles de l'enfant. Après un certain temps toutefois, l'enfant semble lâcher prise devant l'intensité des réactions de sa mère. Ainsi, plusieurs enfants demandent à leur mère de ne pas les punir, demandent pardon, ou encore décident de se montrer conciliants et d'obéir.

« J'y demande si elle veut que j'y aille avec la baguette et là elle répond : non maman, non maman pis elle se couche » (103)
« Elle me dit maman excuse-moi, je vais t'écouter... » (208)

Toutefois, cette attitude de demande ou de conciliation de l'enfant ne semble pas entraîner, en retour, une diminution dans l'intensité des réactions maternelles. Au contraire, la mère a tendance à continuer toute seule l'escalade du conflit, même si l'enfant est plus calme.

« Elle me dit de l'excuser mais je lui dis: non parce que si je t'excuse, tu vas me le refaire... » (208).

À partir de ce moment, que l'enfant continue de rester calme ou recommence sa crise, l'intensité des réactions maternelles continue d'augmenter. Curieusement, beaucoup de ces mères ont l'impression, au contraire, qu'elles n'arrivent pas à contrôler l'enfant, indépendamment des stratégies qu'elles choisissent :

« Crier ça marche pas, taper ça marche pas non plus, y'a rien qui marche, surprise pas de surprise, ça ne marche pas non plus. » (103)
« Quand ça fait une journée ou deux (qu'il est fin), il recommence de toutes façons. » (202)

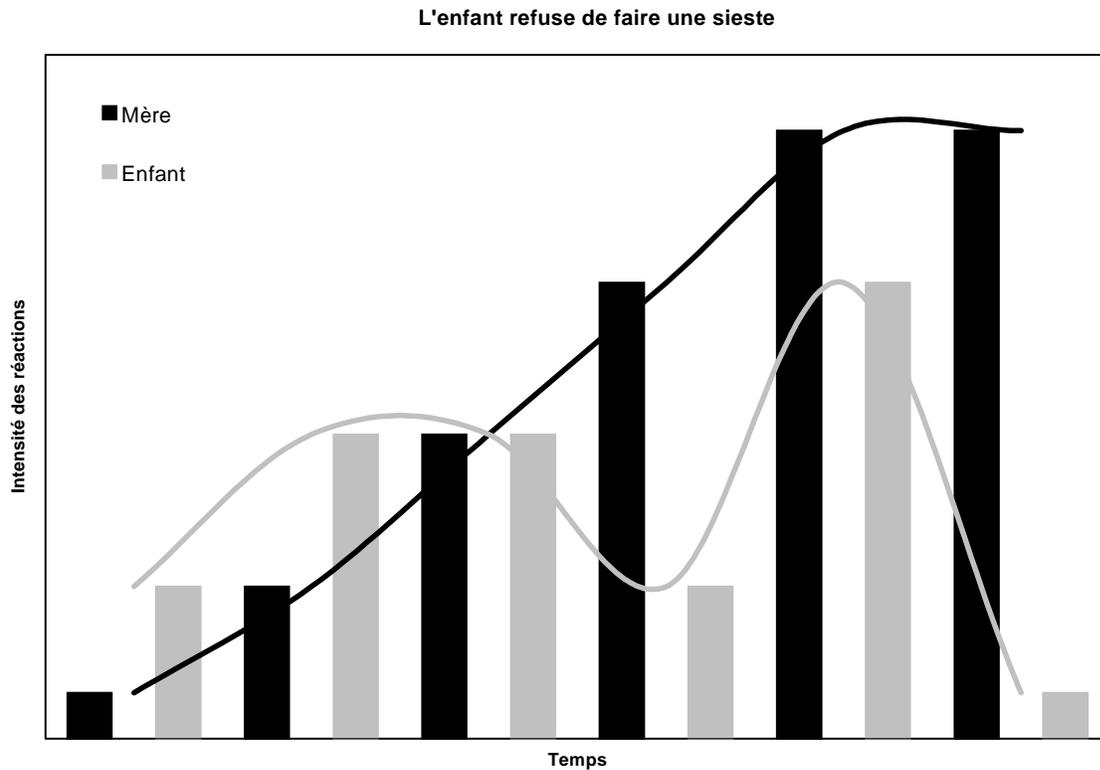
Risques associés

C'est dans ce quatrième profil que le risque de mauvais traitements, psychologiques ou physiques, est le plus souvent reconnu par les juges. En effet, 9 de ces 13 mères (69,3 %) sont évaluées à risque possible de mauvais traitements. Dans cinq de ces cas, le risque est à la fois psychologique et physique. C'est également dans ce profil que les quatre formes de mauvais traitements évaluées sont représentées (abus et négligence, tant psychologique que physique). Relativement à l'intensité globale des réactions de la mère et de l'enfant, la tendance observée au sein du quatrième profil est inverse à celle observée dans les autres profils. En effet, le plus souvent, la mère démontre des

réactions d'intensité égale ou supérieure à celles de l'enfant. Finalement, les réactions générales de 7 de ces mères (53,8 %) sont jugées négatives par les codificatrices, proportion plus élevée que dans les autres profils. De plus, si l'évaluation produite par

les mères des premiers profils concordait souvent à celle fournie par les juges, une telle concordance est absente ici dans 41,6% des cas, les mères ayant alors tendance à s'évaluer de manière plus positive.

Figure 4 *Illustration de la séquence d'interaction caractéristique du quatrième profil*



Autres facteurs associés

Comme dans le troisième profil et contrairement aux deux premiers, les dyades du profil 4 impliquent surtout des petites filles. Plus que dans les deux premiers profils, mais moins que dans le profil précédent, les mères de ce groupe sont nombreuses à avoir plus de trois enfants (30,8 %).

Pour expliquer la difficulté, beaucoup de mères (76,9 %) du quatrième profil réfèrent à un besoin d'attention de l'enfant. Mais c'est la seule attribution de cause qui semble les caractériser par rapport aux mères des autres profils. Sur le plan émotif, elles indiquent moins souvent que les autres des sentiments de craintes lorsque la situation se produit (38,5 % versus plus de 50 % dans les autres profils).

Comparativement aux mères des autres groupes, les mères du quatrième profil semblent partager certaines caractéristiques comportementales. Ainsi, pendant la crise, elles sont moins nombreuses que les autres à recourir à une stratégie de « coping » (38,5 % contre au moins 63,6 % des mères des autres profils), mais elles sont plus nombreuses à céder aux caprices de l'enfant surtout en comparaison des mères des deux premiers profils (84,6 % versus 45,5 % ou moins). Certaines réactions plus intenses ne sont utilisées que par des mères de ce groupe. Il s'agit de l'enfermement de l'enfant ou des coups avec risque de blessures. Selon les propos rapportés par les mères, les enfants de ce groupe sont plus nombreux à narguer leur mère (69,2 % contre 36,4 % ou moins dans les

autres profils), ainsi qu'à formuler des demandes de non-punition (61,5 % contre 28,6 % ou moins).

Avec le recul, aucune des mères du profil 4 ne rapporte des émotions de peine ou de crainte de sa propre violence, alors que ces émotions sont mentionnées par plus d'une mère des autres profils. Par ailleurs, des facteurs de vulnérabilité sont particulièrement notables dans le discours spontané des mères de ce profil. Ainsi, ces mères sont plus nombreuses à parler de leur expérience de victimisation conjugale (23,1 % contre moins de 10 %). De même, la fréquentation d'un milieu à risque n'est perçue que dans le quatrième profil (chez 15,4 % des mères). Finalement, la capacité de reconnaître son besoin d'aide, un facteur de protection qu'on retrouve chez plus de 50 % des mères du deuxième et du troisième profil, semble absente chez les mères du quatrième profil.

5.2.5 Répartition dans les profils selon le lieu de recrutement

Le tableau suivant présente les proportions de mères de chaque groupe se retrouvant classées dans chacun des quatre profils. On observe que 46,7 % des mères sélectionnées parmi les familles prises en charge par les CJM, à la suite d'un signalement retenu d'abus ou de négligence physique, se retrouvent classées dans le profil 4 (les mères dégoupillées) et un autre 13,3 % d'entre elles se retrouvent dans le troisième profil (les mères impuissantes). Il reste que 26,7 % d'entre elles seraient plutôt des mères « exemplaires » (profil 1). Par ailleurs, une grande proportion des mères recrutées à l'Envol (groupe ENV- 33,3 %) se

retrouve dans le profil 2 (les mères traditionnelles), tandis qu'un autre 26,7 % seraient plutôt des « mères impuissantes ». Enfin, les jeunes mères recrutées dans la population tout-venant (TV) sont plus souvent que les autres regroupées dans le premier profil (46,7 %), mais une proportion non négligeable se retrouve aussi dans le profil 4 (26,7 %).

| | |
|--|------------------|
| Mères CJM (recrutées comme groupe à risque élevé) | |
| Profil 1 : 26,7% | Profil 3 : 13,3% |
| Profil 2 : 13,3% | Profil 4 : 46,7% |
| Mères ENV (recrutées comme groupe à risque moyen; ici n=14) | |
| Profil 1 : 13,3% | Profil 3 : 26,7% |
| Profil 2 : 40,0% | Profil 4 : 13,3% |
| Mères TV (recrutées comme groupe à risque faible) | |
| Profil 1 : 46,7% | Profil 3 : 6,7% |
| Profil 2 : 20,0% | Profil 4 : 26,7% |

5.3 Discussion sommaire

Les profils établis à l'aide des propos rapportés par les mères permettent de constater que différentes dynamiques interactives sont associées à différentes variables ainsi qu'à une probabilité de mauvais traitements envers l'enfant plus ou moins élevée. La manière d'entrer en relation avec son enfant pourrait donc constituer un indicateur important des risques de mauvais traitements.

5.3.1 Les profils interactifs à risque

Les profils 3 et 4 représentent donc des patrons d'interaction propices aux mauvais traitements psychologiques. Plus spécifiquement, un risque de mauvais traitements psychologiques non accompagné de risque au plan physique est perçu

chez une bonne proportion des mères du troisième profil, tandis que les risques perçus dans le profil 4 sont souvent à la fois psychologiques et physiques. On aurait donc pu s'attendre à trouver, dans ces profils, une proportion plus grande de mères CJM, puis de mères ENV, que de mères TV. Rappelons que plusieurs études sur les mauvais traitements envers les enfants recrutent traditionnellement des familles prises en charge par une agence de protection légale. Si une telle procédure paraît partiellement justifiée, il reste qu'un certain nombre de familles à risque ne sont peut-être pas représentées dans ces échantillons. Inversement, les groupes témoins habituellement recrutés dans les familles tout-venant ne sont pas nécessairement exempts de tout risque.

Comparativement aux deux premiers profils, ces profils plus à risque sont caractérisés par une absence de résolution du conflit, l'un ou l'autre membre de la dyade semblant incapable de retrouver son calme. En outre, c'est dans ces profils plus à risque que l'on retrouve les familles plus nombreuses, ce qui semble en accord avec l'idée d'un risque accru dans les familles vivant un niveau de stress et de contraintes plus élevé. Ce qui surprend plus cependant, c'est que les profils les plus à risque semble impliquer plus souvent des petites filles que des petits garçons. À cet égard, les écrits sur les mauvais traitements à l'endroit des enfants suggèrent plutôt que les garçons seraient plus à risque de subir des mauvais traitements parentaux, donnée que l'on explique souvent par leur tempérament plus actif.

Outre ces caractéristiques communes, la dynamique interactive typique aux profils 3 et 4 est relativement opposée. En effet, dans le troisième profil, la mère semble impuissante à contrôler le comportement de son enfant. Ce n'est pas faute d'essayer mais qu'elle reste ferme ou qu'elle cède, l'enfant de son côté ne s'apaise pas. Certains indices associés à ce troisième profil ressemblent d'ailleurs aux caractéristiques reconnues de l'impuissance acquise. Ainsi, quand la situation se présente, la mère impuissante se sent souvent coupable ou personnellement dévalorisée.

« Quand la situation se présente... Moi je trouve que j'ai pas de contrôle là-dessus, fait que je me culpabilise : Je suis pas une bonne mère, j'ai pas assez de discipline... » (310)

Il lui arrive de pleurer devant l'enfant, justement parce qu'elle n'a pas l'impression d'être assez compétente face à son enfant.

« Je m'en veux, je m'en veux, des fois je vais partir à pleurer. Je suis là : Voyons donc, ça se peut pas, comment ça que je suis rendue de même, pis ça doit être de ma faut. » (106)
« Là je vais m'assir sur une chaise, je vais me pogner la tête à deux mains t'sais, je m'arracherais les cheveux de sur la tête. » (108)

En outre, quand elle repense à la situation, cette mère doute de ses compétences parentales. Elle pense d'ailleurs que la situation s'explique en partie par son propre manque d'autorité :

« J'ai de la misère à le chicaner quand il fait quelque chose de pas correct, j'aime pas ça. J'aime pas ça crier, je tape pas non plus fait que, c'est peut-être ça aussi. » (203)

Un tel patron interactif peut impliquer également un certain renversement des rôles entre la mère et l'enfant. En effet, dans ce type d'interaction,

l'enfant est la personne en autorité tandis que la mère est la personne qui se plie. Les propos de cette mère soulignent bien ce rapport inversé

« Là je me sens comme inférieure à elle qui est toute petite à côté de moi. C'est moi qui est supposée d'être autoritaire, pis c'est moi l'enfant et elle la mère. » (310)

En comparaison, l'interaction typique au profil quatre est bien différente. Cette fois, la mère semble exercer le contrôle, parfois de manière très coercitive. C'est en effet plus souvent dans ce profil que l'on retrouve des comportements maternels, physiques ou psychologiques, plus extrêmes :

« Elle me donne un coup de pied sur une canne, ben j'y en donne un, ben juste un petit... Souvent elle me regarde : Tu m'as fait mal. Mais quand elle me dit ça, astheure, je recommence. » (211)

« Comme il a mordu sa sœur dans le dos, je me suis fâchée, je l'ai mordu pour montrer qu'est-ce que ça fait. » (307)

« Ouen le crochet-là, quand ça marche pas, je barre la porte. Je ferme la lumière, fait que là la fanne ne marche pas pis la porte est barrée. » (103)

« Je joue pas souvent avec eux-autres mais là hier, j'ai joué avec son frère, rien que pour la frustrer un petit peu pis y faire comprendre que si elle avait pas pissé dans ses culottes, elle aurait joué avec nous. » (114)

Typiquement, la mère du profil 4 ne semble pas avoir conscience de sa violence ou de l'impact de ses actes chez l'enfant.

« Tu y donnes un petit coup (de baguette), elle crie au meurtre pareil comme si j'étais en train de la battre. Elle dramatise tout. » (103)

« Elle, ça ne la dérange pas. Je veux dire, si elle aurait tant de peine que ça, elle ferait quelque chose. » (103)

De son côté, l'enfant ne possède aucun contrôle sur la situation. Qu'il crie ou qu'il se calme, le résultat est le même.

« On dirait qu'ils le savent quand t'es fâchée, pis là ils hurlent pis ils disent : Non maman. Mais j'ai pas tapé

encore. Dans ce temps-là, t'as le goût d'y en donner une t'sais : Hey, je t'ai même pas tapé pis tu me cries après. » (211)

représentées dans ces échantillons. Inversement, les groupes témoins habituellement recrutés dans les familles tout-venant ne sont pas nécessairement exempts de tout risque.

5.3.2 *Lien avec le lieu de recrutement*

Les troisième et quatrième profils représentent donc des patrons d'interaction propices aux mauvais traitements psychologiques. Plus spécifiquement, un risque de mauvais traitements psychologiques non accompagnés de risque au plan physique est perçu chez une bonne proportion des mères du troisième profil, tandis que les risques dans le profil 4 sont souvent à la fois psychologiques et physiques. On aurait donc pu s'attendre à trouver, dans ces profils, une proportion plus grande de mères CJM, puis de mères ENV, que de mères TV.

Les résultats montrent qu'en effet, une bonne proportion des mères CJM se retrouvent classées dans ces deux profils de risques. Il reste que non moins de 26,7 % d'entre elles seraient plutôt des « mères exemplaires » (profil 1). De leur côté, plusieurs mères de l'Envol se retrouvent dans le profil des « mères impuissantes », mais la plus grande proportion d'entre elles est classée dans le second profil. Enfin, les jeunes mères recrutées dans la population tout-venant sont plus souvent que les autres regroupées dans le premier profil, mais une proportion non négligeable se retrouve aussi dans les profils à risques.

Rappelons que plusieurs études sur les mauvais traitements envers les enfants recrutent traditionnellement des familles prises en charge par une agence de protection légale. Si une telle procédure paraît partiellement justifiée, il reste qu'un certain nombre de familles à risque ne sont peut-être pas

Chapitre 6

Les mauvais traitements psychologiques : petite incursion du côté des pères

Les pères constituent souvent une population laissée pour compte dans les études sur les interactions parent-enfant. Si quelques recherches ont porté sur les déterminants de la paternité adolescente (Resnick, Chambliss et Blum, 1993), rares sont celles qui tentent de préciser la nature et la qualité de l'implication de ces jeunes pères auprès de leur enfant (Christman, 1990a, 1990b; Miller, 1997). Par ailleurs, quelques études ont comparé la qualité des interventions disciplinaires des mères et des pères avec, dans l'ensemble, des résultats peu uniformes (Harvey Arnold et O'Leary, 1997). Nous avons choisi d'inclure un petit échantillon de pères biologiques ou substituts. Leur nombre restreint ne permet pas de satisfaire au principe de saturation des informations, ce qui limite grandement la portée des conclusions. On peut toutefois vérifier, à titre exploratoire, si les données recueillies auprès de ces pères s'apparentent à celles obtenues auprès des mères. Cela nous permettra, à tout le moins, de distinguer les variables à privilégier dans les études subséquentes sur les interactions père-enfant ou sur les risques de mauvais traitements psychologiques de la part des pères.

6.1 Méthodologie spécifique

Les procédures d'analyse sont les mêmes que pour le traitement des données reliées aux échantillons féminins. En premier lieu, l'analyse de contenu est effectuée à l'aide de la même grille de catégorie. Aucune catégorie n'a dû être ajoutée aux différentes émotions, cognitions ou réactions déjà rapportées par les mères. Des tests de khi carré (Pearson ou Fischer) sont utilisés pour comparer la proportion de pères et de mères mentionnant chaque catégorie (détails en annexe D). Puisqu'aucun des pères rencontrés ne provient de la population tout-venant, mais qu'ils ont été recrutés par le biais de femmes fréquentant l'Envol ou les CJM, seuls les groupes de mères CJM et ENV sont considérés dans ces comparaisons. Dans un second temps, des analyses statistiques sont effectuées suivant les procédures décrites au chapitre quatre, afin d'établir les catégories dont la présence ou l'absence discrimine les risques de mauvais traitements psychologiques et physiques. Enfin, des séquences d'interaction conflictuelle sont isolées dans onze des treize entrevues pour une analyse qualitative des dynamiques interactives. Ces séquences sont classées suivant les mêmes dimensions (résolution du conflit et contrôle de l'interaction) que celles impliquant les mères.

6.2 Cognitions, émotions et réactions rapportées par les pères

6.2.1 Difficultés rapportées

Comme dans le cas des mères, les situations difficiles choisies par les pères impliquent le plus souvent une transgression de l'enfant accompagnée d'une crise de colère. Toutefois, comparativement aux mères, une proportion plus grande de pères nous parle d'un problème courant lié à l'âge de l'enfant, par exemple une maladie mineure ou sa difficulté à rester propre. Cette différence n'apparaît cependant pas significative, ce qui peut s'expliquer par le très petit nombre de pères.

| Situation difficile | % pères | %mères |
|-------------------------|---------|--------|
| Crise de l'enfant | 92,3 | 96,7 |
| Incapacité liée à l'âge | 46,2 | 16,7 |

6.2.2 Causes attribuées à la situation

Les causes évoquées par les pères pour expliquer l'émergence de la situation ou son aspect difficile sont nombreuses et souvent semblables à celles mentionnées par les mères. Elles sont cependant, dans l'ensemble, un peu moins variées. En effet, un certain nombre de déclencheurs évoqués par les mères ne sont pas du tout mentionnés par les pères.

| Déclencheurs liés au parent | % pères | % mères |
|--------------------------------|---------|---------|
| <i>Habitudes/besoins</i> | | |
| Style de vie/besoin | 53,8 | 50,0 |
| Valeur personnelle | 0,0 | 10,0 |
| Toxicomanie | 0,0 | 3,3 |
| <i>Habitudes parentales</i> | | |
| Exigences envers l'enfant | 15,4 | 40,0 |
| Règle jugée normale | 100,0 | 100,0 |
| <i>Limites personnelles</i> | | |
| Difficulté à se contrôler | 30,8 | 43,3 |
| Manque d'autorité | 15,4 | 56,7 |
| Manque d'habitude avec enfants | 61,5 | 6,7 |
| Autre limite | 15,4 | 56,7 |
| <i>États ponctuels</i> | | |
| Fatigue | 53,8 | 60,0 |
| Irritabilité/impatience | 23,1 | 60,0 |
| Inquiétude | 0,0 | 6,7 |
| Maladie | 0,0 | 13,3 |
| Enfance difficile | 15,4 | 0,0 |

Parmi les causes reliées au parent lui-même, une grande proportion de pères mentionne un besoin personnel, une règle parentale jugée normale ou le degré de fatigue personnelle. Beaucoup de pères mentionnent aussi leur manque d'habitude avec les enfants, comparativement à seulement 6,7 % des mères des groupes ENV et CJM ($\chi^2=15,30$; $p<0,000$). En outre, quelques-uns expliquent la situation par une expérience négative qu'ils ont eux-mêmes vécue dans leur enfance, ce que ne faisait aucune mère CJM ou ENV ($\chi^2=4,84$; $p<0,026$). D'autres causes personnelles, fréquemment évoquées par les mères, ne sont que peu ou pas du tout mentionnées ici. Ainsi, les mères sont significativement plus nombreuses que les pères à parler de leur manque d'autorité ($\chi^2=6,27$; $p<0,012$), d'une autre limite personnelle comme une intolérance aux bruits ($\chi^2= 6,27$; $p< 0,012$) ou de leur degré actuel d'impatience ($\chi^2= 4,95$; $p< 0,026$).

Les pères expliquent aussi la situation par des facteurs liés à l'enfant. Parmi les plus fréquents, on trouve les besoins d'attention, d'affirmation ou d'activité de l'enfant, son tempérament entêté ou manipulateur, son état actuel d'excitation ou d'irritabilité, ses habitudes apprises auprès du père lui-même.

| Déclencheurs liés à l'enfant | % pères | % mères |
|---------------------------------------|----------------|----------------|
| <i>Besoins</i> | | |
| Attention | 46,2 | 63,3 |
| Affirmation/contrôle | 38,5 | 70,0 |
| Activité/mouvement | 46,2 | 66,7 |
| Structure/encadrement | 0,0 | 20,0 |
| <i>Caractère/tempérament</i> | | |
| Immature/pleureur | 7,7 | 40,0 |
| Paresseux | 0,0 | 3,3 |
| Entêté | 46,2 | 30,0 |
| Rancunier/vengeur | 7,7 | 16,7 |
| Manipulateur/menteur | 46,2 | 56,7 |
| Jaloux | 15,4 | 20,0 |
| Impertinent | 15,4 | 40,0 |
| <i>États ponctuels</i> | | |
| Fatigue | 23,1 | 20,0 |
| Excitation/manque de sommeil | 38,5 | 36,7 |
| Irritabilité/impatience | 30,8 | 13,3 |
| Maladie | 23,1 | 6,7 |
| Insécurité/nervosité | 7,7 | 20,0 |
| <i>Habitudes apprises</i> | | |
| Auprès du sujet | 46,2 | 76,6 |
| Auprès de l'autre parent | 23,1 | 10,0 |
| Auprès d'autres enfants | 15,4 | 26,7 |
| Dans le réseau familial | 7,7 | 20,0 |
| Dans la famille d'accueil | 0,0 | 6,7 |
| <i>Incapacité normale due à l'âge</i> | | |
| | 100,0 | 76,7 |

Quand on les compare aux mères, les pères sont moins nombreux à évoquer le caractère immature ou pleureur de l'enfant ($\chi^2=4,49$; $p<0,034$) ou une habitude qu'ils ont contribué à développer ($\chi^2=3,85$; $p<0,050$). Ils ont aussi moins tendance à parler du besoin d'affirmation de l'enfant (presque significatif) et ne parle jamais de son besoin d'encadrement. Par contre, plus souvent que les mères,

les pères reconnaissent que le problème est normal compte tenu de l'âge de l'enfant (presque significatif).

Quelques pères mentionnent des motifs plus contextuels pour expliquer la situation ou son aspect difficile. Ces motifs évoqués sont assez variés.

| Déclencheurs contextuels | % pères | %mères |
|--|----------------|---------------|
| Séparation récente | 7,7 | 10,0 |
| Nouvelle grossesse/naissance | 7,7 | 20,0 |
| Problème de santé dans famille | 15,4 | 6,7 |
| Isolement social | 0,0 | 23,3 |
| Conflits avec la partenaire | 7,7 | 26,7 |
| Difficulté financière | 0,0 | 20,0 |
| Non-implication de l'autre parent/de la partenaire | 15,4 | 43,3 |
| Promiscuité/problème logement | 23,1 | 13,3 |
| Surcharge de rôles | 7,7 | 10,0 |
| Changement de routine | 23,1 | 3,3 |

Comparativement aux mères des groupes ENV et CJM, les pères sont significativement plus nombreux à attribuer la situation à un changement dans la routine de l'enfant ($\chi^2=4,19$; $p<0,040$). Ils ont également tendance à évoquer plus les problèmes de santé dans la famille ou les problèmes de logement (non significatif). Par contre, ils parlent moins souvent de la non-implication parentale ou des mésententes avec leur partenaire ou de leur isolement social. Cette dernière différence est presque significative.

6.2.3 Émotions ressenties dans la situation

Les pères rencontrés semblent assez peu à l'aise de discuter des émotions qu'ils ressentent. Ils finissent pourtant par décrire des émotions assez semblables à celles rapportées par les mères. L'impatience, la colère et le découragement sont prédominants, de même que diverses craintes. Toutefois, aucun des

pères rencontrés ne rapporte de sentiment de dévalorisation ou de diminution personnelle, ce qui les distingue significativement des mères ($\chi^2=8,07$; $p<0,004$). Comme pour ces dernières, l'intensité des émotions rapportées est généralement élevée ou très élevée. Mais la proportion de mères rapportant des émotions d'intensité maximale est plus grande ($\chi^2=7,84$; $p<0,050$).

| Émotions dans la situation | % pères | %mères |
|----------------------------|---------|--------|
| Irritabilité/impatience | 100,0 | 86,7 |
| Colère/frustration | 84,6 | 96,7 |
| Dévalorisation personnelle | 0,0 | 43,3 |
| Découragement/impuissance | 76,9 | 93,3 |
| Peur/crainte | 69,2 | 70,0 |
| Culpabilité | 7,7 | 26,7 |
| Peine/tristesse | 15,4 | 26,7 |

| Intensité des émotions | % pères | %mères |
|------------------------------|---------|--------|
| Faible (3 ou 4 sur 10) | 15,4 | 0,0 |
| Moyenne (5 ou 6 sur 10) | 7,7 | 3,4 |
| Élevée (7 ou 8 sur 10) | 38,5 | 20,7 |
| Très élevée (9 ou 10 sur 10) | 38,5 | 75,9 |

6.2.4 Réactions parentales dans la situation

Plusieurs réactions parentales rapportées par les pères sont de type éducatif ou affectif.

| Réactions éducatives/ affectives | % pères | % mères |
|-------------------------------------|---------|---------|
| Demande/refus | 100,0 | 100,0 |
| Explication/dialogue/aide | 92,3 | 100,0 |
| Effort pour apaiser | 38,5 | 13,3 |
| Effort pour distraire | 23,1 | 30,0 |
| Soins/attention | 92,3 | 86,7 |
| Aménagement de contingences | 46,2 | 56,7 |
| Expression d'affection | 30,8 | 43,3 |
| Compromis/souplesse | 92,3 | 66,7 |
| Fermeté/constance | 84,6 | 70,0 |
| Coping immédiat | 46,2 | 73,3 |
| Ignorance des comp. difficiles | 53,8 | 70,0 |
| Ton autoritaire | 0,0 | 43,3 |

Ainsi, la grande majorité des pères rapporte des demandes ou des refus, des explications ou de

l'aide dans les tâches, des compromis ou encore de la constance dans les demandes ou les refus. Comparativement à plusieurs mères, aucun d'entre eux ne rapporte l'utilisation d'un ton autoritaire, ce qui les distingue significativement ($\chi^2=23,54$; $p<0,000$).

Par ailleurs, les punitions utilisées par les pères semblent moins variées que celles des mères. Comme chez ces dernières, toutefois, les plus courantes sont l'isolement dans la chambre et l'interdiction d'activité. Mais les hommes sont significativement moins nombreux que les femmes à rapporter le recours à l'isolement physique ($\chi^2=12,20$; $p<0,000$). Comparativement aux mères, les pères sont aussi moins nombreux à rapporter des punitions moins spécifiées ($\chi^2=4,49$; $p<0,034$).

| Punitions | % pères | % mères |
|-------------------------|---------|---------|
| Interdiction d'activité | 46,2 | 46,7 |
| Corvée | 15,4 | 6,7 |
| Isolement social | 0,0 | 3,3 |
| Isolement physique | 46,2 | 93,3 |
| Enfermement | 0,0 | 10,0 |
| Privation d'un soin | 0,0 | 6,7 |
| Autre punition | 7,7 | 40,0 |

Des attitudes faciales ou corporelles dénotant la colère ou l'impatience sont décrites par plus du tiers des pères. Aucun d'eux ne rapporte cependant démontrer des attitudes de peine ou pleurer devant l'enfant, ce qui les distinguent des mères ($\chi^2=5,65$; $p<0,017$).

| Réactions émotives | % pères | % mères |
|------------------------------|---------|---------|
| Colère/impatience faciale | 38,5 | 46,7 |
| Colère/impatience corporelle | 38,5 | 43,3 |
| Peine/pleurs | 0,0 | 33,3 |

Les réprimandes mentionnées par les pères sont moins fréquentes et moins variées que du côté des

mères. Ainsi, contrairement à quelques mères, aucun des pères n'avoue recourir à de l'humiliation ou du rejet, ce qui ne suffit pas toutefois à les distinguer significativement. Une seule différence atteint presque le seuil de signification. Elle concerne les cris, rapportés par une proportion beaucoup moins grande de pères.

| Réprimandes | % pères | % mères |
|----------------------------|---------|---------|
| Cris | 38,5 | 70,0 |
| Sacre | 15,4 | 16,7 |
| Insulte/accusation | 7,7 | 30,0 |
| Humiliation/dévalorisation | 0,0 | 16,7 |
| Rejet verbal/physique | 0,0 | 20,0 |

Par ailleurs, les diverses réactions de menace sont aussi peu courantes chez les pères que chez les mères. Encore une fois, les quelques menaces rapportées par des pères paraissent encore moins variées et moins sévères que celles rapportées par les mères. Toutefois, aucune différence significative n'est ici apparente entre les groupes.

| Menaces | % pères | % mères |
|---------------------------------|---------|---------|
| Interdiction d'activité | 7,7 | 10,0 |
| Isolement physique | 15,4 | 20,0 |
| Isolement social | 0,0 | 6,7 |
| Jeter/briser les jouets | 0,0 | 3,3 |
| Coup avec la main | 15,4 | 20,0 |
| Coup pouvant blesser/avec objet | 15,4 | 10,0 |
| Privation d'un soin | 0,0 | 3,3 |
| Abandon | 0,0 | 6,7 |

Certains actes de violence physique sont aussi reconnus par quelques pères. Comme chez les mères, les formes les plus courantes de violence physique sont les coups avec la main et le fait de saisir brusquement l'enfant ou de lui serrer le bras. Encore une fois, aucune différence significative n'est observée dans les mentions de violence physique de la part des pères ou des mères.

| Violence physique | % pères | % mères |
|---------------------------------|---------|---------|
| Briser/lancer des objets | 7,7 | 13,3 |
| Saisir brusquement/serrer | 38,5 | 36,7 |
| Coup avec la main | 61,5 | 70,0 |
| Coup pouvant blesser/avec objet | 7,7 | 3,3 |
| Lancer l'enfant | 0,0 | 3,3 |

Enfin, environ 46 % des pères indiquent qu'ils finissent souvent par céder à l'enfant, proportion assez semblable à celle observée précédemment chez les mères.

6.2.5 Réactions de l'enfant dans la situation

Les comportements décrits par les pères, de la part de l'enfant, paraissent aussi moins variés que ceux répertoriés dans le discours des mères. Plusieurs formes de demande sont tout de même évoquées par une majorité de pères, notamment les demandes d'explications et les demandes de soins ou d'attention. La majorité des pères rencontrés rapportent aussi des caprices de la part de leur enfant, proportion beaucoup plus élevée que du côté des mères ($\chi^2 = 4,72$; $p < 0,030$).

| Demande | % pères | % mères |
|---------------------------|---------|---------|
| Explication/dialogue/aide | 76,9 | 76,7 |
| Non-punition/réprimande | 7,7 | 33,3 |
| Pardon | 23,1 | 36,7 |
| Soins/attention | 61,5 | 73,3 |
| Caprice | 61,5 | 26,7 |
| Activité | 0,0 | 10,0 |

Par ailleurs, si aucun père n'indique un comportement d'isolement de la part de l'enfant, tous mentionnent les trois autres formes de conciliation mentionnées par les mères. Comparativement à celles-ci, les pères sont significativement plus nombreux à rapporter que l'enfant finit par se calmer ou par s'endormir ($\chi^2 = 6,41$; $p < 0,011$). Ils ont tendance également, plus que les mères, à

mentionner des réaction d'isolement amorcées par l'enfant (presque significatif).

| Conciliation | % pères | % mères |
|---------------------|----------------|----------------|
| Obéissance | 100,0 | 93,3 |
| Isolement personnel | 0,0 | 23,3 |
| Apaisement/sommeil | 100,0 | 63,3 |

Des réactions de peine ou des pleurs de l'enfant, de même que des réactions de colère ou de bouderie sont en outre mentionnées par au moins la majorité des parents, qu'il s'agisse de pères ou de mères. Comparativement aux femmes, les hommes sont cependant plus nombreux à rapporter les réactions de plaisir de l'enfant ($\chi^2 = 7,16$; $p < 0,007$). Ils mentionnent aussi davantage des émotions moins courantes ou moins spécifiées ($\chi^2 = 5,47$; $p < 0,019$).

| Réactions émotives | % pères | % mères |
|------------------------------|----------------|----------------|
| Peur | 38,5 | 23,3 |
| Peine/pleurs/crise de larmes | 100,0 | 86,7 |
| Surprise | 38,5 | 16,7 |
| Colère/bouderie | 76,9 | 70,0 |
| Sentiment de rejet | 0,0 | 10,0 |
| Plaisir | 46,2 | 10,0 |
| Autre | 46,2 | 13,3 |

Comme c'est le cas de plusieurs autres variables, les réactions de confrontation rapportées par les pères de la part de leur enfant sont beaucoup moins variées que celles mentionnées par les mères. Comme chez ces dernières toutefois, les formes de confrontation les plus souvent citées sont les refus d'obéir et les réactions de défi. La manipulation ou le mensonge est un type de confrontation mentionné par une proportion moindre de pères que de mères ($\chi^2 = 7,26$; $p < 0,007$). Les pères ont également moins tendance (différence presque significative) à rapporter des comportements de moquerie chez l'enfant.

| Confrontation | % pères | % mères |
|------------------------|----------------|----------------|
| Geste confrontant | 0,0 | 13,3 |
| Rire/moquerie | 15,4 | 46,7 |
| Impertinence/défi | 100,0 | 93,3 |
| Refus | 100,0 | 100,0 |
| Manipulation/mensonge | 15,4 | 60,0 |
| Indifférence apparente | 15,4 | 26,7 |

De même, outre les crises de colère et l'utilisation d'un ton autoritaire, aucune réaction de réprimande n'est rapportée par les pères de la part de leur enfant. Malgré tout, aucune différence n'est significative dans les catégories mentionnées par les pères et les mères. Une seule des différences observées ici approche le seuil de signification choisi et concerne les cris.

| Réprimandes | % pères | % mères |
|----------------------------|----------------|----------------|
| Ton autoritaire | 38,5 | 50,0 |
| Crise de colère/cris | 84,6 | 76,7 |
| Insulte/accusation | 0,0 | 23,3 |
| Humiliation/dévalorisation | 0,0 | 16,7 |
| Rejet | 0,0 | 20,0 |
| Menace | 0,0 | 10,0 |

Des comportements violents de la part de l'enfant sont rapportés dans le discours de plusieurs pères. Ainsi, comme c'était le cas chez les mères, plus de la moitié des hommes rencontrés rapportent que leur enfant frappe des objets, des murs ou des portes et plusieurs indiquent qu'il frappe d'autres enfants. Les autres comportements violents répertoriés dans le discours des mères, de la part de l'enfant, ne sont mentionnés ici que de façon marginale. Aucune différence apparente ici n'est cependant significative.

| Violence physique | % pères | % mères |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Contre un objet/les murs | 53,8 | 66,7 |
| Objet lancé au parent | 7,7 | 6,7 |
| Contre d'autres enfants | 23,1 | 30,0 |
| Pousser/tirailler le parent | 0,0 | 13,3 |
| Coup contre le parent | 7,7 | 26,7 |

Enfin, comparativement aux femmes, les hommes rencontrés semblent proportionnellement plus nombreux à décrire des comportements d'indiscipline générale de la part de l'enfant tels que courir partout dans la maison, crier en jouant, etc. Cette différence dans le discours des pères et des mères approche le seuil de signification.

6.2.6 Stratégies utilisées pour se calmer

Les hommes et les femmes semblent utiliser les mêmes stratégies pour retrouver leur calme. Ainsi, plusieurs pères choisissent de fumer une cigarette, de prendre l'air ou de s'isoler plus loin. Beaucoup attendent simplement que l'enfant ne se calme lui-même.

| Stratégies pour se calmer | % pères | % mères |
|--------------------------------|---------|---------|
| Se distraire/prendre l'air | 38,5 | 56,7 |
| S'isoler/isoler l'enfant | 38,5 | 53,3 |
| Relaxer | 46,2 | 66,7 |
| En parler/demande de l'aide | 23,1 | 36,7 |
| Se faire plaisir | 0,0 | 10,0 |
| Se parler | 7,7 | 13,3 |
| Demander pardon à l'enfant | 23,1 | 20,0 |
| Attendre que l'enfant se calme | 46,2 | 30,0 |

La grande majorité des pères et des mères semble réussir à se calmer dans un délai de quinze minutes. Bien que les proportions ne soient pas significativement différentes, les mères semblent un peu plus nombreuses que les pères à avoir besoin d'un délai long ou très long.

| Délai pour se calmer | % pères | % mères |
|------------------------------|---------|---------|
| Très faible (0 à 15 min.) | 63,6 | 35,7 |
| Faible (16 à 60 min.) | 27,3 | 35,7 |
| Moyen (61 à 120 min.) | 0,0 | 3,6 |
| Long (121-240 min.) | 0,0 | 10,7 |
| Très long (plus de 240 min.) | 9,1 | 14,3 |

6.2.7 Émotions ressenties avec le recul

Quand ils repensent à la situation, la majorité des pères regrette ou se sent un peu coupable. Mais beaucoup se disent quand même contents ou fiers d'eux-mêmes, ce qui distingue significativement les hommes et les femmes rencontrées ($\chi^2=955$; $p<0,002$). Par contre, comparativement aux mères, les hommes doutent moins, avec le recul, de leurs compétences parentales ($\chi^2=6,95$; $p<0,008$).

| Émotions avec le recul | % pères | % mères |
|--------------------------------|---------|---------|
| Bien-être/fierté | 84,6 | 33,3 |
| Peine/tristesse | 7,7 | 20,0 |
| Découragement/impuissance | 15,4 | 40,0 |
| Culpabilité/regrets | 84,6 | 63,3 |
| Peur de sa propre violence | 7,7 | 23,3 |
| Peur du jugement des autres | 30,8 | 30,0 |
| Doute de ses compétences | 7,7 | 50,0 |
| Colère/frustration | 30,8 | 13,3 |
| Irritabilité/impatience | 0,0 | 16,7 |
| Remise en question | 46,2 | 40,0 |
| Crainte du développement futur | 7,7 | 6,7 |

6.2.8 Auto-évaluation des réactions

Les pères rencontrés ont tendance à évaluer positivement leurs réactions dans la situation. Si aucune différence n'apparaît significative, les mères semblent tout de même un peu plus nombreuses à s'évaluer négativement. D'ailleurs, peu d'hommes réussissent à désigner des comportements parentaux pouvant s'avérer préférables.

| Auto-évaluation des réactions | % pères | % mères |
|--------------------------------|---------|---------|
| Totalement ou plutôt positives | 84,6 | 73,3 |
| Totalement ou plutôt négatives | 15,4 | 26,7 |

| Réactions jugées préférables | % pères | % mères |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| Demande/refus | 0,0 | 3,3 |
| Explication/dialogue/aide | 0,0 | 20,0 |
| Soins/attention | 0,0 | 6,7 |
| Aménagement de contingences | 0,0 | 6,7 |
| Compromis/souplesse | 15,4 | 6,7 |
| Fermeté/constance | 0,0 | 6,7 |
| <i>Coping</i> immédiat | 0,0 | 13,3 |
| Ignorance des comp. difficiles | 7,7 | 3,3 |
| Isolement physique | 0,0 | 6,7 |
| Cris | 0,0 | 3,3 |
| Saisir brusquement/serrer | 0,0 | 3,3 |

6.2.9 Récurrence et chronicité de la situation

Comme pour les mères, la situation décrite par les pères est généralement fréquente et elle dure depuis un bon moment. La fréquence et la chronicité des situations rapportées de part et d'autre ne varient pas significativement, mais on note une tendance chez les mères à choisir des situations plus fréquentes.

| Fréquence | % pères | % mères |
|---------------------------------|----------------|----------------|
| Faible (moins de 1fois/mois) | 10,0 | 0,0 |
| Moyenne (1 fois/mois) | 10,0 | 3,3 |
| Élevée (plusieurs fois/mois) | 40,0 | 26,7 |
| Très élevée (chaque jour) | 30,0 | 60,0 |
| À chaque présence avec l'enfant | 10,0 | 10,0 |

| Chronicité | % pères | % mères |
|-------------------------------|----------------|----------------|
| Faible (1 mois ou moins) | 0,0 | 11,1 |
| Moyenne (1 à 6 mois) | 20,0 | 22,2 |
| Élevée (6 à 12 mois) | 40,0 | 18,5 |
| Très élevée (plus de 12 mois) | 40,0 | 48,1 |

6.2.10 Vulnérabilités possibles

Rares sont les vulnérabilités notées dans le discours spontané des pères.

| Vulnérabilités possibles | % pères | % mères |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| <i>Dans l'enfance</i> | | |
| Victime de mauvais traitements | 53,8 | 20,0 |
| Témoin de mauvais traitements | 0,0 | 3,3 |
| Placement/prise en charge | 0,0 | 6,7 |
| <i>Dans la vie amoureuse</i> | | |
| Victime de mauvais traitements | 0,0 | 13,3 |
| Témoin de mauvais traitements | 7,7 | 10,0 |
| Alcoolisme/toxicomanie | 7,7 | 16,7 |
| Criminalité/délinquance | 0,0 | 10,0 |
| Conflits/mésententes | 7,7 | 23,3 |
| Non-implication parentale | 7,7 | 46,7 |
| <i>Au plan personnel</i> | | |
| Dépression/fatigue diagnostiquée | 0,0 | 6,7 |
| Idéations/tentative de suicide | 0,0 | 3,3 |
| Alcoolisme/toxicomanie | 0,0 | 3,3 |
| Maladie physique | 7,7 | 13,3 |
| Fréquentation de milieux à risque | 0,0 | 6,7 |
| <i>Chez l'enfant</i> | | |
| Hyperactivité diagnostiquée | 0,0 | 3,3 |
| Retard de développement diag. | 0,0 | 3,3 |
| Maladie physique diagnostiquée | 0,0 | 10,0 |
| <i>Autres</i> | | |
| Promiscuité/problème de logement | 7,7 | 10,0 |
| Problème de voisinage | 23,1 | 13,3 |
| Isolement social | 0,0 | 33,3 |
| Surcharge de rôles | 15,4 | 20,0 |
| Grossesse/naissance difficile | 0,0 | 20,0 |
| Précarité financière | 7,7 | 43,3 |
| Placement de l'enfant | 0,0 | 20,0 |
| Aide nuisible | 0,0 | 20,0 |
| Autre expérience de violence | 0,0 | 3,3 |

En fait, seule la catégorie « victime de mauvais traitements dans l'enfance » est utilisée avec une certaine fréquence. Elle concerne en fait plus de la moitié des pères, comparativement à 20 % des mères ($\chi^2 = 4,93$; $p < 0,026$). Par contre, les pères sont moins nombreux que les mères à indiquer un manque d'implication de l'autre parent auprès de l'enfant ($\chi^2 = 6,06$; $p < 0,014$). Ils sont aussi moins nombreux à parler spontanément de leur isolement social ($\chi^2 = 5,65$; $p < 0,017$) et de leur difficulté à joindre les deux bouts ($\chi^2 = 5,25$; $p < 0,022$).

6.2.11 Facteurs de protection possibles

Des facteurs de protection sont aussi discernés par les codificatrices, à partir du discours spontané de plusieurs pères. Ainsi, plus de 60 % d'entre eux semblent bénéficier d'un certain soutien social et du soutien de leur partenaire conjugale. Comparativement aux mères, une proportion moindre de pères rapporte spontanément recevoir une aide efficace de la part d'un professionnel ou d'un organisme communautaire ($\chi^2 = 5,37$; $p < 0,021$). De même, les juges reconnaissent moins souvent dans le discours des pères les indices d'une certaine capacité à demander de l'aide. ($\chi^2 = 5,88$; $p < 0,01$).

| Facteurs de protection | % pères | % mères |
|------------------------------------|---------|---------|
| <i>Ressources personnelles</i> | | |
| Capacité de demander de l'aide | 23,1 | 63,3 |
| Conscience du besoin d'aide | 30,8 | 36,7 |
| Affirmation devant l'aide nuisible | 7,7 | 30,0 |
| Soutien social | 61,5 | 70,0 |
| Soutien conjugal | 61,5 | 60,0 |
| Aide professionnelle | 15,4 | 53,3 |

6.2.12 Évaluations des juges

En général, les jugements formulés par les codificatrices quant à l'adéquation générale des comportements paternels sont assez positifs, comme c'était le cas pour les mères. Il reste qu'une proportion plus grande des pères que des mères obtiennent un jugement plus négatif (tendance non significative).

| Adéquation des réactions | % pères | % mères |
|-------------------------------|---------|---------|
| Totalement ou plutôt positifs | 61,6 | 70,0 |
| Totalement ou plutôt négatifs | 38,9 | 30,0 |

En général, également, les réactions des pères sont jugées d'intensité normale, compte tenu du contexte, c'est-à-dire ni trop permissives ni trop sévères. C'était le cas, également, de la majorité

des mères rencontrées. De même, les proportions d'enfants dont les réactions sont jugées trop faibles, normales ou trop fortes sont semblables du côté des pères et des mères.

| Intensité des réactions | % pères | % mères |
|-----------------------------|---------|---------|
| <i>Chez le parent</i> | | |
| Plus faibles que nécessaire | 8,3 | 3,3 |
| Ajustées | 58,3 | 66,7 |
| Plus fortes que nécessaire | 33,3 | 30,0 |
| <i>Chez l'enfant</i> | | |
| Plus faibles que nécessaire | 7,7 | 13,3 |
| Ajustées | 46,2 | 43,3 |
| Plus fortes que nécessaire | 46,2 | 43,3 |

Enfin, des risques possibles de mauvais traitements psychologiques sont identifiés dans 38,5 % des entrevues effectuées auprès des pères, tandis que des risques possibles au plan physique sont reconnus dans 30,8 % des cas. Comparativement aux mères, une proportion plus grande de pères est jugée à risque possible de mauvais traitements physiques envers l'enfant ($\chi^2 = 4,39$; $p < 0,036$). Par contre, les proportions de pères et de mères jugés à risque de négligence physique, de violence psychologique ou de négligence psychologique sont semblables.

| Risques de mauvais traitements | % pères | % mères |
|--------------------------------|---------|---------|
| Risque de violence physique | 30,8 | 6,7 |
| Risque de négligence physique | 7,7 | 13,3 |
| Risque de violence psychol. | 38,9 | 36,6 |
| Risque de négligence psychol. | 7,7 | 10,0 |

6.3 Facteurs discriminant les risques de mauvais traitements

6.3.1 Le risque de mauvais traitements psychologiques

Cinq facteurs discriminent efficacement 77 % des dyades père-enfant jugées à risque de mauvais traitements psychologiques, de celles jugées sans risque. Plus précisément, une évaluation de risque est plus probable quand le père évoque sa difficulté à se contrôler comme cause de la situation ou quand il a recours à la fessée avec la main. Le risque est aussi plus probable lorsque deux autres réactions parentales sont absentes du discours des pères, soit les efforts pour apaiser l'enfant et le fait de céder à l'enfant. Enfin, une demande de pardon, rapportée de la part de l'enfant, pourrait aussi influencer ce jugement. Le tableau suivant présente la valeur discriminante de chacune de ces catégories.

| Facteurs associés au jugement de risque de mauvais traitements psychologiques | Valeur discriminante |
|---|----------------------|
| Absence d'efforts pour apaiser | 0,67 |
| Absence de réaction de céder | 0,61 |
| Réaction de coups avec la main | 0,61 |
| Difficulté à se contrôler comme cause de la situation | 0,63 |
| Demande de pardon de l'enfant | 0,45 |

Ce tableau est sensiblement différent de celui retrouvé du côté des mères. En fait, seule la catégorie « céder » paraît discriminer efficacement les risques indépendamment du sexe du parent. Toutefois, c'est l'absence de ce comportement qui est associée au risque du côté des pères ; l'inverse est observée pour les mères. Bref, les mères qui cèdent et les pères qui ne cèdent pas semblent jugés

plus négativement que les autres parents. Cette absence d'uniformité milite en faveur d'une analyse plus qualitative des facteurs pouvant être associés aux jugements de risque de mauvais traitements psychologiques.

6.3.2 Le risque de mauvais traitements physiques

Seulement trois variables semblent discriminer à 85 % les dyades père-enfant pour lesquelles un risque de mauvais traitements physiques est reconnu, de celles jugées sans risque. Il faut dire que le petit nombre d'hommes rencontrés limite grandement ce type d'analyse.

| Facteurs associés au jugement de risque de mauvais traitements physiques | Valeur discriminante |
|--|----------------------|
| Réaction de saisir/serrer l'enfant | 0,76 |
| Réaction de crier | 0,76 |
| État d'excitation de l'enfant comme cause de la situation | 0,42 |

Plus précisément, l'évaluation de risque est ici associée à l'attribution de la situation à l'état d'excitation actuelle de l'enfant. Ce jugement est également relié à deux réactions parentales, soit la présence rapportée de cris et la réaction de saisir ou de serrer brusquement l'enfant. Les valeurs discriminantes respectives de ces catégories sont présentées dans le tableau qui suit. Il est intéressant de noter qu'aucune de ces variables ne discriminait la présence d'un risque de la part des mères.

6.4 Analyse qualitative des dynamiques interactives père-enfant

De manière générale, il s'est avéré un peu plus ardu de saisir, dans les propos rapportés des pères, des séquences d'interaction conflictuelles typiques du quotidien avec leur enfant. D'abord, pour les pères qui ne cohabitent plus avec la mère de leur enfant, les contacts avec ces derniers sont souvent limités, ce qui semble modifier la nature des interactions qu'ils entretiennent avec leurs petits :

« Comme je le vois pas souvent, j'essaie de mieux agir avec lui, de ne pas le contredire... » (411).

Même lorsqu'ils cohabitent avec la mère de l'enfant, certains pères s'impliquent moins lorsque la situation devient difficile :

« S'il ne dort pas là, c'est la mère qui s'arrange avec... » (401).

Il faut rappeler en outre que les informations recueillies auprès des pères sont souvent moins détaillées que celles obtenues des mères. Malgré tout, une séquence interactive a pu être isolée pour 11 des 13 dyades père-enfant. Ces séquences peuvent être classées suivant les mêmes dimensions, dans trois des quatre profils déjà établis. Le tableau suivant présente la répartition des 11 séquences étudiées dans ces différents profils interactifs.

Répartition des mères de chaque groupe dans les quatre profils

| | | Contrôle Enfant | de | l'interaction Père |
|-----------------------|-----|------------------------|----|------------------------|
| Résolution du conflit | Oui | Profil 1 N=5 | | Profil 2 N=3 |
| | Non | Profil 3 N=0 | | Profil 4 N=3 |

6.4.1 Premier profil : le père exemplaire et l'enfant affirmatif

Rappelons que ce profil se caractérise d'une part par la résolution du conflit, les deux membres de la dyade finissant par se calmer. C'est toutefois l'enfant qui réussit, le premier, à faire que son parent diminue l'intensité de ses réactions. Ce profil regroupe cinq des onze séquences (45 %) impliquant les pères, comparativement à seulement 19,6 % de celles isolées du discours des mères.

Processus interactifs

Le déroulement typique de l'interaction est semblable à celui décrit pour les dyades mère-enfant du même profil. Toutefois, si les mères finissent par diminuer l'intensité de leurs réactions en enclenchant une stratégie de « coping » ou en ignorant simplement les comportements négatifs de l'enfant, les pères ont plutôt tendance à apaiser ou à distraire l'enfant, ou encore à lui démontrer leur affection.

« Fait que je l'ai pris dans mes bras pis j'avais son sac pis une couple de toutous puis je l'amusais... » (406)

Risques associés

Comme dans les dyades mère-enfant du même profil, l'intensité globale des réactions du père est ici toujours égale ou inférieure à l'intensité globale des réactions de l'enfant. On note aussi la concordance élevée, déjà notée chez les mères, entre les jugements d'adéquation des réactions effectués par les sujets eux-mêmes ou par les codificatrices. Plus spécifiquement, tous les pères de ce profil évaluent positivement leurs réactions générales, opinion partagée par les juges dans quatre cas sur cinq. D'ailleurs, le seul père jugé à risque de recourir à des conduites maltraitantes envers l'enfant (aux plans psychologique et physique) est celui dont les réactions sont évaluées plus négativement par les codificatrices.

Autres facteurs associés

Aucun des pères classés dans ce profil n'explique la situation par une difficulté personnelle à se contrôler, comparativement à au moins 33 % des pères des autres profils. Par contre, une majorité d'entre eux (80 %) mentionnent que leur manque d'habitude avec les enfants peut contribuer à la situation difficile, cause également mentionnée par plusieurs pères du second profil. Par ailleurs, aucun des pères du présent profil ne mentionne les problèmes de logement comme déclencheur contextuel de la situation, cause pourtant évoquée par au moins le tiers des autres. Quand on les questionne sur les émotions qu'ils ressentent dans la situation, 40 % des pères du profil 1 rapportent de la tristesse ou de la peine, émotion qui n'est pas

du tout rapportée dans les autres profils. Rappelons que cette émotion était également présente, dans une proportion semblable (38,5 %), chez les mères du même profil.

Dans leurs réactions, la majorité des pères du profil 1 ont tendance à céder à l'enfant (80 %). Rappelons que dans les analyses plus statistiques, cette réaction semblait discriminer l'absence de risque de mauvais traitements psychologiques de la part des pères, mais la présence d'un risque du côté des mères. Or, si ce comportement semble typique des pères du profil 1, il s'apparente plutôt à celui des mères du profil 4. Finalement, les efforts pour apaiser l'enfant ou pour le distraire font aussi partie des comportements que semblent privilégier les pères du premier profil, comparativement aux autres pères. Une tendance semblable était observée du côté des mères.

Les réactions rapportées par les pères de la part des enfants sont cependant assez semblables d'un profil à l'autre. De même, aucune différence n'est apparente en ce qui concerne les stratégies utilisées pour se calmer, les émotions rapportées avec le recul, les facteurs de vulnérabilités ou de protection reconnus dans les discours spontanés. Ces facteurs ne semblaient pas distinguer non plus les mères du premier profil des autres mères.

6.4.2 Deuxième profil : le père traditionnel et l'enfant obéissant

Ce profil regroupe trois des onze séquences (27 %) analyses du côté des pères, tandis qu'il regroupait 25 % des dyades mère-enfant. Comme le premier

profil, il se caractérise par la résolution du conflit. Toutefois, c'est la mère qui réussit la première à faire que son enfant se calme.

Processus interactifs

Le déroulement des séquences père-enfant classées dans ce second profil diffère un peu de celui que l'on retrouvait chez les mères. En effet, ces dernières semblaient augmenter rapidement l'intensité de leurs réactions en réponse au comportement négatif de l'enfant. Cette augmentation semble moins rapide dans les séquences père-enfant. Comme les mères cependant, les pères du profil 2 en arrivent à des réactions de plus en plus intenses qui finissent par être efficaces à calmer l'enfant. Plusieurs mères utilisaient ici un comportement de violence physique (tape sur les fesses ou le fait de saisir brusquement l'enfant). En comparaison, les trois pères du second profil ont tendance à favoriser la punition :

« Je lui laisse une chance pis quand ça ne marche pas, je lui dis d'aller se coucher et d'aller réfléchir... J'essaie de prendre des punitions moins violentes, mais assez punitives pour qu'il comprenne. » (412)
« Le ton lève un peu, je l'emmène à la maison pis c'est assis-toi et bouge pas. » (403).

Après l'évènement, les pères du deuxième profil ont tendance à fournir à l'enfant certaines explications :

« Oui, je lui explique chaque fois mais j'essaie de pas lui expliquer pendant une demi-heure parce que...tsé lui, il comprendra plus rien... » (412)

Risques associés

Un risque de mauvais traitements est reconnu par les codificatrices dans deux cas sur trois, ce qui pourrait représenter une proportion plus grande que

celle observée dans les dyades mère-enfant du même profil. Plus précisément, un risque de mauvais traitements physiques est reconnu chez un père de ce profil, tandis qu'un autre père est jugé à risque au plan psychologique. Dans les deux cas, il s'agit de pères qui mentionnent une difficulté à se contrôler et qui ont tendance à réagir, dans le contexte, de manière peut-être exagérée :

« Il courait et il claquait sa porte... il a passé la journée à ouvrir et à fermer sa porte doucement... » (412)
« Dès fois, quand t'es en colère, une tape sur les fesses, même à travers la couche, moi quand je vois mes traces de doigts, j'aime pas vraiment ça... » (407)

En outre, de telles réactions ne sont pas toujours contingentes, dans le temps, à la transgression initiale de l'enfant. En revanche, les mères de ce profil semblent moins impulsives et, lorsqu'elles recourent à des actes de violence physique, c'est généralement à titre de conséquence immédiate à la transgression de l'enfant. Néanmoins, les pères du second profil semblent conscients du caractère inadéquat de certaines de leurs réactions :

« Disons que j'aime pas ça...j'aurais pu prendre une autre solution mais quand tu penses moins à tes actes tsé... » (407)

En ce qui concerne les autres cotes de jugement, le portrait qui se dégage des dyades père-enfant du profil 2 est plutôt positif. D'abord, comme chez les mères, l'intensité du comportement parental est toujours égale ou inférieure à l'intensité des réactions de l'enfant. Par ailleurs, questionnés sur l'adéquation générale de leurs réactions, tous les pères formulent des jugements semblables à ceux fournis par les juges. Dans deux cas sur trois, ces jugements sont plutôt positifs. C'est le père dont

les conduites peuvent présenter un risque de mauvais traitements physiques qui s'évalue et qui est évalué plus négativement. Le père jugé à risque de mauvais traitements psychologiques présente néanmoins des conduites générales jugées positives.

Autres facteurs associés

Si plusieurs caractéristiques semblent distinguer les pères du profil 2 des autres pères, cela peut s'expliquer en grande partie par leur nombre très restreint. Il reste que les trois pères du second profil sont les seuls à évoquer leur état ponctuel d'irritabilité pour expliquer la situation difficile. Cette cause était également plus souvent mentionnée par les mères du profil 2 que par les autres mères. Les pères de ce profil sont également les seuls à mentionner, à titre de déclencheur, les expériences négatives qu'ils ont eux-mêmes vécues dans l'enfance. Par contre, aucun n'explique la situation par l'état ponctuel d'excitation de l'enfant, cause pourtant évoquée par 60 % des autres pères.

Au plan émotif, les trois pères de ce profil (comparativement à 67 % des autres pères) rapportent un sentiment de crainte quand la situation se présente. Cette émotion est peut-être plus courante chez les pères du profil 2 que chez les mères du même profil. De même, les pères du second profil sont les seuls à ressentir de la culpabilité, alors que ce sentiment était plus typique des mères du troisième profil.

Trois réactions parentales paraissent plus typiques aux pères du deuxième profil, qu'aux autres pères.

Plus spécifiquement, ils semblent recourir plus souvent à des stratégies de renforcement, et à un « coping » immédiat, tandis qu'ils cèdent peut-être moins aux demandes de l'enfant. Bien que de telles réactions étaient relativement courantes de la part des mères du profil 2, elles ne semblaient toutefois pas les distinguer des autres mères. De plus, comparativement aux autres pères, les pères du second profil paraissent un peu plus conscients des réactions de peur suscitées chez l'enfant (67 % versus 33 % ou moins) et tous rapportent également des réactions de surprise de la part de l'enfant (versus 33 % ou moins). Ces réactions de surprise et de peur de la part de l'enfant semblent mutuellement associées. Elles peuvent découler du caractère impulsif et inattendu que revêtent souvent les actes de violence physique des pères. Parce qu'elle n'est pas toujours immédiatement contingente, la violence physique des pères surprend et fait peur. Tous les pères de ce profil (comparativement à 60 % ou moins des autres pères) rapportent aussi des réactions de violence physique des enfants à l'endroit d'objets ou de murs.

Les trois pères du second profil utilisent par ailleurs différentes stratégies pour se calmer. Comparativement aux pères des autres profils, ils semblent plus nombreux à s'isoler de l'enfant et à se distraire. Tout comme les mères du second profil, ils semblent aussi plus nombreux à s'excuser auprès de l'enfant afin de retrouver leur calme. Quelques facteurs de protection sont plus typiquement discernés dans le discours spontané des pères du profil 2. Ainsi, la capacité personnelle à demander de l'aide n'est discernée que chez des pères de ce profil. De même, la conscience de son

besoin d'aide est peut-être ici plus fréquente (67 % versus 20 % ou moins).

6.4.3 Troisième profil : le père impuissant et l'enfant terrible

Aucune des séquences interactives isolées dans le discours des pères ne s'apparente au troisième profil qui regroupait, rappelons-le, 15,9 % des séquences mère-enfant. On peut penser que, comparativement aux hommes, les femmes sont plus à risque d'entretenir des émotions, cognitions et réactions de victimisation. Or, le profil 3 se caractérise justement par une certaine soumission du parent, soumission toutefois insuffisante pour calmer l'enfant. Certaines études indiquent d'ailleurs que, comparativement aux mères, les pères sont moins permissifs, qu'ils tolèrent moins les transgressions, et qu'ils cèdent moins devant les comportements coercitifs de l'enfant (Harvey Arnold et O'Leary, 1997).

6.4.4 Quatrième profil : le père dégoûpillé

Comme le second profil, le quatrième regroupe trois des onze séquences (27 %) analysées qui impliquent les pères. Encore une fois, ce nombre restreint ne permet pas de tirer des conclusions certaines sur ce qui les caractérise. Il peut être intéressant néanmoins de décrire ces dyades plus en détails, d'autant qu'il s'agit chez les mères des dyades jugées les plus souvent à risque de mauvais traitements physiques et psychologiques.

Processus interactifs

Comme chez les mères du même profil, les séquences interactives décrites ici sont caractérisées par une rapide augmentation dans l'intensité des réactions du parent comme de l'enfant. Devant un comportement parental d'intensité maximal, l'enfant finit par se calmer.

« La quatrième fois là tu sais...j'avertis même pas, j'attends puis si il passe à côté de moi, c'est PAF !... Je t'avais dit d'arrêter. Mais là là, le ton baisse... » (402)

« Quand je vois qu'il ne veut vraiment rien comprendre, je lui dis que je vais mettre la barrière, oh !, là il se couche. » (413).

Les réactions très intenses de ces pères ne paraissent pas toujours très contingentes ou constantes, et peuvent donc revêtir pour l'enfant un caractère plus difficile à contrôler :

« Tout dépendant si ça me tente d'y en donner une ou pas ce soir là. » (401)
« Si ils sont dus, ils vont manger une claque. » (402)

La diminution conséquente dans l'intensité des réactions de l'enfant se produit toutefois ici de façon importante, contrairement à ce que l'on observait souvent du côté des dyades mère-enfant. En effet, dans plusieurs de ces dyades, l'enfant finissait par diminuer et augmenter l'intensité de ses réactions, en alternance, à la manière d'un yo-yo. Ce qui reste caractéristique du présent profil cependant, qu'il s'agisse de dyade mère-enfant ou père-enfant, c'est l'intensité croissante des réactions parentales indépendamment des réponses de l'enfant. Finalement, alors que les mères du quatrième profil se distinguent réellement des mères des autres profils, les différences sont moins

apparentes du côté des pères. En effet, les pères des profils 2 et 4 se ressemblent à bien des égards.

Risques associés

Comme leurs homologues féminins, les pères du profil 4 ont tendance à évaluer positivement leurs comportements, contrairement aux juges qui les évaluent plus négativement. Comme chez les mères du profil 4 également, on retrouve ici des réactions parentales égales ou supérieures en intensité comparativement aux réactions de l'enfant. Par contre, si les mères du profil 4 étaient jugées plus à risque de mauvais traitements physiques et psychologiques que celles des autres profils, les jugements de risques sont plus également répartis, du côté des pères, entre les profils 2 et 4. Il serait intéressant de vérifier si cette tendance se maintient avec un nombre plus élevé de pères.

Autres facteurs associés

Comparativement aux autres pères, les pères du quatrième profil bénéficient peut-être d'un revenu annuel inférieur. En effet, deux d'entre eux (67 %) rapportent un revenu de 15 000 \$ ou moins, comparativement à 20 % ou moins dans les autres profils. À noter que selon Gelles (1989), les taux de violence sévère à l'endroit des enfants sont plus élevés chez les hommes possédant un revenu annuel de moins de 10 000 \$ (US). Ce facteur ne semblait pas distinguer cependant les mères de chaque profil.

En ce qui concerne les causes attribuées à la situation difficile, deux des pères du profil 4 (67 %) mentionnent une difficulté personnelle à se con-

trôler. Une telle mention était faite également par l'un des pères du profil 2 (33 %) mais par aucun des pères « exemplaires ». Du côté des mères, cette cause était d'abord évoquée par celles du troisième profil. Contrairement à la plupart des pères des autres profils, aucun des pères du quatrième profil ne mentionne son manque d'habitude avec les enfants comme contribuant à la situation difficile. Par contre, tous les pères du profil 4 évoquent plutôt les habitudes qu'ils ont inculquées à l'enfant (versus 40 % ou moins dans les autres profils). Finalement, deux pères du présent profil expliquent la situation en référant à des problèmes contextuels reliés au logement. Si c'était également le cas d'un père du profil 2 (33 %), aucun des pères du premier profil n'évoque de cause semblable. De tels facteurs ne semblent pas discriminer la répartition des mères dans les différents profils.

Questionnés sur les émotions qu'ils vivent dans la situation, tous les pères du profil 4 rapportent du découragement. Mais cette émotion ne les distingue pas vraiment des autres pères puisqu'elle est également rapportée par deux pères sur trois dans le second profil, et par trois pères sur cinq dans le premier.

L'absence de réactions éducatives comme de distraire l'enfant ou de le renforcer pourraient cependant distinguer les pères du présent profil. En effet, aucun père du profil 4 ne rapporte de telles réactions, comparativement au tiers des pères dans les autres profils. Au contraire, tous les pères du profil 4 rapportent crier dans la situation difficile, comportement rapporté par seulement 20 % des pères exemplaires et 33 % des pères traditionnels.

Tous les pères du quatrième profil rapportent aussi saisir brusquement l'enfant et le frapper avec la main. Ces comportements semblent un peu moins fréquents dans le profil 2 (par deux pères ou 67 %) et encore moins courants dans le premier profil. Ces deux réactions de violence ne paraissent pas distinguer les mères des différents profils. Quand on compare les réactions des hommes et des femmes du profil 4, il semble que les premiers soient proportionnellement moins nombreux à céder aux demandes de l'enfant.

Certains comportements de la part de l'enfant sont peut-être rapportés plus souvent par les pères de ce quatrième profil. Ainsi, les demandes de non-punition ne sont mentionnées que par ces pères. Rappelons qu'une différence semblable était rapportée du côté des mères. En revanche, les pères du quatrième profil semblent moins nombreux que les autres à rapporter des réactions de plaisir chez l'enfant. Finalement, la violence de l'enfant contre divers objets semble moins souvent rapportée dans le présent profil (un père ou 33 %) que dans le premier (trois pères ou 60 %) et le second (100 %). Par contre, les enfants du profil 4 sont peut-être plus nombreux à démontrer de la violence envers un autre enfant (67 % versus 20 % dans le premier profil et 0 % dans le second).

Pour arriver à retrouver leur calme, deux des trois pères du profil 4 (67 %) ont recours au soutien social, proportion nulle dans les autres profils. Par contre, aucun d'eux n'a tendance à s'isoler de l'enfant (versus 40 % et 67 % dans les autres profils) ou à s'excuser auprès de l'enfant (versus 20 % et 67 % dans les profils 1 et 2). Pourtant, une

forte majorité des mères du quatrième profil n'arrivaient à se calmer que lorsqu'elles demandaient pardon à l'enfant.

Avec le recul, deux émotions assez opposées sont typiques aux pères du quatrième profil, soit le bien-être et les regrets/culpabilité. En comparaison, cette dernière émotion semble moins souvent rapportée par les mères du profil 4 que par celles des autres profils. La peur du jugement des autres est par ailleurs rapportée par deux pères du quatrième profil (67 %), mais par un seul autre père classé dans le profil 1. Une telle tendance n'était pas observée chez les mères du quatrième profil.

Par ailleurs, quelques facteurs de vulnérabilité peuvent être plus présents chez les pères du quatrième profil que chez les autres pères. Ainsi, les problèmes de voisinages sont rapportés par deux pères sur trois (67 %) dans le présent profil, par un père du second profil (33 %) mais par aucun père du profil 1. Finalement, en comparaison aux pères des autres profils, ceux du quatrième profil semblent moins nombreux à bénéficier d'un soutien professionnel pouvant agir à titre de facteur de protection.

6.5 Discussion sommaire

Quelques résultats obtenus auprès des pères rejoignent ceux obtenus auprès des mères mais des différences sont également observées à bien des égards. Nous tenterons ici de synthétiser ces éléments semblables ou dissemblables et de discuter de leurs implications possibles. Il est clair toutefois que deux limites majeures rendent hasardeuses

toute conclusion ferme à ces tentatives de comparaison. D'une part, le nombre d'hommes rencontrés est non seulement insuffisant mais nettement inférieur au nombre de femmes. D'autre part, il est évident que les entrevues effectuées auprès des femmes ont généré des informations plus riches et, dans l'ensemble, plus complètes que celles effectuées auprès des hommes. Étant donné la rareté des études sur les relations parentales des hommes, la présente analyse reste grandement intéressante. Il faut cependant nuancer les conclusions qu'elle permet.

6.5.1 Répertoires masculin et féminin d'émotions, de cognitions et de réactions

Les situations difficiles décrites par les pères ou par les mères, impliquent le plus souvent un comportement difficile de l'enfant. Les pères ont un peu plus souvent tendance cependant à choisir une difficulté reliée à une incapacité normale reliée à l'âge de l'enfant. On peut penser qu'ayant moins l'habitude de s'occuper des enfants, ils vivent plus difficilement certains problèmes courants comme l'énurésie ou les maladies mineures des enfants, ou s'en inquiètent plus. Dans tous les cas, ces difficultés décrites sont généralement fréquentes et durent depuis un certain temps.

Pour expliquer la situation difficile, plusieurs facteurs personnels sont évoqués par une proportion similaire d'hommes et de femmes, notamment leurs propres besoins personnels, une règle parentale jugée normale ou une difficulté personnelle à se contrôler. Mais les femmes sont plus nombreuses à parler de leur état actuel d'impatience.

De même, elles évoquent plus leur manque habituel d'autorité, ce qui rejoint bien les stéréotypes sexuels traditionnels. De leur côté, une proportion plus grande de pères évoque un manque d'habitude avec les enfants, ce qui s'explique aisément quand on considère non seulement la socialisation différenciée des hommes et des femmes, mais également le fait que plusieurs des pères rencontrés sont présents depuis peu dans la vie de l'enfant. Quelques déclencheurs reliés à l'enfant sont également mentionnés de façon semblable par les pères et les mères, notamment les besoins d'attention et de bouger. Le besoin de s'affirmer est cependant plus reconnu par les mères que par les pères. Il est possible que les mères valorisent plus la capacité d'affirmation, ou qu'elles y soient plus sensibles, d'autant que plusieurs d'entre elles considèrent avoir elles-mêmes des difficultés à s'affirmer. Les femmes ont également plus tendance que les hommes à expliquer la situation par le caractère immature de l'enfant, ou par une habitude qu'elles ont elles-mêmes contribué à développer. Cette dernière différence peut encore une fois découler du fait que plusieurs hommes sont présents depuis moins longtemps dans la vie de l'enfant. Les hommes, de leur côté, soulignent plus souvent que les femmes le caractère normal du problème eu égard à l'âge de l'enfant. En ce qui a trait aux déclencheurs contextuels, les mères expliquent plus souvent la situation par leur manque de soutien social. Il est possible que les hommes reçoivent effectivement plus d'aide pour les soutenir dans leur rôle parental, même si peu de soutien empirique ne semble appuyer cette croyance (Péladeau et Devault, 1987).

Malgré leur difficulté apparente à parler de leurs émotions, les hommes rencontrés finissent par identifier des émotions semblables à celles reconnues par les femmes. Ils sont toutefois moins nombreux qu'elles à se sentir dévalorisés ou diminués quand la situation difficile se présente. Il est possible que les femmes se définissent plus entièrement par leur rôle de mère et que les transgressions que présente l'enfant prennent pour elles une couleur d'échec personnel.

Par ailleurs, seulement quelques différences sont notées dans les réactions parentales des hommes et des femmes. Les femmes sont plus nombreuses à dire qu'elles utilisent un ton autoritaire et qu'elles crient. Les femmes ayant généralement une voix plus douce, il est possible que les changements de ton soient plus apparents dans leur cas. Les femmes rencontrées sont également plus nombreuses que les hommes à démontrer des attitudes de peine ou à pleurer, ce qui rejoint encore une fois les stéréotypes féminin et masculin. Enfin, les mères semblent aussi plus nombreuses que les hommes à utiliser l'isolement physique de l'enfant à titre punitif.

Les réactions des enfants rapportées par les parents de chaque sexe sont également plus semblables que dissemblables. Les différences observées dans les réactions parentales rapportées par les pères et les mères nous paraissent plus difficiles à expliquer. Les pères sont plus nombreux que les mères à croire que l'enfant fait des demandes capricieuses et qu'il se montre tannant ou indiscipliné. Mais ils sont aussi plus nombreux à dire que l'enfant démontre aussi des réactions de plaisir ou qu'il

finit par s'apaiser ou s'endormir. De leur côté, les mères rapportent plus souvent une autre forme de comportement conciliant, soit le fait de se retirer plus loin. Elles sont toutefois plus nombreuses à mentionner que l'enfant tente de les manipuler ou qu'il se moque d'elle.

Les hommes et les femmes rencontrés mentionnent dans une proportion semblable chacune des stratégies répertoriées pour se calmer. Certaines différences peuvent toutefois exister à l'intérieur de chacune des catégories. Ainsi, les femmes prennent souvent de grandes respirations à titre de stratégie de relaxation, tandis que les hommes privilégient souvent le fait de fumer une cigarette. Lorsqu'ils repensent à la situation, les hommes sont significativement plus nombreux que les femmes à se sentir fiers ou contents, tandis que les femmes doutent plus souvent de leurs compétences parentales. Ces différences rejoignent celles observées dans les émotions ressenties quand la situation se présente. Malgré tout, on ne constate aucune différence significative selon le sexe du parent.

Les vulnérabilités possibles perçues par les codificatrices dans le discours spontané des pères et des mères rencontrés sont semblables à deux exceptions près. D'une part, les propos des femmes dénotent plus souvent le manque d'implication de l'autre parent auprès de l'enfant. Cette différence peut s'expliquer par le fait que plus de mères sont monoparentales et que les femmes sont traditionnellement plus impliquées auprès des enfants. D'autre part, les propos des hommes rencontrés indiquent plus souvent une vulnérabilité possible

découlant d'une victimisation personnelle pendant l'enfance, ce qui paraît actuellement difficilement explicable. Par ailleurs, une seule différence est apparente dans les facteurs de protection possibles. Plus spécifiquement, les femmes évoquent plus souvent le soutien professionnel ou semi-professionnel efficace qu'elles reçoivent ou ont reçu. Cette observation rejoint les études sur l'utilisation plus grande du soutien formel ou semi-formel par les femmes (recension de Malo, 1990).

6.5.2 *Degré de risque selon le sexe du parent*

Les jugements de risque de mauvais traitements psychologiques ou physiques effectués par les codificatrices, ne diffèrent pas significativement pour les pères et les mères rencontrés. On note toutefois qu'une proportion plus grande de pères est jugée à risque de mauvais traitements physiques. Compte tenu du petit nombre de pères rencontrés, on peut se demander si une différence significative aurait pu apparaître avec un échantillon moins restreint de pères. On n'observe pas non plus de différence significative dans les autres jugements effectués par les codificatrices. Plus précisément, on évalue qu'une proportion similaire de pères et de mères a des réactions globalement positives ou négatives. De même, les proportions sont semblables en ce qui concerne l'intensité trop faible, normale ou trop forte des réactions parentales.

6.5.3 *Facteurs discriminant les risques dans les dyades père-enfant ou mère-enfant*

Les analyses quantitatives effectuées séparément pour les échantillons féminin et masculin, tracent un tableau relativement différent des variables qui discriminent efficacement les parents jugés à risque de ceux jugés non à risque.

Ainsi, selon ces analyses, le père jugé à risque de mauvais traitements psychologiques est celui qui explique la situation par sa propre difficulté à se contrôler. Dans la situation, il ne tente pas d'apaiser l'enfant, ne lui cède pas mais le frappe avec la main. Il rapporte une demande de pardon de la part de l'enfant. Ce père ne possède pas de caractéristique sociodémographique particulière.

De son côté, la mère jugée à risque de mauvais traitements psychologiques est âgée de plus de 23 ans, et l'enfant cible est de sexe féminin. Cette mère explique la situation par son degré élevé d'exigences envers l'enfant et par ses difficultés financières. Dans la situation, elle sacre, rejette l'enfant, menace de le frapper avec un objet ou de le blesser mais elle finit souvent par céder à l'enfant. Elle rapporte, de la part de ce dernier, des comportements de chantage ou de manipulation. Avec le recul, cette mère craint le jugement négatif des autres mais ressent toujours de la colère. Elle a besoin de plus de quinze minutes pour retrouver son calme. Ce portrait de la mère à risque de mauvais traitements psychologiques est nettement plus riche que celui obtenu pour le père, ce qui s'explique probablement par la taille différente des échantillons.

Une description différente ressort aussi des analyses quantitatives effectuées pour cerner les facteurs discriminants du risque de mauvais traitements physiques. Plus spécifiquement, le père à risque est celui qui crie et qui saisit brusquement l'enfant ou lui serre le bras. Il explique la situation par l'état d'excitation actuel de l'enfant. Encore une fois, ce portrait est moins détaillé que celui qui ressort des analyses auprès des mères. La mère à risque de mauvais traitements physiques, comme psychologiques, explique la situation par ses exigences élevées envers l'enfant et sa tendance à sacrer pendant la situation. Elle menace aussi l'enfant de l'isoler socialement et le frappe de manière pouvant le blesser. Quand elle repense à la situation, elle estime qu'elle aurait dû plutôt isoler physiquement l'enfant ou accepter un compromis. De la part de l'enfant, cette mère rapporte des réactions de peur.

6.5.4 *Dynamique interactive parent-enfant à risque ou non à risque*

Il est d'abord notable que les mêmes dimensions de contrôle de la situation et de résolution du conflit, permettent de classer efficacement l'ensemble des séquences interactives isolées des propos des pères comme des mères. Plus précisément, trois des quatre profils ainsi identifiés auprès des mères s'appliquent également aux pères rencontrés. Le profil du « parent impuissant » s'applique moins aux pères, ce qui n'est guère surprenant puisqu'il implique une certaine soumission du parent à l'enfant, assez peu courante chez les hommes. On peut penser toutefois qu'un échantillon plus important

de pères pourrait permettre de détecter la présence de quelques « pères impuissants ».

L'analyse qualitative des interactions et des facteurs qui semblent caractériser les trois autres profils révèle des ressemblances et des différences intéressantes selon le sexe du parent.

Le parent exemplaire et l'enfant affirmatif

Qu'elles soient isolées des propos des pères ou des mères, les séquences interactives classées dans ce profil suivent un déroulement semblable. Le père comme la mère reste d'abord relativement patient mais, devant l'insistance de l'enfant, finit par augmenter l'intensité de ses réactions sans jamais atteindre une intensité plus élevée que du côté de l'enfant. Mais devant le manque d'efficacité de ses efforts, les mères soit ignorent le comportement difficile de l'enfant, soit enclenchent une stratégie pour se calmer, tandis que le père choisit alors d'apaiser ou de distraire l'enfant. Ces stratégies semblent efficaces puisque l'enfant finit par se calmer. Dans ce profil, les risques estimés de mauvais traitements psychologiques ou physiques sont presque nuls et les comportements sont généralement jugés adéquats. Ce profil semble regrouper une proportion un peu plus grande de pères que de mères, mais le petit nombre de sujets de chaque groupe ne permet pas d'établir si cette tendance est significative.

Certains facteurs semblent distinguer les pères de ce profil des autres pères, tandis que d'autres facteurs caractérisent les mères de ce profil comparativement aux autres mères. Ainsi, le *père exemplaire* n'explique pas la situation par sa propre

difficulté à garder son contrôle mais réfère plutôt à son manque d'habitude avec les enfants. Il se sent souvent peiné quand la situation se présente. Plus que les autres pères, il tente d'apaiser et de distraire l'enfant mais a tendance également à lui céder. De son côté, la *mère exemplaire* est généralement plus jeune que les autres. Elle vit seule ou avec un conjoint âgé de 23 à 25 ans. Elle a un seul enfant, un garçon. Cette mère explique rarement la situation par son degré élevé d'exigences mais elle évoque souvent le caractère manipulateur de l'enfant. Quand la situation se présente, la mère exemplaire se sent rarement dévalorisée ou personnellement diminuée. Comme le père du même profil et plus que les autres mères, elle tente d'apaiser ou de distraire l'enfant. Cette mère ne crie pas beaucoup et utilise rarement la menace. De la part de l'enfant, elle rapporte des comportements d'indiscipline générale.

Le parent traditionnel et l'enfant obéissant

Les séquences classées dans ce second profil reflètent une discipline parentale plus autoritaire que les séquences du premier profil. Chez les pères comme chez les mères concernés, on note une augmentation rapide de l'intensité des réactions jusqu'à un point culminant, efficace à susciter l'obéissance de l'enfant. Chez les mères, ce point culminant correspond souvent au moment où la mère frappe l'enfant avec la main sur une fesse. Selon les propos rapportés par les pères, ce point culminant dans l'intensité de leur réaction se limite souvent à une punition. En général, les comportements parentaux sont jugés de façon globalement positives. Les risques de mauvais traitements

psychologiques ou physiques sont presque nuls chez les mères de ce profil, tandis qu'ils sont reconnus chez deux des trois pères qui sont classés ici. Dans un cas, il s'agit d'un risque au plan psychologique tandis que le risque serait physique dans l'autre cas. L'analyse qualitative indique qu'il s'agit de pères qui évoquent eux-mêmes leur difficulté à se contrôler, qui peuvent réagir de manière exagérée ou non contingente.

Certains facteurs cognitifs ou émotifs ou comportements semblent typiques aux hommes et aux femmes qui composent ce profil. Plus précisément, le *père traditionnel* a tendance à expliquer la situation par son état actuel d'irritabilité ou d'impatience et par les expériences négatives qu'il a vécues dans son enfance. Comparativement aux autres pères, il évoque moins l'état actuel d'excitation ou d'énervement de l'enfant. Dans la situation, il avoue ressentir diverses craintes, mais aussi une certaine culpabilité. Plus que les autres, il recourt à des stratégies de renforcement ou à un *coping immédiat*, mais il cède rarement à l'enfant. Il rapporte de la part de celui-ci des réactions de peur et de surprise, de même que de la violence physique contre les murs ou les objets. Pour se calmer, le père traditionnel a tendance à isoler l'enfant ou à tenter de se distraire. Il réussit parfois à se calmer en s'excusant auprès de l'enfant. On retrouve par ailleurs dans les propos du père traditionnel, plus que dans les propos des autres pères, une certaine conscience de ses besoins d'aide et une capacité personnelle à demander de l'aide, ce qui pourrait constituer des facteurs de protection. De son côté, la *mère traditionnelle* est assez jeune. Elle vit souvent avec le père de

l'enfant, âgé de 23 à 25 ans et un peu plus scolarisé que les autres conjoints. Comme pour les mères du premier profil, cette mère n'a souvent qu'un seul enfant, un garçon. Comme causes de la situation difficile, la mère traditionnelle mentionne son état actuel d'irritabilité, la fatigue actuelle de l'enfant, ou encore son caractère jaloux. Dans la situation, cette mère utilise le compromis, les marques d'affection, la constance. Toutefois, elle crie beaucoup et démontre sa colère par des attitudes faciales. De la part de l'enfant, elle rapporte des réactions de colère ou de bouderie, mais aussi, comme la mère du profil 1, de l'indiscipline générale. Pour se calmer, la mère traditionnelle a besoin de demander pardon à l'enfant. Les propos spontanés de cette mère dénotent deux facteurs de vulnérabilité et un facteur de protection possible. D'une part, la mère traditionnelle a pu être témoin de la violence du père envers l'enfant et vit dans la précarité financière. D'autre part, elle a pu recevoir une aide professionnelle ou semi-professionnelle efficace.

Le parent impuissant et l'enfant terrible

Ce profil ne regroupe aucune des séquences interactives isolées des propos des pères, mais concerne environ 16 % des mères. Plusieurs de ces mères sont jugées à risque de mauvais traitements psychologiques. Ce qui caractérise le déroulement de ces séquences, c'est surtout l'augmentation rapide de l'intensité des réactions de l'enfant, intensité qui ne diminue pas malgré la soumission apparente de la mère.

L'analyse qualitative des facteurs qui caractérisent ce profil fait ressortir, encore une fois, un portrait

particulier. La *mère impuissante* est souvent mère de trois enfants ou plus. L'enfant-cible est souvent une fille, un peu plus âgée que dans les autres profils. La mère impuissante explique la situation par une difficulté personnelle à se contrôler, mais aussi par le caractère immature de l'enfant et son besoin d'affirmation. Moins que les autres, cette mère n'évoque le caractère normal du problème eu égard à l'âge de l'enfant. La mère impuissante se sent coupable quand la situation se présente, ou encore personnellement diminuée ou dévalorisée. Dans la situation, elle utilise la punition sous la forme d'une interdiction d'activité, mais démontre moins que les autres mères son affection à l'enfant. Il lui arrive aussi de montrer sa peine, voire de pleurer devant l'enfant. De même, elle peut l'humilier, le serrer brusquement, mais aussi céder à ses caprices. Cette mère a tendance à se parler pour retrouver son calme et, après la situation, elle doute souvent de ses compétences parentales. Ses propos dénotent moins souvent que ceux des autres mères, une capacité à s'affirmer devant l'aide nuisible, ou un soutien conjugal.

Le parent dégoupillé

Ce profil regroupe une proportion semblable d'hommes et de femmes, pour lesquels des risques de mauvais traitements sont souvent reconnus à la fois au plan psychologique et au plan physique. Le déroulement de ces séquences est relativement semblable en ce qui a trait aux conduites parentales. Il est en effet caractérisé par une augmentation très rapide de l'intensité des réactions parentales, sur laquelle l'enfant ne possède aucun contrôle. Dans les interactions avec sa mère, il a

tendance alors à tout essayer : il fait une crise, se calme, rien n'y fait, sa mère continue d'augmenter sa propre intensité de réaction. Dans les séquences avec les pères, l'enfant n'adopte pas ce comportement « yo-yo ». Il se calme plus subitement mais toujours en vain.

Le *père dégoupillé* typique possède un revenu parmi les plus faibles. Pour expliquer la situation difficile, il réfère à une difficulté personnelle à se contrôler, mais aussi à une habitude qu'il a contribué à développer chez l'enfant ou à des problèmes de logement. Il évoque moins souvent que les autres pères son manque d'habitude avec les enfants. Dans la situation, il tente rarement de distraire l'enfant ou d'utiliser des trucs de renforcement. Plutôt, il crie, saisit brusquement l'enfant et le frappe avec la main. Le père dégoupillé rapporte des demandes de non-punition de la part de l'enfant, de même que des coups contre les autres enfants. Toutefois, plus rarement que les autres pères, il ne mentionne des réactions de plaisir ou des coups contre des objets. Pour se calmer, le père dégoupillé demande de l'aide, mais a moins tendance à isoler l'enfant ou à s'excuser. Avec le recul, il regrette ce qui s'est passé mais se sent néanmoins content ou fier. Il craint également le jugement négatif des autres. Les propos spontanés de ce père dénotent une possible vulnérabilité liée au voisinage, mais rarement une aide professionnelle ou semi-professionnelle. De son côté, la *mère dégoupillée*, comme la mère impuissante, est souvent mère de plusieurs enfants et vit des difficultés avec une fille. Elle a tendance, plus que les autres mères, à attribuer la situation au besoin d'attention particulier de l'enfant. Quand la

situation survient, elle vit différentes craintes. Elle réagit parfois par des comportements extrêmes comme d'enfermer l'enfant ou de le frapper avec un objet, mais elle peut aussi avoir tendance à céder. Il est rare que cette mère enclenche, pendant la situation, une stratégie pour retrouver son calme. La mère dégoupillée indique souvent que son enfant rit d'elle ou qu'il lui demande de ne pas le punir. Quand elle repense à la situation, cette mère rapporte rarement de la tristesse ou de la peur face à sa propre violence. Deux vulnérabilités ressortent de ses propos spontanés : il arrive que la mère dégoupillée ait été victime de violence conjugale et qu'elle fréquente un milieu criminogène. De plus, elle ne semble pas très consciente de son besoin d'aide.

Conclusion

La présente étude exploratoire visait, dans un premier temps, à vérifier la présence possible de mauvais traitements psychologiques dans les interactions de jeunes mères à risque avec leur enfant d'âge préscolaire. De telles conduites sont définies ici, suivant Hart et Brassard (1987), comme des actes commis ou omis qui sont jugés psychologiquement dommageables pour l'enfant, d'après les standards sociaux et l'expertise professionnelle.

L'analyse de contenu des réactions rapportées par les mères lors de situations difficiles avec leur enfant nous incite à croire que certains de ces comportements répondent effectivement aux critères de définition. C'est le cas notamment des punitions sévères (isolement social, enfermement à clé, privation d'un soin essentiel), du recours aux insultes, aux humiliations ou au rejet à titre de réprimandes, de l'utilisation de menaces sévères (isolement social, coup pouvant blesser, privation d'un soin essentiel, abandon) et c'est le cas également de certains actes de violence physique (coup pouvant blesser ou le fait de lancer l'enfant sur un lit). Certains de ces actes, comme une menace d'abandon, pourraient être suffisamment dommageables pour être qualifiés de psychologiquement maltraitants après une seule occurrence. D'autres, comme les injures, peuvent requérir une fréquence plus élevée ou une intensité minimale avant d'être qualifiés de conduites maltraitantes. Dans la présente étude, les comportements plus extrêmes sont rarement rapportés comme habituels.

On peut penser toutefois que ces comportements avoués constituent en fait la pointe d'un iceberg et qu'ils sont probablement plus fréquents dans la réalité quotidienne des mères qui les mentionnent.

La présente étude visait également à comparer les manifestations répertoriées de mauvais traitements psychologiques possibles, avec les catégories déjà établies dans les écrits américains sur ce sujet, notamment par Hart et Brassard (1987). Nous avons vu que plusieurs des réactions parentales rapportées par les jeunes mères de la présente étude peuvent, en autant qu'elles soient suffisamment intenses et fréquentes, constituer des actes de mépris, de terrorisme, d'isolement ou d'ignorance des besoins affectifs. Par contre, aucun des comportements rapportés ne s'inscrit dans les catégories « exploitation/corruption » et « négligence des besoins » également définies par Hart et Brassard (1987).

Les analyses présentées au chapitre trois confirment les constats de plusieurs chercheurs à l'effet qu'il peut être insuffisant, voire dangereux, de juger de la nature psychologiquement maltraitante d'une conduite parentale simplement à partir de la nature de cet acte. En effet, si la présence de certains actes parentaux peut discriminer efficacement les jugements de risques qui sont posés, certaines émotions et certaines cognitions semblent tout aussi discriminantes.

Par ailleurs, un autre objectif visé dans la présente étude était de comparer le risque de mauvais traitements psychologiques, selon que les jeunes mères proviennent d'une population tout-venant,

d'un service communautaire d'aide à la parentalité ou des familles actuellement prises en charge par les services de protection de l'enfance. À cet égard, les données obtenues par l'analyse de contenu peuvent surprendre. En effet, peu de comportements parentaux, parmi ceux susceptibles d'être psychologiquement maltraitants, sont rapportés par une proportion significativement plus grande des mères du troisième groupe, puis du second groupe, que par les mères tout-venant. Toutefois, l'analyse qualitative des séquences d'interaction typiques semble confirmer que la plus grande proportion des mères recrutées par l'entremise des CJM se retrouve dans le profil 4, où le risque de mauvais traitements à la fois psychologiques et physiques est plus courant. Inversement, la plus grande proportion des mères recrutées dans la population tout-venant se retrouve plutôt dans le profil 1, où les risques de mauvais traitements psychologiques et physiques sont estimés presque nuls. En comparaison, la plus grande proportion des mères recrutées à l'Envol est classée dans le profil 2, où les risques sont assez peu présents malgré l'occurrence de certains comportements violents.

En quatrième lieu, la présente étude visait à explorer si les conduites possiblement maltraitantes des mères étaient également présentes chez les pères biologiques ou substituts. À quelques exceptions près, les informations recueillies sur les comportements paternels ne semblent pas très différentes de celles obtenues auprès des mères. Non plus que celles concernant leurs cognitions et leurs émotions en situation disciplinaire avec l'enfant. Malgré certaines différences significatives, en

effet, les pères semblent plus semblables que dissemblables par rapport aux mères des groupes comparables (CJM et ENV). Encore une fois, l'analyse plus qualitative des profils interactifs pourraient ici nous donner un tableau plus riche. Les proportions de pères et de mères se retrouvant dans le profil 4, associé aux risques de mauvais traitements à la fois psychologiques et physiques sont proportionnellement assez semblables. On ne retrouve pas toutefois de pères dans le profil du parent impuissant.

Cette analyse des interactions contingentes de chaque parent et de son enfant paraît prometteuse tant pour servir de base à un instrument de dépistage, que pour bonifier les interventions auprès des familles préçues à risque de mauvais traitements psychologiques. Par ailleurs, les nombreuses catégories de cognitions, d'émotions et de réactions parentales établies par les analyses de contenu permettront de poser les premiers jalons d'un instrument de mesure plus complet.

Bien sûr, toutes les données présentées ici restent à caractère exploratoire et les conclusions tirées ne peuvent pour l'instant être généralisées à d'autres échantillons. Malgré tout, cette recherche a permis de cerner plusieurs éléments qui paraissent essentiels à une compréhension plus dynamique des manifestations possibles de mauvais traitements psychologiques et des facteurs qui accompagnent et peuvent motiver les jugements quant à leur présence possible ou leur absence probable.

Références

- Aber, J.L. et Zigler, E. 1981 Developmental considerations in the definition of child maltreatment, dans *Theory and Research on the Causes and Consequences of Child Abuse and Neglect*, Cambridge University Press.
- Ainsworth, M.D., Blehar, M.C., Waters, E. et Wall, S. 1978 *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation*, Hillsdale, N.J. Lawrence Erlbaum Associates.
- Ammerman, R.T., van Hasselt, B., Hersen, M., McGonible, J.T. et al. 1989 Abuse and neglect in psychiatrically hospitalized multihandicapped children, *Child Abuse & Neglect*, vol.13 no 3, 335-343.
- Aragona, J.A. 1983 Physical child abuse: An interactional analysis, *Dissertation Abstracts International*, no 44, 1225B.
- Armentrout, J.A. et Burger, G.K. 1972 Children's reports on parental child-rearing behavior at five grade levels, *Developmental Psychology*, 8, 44-48.
- Baily, T.F. et Baily, W.H. 1986. *Operational Definitions of Child Emotional Maltreatment*, rapport de recherche, Augusta, Maine, National Center on Child Abuse and Neglect.
- Barnett, D., Manly, J.T. et Cicchetti, D. 1991 Continuing toward an operational definition of psychological maltreatment, *Development and Psychopathology*, 3, 19-29.
- Barocas, R., Seifer, R., Sameroff, A.J., Andrews, T.A. et al. 1991 Social and interpersonal determinants of developmental risk, *Developmental Psychology*, vol. 27, no 3, 479-488.
- Bates, J.E. 1987 Temperament in infancy, dans *Handbook of Infant Development*, 2^e éd., sous la dir. de J.D. Osofsky, New York, Wiley 1101-1149.
- Baumrind, D. 1996. The discipline controversy revisited, *Family Relations*, no 45, 405-414.
- Belsky, J. 1993 Etiology of child maltreatment: A developmental-ecological analysis, *Psychological Bulletin*, no 114, 413-434.
- Belsky, J. 1991. Psychological maltreatment: Definitional limitations of unstated assumptions, *Development and Psychopathology*, no 3, 31-36.
- Belsky, J., Woodworth, S. et Crnic, K. 1996 Troubled family interaction during toddlerhood, *Development and Psychopathology*, no 8, 477-495.
- Bifulco, A., Brown, G.W. et Harris, T.O. 1994 The child experience of care and abuse (CECA): A retrospective interview measure, *Journal of Child Psychology, Psychiatry, and Allied Disciplines*, vol. 35, no 8, 1419-1435.
- Biringen, Z., Emde, R.N. et Pipp-Siegel, S. 1997 Dyssynchrony, conflict and resolution: Positive contributions to infant development, *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 67, no 1, 4-19.
- Biringen, Z., Robinson, J.L. et Emde, R.N. 1994 Maternal sensitivity in the second year: Gender-based relations in the dyadic balance of control. *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 64, no 1, 8-90.
- Blum, N.J., Williams, G.E., Friman, P.C. et Christophersen, E.R. 1995 Disciplining young children: The role of verbal instruction and reasoning, *Pediatrics*, no 96 336-341.

- Bouchard, C. 1987 *Revenus, emplois, réseaux sociaux et voisinages : leurs influences sur les relations intrafamiliales*, communication présentée au Congrès des Services à la famille Canada, Vancouver.
- Bouchard, C. et Desfossés, E. 1989 Utilisation des comportements coercitifs envers les enfants : stress, conflits et manque de soutien dans la vie des mères, *Apprentissage et Socialisation*, vol. 12, no 1, 19-28.
- Bouchard, C. et Tessier, R. 1996 Conduites à caractère violent à l'endroit des enfants, dans *Conduites à caractère violent dans la résolution des conflits entre proches*, sous la dir. de C.Lavallée, M.Clarkson et L.Chénard, Santé Québec, monographie no 2, Enquête sociale et de santé 1992-1993, Montréal, ministère de la Santé et des Services sociaux.
- Bousha, D.M. et Twentyman, C.T. 1984 Mothers-child interactional style in abuse, neglect, and control groups: Naturalistic observations in the home, *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 93, no 1, 106-114.
- Bower, M.E. et Knutson, J.F. 1996 Attitudes toward physical discipline as a function of disciplinary history and self-labeling as physically abused. *Child Abuse & Neglect*, vol. 20, no 8, 689-699.
- Bradley, E.J., Caldwell, B.M., Rock, S.L., Barnard, K.E., Gray, C., Siegel, L., Ramey, C.T., Gottfried, A.W. et Johnson, D.L. 1989 Home environment and cognitive development in the first 3 years of life: A collaborative study involving six sites and three ethnic groups in North America, *Developmental Psychology*, vol. 25, no 2, 217-235.
- Bradley, E.J. et Peters, R. 1991. Physically abusive and nonabusive mothers' perceptions of parenting and child behavior, *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 61, no 3, 455-460.
- Brassard, M.R., Hart, S.N. et Hardy, D.B. 1993. The psychological maltreatment rating scales, *Child Abuse & Neglect*, no 17, 715-729.
- Bronfenbrenner, U. 1996 Le modèle « Processus-Personne-Contexte-Temps » dans la recherche en psychologie du développement : Principes, applications et implications, dans *Le Modèle Écologique dans l'Étude du Développement de l'Enfant*, sous la dir. de R. Tessier et G.M. Tarabulsky, Québec, : Presses de l'Université du Québec, 9-59.
- Bronfenbrenner, U. 1979 *The Ecology of Human Development*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- Bronstein, P. 1984 Differences in mothers' and fathers' behaviors toward children: A cross-cultural comparison. *Developmental Psychology*, vol. 20, no 6, 995-1003.
- Brooks-Gunn, J. et Furstenberg, F.F. 1986 The children of adolescent mothers: Physical, academic and psychological outcomes, *Developmental Review*, vol. 6, no 3, 224-251.
- Buchholz, E.S. et Korn-Bursztyn, C. 1993 Children of adolescent mothers: Are they at risk for abuse?, *Adolescence*, vol. 28, no 110, 361-382.
- Bugental, D.B. 1993 Communication in abusive relationship: Cognitive construction of interpersonal power, *American Behavioral Scientist*, vol. 36, no 3, 288-308.
- Bugental, D.B., Blue, J. et Lewis, J. 1990 Caregiver beliefs and dysphoric affect directed to difficult children, *Developmental Psychology*, vol. 26, no 4, 631-638.
- Buntain-Ricklefs, Kemper, Bell et Babonis, T. 1994 Punishments: What predicts adult approval, *Child Abuse & Neglect*, vol. 18, no 11, 945-955.

- Burgess et Conger, 1978 Family interaction in abusive, neglected, and normal families, *Child Development*, no 49, 1163-1172.
- Burnett, B.B. 1993 The psychological abuse of latency children: A survey, *Child Abuse & Neglect*, no 17, 441-454.
- Cairns, R.B., et Cairns, B.D. 1986 The developmental-interactional view of social behavior: Four issues in adolescent aggression, dans *Development of Antisocial and Prosocial Behavior: Research, Theories and Issues*, sous la dir. de D. Olweus, J. Block et M.R. Yarrow, New York, Academic Press, 315-342.
- Cerezo, M.A. et Frias, D. 1994 Emotional and cognitive adjustment in abused children, *Child Abuse & Neglect*, vol. 18 no 11, 923-932.
- Chamberland, C., Fortin, A., Turgeon, J., Laporte, L. et Léveillé, S. 1998 *High-risk cognitive system regarding violence toward women and children as a risk*, XVth conference of ISSBD, Berne.
- Chamberland, C. et Malo, C. 1998 *Le regard de la psychologie sur l'intentionnalité*, Colloque Violence et Intentionnalité : Regards disciplinaires. CRI-VIFF. 66^e Congrès de l'ACFAS. Trois-Rivières, Québec, mai.
- Chilamkurti, C. et Milner, J.S. 1993 Perceptions and evaluations of child transgressions and disciplinary techniques in high- and low-risk mothers and their children, *Child Development*, no 64, 1801-1814.
- Christman, K. 1990a Parental responsibility of African-American unwed adolescent fathers, *Adolescence*, vol. 25, no 4, 645-653.
- Christman, K. 1990b The unwed adolescent father's perception of his family and of himself as a father, *Child and Adolescent Social Work*, vol 7, no 4, 275-283.
- Cicchetti, D. et Lynch, M. 1993 Toward an ecological/transactional model of community violence and child maltreatment: Consequences for children's development, *Psychiatry*, no 56, 96-118.
- Cicchetti, D. et Toth, S.L. 1995 A developmental psychopathology perspective on child abuse and neglect, *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, no 34, 541-565.
- Claussen, A.H. et Crittenden, P.M. 1991 Physical and psychological maltreatment: Relations among types of maltreatment, *Child Abuse & Neglect*, no 15, 5-18.
- Clément, M.E. et Tourigny, M. 1998 La toxicomanie des parents et la négligence envers les enfants : Portrait d'une double problématique, *Les Cahiers d'analyse du GRAVE*, vol. 5, no 2, 2, Montréal, Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.
- Corral-Verdugo, V., Frias-Armenta, M., Romero, M. et Munoz, A. 1995 Validity of a scale measuring beliefs regarding the « positive » effects of punishing children: A study of Mexican mothers, *Child Abuse & Neglect*, vol. 19 no 6, 669-679.
- Coulton, C.J., Korbin, J.E., Su, M. et Chow, J. 1995 Community level factors and child maltreatment rates, *Child Development*, no 66, 1262-1276.
- Crittenden, P.M. 1985 Maltreated infants : Vulnerability and resilience, *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, vol. 26, no 1, 85-96.
- Crittenden, P.M. 1981 Abusing, neglecting, problematic and adequate dyads: Differentiating by patterns of interaction, *Merrill-Palmer Quarterly*, no 27, 1-18.

- Crittenden, P.M., Claussen, A.H. et Sugarman, D.B. 1994 Physical and psychological maltreatment in middle childhood and adolescence, *Merrill-Palmer Quarterly Behavior and Development*, no 6, 145-164.
- Culp, R.E., Applebaum, M.I., Osofsky, J.D. et Levy, J.A. 1988 Adolescent and older mothers : Comparison between prenatal maternal variables and newborn interaction measures, *Infant Behavior and Development*, no 11, 352-362.
- Day, R.D., Peterson, G.W. et McCracken, C. 1998 Predicting spanking of younger and older children by mothers and fathers, *Journal of Marriage and the Family*, no 60, 79-94.
- Dietrich, D., Berkowitz, L., Kadushin, A. et McGloin, J. 1990 Some factors influencing abusers' justification of their child abuse, *Child Abuse and Neglect*, no 14, 337-345.
- Dix, T. 1991 The affective organization of parenting: Adaptive and maladaptive processes, *Psychological Bulletin*, vol. 110, no 1, 3-25.
- Dodge, K.A., Pettit, G.S., Bates, J.E. et Valente, E. 1995 Social information-processing patterns partially mediate the effect of early physical abuse on later conduct problems, *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 104, no 4, 632-643.
- Dubowitz, H. et Egan, H. 1988 The maltreatment of infants. In : M.B. Straus (édit.), *Abuse and Victimization across Life Span*, Baltimore, John Hopkins University Press, 32-53.
- Dumas, J.E., LaFrenière, P.J., Beaudin, L. et Verlaan, P. 1992 Mother-child interactions in competent and aggressive dyads: Implications of relationship stress for behaviour therapy with families, *New Zealand Journal of Psychology*, no 21, 3-13.
- Dumas, J.E., LaFrenière, P.J. et Serketich, W.J. 1995 « Balance of power »: a transactional analysis of control in mother-child dyads involving socially competent, aggressive, and anxious children, *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 104, no 1, 104-113.
- Easterbrooks, M.A. et Goldberg, W.A. 1984 Toddler development in the family: Impact of father involvement and parenting characteristics, *Child Development*, no 55, 740-752.
- Egeland, B., Breitenbucher, M. et Rosenberg, D. 1980 Prospective study of the significance of life stress in the etiology of child abuse, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, no 48, 195-205.
- Egeland, B., Sroufe, L.A. et Erickson, M. 1983 The developmental consequences of different patterns of maltreatment, *Child Abuse & Neglect*, vol. 7, no 4, 459-469.
- Erel, O. et Burman, B. 1995 Interrelativeness of marital relations and parent-child relations: A meta-analytic review. *Psychological Bulletin*, vol. 118, no 1, 108-132.
- Feld, S.L. et Straus, M.A. 1989 Escalation and desistance of wife assault, in marriage, *Criminology*, vol. 27, no 1, 141-161.
- Flynn, C.P. 1996 Normative support for corporal punishment: Attitudes, correlates, and implications, *Aggression and Violent Behavior*, vol. 1, no 1, 47-55.
- Fortin, A. 1992 Le mauvais traitement psychologique : une réalité encore mal connue, *P.R.I.S.M.E.*, vol. 3, no 1, 88-99.
- Fortin, A. et Chamberland, C. 1995 A north-american perspective on psychological maltreatment of children, *Early Development and Parenting*, vol. 4, no 1, 1-9.

- Frodi, A.M. 1981 Contribution of infant characteristics to child abuse, *American Journal of Mental Deficiency*, no 85, 341-349.
- Gagné, M.H. 1999 *Envisager, définir et comprendre la violence psychologique faite aux enfants en milieu familial*, Thèse doctorale, UQAM, Département de psychologie, avril 1999.
- Gagné, M.H. 1995 Bilan conceptuel et empirique des connaissances sur la violence psychologique faite aux enfants, *Les Cahiers d'analyse du GRAVE*, vol. 2, no 1. Montréal,: Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants.
- Garbarino, J. 1991 Not all bad developmental outcomes are the result of child abuse, *Development and Psychopathology*, no 3, 45-50.
- Garbarino, J., Guttman, E. et Seeley, J.W. 1987 *The Psychologically Battered Child*, San Francisco, Jossey Bass.
- Gelles, R.J. 1989. Child Abuse and Violence in Single-Parent Families: Parent Absence and Economic Deprivation, *American Journal of Orthopsychiatry*, no 59, 492-501.
- Gelles, R.J. 1992 Poverty and violence toward children, *American Behavioral Scientist*, vol. 35, no 3, 258-274.
- Gerris, J.R.M., Dekovic, M. et Janssens, J.M.A.M. 1997 The relationship between social class and childrearing behaviors: Parents' perspective taking and value orientations, *Journal of Marriage and the Family*, no 59, 834-847.
- Giovannoni, J. 1991 Social policy considerations in defining psychological maltreatment, *Development and Psychopathology*, no 3, 51-59.
- Graziano, A.M. 1994 Why we should study subabusive violence against children, *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 9, no 3, 412-419.
- Grusec, J.E. et Walters, G.C. 1991 Psychological abuse and childrearing belief systems, dans *The Effects of Child Abuse and Neglect: Issues and Research*, sous la dir. de R.H. Starr et D.A. Wolfe, New York, Guilford Press, 186-202.
- Hart, C.H. et Robinson, C.C. 1994 Comparative study of maternal and paternal disciplinary strategies, *Psychological Reports*, no74, 495-498.
- Hart, S.N., Binggeli, N.J. et Brassard, M.R. 1998 Evidence for the effects of psychological maltreatment, *Journal of Emotional Abuse*, vol. 1, no 1, 27-58.
- Hart S.N. et Brassard, M.R. 1991 Psychological Maltreatment: Progress achieved, *Development and Psychopathology*, no 3, 61-70.
- Hart, S.N. et Brassard, M.R. 1987 A major threat to children's mental health: Psychological Maltreatment, *American Psychologist*, vol. 42, no 2, 160-165.
- Hart, S.N., Germain, R.B. et Brassard, M.R. 1987 The challenge: To better understand and combat psychological maltreatment of children and youth, dans *Psychological Maltreatment of Children and Youth*, M.R. Brassard, R.Germain, S.N.Hart, New York, Pergamon Press, 3-24.
- Harvey Arnold, E. et O'Leary, S.G. 1997 Mothers' and fathers' discipline of hard-to-manage toddlers, *Child & Family Behavior Therapy*, vol. 19, no 3, 1-11.

- Hastings, P.D. et Rubin, K.H. 1996 Predicting mothers' beliefs about preschool-aged children's social behavior: Evidence for maternal attitudes moderating child effects, *Child Development*, vol. 70, no 3, 722-741.
- Hawkins, W. et Duncan, D. 1985 Perpetrator and family characteristics related to child abuse and neglect: Comparison of substantiated and unsubstantiated reports, *Psychological Reports*, no 56, 407-410.
- Hemenway, D., Solnick, S. et Carter, J. 1994 Child-rearing violence, *Child Abuse & Neglect*, vol. 18, no 12, 1011-1020.
- Herrenkhol, E.C., Herrenkhol, R.C., Rupert, L.J., Egolf, B.P. et Lutz, J.G. 1995 Risk factors for behavioral dysfunction: the relative impact of maltreatment, SES, physical health problems, cognitive ability, and quality of parent-child interaction, *Child Abuse & Neglect*, vol. 19, no 2, 191-203.
- Hoffman, M.I. 1975 Moral internalization, parental power, and the nature of parent- child interaction, *Developmental Psychology*, no 11, 228-239.
- Holden, G.W., Coleman, S.M. et Schmidt, K.L. 1995 Why 3-year-old children get spanked: Parent and child determinants as reported by college-educated mothers, *Merrill-Palmer Quarterly*, vol. 41, no 4, 431-452.
- Howard, B.J. 1991 Discipline in early childhood, *Pediatrics Clinics of North America*, no 38, 1251-1369.
- Janssens, J.M.A.M. 1994 Authoritarian child rearing, parental locus of control, and the child's behaviour style, *International Journal of Behavioral Development*, vol. 17, no 3, 485-501.
- Jones, E.D. et McCurdy, K. 1992 The links between types of maltreatment and demographic characteristics of children, *Child Abuse & Neglect*, no 16, 201-215.
- Kaufman, J., Jones, B., Stieglitz, E., Vitulano, L. et Mannarino, A.P. 1994 The use of multiple informants to assess children's maltreatment experiences, *Journal of Family Violence*, vol. 9, no 3, 227-248.
- Kaufman, J. et Zigler, E. 1987 Do abused children become abusive parents?, *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 57, no 2, 186-192.
- Kavanagh, K., Youngblade, L., Reid, J. et Fagot, B. 1988 Interactions between children and abusive versus control parents, *Journal of Clinical Child Psychology*, no 17, 137-142.
- Klosinski, G. 1993 Psychological maltreatment in the context of separation and divorce. *Child Abuse & Neglect*, 17(4), 557-563.
- Knutson, J.F. 1995 Psychological characteristics of maltreated children: Putative risk factors and consequences. *Annual Review of Psychology*, no 46, 401-431.
- Krishnan, V. et Morrison, K.B. 1995 An ecological model of child maltreatment in a canadian province, *Child Abuse & Neglect*, vol. 19, no 1, 101-113.
- LaFrenière, P.J. et Dumas, J.E. 1992 A transactional analysis of early childhood anxiety and social withdrawal, *Development and Psychopathology*, no 4, 385-402.
- Lahey, B., Conger, R., Atkeson, B. et Treiber, F. 1984 Parenting behavior and emotional status of physically abusive mothers, *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, no 52, 1062-1071.
- Larrance, D.T. et Twentyman, C.T. 1983 Maternal attributions and child abuse, *Journal of Abnormal Psychology*, vol. 92, no 4, 449-457.

- L'Écuyer, R. 1990 *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et concept de soi*. Sillery, Presses de l'Université du Québec.
- Lenton, R.L. 1990 Techniques of child discipline and abuse by parents,. *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, vol. 27, no 2, 157-185.
- Loeber, R., Felton, D.K. et Reid, J.B. 1984 A social learning approach to the reduction of coercive processes in child abusive families: A molecular analysis, *Advances in Behavior Research and Therapy*, no 6, 29-45.
- Luster, T. et Mittelstaedt, M. 1993 Adolescent mothers, dans *Parenting : An ecological perspective*, sous la dir. de T. Luster et L. Okagaki, Hillsdale, Laurence Erlbaum, 69-99.
- Malatesta, C., Culver, C., Tesman, J.R. et Shepard, B. 1989 The development of emotion expression during the first two years of life, *Monographs of the Society for Research in Child Development*, no 54, 136.
- Malkin, C.M. et Lamb, M.E. 1994 Child maltreatment: A test of sociological theory, *Journal of Comparative Family Studies*, no 25, 121-133.
- Malo, C. 1990 *Étude descriptive du soutien social chez les mères en situation monoparentale de longue date*, Thèse de doctorat en psychologie, Université du Québec à Montréal.
- Matas, L., Arend, R.A. et Sroufe, L.A. 1978 Continuity of adaptation in the second year: The relationship between quality of attachment and later competence, *Child Development*, no 49, 547-556.
- Mayer-Renaud, M. 1990 *Le phénomène de la négligence*, Montréal, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain.
- McCloskey, L.A., Figueredo, A.J. et Koss, M.P. 1995 The effects of systemic family violence on children's mental health, *Child Development*, no 66, 1239-1261.
- McGee, R.A. et Wolfe, D.A. 1991 Psychological maltreatment: Toward an operational definition, *Development and Psychopathology*, no 3, 3-18.
- McGillicuddy-DeLisi, A.V et Siegel, I.E. 1995 Parental beliefs, dans *Handbook of Parenting*, sous la dir. de M.H. Bornstein, Lawrence Erlbaum Associates, 333-358.
- Merrill, L.L., Hervig, L.K et Milner, J.S. 1996 Childhood parenting experiences, intimate partner conflict resolution, and adult risk for child physical abuse, *Child Abuse & Neglect*, vol. 20, no 11, 1049-1065.
- Miller, D.B. 1997 Adolescent fathers: What we know and what we need to know, *Child and Adolescent Social Work*, vol. 14, no 1, 55-69.
- Milner, J.S. et Chilamkurti, C. 1991 Physical child abuse perpetrator characteristics: A review of the literature, *Journal of Interpersonal Violence*, vol. 6, no 3, 345-366.
- Moreau, J., Chamblerland, C., Lamarre, G. et Léveillé, S. 1998 *Comparison of the extent and severity of developmental delays between young children raised either in a maltreating environment or an at risk environment*. Communication présentée au Xvième congrès de l'International Society for the Study of Behavioural Development (ISSBD). Berne, Suisse, juillet.
- Mullen, P.E., Martin, J.L., Anderson, J.C., Romans, S.E. et Herbison, G.P. 1996 The long-term impact of the physical, emotioanal, and sexual abuse of children: A community study, *Child Abuse & Neglect*, vol. 20, no 1, 7-21.

- Navarre, E.L. 1987 Psychological maltreatment : The core component of child abuse, dans *Psychological Maltreatment of Children and Youth*, sous la dir. de M.R. Brassard, R. Germain et S.N. Hart, New York, Pergamon Press, 45-56.
- NCCAN- National Center for Child Abuse and Neglect 1988 *U.S. Department of Health and Human Services*, Washington, National Academy Press.
- Ney, P.G. 1987 Does verbal abuse leave deeper scars: A study of children and parents, *Canadian Journal of Psychology*, no 32, 371-377.
- Ney, P.G., Fung, T. et Wickett A.R. 1994 The worst combinations of child abuse and neglect, *Child Abuse & Neglect*, vol. 18, no 9, 705-714.
- O'Hagan, K.P. 1995 Emotional and psychological abuse: Problems of definition, *Child Abuse & Neglect*, vol. 19, no 4, 449-461.
- Oldershaw, L., Walters, G.C. et Hall, K.K. 1989 A behavioral approach to the classification of different types of physically abusive mothers, *Merrill-Palmer Quarterly*, vol. 35, no 3, 255-279.
- Osofsky, J.D., Hann, D.M et Peebles, C. 1993 Adolescent parenthood: Risks and opportunities for mothers and infants, dans *Handbook of Infant Mental Health* sous la dir. de H. Zeanah, New York, Guilford Press, 106-119).
- Ouellet, F. 1995 La violence psychologique en contexte conjugal : des définitions, des composantes et une dynamique de fonctionnement, dans *Liens entre la violence physique, psychologique et sexuelle faite aux enfants et aux femmes*, Actes du séminaire tenu à Drummondville en novembre 1994, sous la dir. de G. Martin, M. Clément et C. Fortin, Québec, CRI-VIFF.
- Oxman-Martinez, J. et Moreau, J. 1993 *La négligence faite aux enfants : une problématique inquiétante*, Longeuil, Centres jeunesse de la Montérégie.
- Oyserman, D., Radin, N. et Saltz, E. 1994 Predictors of nurturant parenting in teen mothers living in three generational families, *Child Psychiatry and Human Development*, vol. 24, no 4, 215-230.
- Palacio-Quintin, E. et Lacharité, C. 1989 *Variables de l'environnement familial qui affectent le développement intellectuel des enfants de milieu socioéconomique faible*, rapport de recherche, Conseil québécois de la recherche sociale.
- Paquette, D. et Morrisson, D. 1999 *Un profil descriptif de 100 mères adolescentes : Étude préliminaire dans le cadre du projet La Mère Veille*, rapport de recherche, Montréal, Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Patterson, G.R. 1982 *Coercitive Family Process: A Social Learning Approach*, Eugene, Castalia.
- Patterson, G.R. et Cobb, J.A. 1971 A dyadic analysis of aggressive behaviors, dans *Minnesota Symposium on Child Psychology*, sous la dir. de J.P. Hill, Minneapolis, University of Minnesota Press, 271-282 .
- Patterson, G.R., Reid, J.G. et Dishion, T.J. 1992 *Antisocial boy*, Eugene, Castalia.
- Patton, M.Q. 1990 *Qualitative Evaluation and Research Methods*, Sage publications.
- Péladeau, N. et Devault, A. 1987 Un père à part entière : la monoparentalité masculine, dans *Un Amour de Père*, Collectif, Montréal, Éditions Saint-Martin, 177-194.

- Peterson, L., Ewigman, B. et Vandiver, T. 1994 Role of parental anger in low-income women: Discipline strategy, perceptions of behavior problems, and the need for control, *Journal of Clinical Child Psychology*, no 23, 435-443.
- Phipps-Yonas, S. 1980 Teenage pregnancy and motherhood: A review of the literature, *American Journal of Orthopsychiatry*, no 50, 403-431.
- Poisson, Y. 1991 *La Recherche Qualitative en Éducation*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Pomerleau, A., Malcuit, G. et Julien, M. 1997 Contextes de vie familiale au cours de la petite enfance ou comment savoir ce qui se passe dans la vie de tous les jours des bébés de divers milieux, dans *Enfance et Famille : Contextes et Développement*, sous la dir. de G.M. Tarabulsky et R. Tessier, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 57-95.
- Powers, J.L. et Eckenrode, J. 1988 The maltreatment of adolescents, *Child Abuse & Neglect*, vol. 12, no 2, 189-199.
- PRCAN- Panel on Research on Child Abuse and Neglect 1993 *Understanding child abuse and neglect*, Washington, National Academy Press.
- Reid, J.B. et Kavanagh, K. 1985 A social interactional approach to child abuse: risk, prevention and treatment, dans *Anger and Hostility in Cardiovascular and Behavioral Disorders*, sous la dir. de M.A. Chesney et R.H. Rosenman, New York, Hemisphere pub, 241-257.
- Reider, C. et Cicchetti, D. 1989 Organizational perspective on cognitive control functioning and cognitive-affective balance in maltreated children, *Developmental Psychology*, vol. 25, no 3, 382-393.
- Renaud, J., Mayer, M. et Lebeau, R. 1996 *Espace urbain, espace social : Portrait des populations des villes du Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin.
- Resnick, M.D., Chambliss, S.A. et Blum, R.W. 1993 Health and risk behaviors of urban adolescent males involved in pregnancy, *Families in Society, The Journal of Contemporary Human Services*, vol. 74, no 6, 337-342.
- Rogosh, F.A., Cicchetti, D et Aber, J.L. 1995 The role of child maltreatment in early deviations in cognitive and affective processing abilities and later peer relationship problems, *Development and Psychopathology*, no 7, 591-609.
- Ronnau, J. et Poertner, J. 1989 Building consensus among child protection professionals, *Social Casework*, no 70, 428-435.
- Rosenfeld, A. et Levine, D. 1987 Discipline and permissiveness, *Pediatrics Review*, no 8, 209-215.
- Schaefer, C. 1997 Defining verbal abuse of children: A survey, *Psychological Reports*, no 80, 626.
- Schinke, S.P., Schilling II, R.F., Barth, R.P., Gilshrist, L.D. et Solseng, M.J. 1986 Stress-management intervention to prevent family violence, *Journal of Family Violence*, vol. 1, no 1, 13-26.
- Silvester, J., Bentovim, A., Stratton, P. et Hanks, J.G.I. 1995 Using spoken attributions to classify abusive families. *Child Abuse & Neglect*, vol. 19, no 10, 1221-1232.
- Shaver, P.R., Goodman, G.S., Rosenberg, M.S. et Orcutt, H. 1991 The search of a definition of psychological maltreatment, *Development and Psychopathology*, no 3, 79-86.
- Sheck, D. et Emerik, R. 1976 The young male adolescent's perception of early child-rearing behavior: the differential effects of socioeconomic status and family size, *Sociometry*, no39, 39-52.

- Snyder, J., Edwards, P., McGraw, K., Kilgore, K. et Holton, A. 1994 Escalation and reinforcement in mother-child conflict: social processes associated with the development of physical aggression, *Development and Psychopathology*, no 6, 305-321.
- Solomon, C.R. et Serres, F. 1999 Effects of parental verbal aggression on children's self-esteem and school marks, *Child Abuse & Neglect*, vol. 23, no 4, 339-351.
- Starr, R.H. 1988 Physical abuse of children, dans *Handbook of Family Violence*, sous la dir. de V.B. van Hasselt, L. Morrison, A.S. Nellack et M. Hersen, New York, Plenum Press.
- Starr, R.H. 1982 *Child Abuse Prediction: Policy Implications*, Cambridge, Ballinger.
- Sternberg, K.J. 1997 Fathers, the missing parents in research on family violence, dans *The Role of the Father in Child Development*, sous la dir. de M.E. Lamb, New York, John Wiley & Sons.
- Sternberg, K.J. et Lamb, M.E. 1991 Can we ignore context in the definition of child maltreatment?, *Development and Psychopathology*, no 3, 87-92.
- Sternberg, K.J., Lamb, M.E., Greenbaum, C., Dawud, S., Cortes, R.M. et Lorey, F. 1994 The effects of domestic violence on children's perceptions of their perpetrating and nonperpetrating parents, *International Journal of Behavioral Development*, vol. 17, no 4, 779-795.
- Stolz, D. 1967 *Influences on Parent Behavior*, Stanford, Stanford University Press.
- Strand, P.S., White, R et Touster, L.O. 1998 Formal characteristics of narratives as predictors of maladaptive parenting, *Journal of Child and Family Studies*, vol. 7, no 2, 171-186.
- Straus, M.A. 1979 Measuring intrafamily conflict and violence: The Conflict Tactics Scales, *Journal of Marriage and the Family*, vol. 41, no 1, 75-88.
- Straus, M.A., Gelles, R. et Steinmetz, S. 1980 *Behind the closed door: Violence in the American Family*, New York, Anchor Press.
- Straus, M.A., Hamby, S.L., Finkelhor, D., Moore, D.W. et Runyan, D. 1998 Identification of child maltreatment with the parent-child conflict tactics scales: Development and psychometric data for a national survey of american parents, *Child Abuse & Neglect*, vol. 22, no 4, 249-270.
- Straus, M.A. et Kaufman Kantor, G. 1994 Corporal punishment of adolescents by parents: A risk factor in the epidemiology of depression, suicide, alcohol abuse, child abuse, and wife beating, *Adolescence*, vol. 29, no 115, 543-561.
- Tamis-LeMonda, C. 1996 Introduction. Maternal sensitivity : Individual, contextual and cultural factors in recent conceptualizations, *Early Development and Parenting*, vol. 5, no 4, 167-171.
- Thompson, A.E. et Jacobs, J.E. 1991 Defining psychological maltreatment: Research and policy perspectives. *Development and Psychopathology*, no 3, 93-102.
- Thompson, A.E. et Kaplan C.A. 1996 Childhood emotional abuse. *British Journal of Psychiatry*, no 168, 143-148.
- Tousignant, M., Savoie, G.J., Bastien, M.F. et Hamel, S. 1993 Histoire d'une violence psychologique : Le cas des jeunes suicidaires. *Reflète*, 4(1), 4-13.
- Trickett, P.K. 1993 Maladaptive development of school-aged, physically abused children: Relationship with the child-rearing context, *Journal of Family Psychology*, vol. 7, no 1, 134-147.

- Trickett, P.K. et Kuczynski, L. 1986 Children's misbehaviors and parental discipline strategies in abusive and nonabusive families, *Developmental Psychology*, no 22, 115-123.
- Trickett, P.K. et Susman, E. 1988 Parental perceptions of child-rearing practices in physically abusive and nonabusive families, *Developmental Psychology*, vol. 24, no 2, 270-276.
- Vissing, Y.M., Straus, M.A., Gelles, R.J., & Harrop, J.W. 1991 Verbal aggression by parents and psychosocial problems of children, *Child Abuse & Neglect*, vol. 15, no 3, 223-238.
- Wahler, R.G., Williams, A.J. et Cerezo, A. 1990 The compliance and predictability hypotheses : Sequential and correlational analyses of coercive mother-child interactions, *Behavioral Assessment*, no 12, 391-407.
- Weiss, B., Dodge, K.A., Bates, J.E. et Pettit, G.S. 1992 Some consequences of early harsh discipline : Child aggression and a maladaptive social information processing style, *Child Development*, no 63, 1321-1335.
- Whipple, E.E. et Webster-Stratton, C. 1991 The role of parental stress in physical abusive families, *Child Abuse & Neglect*, no 15, 279-291.
- Wolfe, D.A. 1987 *Child abuse: Implications for child development and psychopathology*, Newbury Park, Sage.
- Wolfe, D.A. 1985 Child abusive parents: An empirical review and analysis, *Psychological Bulletin*, no 97, 462-482.
- Zeahah, C.H. 1996 Pathologies du lien parent-nourrisson et transmission intergénérationnelle, *P.R.I.S.M.E.*, vol. 6, no 1.
- Zuravin, S.J. 1989 The ecology of child abuse and neglect: Review of the literature and presentation of data, *Violence and Victims*, no 4, 101-120.

Formulaire de consentement et grille d'entrevue

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (GR.TV-ENV)

NO DE SUJET _____

Devenir mère n'est pas une tâche facile, surtout quand on est jeune. C'est pourquoi des chercheurs de l'IRDS et de l'Université de Montréal essaient de comprendre ce que vivent des mères comme toi, dans le quotidien avec leur enfant, et comment elles réagissent dans les situations qu'elles trouvent difficiles.

Si tu veux nous aider, tu dois simplement répondre aux questions de _____, comme s'il s'agissait d'une conversation ordinaire. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque ce qui nous intéresse, c'est de comprendre comment toi tu vis les choses. L'entrevue sera enregistrée sur cassette audio, mais toutes tes réponses resteront strictement confidentielles. Tu dois savoir cependant que la loi oblige toute personne à signaler certains comportements qui peuvent compromettre le développement ou la sécurité d'un enfant.

Il est bien entendu que tu es tout à fait libre de participer ou de ne pas participer à cette étude et que tu peux en tout temps mettre fin à la rencontre. Un dédommagement de 20 \$ te sera versé à la fin de l'entrevue en échange d'un reçu. Si tu acceptes de participer, voudrais-tu signer cette formule de consentement:

Je soussignée, _____, accepte de participer à cette recherche sur les situations difficiles que je peux vivre avec mon enfant, et permets que l'entrevue soit enregistrée sur cassette audio pour des fins de recherche.

Signature de la participante

Date

Signature de l'intervieweuse

Date

Signature de la chercheuse

Date

Devenir mère n'est pas une tâche facile, surtout quand on est jeune. C'est pourquoi des chercheurs de l'IRDS et de l'Université de Montréal essaient de comprendre ce que vivent des mères comme toi, dans le quotidien avec leur enfant, et comment elles réagissent dans les situations qu'elles trouvent difficiles.

Si tu veux nous aider, tu dois simplement répondre aux questions de _____, comme s'il s'agissait d'une conversation ordinaire. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque ce qui nous intéresse, c'est de comprendre comment toi tu vis les choses. L'entrevue sera enregistrée sur cassette audio, mais toutes tes réponses resteront strictement confidentielles. Tu dois savoir cependant que la loi oblige à signaler certains comportements qui peuvent compromettre le développement ou la sécurité d'un enfant. S'il y a lieu, nous devons alors en parler à ton intervenant(e).

Il est bien entendu que tu es tout à fait libre de participer ou de ne pas participer à cette étude, sans que cela n'affecte les services d'aide que tu reçois, et que tu peux en tout temps mettre fin à la rencontre. Un dédommagement de 20 \$ te sera remis en échange d'un reçu à la fin de l'entrevue. Si tu acceptes de participer, voudrais-tu signer cette formule de consentement:

Je soussignée, _____, accepte de participer à cette recherche sur les situations difficiles que je peux vivre avec mon enfant, et permets que l'entrevue soit enregistrée sur cassette audio pour des fins de recherche.

Signature de la participante

Date

Signature de l'intervieweuse

Date

Signature de la chercheure

Date

Devenir père n'est pas toujours une tâche facile. C'est pourquoi des chercheurs de l'IRDS et de l'Université de Montréal essaient de comprendre ce que vivent des pères comme toi, dans le quotidien avec leur enfant (ou celui de leur conjointe), et comment ils réagissent dans les situations qu'ils trouvent difficiles.

Si tu veux nous aider, tu dois simplement répondre aux questions de _____, comme s'il s'agissait d'une conversation ordinaire. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse puisque ce qui nous intéresse, c'est de comprendre comment toi tu vis les choses. L'entrevue sera enregistrée sur cassette audio, mais toutes tes réponses resteront strictement confidentielles. Tu dois savoir cependant que la loi oblige à signaler certains comportements qui peuvent compromettre le développement ou la sécurité d'un enfant. S'il y a lieu, nous devons alors en parler à l'intervenant(e) qui s'occupe déjà de votre famille.

Il est bien entendu que tu es tout à fait libre de participer ou pas à cette étude, sans que cela n'affecte les services d'aide que tu reçois, et que tu peux en tout temps mettre fin à la rencontre. Un dédommagement de 20 \$ te sera remis, à la fin de l'entrevue, en échange d'un reçu. Si tu acceptes de participer, voudrais-tu signer cette formule de consentement:

Je soussigné, _____, accepte de participer à cette recherche sur les situations difficiles que je peux vivre avec mon enfant, et permets que l'entrevue soit enregistrée sur cassette audio pour des fins de recherche.

Signature de la participante

Date

Signature de l'intervieweure

Date

Signature de la chercheure

Date

Données sociodémographiques à colliger:

Âge

État civil

Niveau de scolarité complété

Revenu familial annuel

Prénom de l'enfant cible

Âge de l'enfant cible

Sexe de l'enfant cible

Nombre d'enfants du sujet

Âge et sexe des autres enfants du sujet

Nombre d'enfants vivant à la maison

Statut de grossesse actuel

Présence ou non de relation amoureuse

Prénoms du père de l'enfant et du chum actuel

Durée de la relation amoureuse actuelle

Lien entre conjoint/chum actuel et enfant cible

Lien entre conjoint/chum actuel et autres enfants du sujet

Scolarité complétée du conjoint ou chum actuel

Âge du conjoint ou chum actuel

Pour les femmes de LIEnvol

Fréquentation de l'école à L'Envol

Date de la première activité à L'Envol

Fréquence actuelle de participation aux activités de l'Envol

Pour les femmes des CJM

Services reçus (type de suivi)

Date du signalement et de la prise en charge

Motif de prise en charge

Fréquence actuelle du suivi

Pour les femmes de la population générale

Services ponctuels pouvant être reçus

Étude préliminaire des relations

des jeunes mères avec leur enfant de moins de cinq ans

Questionnaire d'entrevue

CONSIGNE: Devenir une mère n'est pas une tâche facile, surtout quand on est jeune. C'est pourquoi on fait une étude pour comprendre ce que vivent des mères comme toi, dans le quotidien avec leur enfant.

On va essayer ensemble d'identifier un type de situation que tu trouves particulièrement difficile à vivre avec ton enfant et on va ensuite en parler.

1. Identification de la situation et de l'enfant cible

Quand tu es chez toi, seule avec ton enfant (ou tes enfants), il y a sûrement des moments ou des situations que tu trouves difficiles à vivre avec ton enfant (ou avec l'un d'eux)...

a. Te souviens-tu d'une fois où ce fut particulièrement difficile à vivre?

Dans quel genre de situation as-tu le plus de difficultés avec ton enfant?

Peux-tu me raconter la dernière fois que c'est arrivé?

b. C'était avec quel enfant? (noter le prénom et l'âge)

2. Antécédents/déclencheur

a. Selon toi, qu'est-ce qui a déclenché la situation?

Selon toi, qu'est-ce qui cause ce type de situation?

Qu'est-ce qui fait qu'une telle situation est difficile?

b. Y'a-t-il quelque chose chez ton enfant, dans son comportement ou sa façon d'être, qui a contribué à la situation?

3. Émotions

a. Au moment où la situation s'est produite, comment t'es-tu sentie? (Ex: fatigue, colère, impatience, découragement)

Quand ton enfant est (ou agit) comme ça, comment tu te sens?

b. Peux-tu m'indiquer jusqu'à quel point cette émotion était forte, par exemple sur une échelle de 0 à 10?

4. Réactions

a. Dans cette situation-là, comment as-tu réagi?

Qu'est-ce que tu fais? Qu'est-ce que tu dis? Sur quel ton? Etc.

Réagis-tu comme ça d'habitude dans ce genre de situation?
ou: Dans ce genre de situation, comment réagis-tu d'habitude?

Qu'est-ce que tu fais habituellement? Qu'est-ce que tu dis? Sur quel ton? Etc.

b. Est-ce que ta/ton..... (émotion mentionnée)..... a paru dans tes gestes, tes paroles ou ta façon d'être avec ton enfant? (attitude, ton de ta voix, expressions)

Comment ça paraît chez toi? (voix, regard, paroles, attitudes, comportement)

Dans ces moments-là, comment quelqu'un de l'extérieur pourrait-il savoir comment tu te sens?

5. Réactions de l'enfant

a. Et ton enfant (ou nom de l'enfant), comment a-t-il (elle) réagi?

Est-ce une réaction habituelle chez lui (elle)?

Habituellement quand tu cries (ou autre comportement mentionné), comment ton enfant réagit-il?

6. Coping

a. Combien de temps cela t'a-t-il pris pour te calmer?

Dans ce genre de situation, combien de temps cela te prend-il habituellement pour te calmer?

Tantôt tu m'as dit que ton émotion était à (nombre estimé sur échelle d'intensité), quand tu t'es calmée, tu es descendue jusqu'à quel point sur l'échelle?

Qu'est-ce que tu fais alors pour te calmer?

7. Émotions ultérieures

a. Comment t'es-tu sentie après la situation?

Une fois que tu es calmée et que tu repenses à tout ça, comment te sens-tu?

8. Intention/Valeurs

a. Avec le recul, dirais-tu que tu as eu la meilleure réaction possible? Pourquoi?

Selon toi, qu'est-ce que tu pourrais faire de mieux? (ou de pire)

9. Réurrence

- a.** À quelle fréquence ce type de situation se produit-il: chaque jour, chaque semaine, chaque mois, ou moins souvent?
- b.** Depuis quand ce type de situation se produit-il?

Liste des catégories et exemples illustratifs

TABLEAU 1
EXEMPLES DE SITUATIONS DIFFICILES AVEC L'ENFANT

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|------------------------------------|--|
| Comportement difficile de l'enfant | <p>« C'est plutôt avec ma première, elle ne se ramasse pas pantoute, pantoute. » (101)</p> <p>« Fallait que ça soit son père qui la couche... s'il avait le malheur de pas être là, elle voulait pas, c'était la crise... » (209)</p> <p>« C'est quand il fait ses crises... » (215)</p> <p>« C'est souvent qu'il rouspète tout le temps, il veut toujours avoir raison. » (314)</p> <p>« Ben tout ce que j'ai à dire, c'est que il écoute jamais. » (404)</p> |
| Incapacité reliée à l'âge | <p>« L'autre problème qu'elle a, c'est qu'elle fait pipi dans ses culottes, pas la nuit, le jour. » (404)</p> <p>« Il ne fait pas encore ses nuits. » (401)</p> <p>« Il fait des nœuds dans ses souliers. » (110)</p> |

TABLEAU 2
EXEMPLES DE CAUSES ATTRIBUÉES À LA SITUATION

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|--|--|
| Reliées au sujet : habitude ou besoin personnel | |
| Style de vie privilégié ou besoin personnel | <p>« Je veux avoir la paix le soir, être avec mon chum toute seule. » (102)</p> <p>« Quand je suis tanné c'est à cause que là, je commence à rentrer dans mon film, c'est un film que je ne veux pas qu'il voit. » (401)</p> <p>« Ça dépend aussi de comment je me sens, si aujourd'hui ça me tente de relaxer tout seul, je veux pas le voir dans mes pattes... » (401)</p> |
| Toxicomanie | « Pis j'avais des problèmes de drogue en plus... ben je vendais aussi. » (102) |
| Reliées au sujet : valeur parentale | |
| Exigence envers l'enfant | <p>« Je l'ai toujours mise comme une image... je veux trop qu'elle soit parfaite. » (101)</p> <p>« Moi, c'est pas ça que je veux faire avec mes enfants, je veux faire des enfants élevés pis euh... droits. » (402)</p> <p>« C'est comme ma chum me disait : Tu veux faire un enfant parfait... faudrait quasiment qu'il fasse la statue des bouts. » (105)</p> |
| Règle parentale jugée normale | <p>« Je ne suis pas d'accord qu'à son âge, les enfants commencent à sortir. C'est comme ça qu'ils prennent de mauvaises manières... » (208)</p> <p>« Y'a une différence entre donner une tape pis une volée. T'sais une tape sur les fesses de temps en temps, je pense que ça ne fait pas de tort. » (211)</p> <p>« Ben je pense que quand t'es plus sec avec un enfant qui pleure, ben il va pleurer encore plus. » (406)</p> <p>« Les enfants sont sur un terrain vague, pour eux autres il n'y a pas de clôture. C'est à nous autres à mettre les clôtures pour les délimiter... » (402)</p> |
| Exigence envers soi | <p>« Je me dis, je l'ai juste deux jours, il faut que j'essaie d'être la meilleure possible avec lui. » (206)</p> <p>« J'ai comme de la misère à... je voudrais être une mère parfaite. » (301)</p> <p>« Quand je ne peux pas faire avec elle tout ce qu'elle veut faire, c'est de même que je me sens, que je la délaisse. » (303)</p> <p>« Je me dis je voudrais être parfaite... » (305)</p> |
| Reliées au sujet : limite ou incapacité personnelle | |
| Difficulté à se contrôler | <p>« Comment je te dirais ça, c'est comme impulsif un peu... c'est un genre de colère incontrôlable. » (407)</p> <p>« Tout le monde me dit : Tu paniques facilement, tu paniques pour rien. Je sais pas, ça part tout seul, on dirait que chu pas capable de contrôler ça. » (108)</p> <p>« Quand chu fâchée, ça sort tout seul. » (112)</p> <p>« J'ai de la misère, je veux me contrôler mais on dirait que chu tellement fâchée que ça sort. » (102)</p> <p>« Comme mon père sur le coup, il était fâché, ça partait. Moi sur le coup j'étais</p> |

- fâchée, je criais. » (102)
- « À un moment donné, tu pètes pis tu donnes une claque... » (202)
- Manque d'autorité « Je ne suis pas assez mauvaise, je ne les impressionne pas assez. » (104)
- « J'ai ben de la misère, t'sais l'autorité là-dedans, j'en ai pas. » (312)
- « Moi je suis ben molle, j'arrive pas à la contrôler... C'est moi qui est supposée d'être autoritaire, pis c'est moi l'enfant pis elle la mère. » (310)
- « Des fois je suis molle avec... même mon frère me l'a fait remarquer, des fois je suis trop molle. » (215)
- « Quand je veux lui dire non, j'ai de la misère à tenir mon bout... J'ai le cœur trop sensible. » (313)
- Manque d'habitude avec les enfants « J'ai pas vraiment beaucoup d'expérience, en tout cas moi je trouve que j'ai pas vraiment beaucoup d'expérience... Quand je vois quelqu'un avec un enfant qui pleure, puis qu'il essaie de le raisonner, pour moi il a l'air niaiseux. » (406)
- « Ben en tant que père qui débute, c'est sûr que tu te sens inconfortable puis tu te sens nerveux. » (408)
- Autre limite ou incapacité personnelle « C'est parce que je garde toute l'émotion en dedans. » (212)
- « Ben disons que j'aime pas entendre un enfant pleurer. » (313)
- « S'il y a ben ben du bruit, ça peut me prendre plus de temps parce que moi, le bruit, j'aime pas ben ça. » (409)

Reliées au sujet : état ponctuel

- Fatigue « C'est parce que là j'étais fatiguée. » (209)
- « Quand c'est l'heure du dodo, c'est moi qui est fatiguée. À 9h00 du soir t'sais, la vaisselle, les bains pis toute. » (103)
- « Peut-être que c'est à cause que j'étais fatigué. » (406)
- « Quand j'arrive de travailler t'sais, ça ne te tente pas tout le temps de jouer, t'es fatigué, t'as ta journée dans le corps. » (404)
- Irritabilité « Je pogne les nerfs parce que là, les nerfs sont à vifs. » (206)
- « Y'a des fois je feel pas, je suis plus tendue mettons. » (207)
- « Ça dépend comment je feel, moi aussi y'a des matins où je vais me lever du mauvais pied. » (403)
- « Quand je suis frustrée ou ben énervée, ou que j'ai plein de choses à faire... ben lui avec il est agité pis là il fait tout. » (215)
- Inquiétude « J'ai été deux fois à l'hôpital avec le plus jeune, il ne feelait pas, ils me le renvoyaient toujours à la maison... ça me mettait pas mal sur les nerfs. » (101)
- « Quand j'ai su qu'il fallait que je passe en cour... depuis ce temps là, je shake comme une feuille de papier. » (214)
- Maladie « C'est parce que je prends des médicaments pour ma vessie. » (109)
- « Présentement, je suis claustrophobe... c'est peut-être une situation qui m'est venue à cause de ça. » (406)
- « Ou quand je suis malade... c'est pas le fun d'avoir des enfants dans ce temps là... T'sais t'as le goût de te reposer, de te coucher, tu peux pas. » (207)
- Autre état ponctuel « Ben j'étais pressée. » (104)
- « Je suis peut-être plus fragile là. » (314)
- « Mettons, quand je suis occupé là. » (405)

Reliées au sujet : autre facteur

- Expérience dans l'enfance « C'est que moi, j'ai vécu dans une famille qui se chicanait. » (302)
- « Mon père était très très autoritaire, tu peux même pas t'imaginer... fait que rendue mère moi-même à 17 ans, y'en avait pas d'autorité chez moi. » (314)
- « Mon père me frappait quand j'étais jeune, fait qu'on dirait que je veux pas la

frapper. » (102)
 « Je ne veux pas la taper mais je me dis : Moi je me l'ai fait faire pis t'sais, souvent tu répètes les mêmes choses que ta mère t'a fait. » (312)
 « J'ai pris la manière que j'ai été élevé... j'ai mis ça beaucoup plus soft mais j'applique ça à mes enfants. » (402)
 Autre facteur « J'ai mon horaire d'étudiante, mon horaire de travailleuse, mon horaire de mère, pis mon horaire de femme qui fait le ménage, qui fait tout. » (311)
 « N'importe quel parent peut se laisser emporter surtout quand on est jeune. » (401)
 « C'est parce que je suis un petit vite. » (404)

Reliées à l'enfant : besoin personnel

Attention « Peut-être qu'il a besoin d'attention... Quand il est toujours en folies, ben là l'attention est tournée sur lui. » (206)
 « C'est l'attention qu'il a manqué t'sais, je peux le comprendre ça aussi. » (204)
 « Parce qu'elle est toute seule d'enfant pis qu'elle cherche de l'attention. » (209)
 « Il fait juste ça pour que je me lève, pour que je m'occupe de lui, pour voir si je l'aime toujours ou quoi que ce soit. » (401)
 Affirmation ou contrôler « Elle comprend mais elle s'en fout, elle c'est de contrôler... » (312)
 « ben c'est que l'enfant veut devenir le parent... Elle veut avoir le dessus. » (211)
 « Il veut tout savoir, savoir comment ça marche. Des fois, il a des jouets qu'il démonte pour savoir... » (213)
 Activité ou mouvement « C'est pas bon d'avoir un enfant aussi actif, il est jamais tranquille... Il est trop actif, il me met sur les nerfs. » (109)
 « Il veut explorer, même plus que la moyenne des enfants... c'est dans lui. » (213)
 « On dirait qu'eux autres, quand ils se couchent, ils manquent quelque chose. Y voient pas de qui, y manquent quelque chose dans leur vie. » (409)
 « C'est pire qu'un enfant hyperactif des fois. » (110)
 Structure ou encadrement « C'est ben rare qu'elle va jouer dans sa chambre toute seule. Faut tout le temps qu'on soit là. » (311)
 « Il faut que tu la surveilles tout le temps... que tu la suives tout le temps. » (210)
 « Il faut vraiment que je la prenne pis que j'y aille avec elle, pis que j'y montre des jeux t'sais... Faut vraiment que tu lui trouves de quoi à faire. » (201)
 « Elle, faut que tout soit structuré, faut que tu lui dises : Fais-ci, fais ça. » (103)
 Autre besoin « Lui, ça lui fait du bien parce qu'il n'avait jamais eu de vie sociale avec ses pairs. » (302)
 « C'est un enfant qui a besoin de dormir. » (211)

Reliées à l'enfant : caractère ou tempérament

Immature ou pleureur « Parce qu'elle veut rester bébé peut-être, elle a toujours été super bébé. » (104)
 « C'est un enfant super braillard. » (412)
 « Elle est ben pleureuse, comme pas mal de petites filles... elle pleure toujours pour rien. » (102)
 « Ils sont chialeux, ils braillent pour rien. » (409)
 Paresseux « Je pense qu'elle est trop paresseuse pour rentrer faire pipi à la maison. » (108)
 Entêté « Ben euh... il est un peu comme sa mère, il a une tête de cochon. » (315)
 « C'est parce qu'elle fait à sa tête. » (409)
 « Il est vraiment boqué, têté. » (109)
 « Il a une tête dure, il ne veut pas comprendre. » (210)
 « Elle a un caractère de cochon... c'est ce qu'elle veut et pas autre chose. »

| | |
|--------------------------|---|
| | (108) |
| Rancunier ou vengeur | « Il se venge sur n'importe quoi. » (105) « J'en arrive à la conclusion que c'est une vengeance. » (110) « Elle veut rester avec son père, elle se venge en ne m'écoulant pas. » (214) « On dirait qu'elle veut me punir. » (104) « C'est comme : Tiens le père, tu m'as écolé, je vais t'écoler. » (412) |
| Manipulateur ou menteur | « Je la trouve euh... manipulatrice. Elle va tout le temps essayer de manipuler maman par les sentiments t'sais. » (310) « C'est quand je vois qu'ils font exprès... de manière hypocrite. » (413) « On dirait qu'il le sait qu'à force de pleurer, à un moment donné, il va l'avoir. Il sait que je vais céder. » (313) « Excuse de dire ça mais c'est comme si elle aurait un visage à deux faces. » (405) |
| Jaloux | « Ben face à mon chum, elle est comme jalouse. » (102) « On porte peut-être plus attention au bébé... fait qu'elle se sent jalouse. » (405) « T'sais elle est pas jalouse là, mais elle tout le temps là : Aille chu là moi... ben elle est comme jalouse. » (102) |
| Turbulent ou impertinent | « Il est jaloux parce que l'autre couche ici et pas lui. » (204) « Elle entraîne l'autre, elle est aguissable. » (108) « C'est parce que c'est elle la petite bum de la gang. » (205) « Elle est pas mal baveuse pour son âge. » (113) « Il est baveux, même mon chum des fois il dit : Tabarnaque, c'est écolant, y'é-tu baveux. » (204) |
| Autre trait de caractère | « T'sais, c'est un orgueilleux. » (111) « C'est une grosse ricaneuse. » (312) |

Reliées à l'enfant : état ponctuel

| | |
|---------------------------------|--|
| Fatigue | « Ben elle est fatiguée en revenant de la garderie. » (207) « On dirait que c'est deux fois pire quand il est fatigué. » (115) « C'est à cause qu'elle est fatiguée, elle a pas fait de sieste peut-être l'après-midi. » (201) « À moins qu'il soit vraiment fatigué, en général il m'écoute. » (301) |
| Excitation ou manque de sommeil | « Elle devient surexcitée quand son frère est là. » (310) « Elle avait dormi un peu chez ma mère, dans l'autobus, dans le métro... T'sais endormir un enfant qui vient de se réveiller... » (209) « Des fois il n'est pas fatigué peut-être à cause qu'il a fait sa sieste un peu plus tard. » (401) |
| Irritabilité | « Quand il est marabout, il le prend moins bien que tu lui dises non. » (301) « Des fois, c'est juste qu'elle est de mauvaise humeur. » (102) « Ça dépend de comment il se lève, s'il est de bonne humeur... » (403) « Quand il est de mauvaise humeur, qu'il a pas passé une bonne journée à la garderie, c'est l'enfant total. » (405) |
| Maladie | « Il était malade, il faisait de la fièvre. » (412) « Ben elle était malade. » (101) |
| Insécurité ou nervosité | « Quand on restait à Longueuil, y'a du monde qui cognait dans les vitres, fait que ça le réveillait pis depuis ce temps là, il a peur. » (401) « C'est comme : Ben maman, c'est parce que moi je veux que tu fasses dodo avec moi, moi là j'ai peur. » (312) « C'est une enfant qui est insécure euh... qui n'est pas sûre d'elle. » (207) « Elle a dit : J'avais peur que maman vienne pu me chercher. » (214) |
| Autre état ponctuel | « Je pense que ça le met plus sensible. » (314) « Il était tanné. » (110) « Il est venu comme ben mêlé. » (105) |

Reliées à l'enfant : habitude apprise

- Auprès du sujet « *Étant donné qu'il a été un bon trois ans à faire tout ce qu'il voulait sans que je lui dise non...* » (314)
« *Je l'ai jamais habituée à ramasser ses choses, j'ai toujours été au-devant d'elle...* » (101)
« *J'ai été un an sans être aux études, j'étais tout le temps avec elle à la maison, je lui montrais plein de choses...* » (311)
« *C'est une habitude qu'il a prise t'sais : Pour qu'elle s'occupe de moi, faut que je fasse le fou.* » (206)
- Auprès de l'autre parent « *C'est à cause que quand ils sont avec leur père... Leur père, il s'en fout, il ne veut pas les réprimander.* » (410)
« *C'est dans sa descendance arabe... il est macho... c'est le fils à son père.* » (202)
« *Son père n'accepte pas de refus. Si j'y disais non le soir ou pour y faire un café, je mangeais toute une volée... Elle s'est mise à faire pareil. Elle a pris l'exemple du père au lieu de prendre celui de la mère.* » (214)
- Auprès d'autres enfants « *Elle fait comme sa sœur, c'est ça qui arrive.* » (103)
« *Ça arrive parce qu'elle voit faire d'autres enfants.* » (208)
« *Quand il voit un de ses chums qui joue en avant là, il est porté à aller là.* » (403)
« *Les autres enfants sont beaucoup agités pis on dirait qu'il s'en vient comme eux-autres.* » (112)
- Dans la famille étendue « *Parce que chez mes parents, il a tout ce qu'il veut.* » (203)
« *Leur grand-mère aussi, elle leur apprend à faire des grimaces, mais nous autres, dans notre famille, on n'aime pas ça les grimaces.* » (410)
« *Elle a commencé chez ma mère, ma mère la laissait faire.* » (214)
« *Ils ont l'habitude de jouer dans les armoires de cuisine chez une de mes belles-sœurs, ils peuvent tout sortir.* » (108)
- Dans la famille d'accueil « *Des bouts, je me demande parce que... souvent elle me dit comme quoi la famille d'accueil a frappé.* » (212)
« *Parce que là où il est, il mange comme un cochon.* » (210)

Reliées à l'enfant : autre facteur

- Problème normal lié à l'âge « *Elle a juste 3 ans. Je peux comprendre t'sais qu'elle peut pas écouter comme un enfant qui aurait 5-6 ans.* » (207)
« *C'est un peu normal de la part d'un enfant.* » (408)
« *C'est des étapes ça que tous les enfants font, que ce soit le tien ou que ce soit celui d'une autre personne.* » (403)
- Autre facteur « *Le pédiatre m'a dit que c'est son appétit qui est comme ça.* » (308)

Reliées au contexte

- Rupture récente « *C'était plus dans le bout où le père m'avait laissée.* » (113)
« *Y'avait un nouveau bébé qui entrait... pis y'avait un papa qui sortait, fait que ça faisait deux deuils.* » (302)
« *Son père et moi on s'est séparés ça fait six mois. Fait que, ça aussi...* » (314)
« *Il réclame pas mal sa mère pis il voudrait qu'on soit encore ensemble... Il voudrait qu'on soit la famille d'avant.* » (411)
- Nouvelle grossesse ou naissance « *Ça c'est depuis que j'ai le deuxième...* » (302)
« *C'est quand le bébé est venu au monde.* » (405)
« *C'est depuis que j'y ai dit que j'étais enceinte que ça a fait ça.* » (105)
- Problème de santé des proches « *C'est surtout quand sa sœur est malade.* » (109)
« *Quand la petite s'est pété la bête sur le coin de la table.* » (404)
- Isolement social « *Ma mère est loin, j'ai pas personne de proche, je sais pas où appeler pis je sais pas quoi faire.* » (106)
« *Pis de pas avoir d'aide surtout, c'est ça qui est difficile.* » (109)

| | |
|--|---|
| Mésentente ou conflit avec le partenaire | <p>« Je suis comme une femme de 40 ans qui s'occupe juste des enfants, qui n'a pas d'amis. » (113)</p> <p>« S'il est arrivé quelque chose d'extérieur, comme si je me suis chicanée avec son père, là ça va être plus irritant. » (314)</p> <p>« J'ai perdu les nerfs parce que j'avais des problèmes avec mon chum pis on s'engueulait. » (102)</p> |
| Difficultés financières | <p>« Depuis que le père est parti, je tolère pas mal plus. » (114)</p> <p>« T'es monoparentale, tu reçois de l'aide sociale, t'as pas un gros revenu. » (211)</p> <p>« Ça dépend des situations dans lesquelles, personnellement, je me trouve t'sais, l'argent... quand ça va pas bien, que c'est la journée des comptes... » (315)</p> <p>« À un moment donné là, la bouffe faut que je la paye, pis elle, elle gaspille. » (214)</p> |
| Placement ou prise en charge de l'enfant | <p>« Je pense que c'est à cause du placement, parce que c'est une enfant, avant, qui ne pleurait pas, jamais qu'elle me frappait... » (212)</p> <p>« Elle a commencé à être comme ça avec la Protection de la jeunesse. Mes enfants, ils n'étaient pas comme ça avant. » (208)</p> <p>« Quand elle était petite, elle a été placée dans une famille d'accueil... Elle a été débalancée quelque part. » (207)</p> |
| Problème de logement ou de voisinage | <p>« C'est un peu à cause de l'environnement où je reste, comme si je l'empêchais de vivre à cause des voisins. » (302)</p> <p>« J'aime pas ça les laisser brailler parce que ici, c'est écho. » (413)</p> <p>« C'est un petit trois et demi pis il n'y a pas grand place. » (313)</p> |
| Surcharge de rôles | <p>« Faut dire que j'ai de la misère à concilier toutes les tâches que j'ai à faire ici. C'est parce que mon horaire est trop chargé. » (311)</p> <p>« Pis moi j'avais des responsabilités à l'école, ça m'en demandait beaucoup... en plus des tâches que j'avais ici. » (115)</p> |
| Changement dans la routine de l'enfant | <p>« C'est sûrement parce qu'elle se lève plus tard depuis qu'elle ne va plus à la garderie. » (109)</p> <p>« Chez nous ça allait super ben... Ça fait une semaine qu'on est ici, ça ne marche lus, je parle dans le beurre. » (103)</p> <p>« Il trouvait particulièrement difficile de se promener d'une maison à l'autre. » (411)</p> <p>« Ben c'est la première fois que le fils de mon chum vient ici plusieurs jours. » (204)</p> |
| Autre facteur | <p>« La nuit elle ne le fait pas, c'est juste le jour. » (104)</p> <p>« C'est plus la fin de semaine qu'elle n'écoute pas. » (209)</p> <p>« Il faisait chaud, c'était humide et collant. » (304)</p> <p>« Des fois t'as des problèmes... pis des fois j'en ai trop pis euh... c'est eux autres qui écopent. » (206)</p> |

TABLEAU 3
EXEMPLES D'ÉMOTIONS DANS LA SITUATION

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|--|---|
| Irritabilité ou impatience | <p>« Ça me tape sur les nerfs... » (211)</p> <p>« C'est pas vraiment que je suis choquée, c'est juste que la pression monte pis j'ai chaud. » (205)</p> <p>« Disons que je vais être tanné de me lever fait que la patience, elle va être rendue au bout. » (401)</p> <p>« Si réellement ils se mettent à crier, à gueuler, ça me stresse ben raide. » (402)</p> |
| Colère et frustration | <p>Colère ou frustration « Elle me met agressive parce qu'elle ne veut pas m'écouter. » (208)</p> <p>« Sur le coup, je me fâche, c'est de la colère. » (314)</p> <p>« Ça m'enrage quand elle ne veut pas écouter. » (207)</p> <p>« Ça me met... pas hors de moi mais mettons que je suis ben frustré. » (403)</p> |
| Dévalorisation ou sentiment d'être diminué | <p>« Ben je me sens comme inférieure à elle qui est toute petite... J'arrête pas de me dire que je ne suis pas une bonne mère. » (310)</p> <p>« Je me sens comme si je ne vauz rien parce qu'ils ne m'écoutent pas. » (208)</p> <p>« On dirait comme diminuée. Pis des fois comme une gardienne t'sais, chu allée garder quelque part pis l'enfant est ben tannant. » (105)</p> |
| Découragement ou impuissance | <p>« On dirait que je me sens comme impuissante. » (109)</p> <p>« Là j'étais plus comme tanné, j'étais plus comme : Ah non... Ben j'étais un petit peu perdu à cause que je ne savais pas comment réagir. » (406)</p> <p>« Démuni, puis impuissant t'sais, parce que le bébé y pleure mais il réussit pas à dire s'il a mal ou quoi. » (408)</p> |
| Peur | <p>« En tout cas, moi je me sentais mal, j'essayais de contrôler ses pleurs pour déranger le moins possible. » (406)</p> <p>« Quand il monte sur la table, il peut arriver n'importe quel accident, ça me stresse en dedans. » (404)</p> <p>« Des fois, le monde peut penser qu'on les chicane pis des affaires de même... on va avoir un rapport là. » (413)</p> |
| Culpabilité | <p>« Des fois, ça me fait mal au cœur. » (304)</p> <p>« Je n'ai pas le contrôle là-dessus, fait que je me culpabilise. » (310)</p> <p>« Je me dis : Si jamais il tombe malade, ben c'est parce qu'il ne mange pas, ça va être de ma faute. » (206)</p> <p>« Je vais me sentir coupable si, mettons, je le laisse à terre pendant qu'il fait sa crise. » (301)</p> |
| Peine ou tristesse | <p>« C'est sûr que ça me fait de la peine. » (205)</p> <p>« Le sentiment que j'avais, c'est que ça me faisait un peu de peine, parce que je voyais sa façon d'agir. » (411)</p> <p>« Ça me fait mal de le voir pleurer. » (203)</p> |
| Autre | <p>« Ça va de mieux en mieux. » (409)</p> <p>« Je me sentais vraiment pas bien. » (111)</p> <p>« Je panique. » (108)</p> <p>« J'ai senti de la haine pis de la colère contre le père. » (115)</p> |

TABLEAU 4
EXEMPLES D'INTENSITÉ DES ÉMOTIONS DANS LA SITUATION

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|--------------------------------|---|
| Faible ou moins de 7 sur 10 | <p>« Euh... mets 5-6, c'est jamais monté plus haut. » (313)</p> <p>« Je sais pas moi, 5-6. » (405)</p> <p>« Je dirais peut-être 4. » (411)</p> |
| Élevée ou 7-8 sur 10 | <p>« Au maximum là euh... 6-7. » (403)</p> <p>« Oh, jusqu'à 8. » (210)</p> <p>« Huit. Je peux pas taper le 10, je l'envoie dans sa chambre avant de taper le 9 même. » (110)</p> |
| Très élevée ou 9-10 sur 10 | <p>« Ah j'en avais jusque là là, je pourrais te dire que j'étais à 10 cette journée-là. » (101)</p> <p>« Y'a des fois je monte à 10, ouen je vais être honnête... » (207)</p> <p>« Quand il étire pis qu'il étire... ça peut monter à 8-9. » (315)</p> <p>« Ah oui, plus que 10 sur 10. » (109)</p> |

TABLEAU 5
EXEMPLES DE RÉACTIONS PARENTALES

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|---|---|
| Réactions éducatives ou affectives | |
| Demande ou refus | <p>« Je lui demande pas l'impossible, je lui demande de se coucher. » (211) « J'ai dit : Non, non, un petit gars ça ne se maquille pas. » (213) « J'y dis : Fais dodo là, je te l'ai dit tantôt de faire dodo. » (404) « On va souper pis ça va te couper ton souper, je veux pas. » (313)</p> |
| Explication, dialogue ou aide dans les tâches | <p>« Je lui disais : Maman va à l'école demain, toi tu t'en vas à la garderie pis il faut qu'on fasse dodo. Il fait noir dehors, il est tard. » (209) « Je m'assis à côté puis là je lui explique de A à Z. » (402) « On y dit : Les mains, c'est pas fait pour taper, c'est fait pour flatter. Fait qu'on prend sa main pis on la passe où est-ce qu'elle a tapé pis on flatte. » (405) « Ben je lui montre comment faire, après ça chu correcte. » (102)</p> |
| Effort pour apaiser | <p>« J'ai beau le prendre dans mes bras, essayer de le consoler, il me pousse. » (107) « J'ai dit : Viens on va aller voir les pitous... pour essayer de le calmer. » (406) « Je lui lis une histoire pour la calmer, je lui chante une chanson, je la flatte. » (312)</p> |
| Effort pour distraire | <p>« Mettons, c'est une bouteille qu'il veut, je vais essayer de lui proposer un film ou d'y trouver quelque chose à jouer... » (315) « J'essaie de l'amuser, d'y changer les idées pour qu'elle arrête de frapper. » (212) « Je suis retournée le voir pis je lui ai dit : Veux-tu on va lire une histoire, ça va nous changer les idées. Je lui ai lu pis il a arrêté. » (313)</p> |
| Expression d'affection | <p>« Moi j'aime ça la coller pis lui donner des becs pis toute. » (204) « J'ai beau lui dire : Maman elle t'aime, maman est là... » (212) « Je vais le prendre, je vais le chatouiller, je vais y faire une caresse... » (213) « Viens ici, j'ai quelque chose à te dire : Je t'aime. » (110)</p> |
| Soins ou attention | <p>« Quand elle est mieux, je vais jouer avec. Je vais me rouler à terre avec, des affaires de même, dépenser son énergie. » (212) « Je la couche, je la borde, je lui donne un bec, je lui lis une histoire... » (211) « Des fois je vais jouer avec, je joue aux autos avec dans le salon. » (404) « Là quand il arrive de l'école, c'est son biscuit, son verre de lait. » (313)</p> |
| Aménagement de contingences | <p>« Je mettais du colorant alimentaire dans le bain, pour qu'il ait le goût d'aller prendre son bain dans l'eau jaune, dans l'eau rouge. » (105) « On a pris un calendrier pis à chaque fois qu'ils ne font pas pipi au lit, on met des petits stickers. » (402) « À un moment donné, j'ai fait un système de collage... t'sais si t'arrêtes de pleurer, je vais te mettre un collant. » (211)</p> |
| Compromis ou souplesse | <p>« C'est sûr que t'essayes tout le temps de faire des compromis... » (315) « Ils ont de la difficulté à manger leur viande mais ça fonctionne tout le temps avec des concessions. » (410) « Y'a des journées je fais des exceptions, mais c'est ben rare. » (106) « Là il s'est couché dans le passage. J'ai dit : Il va peut-être s'endormir, je le mettrai dans son lit après. » (115)</p> |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Fermeté ou constance | <p>« J'aimais mieux... répéter tout le temps le non, à un moment donné là, elle va peut-être finir par comprendre. » (212)</p> <p>« C'est long parce qu'elle me niaise encore là, à tous les soirs, mais disons que je tiens mon bout. » (211)</p> <p>« Ah, une bonne demi-heure ou 45 minutes à répéter pis à dire c'est assez. » (111)</p> |
| Coping immédiat | <p>« Quand je ne sais plus quoi faire, je m'en vais dehors, je fais le tour de la cour pour prendre de grandes respirations pis je rentre dans la maison. » (207)</p> <p>« J'ai mis mes bottes pis mon manteau pis j'ai été enlever la slush sur mon balcon. » (101)</p> <p>« J'ai dit à mon mari : Occupe-toi en, là je vais aller prendre une marche. » (205)</p> |
| Ignorance des comportements négatifs | <p>« Des fois je laisse aller, je me dis que je ne peux pas être entre les deux pis je laisse aller. » (204)</p> <p>« La réaction que j'ai eue c'est de la laisser là : Arrange-toi toute seule, fais-la ta crise toute seule. » (212)</p> <p>« Il va faire tous les temps mais moi, je le laisse aller : Quand t'auras fini, tu viendras me voir. » (403)</p> |
| Ton autoritaire | <p>« Astheure, je la chicane au lieu de crier. » (102)</p> <p>« J'essaie d'être calme. Quand ça marche pas, ben là je le dis plus fort. » (310)</p> <p>« Je parlais plus fort que ce que je te parle là. J'ai élevé la voix un peu. Pas crié là, parlé assez fort. » (209)</p> <p>« Peut-être la manière que je parle aussi t'sais, je lève le ton. » (404)</p> |
| Autre réaction éducative | <p>« Vu qu'il pleurait, j'essayais qu'il me regarde dans les yeux pour euh... je sais pas, d'après moi ça aide un peu. » (406)</p> <p>« Je me retiens, c'est sûr. » (105)</p> <p>« J'y ai été doucement. » (110)</p> |
| Punitions | |
| Interdiction d'activité | <p>« Je lui enlève la télévision ou l'enlève sa bicyclette, je l'empêche de jouer dehors. » (109)</p> <p>« C'est pas dur, je serre la bébelle dans le haut du garde-robe. » (204)</p> <p>« Là je le rentre à la maison puis c'est dans le salon, tu bouges pas de là, assis-toi pis écoute la TV. » (403)</p> |
| Corvée | <p>« Si tu veux sortir de ta chambre, tu ramasses tout avant. » (109)</p> <p>« Là un dans sa chambre, l'autre dans l'autre chambre, on ferme la porte : Vous nettoyez votre chambre, vous ramassez vos affaires. » (402)</p> |
| Isolement social | <p>« Demain, tu ne joues pas avec les autres amis. » (208)</p> |
| Isolement physique | <p>« Des fois je pogne les nerfs, je la prends pis je la mets dans sa chambre. » (207)</p> <p>« Quand je suis à bout, il est un bon quinze minutes dans sa chambre à réfléchir. » (204)</p> <p>« J'y dis : Là ça fait une couple de fois que je t'avertis, tu veux pas écouter fait que retournes-y dans le coin. » (404)</p> <p>« Je le mets dans sa chambre ou je le mets dans le coin. » (215)</p> |
| Enfermement | <p>« Je les enferme dans les chambres quand ils sont vraiment... sauf que je les embarre pas. Je les enferme avec les crochets, c'est vraiment quand ils ressortent pis qu'ils recommencent. » (208)</p> <p>« Si elle continuait à parler, je fermait la porte. Là elle essayait de l'ouvrir mais je tenais la porte. » (209)</p> |
| Privation d'un soin | <p>« Je vais te dire une affaire, rendu le matin, le ventre criait... les trois toasts ça rentrait par là. » (106)</p> |
| Autre | <p>« Ben je suis plus portée à la mettre en pénitence. » (104)</p> <p>« Quand elle met son pouce dans sa bouche... je lui mets un bas après la main. Je leur tape le bas. » (401)</p> |

Réactions émotionnelles

| | |
|---|---|
| Attitude faciale de colère ou d'impatience | <i>« Je le regarde avec de gros yeux. » (102)</i> <i>« Je vais avoir ma face plus sévère t'sais. » (205)</i> <i>« Ah ça paraît dans ma face... je suis toute... les yeux-là. » (104)</i> <i>« Il voit vraiment dans mes yeux que je suis fâchée. » (307)</i> <i>« Ça doit être dans ma face, je ne dois pas être belle à voir. » (104)</i> |
| Attitude corporelle de colère ou d'impatience | <i>« Au niveau des gestes, j'ai peut-être pris le soulier brusque. » (110)</i> <i>« Je reste pas en place, je marche de long en large. » (112)</i> <i>« Mes mouvements sont rapides pis saccadés, pis ça opère. » (309)</i> <i>« Je vais bouger plus vite, je vais être plus brusque dans mes mouvements. » (315)</i> <i>« Je serre les poings. » (209)</i> |
| Attitude de peine ou pleurs | <i>« Je commence à pleurer, j'ai plus de forces. » (110)</i> <i>« Y'a même des fois que je pleure parce qu'ils ne m'écoutent pas t'sais. » (310)</i> <i>« Quand c'est arrivé, chu partie à brailler moi avec. » (212)</i> <i>« La steam a montait, a montait, pis je me suis mise à brailler. » (105)</i> |
| Autre | <i>« Je ne le sais pas vraiment mais ça doit paraître pareil. » (203)</i> <i>« Ma frustration s'extériorise sûrement. Le monde y disent que quand je suis fâché, ça paraît dans mes physionomie. » (410)</i> |

Réprimandes

| | |
|-----------------------|---|
| Cris | <i>« C'est sûr que mes voisins, ils savent presque parce que je crie. » (314)</i> <i>« Ben j'ai crié beaucoup, là j'en avais par-dessus la tête. » (101)</i> <i>« C'est sûr, moi je crie, quand je suis fâchée je crie. » (314)</i> <i>« T'sais je crie quand même assez fort pis tout. » (401)</i> |
| Sacre | <i>« La troisième fois c'est : Tabarnaque, ça suffit. » (402)</i> <i>« Je pense que j'ai sacré. » (112)</i> <i>« Arrête de crier, t'as-tu compris? Arrête tabarnaque. » (105)</i> <i>« C'est sûr, des fois quand tu sacres, ça les remet à leur place » (307)</i> |
| Insulte ou accusation | <i>« Ça m'est arrivé une couple de fois, à cause que je suis énervée, d'accrocher un verre puis de le briser, puis de lui dire : C'est ta faute, regarde ce que tu m'as fait faire. » (315)</i> <i>« Avant ça sortait plus méchamment, c'était plus pour l'accuser. » (102)</i> <i>« J'y ai dit : Tes-tu rendue folle ou quoi? » (106)</i> <i>« La troisième fois c'est : Mange de la crotte. » (412)</i> <i>« Laissez-moi tranquille, mouches à marde » (108)</i> |
| Humiliation | <i>« Ton frère a 3 ans pis il est plus mature que toi. » (101)</i> <i>« Quand tu chignes comme ça, t'as l'air d'un vrai bébé là-là. » (207)</i> <i>« Tu vas avoir 5 ans pis t'es même pas capable de défaire tes souliers. » (110)</i> <i>« On lui a fait une couche avec des grosses serviettes épaisses qu'on a mise sur ses shorts. » (114)</i> |
| Rejet | <i>« Ah parle-moi pas OK, je t'ai dit de ne pas me parler. » (201)</i> <i>« Elle était en train de m'embrasser pis elle me disait : Maman, je t'aime. Pis je disais : Non tu ne m'aimes pas parce que tu ne veux pas m'écouter. » (208)</i> <i>« J'y dis : Je veux même plus te voir la face, c'est-tu assez clair là? » (105)</i> <i>« Je dis : Ah, j'aurais jamais dû avoir d'enfant. C'est pas directement à lui mais c'est dit dans la même pièce, il entend pareil. » (315)</i> |

Menaces

| | |
|-------------------------|---|
| Interdiction d'activité | <i>« Pour essayer de la faire arrêter, je lui dis qu'elle n'ira pas au camp. » (114)</i> <i>« Je leur dis : Si vous vous chicanez, vous jouez plus ensemble. » (205)</i> |
| Isolement social | <i>« Quand elles vont voir leur père, le lendemain : Ouen, tu ne dors pas, ben demain t'iras pas. » (103)</i> <i>« Tu pourras pas venir chez grand-mère. » (304)</i> |
| Isolement physique | <i>« Arrête sinon tu vas aller dans ta chambre. » (108)</i> |

| | |
|---------------------------------------|---|
| | « <i>Là vous arrêtez carré, sinon c'est dans vos chambres pis assez vite.</i> » (402) |
| | « <i>Si tu m'écoutes pas, tu vas aller dans ta chambre.</i> » (101) |
| Briser ou jeter les jouets | « <i>Tes choses, je vais les jeter aux vidanges.</i> » (101) |
| | « <i>Tes choses sont sur la table pis la poubelle est juste en dessous.</i> » (101) |
| Coup avec la main | « <i>Je suis tannée, maman va te taper les fesses.</i> » (301) |
| | « <i>Là je lui ai dit : La prochaine fois, si tu te relèves, tu vas manger une tape sur les fesses.</i> » (211) |
| | « <i>Là quand je me tanne je dis : La prochaine fois, si tu te lèves encore, t'as une claque sur une fesse.</i> » (401) |
| Coup avec un objet ou pouvant blesser | « <i>Je gueule : Tabarnaque, couchez-vous, si ça ne marche pas je vais sortir la baguette.</i> » (203) |
| | « <i>Je cogne sur la table... pas pour me défouler... pour faire comprendre : La prochaine fois, c'est sur vous autres que je vais cogner.</i> » (402) |
| | « <i>Calme-toi parce que tu vas voir que, moi j'ai vécu l'enfer, arrange-toi pas pour que je te le fasse vivre à toi. Je lui ai dit ça souvent.</i> » (412) |
| | « <i>J'y dis carrément : Je vais t'arracher la tête.</i> » (106) |
| Privation d'un soin | « <i>Maman va ôter ton assiette pis tu ne mangeras pas du tout.</i> » (106) |
| Enfermement | « <i>Tu vas aller dans ta chambre et je vais barrer la porte.</i> » (306) |
| | « <i>Je vais fermer ta porte pis tu vas rester toute seule dans le noir.</i> » (209) |
| Abandon | « <i>Si t'es trop tannant, je vais t'envoyer vivre avec mémé... Continue de même pis c'est vrai que tu vas retourner chez ta grand-mère.</i> » (209) |
| | « <i>J'ai dit : Je vais t'envoyer chez ton père.</i> » (106) |
| Autre | « <i>T'auras pas de surprise.</i> » (103) |
| | « <i>Si tu ne manges pas, t'auras pas de dessert.</i> » (206) |
| | « <i>C'est correct, je vais appeler ton père à la shop pis il va s'en venir.</i> » (105) |

Violence physique

| | |
|---------------------------------------|--|
| Briser ou lancer un objet | « <i>Je vais pitcher de quoi, pas des grosses affaires.</i> » (102) |
| | « <i>Avant, je lançais des choses.</i> » (206) |
| Saisir brusquement ou serrer le bras | « <i>Je le pogne par les épaules, je fais juste serrer pour qu'il sente mes mains un peu.</i> » (412) |
| | « <i>Je vais le pogner pis l'asseoir plus rough.</i> » (413) |
| | « <i>Je l'ai pogné par le bras pis o n est allés direct dans le camion.</i> » (409) |
| | « <i>Il attend que j'y pogne le bras pour qu'il arrête.</i> » (112) |
| Coup avec la main | « <i>J'y ai donné une petite tape dans le dedans de la cuisse.</i> » (103) |
| | « <i>Des fois, je lui donne une petite tape sur les fesses parce que là, je suis rendue au bout du rouleau.</i> » (207) |
| | « <i>Une fois elle a mangé une bonne claque. C'était même trois bonnes claques sur les fesses.</i> » (209) |
| | « <i>La quatrième fois, j'avertis même pas, j'attends qu'il passe à côté de moi et c'est PAF.</i> » (402) |
| Coup avec un objet ou pouvant blesser | « <i>Ben je me suis fâché, je l'ai mordu... Je l'ai remordu encore.</i> » (307) |
| | « <i>Tu lui donnes un petit coup de baguette et là elle crie au meurtre, pareil comme si j'étais en train de la battre.</i> » (103) |
| | « <i>Quand elle mord son frère, moi je la remords pour lui montrer c'est quoi... quand a y tire les cheveux, j'y tire les cheveux.</i> » (409) |
| Lancer l'enfant | « <i>Je me retiens parce qu'une fois, j'avais déjà fait ça, je l'avais pogné pis je l'avais pitché dans son lit.</i> » (105) |
| Autre | « <i>Ben le chat mange des coups de pied.</i> » (315) |
| | « <i>Avant, j'avais des réactions plus violentes.</i> » (206) |

Autre type de réaction parentale

Céder ou faire à la place de l'enfant « Ben souvent, je lâche loose pis je la laisse sortir. Dans le fond, on la laisse gagner. » (310)

« Quand je l'envoie dans sa chambre, je me sens tellement coupable que là je la prends : Non, c'est correct, c'est beau. Je me sens trop mal. » (207)

« S'il veut quelque chose de moi, j'y dis non pis il essaye de me confronter, ben des fois je vais y donner pareil. » (411)

TABLEAU 6
EXEMPLES DE RÉACTIONS DE LA PART DE L'ENFANT

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|---|---|
| Demande | |
| Explication, dialogue ou aide dans les tâches | « Le soir elle m'en a parlé, elle m'a dit : J'aime pas ça quand t'as crié après moi. » (101) « Des fois il me répond : T'es fâchée maman? J'y dis : Oui, je suis fâchée à cause de ça. » (213) « Elle essaie des fois de m'expliquer pourquoi elle fait ça. » (312) « Il m'a dit : Pourquoi tu m'as fait mal? » (109) |
| Non-punition ou non-réprimande | « Là elle dit : Non, je veux pas de tapes sur les fesses. » (211) « Il dit : Crie pas de même, tu me fais peur. » (105) « T'sais j'ai crié, fait que là elle dit : Non maman, parle pas. » (101) « Là il me regarde : Ah ben crie pas, on va t'écouter. » (114) |
| Pardon ou terminer la punition | « Elle me donne des becs pis elle dit qu'elle s'excuse. » (311) « Là ils disent : Maman, excuse-moi pour qu'est-ce que j'ai fait. » (208) « Astheure quand ils reviennent, c'est : Je m'excuse... » (410) « Il va dans sa chambre, il vient me voir 5 minutes après : Je vais être gentil. » (107) |
| Soins ou attention | « Le matin, elle est super correcte, elle vient me dire : Maman, j'ai faim. » (102) « Elle venait me voir : Maman, j'ai envie. » (104) « Des fois il va venir se coller sur moi, t'sais il va vouloir avoir de l'affection cette journée-là... » (401) |
| Activité | « Elle va dire : je veux aller dehors. » (101) « Quand il a vu le parc, il voulait aller jouer avec des balles. » (406) |
| Caprice | « Il faut qu'il choisisse ses verres, ses assiettes. » (203) « On n'a pas le temps de lui donner un verre de lait qu'il veut une toast, on n'a pas le temps de lui donner sa toast qu'il veut d'autre chose. » (412) « Il me fait sortir 3-4 affaires pis après ça, il ne touche à rien. » (203) « C'est tout le temps la même cassette, quasiment 50 fois par jour... » (106) |
| Autre | « Disons il va me demander quelque chose. » (206) « Il va me demander un pop sickle ou du jus » (403) |
| Conciliation | |
| Obéir | « J'y ai dit : Ben tasse-toi, elle se tasse » (102) « J'ai pas fermé la porte, elle est restée dans la chambre. » (104) « Là j'y dis : Là chu vraiment fâchée. Ben souvent dans ce temps-là, il revient pis :OK je vais m'habiller maman. » (213) « À un moment donné, quand je suis au bout, elle m'écoute. » (312) |
| S'isoler ou se retirer plus loin | « Des fois elle peut claquer sa porte et s'enfermer elle-même. » (106) « Des fois il va venir s'asseoir dans le salon, il ne va pas directement dans sa chambre mais ça veut dire laisse-moi de l'espace. » (213) |
| S'endormir ou se calmer | « Elle a fini par s'endormir tu vois, elle s'est endormie. » (209) « Là il s'assit, il se calme un peu pis là il vient me voir. » (403) « Il va brailler pendant 10-12 minutes, après ça j'entends plus rien. » (401) « Elle braille 10 minutes pis elle s'endort en brillant. » (103) |

Autre
 « Là il peut faire le clown t'sais. » (107)
 « Je vois qu'il accepte ma caresse. » (110)
 « Il ne dit pas grand chose, il baisse la tête, c'est tout. » (310)
 « Il va s'approcher de moi, il va me serrer, il va me dire : Voyons donc, sois pas fâchée maman. » (213)

Réaction émotionnelle

Peur
 « Je vois comment il me regarde des fois, ça lui fait peur. » (110)
 « Aussitôt que j'ai sorti la baguette, elle a peur pis elle se couche. » (102)
 « Là il ne bougera plus de son lit. Il va avoir peur le lendemain matin de descendre de son lit... Tu le vois s'écraser dans son lit pis y bouge plus. » (401)
 « Elle se pogne les bras, elle se rentre la tête dans le cou, elle me regarde en voulant dire : Whoops je pense qu'il y a quelque chose qui s'en vient. » (402)

Peine, pleurs ou crise de larmes
 « Elle était toute triste, toute down. » (309)
 « Elle pleure, elle pleure, elle pleure. Elle ne peut plus rien faire après tellement elle a pleuré fort, elle est épuisée. » (309)
 « Comme n'importe quel enfant, elle va brailler. » (402)
 « Il a l'air d'avoir de la peine ou quelque chose. » (411)

Surprise
 « Je fais rien que lui donner une tape : Aie qu'est-ce que tu faisais là? Mais tu sais, je la surprend. » (410)
 « Elle reste figée tellement j'y crie après. » (107)
 « Ben elle a été surprise pis là elle est parti à brailler. » (407)
 « Elle était surprise que j'aie hurlé comme ça. » (211)

Colère ou bouderie
 « C'est le coup de la frustration, elle aussi. » (107)
 « Elle va faire ça de même pis elle va bouder. » (205)
 « Il va se fâcher après moi. Il me regarde puis il me fait des yeux méchants. » (315)
 « Eux autres, ils viennent frustrés de ça. » (410)

Sentiment de rejet
 « Elle ne se sent pas comprise. » (207)
 « Elle me dit : Maman elle abandonne moi, maman elle m'aime pas. » (212)
 « C'est : Tu m'aimes pas pareil, elle me dit tout le temps ça. » (103)

Plaisir
 « Il était tout content. » (105)
 « Elle trouve ça drôle. » (201)
 « Il aime ça. » (404)

Autre
 « Quand elle se met les doigts dans la bouche, c'est parce qu'elle est gênée. » (101)
 « Il va être plus énervé. » (315)

Confrontation

Geste confrontant
 « Il sort son poing. » (206)
 « C'était quelque chose de grave qu'elle avait fit... Je pense qu'elle faisait des fuck you. » (209)
 « Elle me dit ça pis elle me pointe du doigt. » (105)
 « Il me fait un geste de même, il me l'envoie mimiquement, avec des gestes. » (110)

Moquerie ou rires
 « Elle est sur le bord de la porte pis elle rit... son petit sourire en coin. » (106)
 « Monsieur, il rit de moi. » (210)
 « Là elle va me regarder pis elle va rire. » (205)
 « Il vient, il arrive devant ma face pis il me nargue. » (105)
 « Ça ne lui fait rien, il me rit dans la face. » (204)

Refus d'obéir
 « Je l'assis à la table, elle ne veux pas manger, elle ne veux rien savoir, elle boque ben raide. » (207)
 « Il réagit comme n'importe quel enfant : Non, je veux pas, je veux faire ça. » (406)
 « Il m'écoutait pas pantoute. » (406)
 « Parce que je ne criais pas, il ne m'écoutait pas. » (105)

| | |
|--------------------------|---|
| Manipulation ou mensonge | « Je te jure, maman, je vais dormir après...pis c'est même pas vrai. » (103) « Souvent il va dire : Si tu ne me dis pas oui, moi je ne ferai pas ça pour toi. Ou bien si je lui demande quelque chose : OK mais je veux telle affaire. » (314) « Elle me ment pis en plus, elle voit que je suis là et que la surveillance. » (211) |
| Indifférence apparente | « Il me regarde à peine pis il continue ses affaires. » (301) « Ça la dérange pas, ça lui passe 100 pieds par-dessus la tête. » (207) « Je crie là, pis elle ne bouge même pas. Elle ne dit rien pis elle fait rien. Ça y rentre par une oreille pis ça y sort par l'autre. » (103) « Comme si on dirait : Tu cries pour rien la mère, je m'en fous. » (114) |
| Autre | « Elle se cache, ça ne lui tente pas. » (101) « Il essaie de confronter là. » (411) « Elle fait exprès, elle rouvre les portes pour que son frère y aille. » (108) « Il m'en a fait baver. » (105) |

Réprimande

| | |
|-----------------------------|--|
| Ton autoritaire ou chicaner | « Elle me répond sur le même ton, en prenant un ton bête et sec. » (202) « Il me chicane. » (315) « Il va argumenter. » (202) « Elle est de mauvaise humeur pis elle sort son autorité. » (102) « Là elle dit : Non, non, tu vas remonter le son. » (106) |
| Cris ou crise de colère | « Là elle commençait à crier comme une perdue dans la maison. » (101) « Elle fait des grosses crises, elle se pitche à terre, elle crie au meurtre. » (207) « Ses draps, ses couvertures, son plastique qui est sur le matelas, elle garroche tout à terre pis elle crie, elle crie. » (405) « Elle fait une crise, elle veut que tu la lâches pis elle se couche par terre dans la rue. » (409) |
| Insulte ou accusation | « Souvent il m'envoie de gros mots vulgaires comme va chier. » (109) « Il m'a traitée de chienne pis de conne. » (105) « Me crier des mots dans le style maudite vache... maudite conne. » (105) « Elle m'a regardée pis elle a dit : T'es rien qu'une crisse de folle. » (214) « Maman est méchante, elle est pas fine. » (111) « Ben c'est peut-être euh... comme de m'être faite insultée. » (305) |
| Humiliation | « Elle m'a dit qu'elle n'avait pas d'affaire à m'écouter, que ce n'était pas moi le boss. » (214) « Tu nous achètes jamais rien pis on mange mal. » (214) « C'est pas toi qui décides, c'est moi ici, c'est moi le boss. » (111) |
| Rejet | « Maman, je ne t'aime pas. » (214) « Elle se débattait pis : Approche-toi pas de moi. » (311) « T'es plus ma mère. » (113) « Il m'a dit qu'il ne m'aimait plus. » (302) « Parle-moi plus, t'es plus ma mère, je vais aller vivre avec ma grand-mère. » (208) |
| Menace | « Tu me retardes là, je vais le dire à mon éducatrice. » (202) « Elle m'a dit : Veux-tu m'a t'en câlisser une. » (214) « Je mange pas ça pis donne-moi d'autre chose sinon je vais le dire à ma travailleuse sociale. » (214) « Il dit : Je vais casser ça si tu viens pas jouer avec moi. » (105) |

Violence physique

| | |
|-------------------|--|
| Contre des objets | « C'est les affaires à maman, à sa sœur, à son frère qu'elle casse. » (214) « Claque les portes, claque les tiroirs, garroche les bébelles, donne des coups de pied dans le mur... » (104) « Il pogne les chaises pis il les lance, après ça il va pogner un verre ou quelque chose de même... Il va pogner son bicycle, il va pogner les objets, il va les lancer, les cogner dans le mur... » (215) « Soit il va casser quelque chose, soit il va fesser dans les murs. » (109) |
|-------------------|--|

| | |
|--|---|
| Objet lancé au parent | « Il m'a pitché un toutou derrière la tête. » (105) « Elle lançait ses souliers, pis elle me les lançait à moi vraiment. » (311) « Là elle s'est couchée pis je me suis retourné de bord, pis j'ai mangé le verre de jus en arrière de mes jambes. Elle me l'a garroché. » (405) |
| Contre d'autres enfants | « Elle va se revenger sur son frère. Dès que j'ai le dos tourné... » (205) « Après ça, elle s'en va frapper sa sœur parce que sa sœur est dans ses jambes... Elle fait mal à son frère puis à sa sœur. » (212) « Il va la taper... Il va s'attaquer à sa sœur, surtout quand elle est malade. » (109) « Il arrête pas de le frapper. » (401) |
| Pousser le parent ou tirer sur son linge | « Il va me pousser parce que mettons je ne veux pas qu'il aille dans le frigidaire se servir une bouteille. » (315) « Elle me pousse, elle a son caractère. » (108) « Elle commence à venir me tapocher là, t'sais à venir me pousser. » (108) « Elle me tire par le chandail pis elle me tire par le pantalon. » (113) |
| Coup contre le parent | « Elle a commencé à me donner des coups, à me rentrer dans la laveuse. » (212) « C'est des tapes dans le visage pis il te saute dessus. » (115) « Des fois il va donner des claques pis : C'est moi qui mène. » (215) « Il me bâchait dessus, il me bâchait dessus... Même si je dis : Wow c'est assez, il bâche encore plus. » (105). |
| Contre soi | « Quand elle est ben fâchée, elle va se mordre, se pincer, se graffigner. » (311) « Tant qu'elle se mord, tant qu'elle se frappe, qu'elle se tire les cheveux, n'importe quoi, elle reste là. » (214) |
| Autre | « Quand on lui dit non, elle crache sur le monde. » (106) « Il a fait mal aux pattes de mon chat. » (210) |

Autres réactions de l'enfant

| | |
|-------------------------------------|--|
| Indiscipline ou turbulence générale | « Elle fouille dans tout ce qu'elle n'a pas le droit... » (214) « Elle enlève sa couche pis elle beurre tout partout. » (205) « Elle pouvait se lever le matin pis ouvrir tous les tiroirs pis tout vider. » (405) « Ça ne me dérange pas qu'il courre dans la maison, t'sais faire du bruit. » (107) « Elle a commencé à ouvrir la porte de l'entrée pis elle se sauve. » (108) |
| Tirailage avec d'autres enfants | « Ben c'est comme... ils se chicanaient dans la chambre. » (103) « Là arrêtez, choisissez un terrain d'entente pis chicanez-vous pas. » (205) « Les deux ensemble, c'est les frictions. » (302) « Ils se lâchent pas là, ça crie les deux pis c'est l'enfer. » (310) |
| Autre | « Elle fait pipi dans ses culottes. » (104) « Il fait des nœuds dans ses lacets. » (110) « Il faisait rien que des conneries. » (105) |

TABLEAU 7
EXEMPLES DE STRATÉGIES UTILISÉES POUR SE CALMER

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|---------------------------------|---|
| Se distraire ou prendre l'air | <p>« Je dis : Maman va aller respirer sur le balcon. T'sais pour que la fumée fasse pfff, pour décompresser un peu. » (206)</p> <p>« Ce qui me calme le plus, ben ça a l'air fou mais c'est de faire du ménage. » (315)</p> <p>« Je me change les idées, je regarde la télé ou je vais écouter de la musique. » (211)</p> <p>« Je me change les idées, je vais dans la cuisine, je vais dehors. » (403)</p> |
| S'isoler ou éloigner l'enfant | <p>« Elle est dans sa chambre pis moi je reste ousque je suis. » (102)</p> <p>« J'ai dit : Maman feel pas, va dans ta chambre pis laisse-moi me calmer. » (107)</p> <p>« Pour pas pogner les nerfs, je m'en vais dans ma chambre et je me couche. » (204)</p> <p>« Quand ils sont dans leur chambre, c'est déjà comme une protection pour eux autres...ça m'isole en même temps. » (314)</p> |
| Relaxer ou respirer | <p>« Eux finissent par s'endormir pis là, je vais prendre un bain. » (105)</p> <p>« Un bon café pis une bonne cigarette... » (106)</p> <p>« J'essaye de m'asseoir pis de relaxer. » (109)</p> <p>« Je respire, il faut que je respire. Des fois, je me ferme les yeux deux secondes pis... bon, ça va passer. » (13)</p> |
| Demander de l'aide ou en parler | <p>« Là je dis à mon mari de s'en occuper. » (205)</p> <p>« J'appelle ma mère pis la je braille au téléphone : Maman chu éccœurée, je sais plus quoi faire. » (207)</p> <p>« J'ai été chercher mon amie : Viens la coucher, elle me niaise puis je ne suis plus capable. » (211)</p> <p>« Je parle au téléphone, ça me calme, ça me défoule. » (215)</p> |
| S'excuser ou se réconcilier | <p>« Après, pour me faire du bien, je m'en vais m'excuser... » (102)</p> <p>« Je le prends dans mes bras pis aussitôt que je vois qu'il accepte ma caresse, c'est automatique, ça vient m'apaiser. » (110)</p> <p>« J'y explique... Je ne sais pas s'il comprend mais moi, ça me fait du bien. » (204)</p> <p>« Pour retrouver mon calme, j'y dis de venir me voir pis là je le prends dans mes bras. C'est ça que je fais pis ça fait du bien. » (404)</p> |
| Se faire plaisir | <p>« Je me fais quelque chose que j'aime manger pis j'en donne à personne. » (206)</p> <p>« Si je reste fâchée, ben souvent je peux m'acheter du chocolat au dépanneur ou prendre un verre de liqueur pis je bois mon verre quasiment tout d'un coup. » (213)</p> |
| Se parler | <p>« Je me parle, je me dis qu'il faut que je me calme. » (112)</p> <p>« Qu'est-ce que je fais pour me calmer? Quand je suis ben frustrée ben là je me parle, je me parle intérieurement. » (303)</p> <p>« En dedans de moi je me parle, je me calme, j'ai pas tellement de difficulté. » (411)</p> |
| Attendre que l'enfant se calme | <p>« Ben ce qui me calme vraiment, c'est quand ils sont couchés. » (109)</p> <p>« Si je l'entends plus dans les 30 secondes qui suivent, bon ben mon calme va</p> |

Autre

être retrouvé. » (401)
« La minute qu'il tombe endormi, que je sais qu'il dort, la pression commence à descendre tout de suite. » (413)
« Des fois j'écris tout ce que je ressens pis après ça ben, ça fait du bien. » (406)

TABLEAU 9
EXEMPLES D'ÉMOTIONS AVEC LE REcul

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|---------------------------------------|---|
| Bien-être ou fierté | <p>« J'étais contente d'avoir pris du recul, même si j'aurais aimé mieux ne pas avoir affaire à cette situation. » (101)</p> <p>« En tout cas je suis fière de ne pas l'avoir frappée. » (209)</p> <p>« Si j'ai tenu mon bout, que j'ai eu la situation ben en mains... je ne me suis pas énervée, j'ai pas crié, je suis fière de moi. » (313)</p> |
| Peine ou tristesse | <p>« Pis comme déprimée. » (115)</p> <p>« Ça me fait de la peine de l'avoir chicané. » (108)</p> <p>« Je vais sûrement être plus triste d'avoir réagi comme ça au lieu de m'être plus mise à sa hauteur. » (314)</p> <p>« Ça y fait de la peine à lui pis ça me fait de la peine à moi aussi. » (404)</p> |
| Découragement, fatigue ou impuissance | <p>« Je ne sais pas quoi faire dans ce temps-là. » (201)</p> <p>« Oui parce que ça me gruge mon énergie. » (105)</p> <p>« J'ai l'impression d'en avoir trop sur les épaules. » (204)</p> <p>« Après... je suis épuisée, tannée. J'en ai plein mon casque... » (103)</p> <p>« Quand j'y repense, ça me décourage un peu parce qu'à soir, c'est moi encore qui doit... » (405)</p> |
| Regrets ou culpabilité | <p>« Ah je me sens mal, je me sens mal, je me sens coupable. » (207)</p> <p>« Ma mère m'a battue beaucoup... fait que quand je donne une tape à mes enfants j'aime pas ça, juste le fait d'en donner une. » (211)</p> <p>« J'ai trouvé que je m'étais fâchée vraiment pour une connerie. » (101)</p> <p>« Je me sens pas ben de l'avoir chicané, de l'avoir envoyé au coin. » (404)</p> <p>« Des fois, moi aussi j'ai des petits remords. » (403)</p> |
| Peur de sa violence | <p>« Je ne veux pas aller plus loin, je me dis : Il faut que tu protèges l'un et l'autre. » (108)</p> <p>« Je me suis dit : J'espère que j'y ai pas cassé le nez... avant que je fasse autre chose, c'est assez. » (105)</p> <p>« Là j'y vais avec la baguette, après ça, ça va être quoi? » (103)</p> <p>« J'ai besoin d'aide pis je vais la chercher quelque part avant qu'il n'arrive de quoi. » (106)</p> <p>« J'ai peur de devenir comme mon père. » (108)</p> |
| Peur du jugement des autres | <p>« Ce qui est dur, c'est que quand ils font une crise, tu te fais regarder. Y'en a qui disent : Si elle peut y'en donner une, les autres : Si elle le tape je vais y faire une plainte à la DPJ... Fait que tu sais plus quoi faire, tu sacres ton camp. » (211)</p> <p>« Chu gênée d'en parler devant le monde... Moi j'ai assez peur qu'ils appellent la DPJ, ça n'a pas de bon sens. » (106)</p> <p>« Quand c'est rendu qu'elle crie assez fort pour que les voisins viennent vérifier, ça devient gênant. » (214)</p> |
| Doute sur ses compétences | <p>« J'ai l'impression que chu pas une bonne mère. » (114)</p> <p>« Ça me déçoit, je me demande si je suis une bonne mère. » (312)</p> <p>« Ben comme une crainte parce que j'ai peut-être pas agi de la bonne façon. » (411)</p> <p>« Y'a des bouttes ou c'est : Chu bonne à rien. » (106)</p> |

| | |
|----------------------------|--|
| Colère ou frustration | « Ça me frustre qu'elle ne comprenne pas. » (201) « Je suis encore agressive, sauf que ça va être moins pire. » (106) « Je deviens frustrée, ça me frustre. » (303) « Je suis choqué un peu t'sais. » (404) |
| Irritabilité ou impatience | « T'es impatiente, t'es sur les nerfs, t'es ben ben raide. » (207) « Je suis pas capable de me coucher après ça, je suis trop énervée... » (312) « T'sais quand tu dis on a pu de patience. » (214) « Ben des tensions, oui ». (106) « C'est moi après qui est sur les nerfs pis qui vis sur le stress. » (201) |
| Remise en question | « Ça me porte à réfléchir plus t'sais. » (101) « Après, c'est des questions pour essayer d'être mieux de jour en jour. » (312) « Je réfléchis après sur la façon que j'aurais dû réagir. » (313) « C'est d'essayer de trouver des solutions t'sais, qu'est-ce que je vais faire avec ça? » (108) |
| Inquiétude pour l'avenir | « Qu'est-ce que je fais faire rendu à 15 ans si je n'ai pas d'autorité d'ici-là... ça va être : Va chier maman. » (310) « Là il a commencé à me lancer des toutous. Son père il a peut-être commencé comme ça pis il a lancé une chaise à sa mère. Ça va être quoi après? » (209) « Rendu à l'adolescence, ça va être : Non, pis envoyes-donc. » (106) « Il a 5 ans pis il argumente, imagine-toi à 15 ans. » (202) |
| Autre | « Je me sens pas tout le temps bien. » (210) « Ça agit sur mon humeur. » (204) |

TABLEAU 10
EXEMPLES D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES RÉACTIONS
PARENTALES

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|----------------------|---|
| Totalement positives | <p>« Je ne sais pas ce que j'aurais pu faire de mieux que de lui expliquer. J'ai pas haussé la voix, j'ai pas crié mais j'ai été ferme... » (209)</p> <p>« Je pense que oui, je ne vois pas ce que j'aurais pu faire de mieux. » (309)</p> <p>« Pour ce qui est de faire mieux, non je ne pense pas, parce que je fais quand même à peu près tout ce que je peux faire. » (212)</p> <p>« Oui, oui, je trouve que c'est la bonne façon que j'agis. » (408)</p> |
| Plutôt positives | <p>« Y'en a que leurs enfants font rien que chigner puis c'est les fesses tout de suite.</p> <p>Je me dis que peut-être je suis un petit peu mieux mais pas à 100%. » (310)</p> <p>« Disons que je ne suis pas le meilleur père, c'est sûr et certain, mais j'en ai vu des pères qui étaient pires que moi. » (401)</p> <p>« C'est un peu dur mais je me dis : C'est pas venu avec un mode d'emploi cet enfant-là, fait que je fais mon possible. » (202)</p> |
| Plutôt négatives | <p>« J'ai pas tout le temps les meilleures réactions... C'est pas le meilleur temps pour réagir quand t'es fâchée... Mais je pense que je pourrais faire pire. » (213)</p> <p>« Non je pense pas... pas tout le temps. » (103)</p> <p>« Je sais pas, je me dis que peut-être si j'avais dit... » (105)</p> |
| Totalement négatives | <p>« Non je trouve que j'ai moins de patience avec mes enfants qu'avec les enfants des autres... On dirait qu'avec les miens, je suis trop spontanée. Je trouve que j'ai ben des choses à travailler par rapport à ça. » (314)</p> <p>« Non, ça serait de m'en occuper plus, de lui parler. » (108)</p> <p>« Dans ces réactions-là, non. » (311)</p> |

TABLEAU 11
EXEMPLES DE RÉACTIONS PARENTALES JUGÉES PRÉFÉRABLES

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|---|---|
| Réaction éducative ou affective | |
| Demande ou refus | « Je devrais dire non t'sais. » (115) |
| Explication, dialogue ou aide dans les tâches | Ben la meilleure réaction, c'est tout le temps de lui expliquer mais c'est pas tout le temps de même que ça se passe. » (102) « Ça aurait pris deux secondes, de lui attacher ou de lui montrer comment. » (110) « J'aurais pu prendre le temps de lui expliquer, mais non j'y ai été : Envoie, dépêche-toi, j'aime pas ça quand ça traîne. » (101) « De leur parler, pas de frapper, de parler... » (409) |
| Effort pour distraire Soins ou attention | « J'aurais pu la prendre pis lui donner une autre feuille. » (107) « Je devrais faire plus d'affaires avec eux. » (114) « J'aurais peut-être dû aller le mettre dans son lit. » (305) « Je me disais en même temps : Je devrais lui donner du temps. » (303) |
| Aménagement de contingences | « Je veux essayer de trouver d'autres trucs. » (105) « Un tableau de motivation là, je pourrais y faire ça. » (304) « Essayer d'y remplacer les choses à la place de lui dire non. Au lieu d'y donner un biscuit : Tu veux-tu un céleri, tu veux-tu une carotte? » (105) |
| Compromis ou souplesse | « Je sais pas, faire des compromis. » (102) « J'aurais pu le laisser jouer plus longtemps dans sa chambre. » (401) « J'y ai peut-être pas assez laissé sa chance. » (407) |
| Fermeté ou constance | « Il ne faudrait pas que je lâche. » (115) « Je devrais être plus... tenir mon bout. » (106) « Je pense que c'est la fermeté, juste la fermeté. » (301) |
| Coping immédiat | « Il faudrait que j'aille m'enfermer dans ma chambre, essayer de désteamer. » (108) « Comment je te dirais... que j'aille m'enfermer dans ma chambre. » (108) |
| Ignorance des comportements difficiles | « Je ne devrais pas me relever pour aller voir ce qu'elle fait. » (211) « Ne pas aller me coucher avec lui, c'est un autre caprice. » (413) « T'sais c'est comme : Tu veux pleurer, ben pleure. » (107) |
| Ton autoritaire | « Je sais pas, je peux lever le ton pis lui dire que je suis fâchée. » (101) « Ben il faut la chicaner mais je veux dire, pas crier. » (102) « Juste lever un peu le ton pis c'est tout. » (110) |
| Autre | « J'aurais aimé mieux que le vase ne déborde pas. » (101) « De rester calme. » (115) « Faudrait aussi prévenir que ça arrive. » (101) « Ne pas crier après parce que c'est pas correct. » (106) |
| Punitions | |
| Isolement physique | « Je devrais juste lui dire : Va dans ta chambre, puis attendre. » (105) |
| Réprimande | |
| Cris | « Il aurait fallu que je me mette à crier. » (105) |
| Rejet | « La mettre en pénitence pis faire exprès pour jouer avec son frère. » (114) |

Menace

Punition

« Peut-être que si je lui avais dit : Prends-le ton biscuit et si tu ne soupes pas, t'as pas de collation. » (105)

Violence physiqueSaisir brusquement ou
serrer le bras

« À la place de lui crier après, je vais le pogner par un bras. » (105)

TABLEAU 12
EXEMPLES DE FRÉQUENCE DE LA SITUATION

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|-----------------------------------|---|
| Moyenne, jusqu'à 1 fois par mois | <p>« Des fois, ça arrive une fois par deux mois, des fois ça peut arriver une fois par 4-5 mois, c'est pas une habitude. » (407)</p> <p>« Bof, une fois par mois, non moins que ça. » (101)</p> |
| Élevée, plusieurs par mois | <p>« En général, je dirais à peu près 1 ou 2 fois par semaine. » (315)</p> <p>« Les grosses crises, quand elle écoute pas, mettons c'est 2 ou 3 fois par mois ou 3 ou 4. » (209)</p> <p>« En moyenne, 3 fois par semaine. » (312)</p> <p>« Une fois par semaine, c'est un gros maximum. » (410)</p> |
| Très élevée, au moins chaque jour | <p>« C'est comme ça tous les jours... » (207)</p> <p>« J'ai ce problème-là tous les jours, le midi puis à 4 heure. » (208)</p> <p>« Ben le seul repas que ça n'arrive pas, c'est le déjeuner... » (206)</p> <p>« Trois fois par jour. » (307)</p> |
| À chaque contact | <p>« C'est parce que là, je les ai une fois par semaine, ça fait que... ça arrive avec l'enfant à peu près toutes les semaines, de fait. » (212)</p> <p>« À tous les soirs qu'il vient chez moi, il me le fait. » (210)</p> |

TABLEAU 13
EXEMPLES DE CHRONICITÉ DE LA SITUATION

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|--------------------------------|--|
| Faible, une semaine à un mois | « <i>Ces jours-ci surtout, je dirais depuis un bon deux semaines.</i> » (109) « <i>Ben depuis que l'autre est ici... depuis euh... lundi passé.</i> » (110) |
| Moyenne, de 1 à 6 mois | « <i>Je dirais que ça fait mettons cinq mois qu'il agit plus comme ça.</i> » (411) « <i>Ça fait trois mois environ que ça a commencé, qu'elle ne veut plus se coucher.</i> » (409) « <i>C'est depuis que le beau temps est arrivé, que le temps des souliers a commencé... au max on peut dire un mois.</i> » (110) « <i>Depuis que l'été est commencé, ça fait peut-être un mois.</i> » (107) |
| Élevée, de 6 à 12 mois | « <i>Depuis euh... depuis la deuxième semaine de mars.</i> » (405) « <i>Ben peut-être depuis qu'il a commencé à parler... Moi je te dirais que ça fait un bon un an.</i> » (314) « <i>Depuis qu'elle a pogné trois ans.</i> » (104) « <i>Ça fait pas longtemps, ça fait peut-être un an.</i> » (412) |
| Très élevée Plus de 12 mois | « <i>Là elle a trois ans, fait que ça fait à peu près un an et demi que ça dure.</i> » (310) « <i>C'est depuis qu'elle est née... Elle a toujours été comme ça.</i> » (209) « <i>Je sais qu'à un an et demi, c'était la première fois.</i> » (301) « <i>Ça a commencé aux alentours de trois ans et demi à peu près.</i> » (402) « <i>Peut-être depuis que ma fille a un an et demi.</i> » (205) |

TABLEAU 14
EXEMPLES DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ POSSIBLES

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|--------------------------------|---|
| Dans l'enfance | |
| Victime de mauvais traitements | <p>« Ma mère m'a battue beaucoup... de bébé jusqu'à 17 ans. » (211)</p> <p>« Je me fie plus à qu'est-ce que j'ai vu quand j'étais petit : T'arrives-tu là tabarnaque, t'sais me faire crier après. » (406)</p> <p>« Si j'appliquais ça de la manière que moi j'ai été élevé, je pense qu'il y en aurait une couple qui auraient des bleus dans le front... » (402)</p> <p>« Quand j'étais jeune, c'était plus dur, c'était les fesses pis la ceinture. » (410)</p> <p>« Mon père était très très autoritaire, plus autoritaire que mon père, tu peux même pas t'imaginer... » (314)</p> |
| Témoin de mauvais traitements | « C'est parce que mon père, il était ben violent pis il battait sa femme pis ses enfants. » (108) |
| Placement ou prise en charge | « Parce que moi, j'ai été placée quand j'étais jeune. » (201) |
| Autre | <p>« Depuis l'âge de 12 ans, moi j'avais cette travailleuse sociale-là. » (207)</p> <p>« Quand mes parents se sont séparés pis que j'allais dans la famille de l'autre... on dirait tout le temps que j'étais mise à part. » (204)</p> <p>« Depuis que j'ai 15 ans que je ne suis plus chez mes parents, je travaille. » (315)</p> <p>« Quand j'étais jeune, avec ma mère, ça partait tout seul. Chu arrivée à un moment donné avec un couteau, ça a tout pris pour pas y lancer sur sa personne. » (102)</p> |
| Dans la vie amoureuse | |
| Victime de mauvais traitements | <p>« À un moment donné, il m'a rentrée dans le mur avec des poids et haltères. » (111)</p> <p>« Mon ex-conjoint m'a frappée devant elle à plusieurs reprises. » (212)</p> <p>« Il avait menacé de me tuer pis de tuer les enfants. » (111)</p> <p>« Il est venu pour lever la main sur moi au palais de justice... Depuis que je sais que je passe en cour, je shake comme une feuille de papier. » (214)</p> <p>« J'avais peur de m'en aller, j'avais peur qu'il me frappe. » (111)</p> |
| Témoin de mauvais traitements | <p>« Le père des enfants, il le faisait aussi... c'était une claque derrière la tête. » (314)</p> <p>« Quand j'étais jeune, je restais avec leur père pis leur père les battait. » (111)</p> <p>« Le père, il est violent pis toute, pis la DPJ, ils veulent pas qu'il ait des contacts avec. » (204)</p> |
| Alcoolisme ou toxicomanie | <p>« Je l'ai mis dehors parce qu'il avait des problèmes de consommation. » (315)</p> <p>« Il prenait de la drogue... c'est un drogué. » (106)</p> <p>« Il a des problèmes d'alcool t'sais veux dire. » (301)</p> <p>« Il allait dans mon argent, il allait chercher sa drogue. » (114)</p> |
| Délinquance ou criminalité | <p>« Ben là, vu qu'il est en prison... je me sens soulagée, j'ai plus d'argent... Il faisait des vols qualifiés. » (114)</p> <p>« Il a fait plein de mauvais coups, jusqu'à bûcher sur sa mère à coups de chaise...</p> <p>Il a été placé dans un centre d'accueil à cause de ça. » (108)</p> <p>« Le père faisait des problèmes, il cassait des vitres. » (111)</p> |

| | |
|---|--|
| Mésententes fréquentes | « Ben je le fais quand je me pogne avec mon chum... J'ai vraiment perdu les nerfs parce que j'avais des problèmes avec mon chum. » (102) « Le père, il faisait qu'est-ce qu'il voulait quand il voulait... Il est parti avec une autre fille. » (113) « Mettons elle est pas contente parce que j'ai agi de telle façon avec elle, elle va dire : En fin de semaine, tu verras pas ta fille. » (408) « Il défaisait toute qu'est-ce que je faisais, fait que moi je faisais la même affaire pour lui. » (114) |
| Manque d'implication auprès de l'enfant | « Je pense que c'est son père aussi, parce qu'il ne vient pas la chercher. » (106) « Depuis qu'ils sont nés, c'est moi qui s'en occupe fait que j'ai pas eu de break. » (113) « Sa blonde a accouché pis il a laissé son gars depuis qu'elle a accouché. Il ne vient plus le voir. » (112) |
| Autre | « Il travaillait quand ça lui tentait. » (114) « Il a pas une job facile, c'est pas une job de bureau, c'est quand même une agence de danseuses. » (214) « Chu allée voir une travailleuse sociale, mais ça c'était plus par rapport au père. » (301) |

Au plan personnel

| | |
|-----------------------------------|---|
| Dépression ou fatigue chronique | « Avant que je rentre à l'hôpital parce que là, j'étais rendue à bout... » (108) « Chu allée voir un médecin, j'y ai dit : Chu fatiguée, chu pu capable, je dors pas bien... » (115) |
| Histoire suicidaire | « Pis j'ai fait une tentative de suicide au mois de décembre. » (108) |
| Alcoolisme ou toxicomanie | « Tout ce que je voulais, c'était faire de la mesc et pis boire. » (102) |
| Problème de santé | « Je prends des médicaments pour ma vessie... J'ai des problèmes de santé. » (106) « Je faisais de l'anémie... j'avais beaucoup de misère. » (205) « Je souffrais de migraines pis quand ça me pogne, c'est épouvantable. » (115) « J'avais mal au ventre parce que j'avais un paquet d'infections, un tampon qui s'est décomposé. » (214) |
| Fréquentation de milieux à risque | « Tout le long de ma grossesse, j'allais encore dans les clubs. » (307) |
| Autre | « Non ben, sur mon plus vieux oui, pis j'ai été obligée d'aller en centre d'hébergement... C'était rendu que j'étais plus capable de le sentir. » (108) |

Santé de l'enfant

| | |
|----------------------------|--|
| Hyperactivité | « Il est hyperactif... c'est encore pire... » (115) « Tu vas le mettre devant toi pis tu vas le voir partir en dessous de la table, par-dessus, sur les côtés, tout le temps que tu vas parler avec... Là je vais avoir un pédiatre qui va le suivre. » (206) |
| Retard de développement | « C'est dernièrement que j'ai su qu'il avait un retard de 18 mois sur son comportement. » (115) |
| Problème de santé physique | « Ils font de l'eczéma, c'est un problème de sang, de peau. » (109) « C'est un enfant qui a un orthèse » (212) |
| Autre | « Ben quand il était petit, il faisait des crises, il pleurait pis il devenait bleu. C'était comme il partait dans les vapeurs pis il ne bougeait plus. » (406) |

Événement ou difficulté de vie

| | |
|----------------------|--|
| Problème de logement | « Mon autre fille dort sur un matelas à terre. » (112) « C'est à cause plutôt de l'environnement ousque je reste... Je ne veux pas qu'il soit trop bruyant pour pas déranger, parce que c'est pas ben isolé tout ça. » (302) « Depuis un mois et demi, mon amie reste ici avec sa famille...C'est encore |
|----------------------|--|

| | |
|---|---|
| | <i>pire, y'a plus de monde dans la maison fait qu'il veut plus voir. » (111)</i> |
| | <i>« J'étais pu capable de vivre avec mon colocataire. » (112)</i> |
| Problème de voisinage | <i>« C'est parce que le propriétaire nous a fait des plaintes. » (106)</i> |
| | <i>« Un voisin a appelé la police parce qu'il pleurait trop fort. » (214)</i> |
| Isolement social | <i>« Pis ma mère est loin, j'ai pas personne proche... » (106)</i> |
| | <i>« Y'a juste ma mère dans le fond qui peut le garder, puis elle ne veut pas le garder souvent. » (315)</i> |
| | <i>« Pis qu'est-ce que je trouve difficile, c'est de pas avoir d'aide, pis j'ai pas vraiment de conseils non plus. » (109)</i> |
| Surcharge liée aux rôles | <i>« Je courrais partout, surtout que j'étais en train de finir l'école... » (115)</i> |
| | <i>« Là c'est peut-être que j'ai fini l'école, mais dans le temps de l'école là... pis j'ai aussi des contrats que je dois faire. » (303)</i> |
| | <i>« Il faut dire aussi que j'ai de la misère à concilier toutes les tâches que je dois faire... » (311)</i> |
| | <i>« Pis j'ai plein de rendez-vous avec les avocats pour la garde légale... » (204)</i> |
| Nouvelle grossesse ou naissance difficile | <i>« Que je tombe enceinte en janvier, c'était comme pas prévu, ça m'a donné un gros choc, je faisais rien que brailler. » (105)</i> |
| | <i>« Là c'est moins pire, je commence à mieux feeler, mais quand j'avais mes nausées je voulais rien savoir. » (202)</i> |
| | <i>« J'étais enceinte de mon garçon, j'avais sept mois... pis il a fallu que je monte à l'hôpital. » (205)</i> |
| Précarité financière | <i>« T'as l'aide sociale, bon tu vois tes comptes qui montent, t'es pas capable de tous les payer, sont pas tous à jour. Là tu te dis, comment je vais payer telle affaire. » (315)</i> |
| | <i>« Quand il en reste, je vais chercher une paire de running à un, un mois c'est l'un, l'autre mois c'est l'autre. » (114)</i> |
| | <i>« Le BS aussi, ils me font des troubles. » (204)</i> |
| | <i>« Là à un moment donné, la bouffe, faut que je la paye pis aux moyens que j'ai, je vais te dire... » (214)</i> |
| Placement ou prise en charge de l'enfant | <i>« C'est peut-être des éléments du placement qui ont déclenché ça. C'est pour ça qu'ils essayent qu'elle revienne ici plus vite que les autres, pour qu'elle ait une maison stable. » (212)</i> |
| | <i>« Là il reste en campagne pis ici, c'est un petit logement, il peut pas bouger comme il veut... Elle lui donne beaucoup de choses que je peux pas lui donner. » (210)</i> |
| Aide nuisible dans l'entourage | <i>« Ben la blonde à mon père, elle me disait de lui donner des petites tapes. » (102)</i> |
| | <i>« Je l'ai pas oublié quand la tireuse m'a dit ça...qu'il était comme son père » (105)</i> |
| Autre expérience de violence | <i>« Ben j'avais un colocataire, mais il ne voulait pas s'en aller. Mais je voulais pas faire de chicane parce que je sais que c'est un gars violent... J'avais appelé la police. » (112)</i> |
| Autre type de vulnérabilité | |
| Autre | <i>« J'ai été slaqué, manque d'ouvrage pis envoie-donc... Pis c'est ça, chômage. Donnez-moi une job, à 8\$ de l'heure, je m'en fous.. » (403)</i> |
| | <i>« Il s'est passé ben des affaires dans ma vie... la petite est décédée. J'ai eu une fille entre mes deux garçons pis elle est décédée. » (105)</i> |
| | <i>« J'ai déjà perdu une petite fille. » (403)</i> |
| | <i>« La garderie, elle était pas proche de l'école, fait qu'il fallait que je l'emmène avec moi tout le temps dans le métro, dans l'autobus. » (102)</i> |
| | <i>« Peut-être depuis que ma fille a un an et demi. » (205)</i> |

TBLEAU 15
EXEMPLES DE FACTEURS DE PROTECTION POSSIBLES

| CATÉGORIE | EXEMPLES |
|--|--|
| Ressources personnelles | |
| Capacité de demander l'aide | <p>« Mais il y a plein de ressources, s'agit juste d'aller les chercher au CLSC. » (204)</p> <p>« Oui, les personnes de l'extérieur, ma mère, Info-Santé... » (408)</p> <p>« T'sais souvent... je vais en jaser avec ma blonde... » (403)</p> <p>« Cette journée-là, j'avais appelé Parents Anonymes, j'en avais ma claque. » (105)</p> |
| Conscience (awareness) | <p>« Woops, je viens de réaliser que ce que je faisais c'était pas correct. » (110)</p> <p>« J'ai appris t'sais, je me rends compte de mon comportement. » (411)</p> <p>« Avant t'sais, je frappais beaucoup. C'est pour ça d'ailleurs que les derniers temps, je les ai placés. Je trouvais pas ça normal de les frapper, que j'en vienne là. » (206)</p> |
| Affirmation devant l'aide nuisible | <p>« Il aime pas les enfants lui-même, fait qu'il n'a pas un mot à me dire là-dedans. » (113)</p> |
| Ressources extérieures | |
| Soutien social | <p>« Ben là, ma mère elle me parle, fait que là ça me calme puis quand je raccroche, c'est fini. » (314)</p> <p>« Ça fait pas vraiment longtemps que je suis impliqué dans mon rôle de père. Une chance que mes parents étaient là parce que ça aurait vraiment été tough. » (406)</p> <p>« Que ce soit ma mère, mon ex, que ce soit Info-Santé, ils ont plus d'expérience que moi... Je dirais que c'est l'aide extérieure qui fait que je deale avec la situation. » (408)</p> |
| Soutien conjugal | <p>« Ben avec le père dans le décor, pis lui il veut y mettre du sien... » (302)</p> <p>« Le ménage, les bains, la bouffe... on dirait que j'en ai trop. Pis lui il m'aide, il fait son possible, il arrive du travail, lui aussi il est brûlé fait que... » (204)</p> <p>« Avec ma blonde, on est pas mal complices là... Elle me donne des trucs pis moi j'y en donne, t'sais on s'échange ça pis je trouve ça bon. » (403)</p> |
| Soutien professionnel ou communautaire | <p>« Je pense que c'est le meilleur organisme que l'on peut pas avoir. » (109)</p> <p>« Avec la travailleuse sociale, elle me donne des petits trucs aussi pour ne pas perdre la tête. » (207)</p> <p>« À Parents Anonymes, elle m'avait dit : Viens aux réunions. Pis ça m'avait aidée. Elle m'avait donné des petits trucs. » (105)</p> <p>« Au CLSC puis à l'Envol, j'en ai parlé. Ça m'a aidée mais temporairement. » (109)</p> |

**Comparaisons des proportions de mères de chaque groupe
utilisant chaque catégorie**

TABEAU 1
COMPARAISON DES PROPORTIONS DE MÈRES DE CHAQUE GROUPE UTILISANT
CHAQUE CATÉGORIE

| | Groupes | | | Khi carrés (Pearson ou Fisher) |
|----------------------------------|-------------|-------------|------------|---|
| | CJM N=15 | ENV N=15 | TV N=15 | |
| DIFFICULTÉ CHOISIE | | | | |
| Crise de l'enfant | 93,3 | 100,0 | 100,0 | |
| Incapacité reliée à l'âge | 26,7 | 6,7 | 0,0 | |
| DÉCLENCHEURS | | | | |
| Reliés au parent lui-même | | | | |
| <i>Habitudes/besoins</i> | | | | |
| Style de vie/besoin | 33,3 | 66,7 | 53,3 | |
| Valeur personnelle | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Toxicomanie | 13,3 | 6,7 | 0,0 | |
| <i>Habitudes parentales</i> | | | | |
| Exigences envers l'enfant | 66,7 | 66,7 | 20,0 | TV<ENV 6,65 dl=1 p<.010 CJM<ENV 8,89 dl=1 p<.003 |
| Règle jugée normale | 100,0 | 100,0 | 100,0 | |
| Exigences envers soi | 0,0 | 0,0 | 20,0 | |
| <i>Limites personnelles</i> | | | | |
| Difficulté à se contrôler | 46,7 | 40,0 | 33,3 | |
| Manque d'autorité | 53,3 | 60,0 | 86,7 | |
| Manque d'habitude avec enfants | 50,0 | 50,0 | 0,0 | |
| <i>États ponctuels</i> | | | | |
| Fatigue | 60,0 | 60,0 | 53,3 | |
| Irritabilité/impatience | 40,0 | 60,0 | 40,0 | TV<ENV5,00 dl=1 p<.025 CJM<ENV 5,00 dl=1 p<.025 |
| Inquiétude | 6,7 | 6,7 | 0,0 | |
| Maladie | 13,3 | 13,3 | 0,0 | |
| Reliés à l'enfant | | | | |
| <i>Besoins</i> | | | | |
| Attention | 73,3 | 53,3 | 40,0 | |
| Affirmation/contrôle | 80,0 | 60,0 | 60,0 | |
| Activité/mouvement | 26,7 | 40,0 | 33,3 | |
| Structure/encadrement | 26,7 | 13,3 | 6,7 | |

| | | | | |
|--|------|------|-------|---|
| <i>Caractère/tempérament</i> | | | | |
| Immature/pleureur | 53,3 | 26,7 | 20,0 | |
| Paresseux | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Entêté | 26,7 | 33,3 | 46,7 | |
| Rancunier/vengeur | 13,3 | 20,0 | 13,3 | |
| Manipulateur/menteur | 60,0 | 53,3 | 66,7 | |
| Jaloux | 20,0 | 20,0 | 13,3 | |
| Impertinent | 33,3 | 46,7 | 20,0 | |
| <i>États ponctuels</i> | | | | |
| Fatigue | 20,0 | 20,0 | 40,0 | |
| Excitation/manque de sommeil | 40,0 | 33,3 | 53,3 | |
| Irritabilité/impatience | 6,7 | 20,0 | 46,7 | CJM<TV 6,14 dl=1 p<.035 |
| Maladie | 6,7 | 6,7 | 6,7 | |
| Insécurité/nervosité | 26,7 | 13,3 | 0,0 | |
| Autre | 60,0 | 33,3 | 73,3 | ENV<TV 4,82 dl=1 p<.028 |
| <i>Habitudes apprises</i> | | | | |
| Auprès du sujet | 86,7 | 66,7 | 73,3 | |
| Auprès de l'autre parent | 20,0 | 0,0 | 13,3 | |
| Auprès d'autres enfants | 33,3 | 20,0 | 13,3 | |
| Dans réseau familial | 20,0 | 20,0 | 0,0 | |
| Dans famille d'accueil | 13,3 | 0,0 | 0,0 | |
| <i>Incapacité normale liée à l'âge</i> | 86,7 | 66,7 | 100,0 | ENV<TV 6,00 dl=1 p<.042 |
| Événements/difficultés de vie | | | | |
| Séparation récente | 0,0 | 20,0 | 33,3 | CJM<TV 6,00 dl=1 p<.042 |
| Nouvelle grossesse/naissance | 33,3 | 6,7 | 20,0 | |
| Problème de santé dans famille | 0,0 | 13,0 | 0,0 | |
| Isolement social | 13,3 | 33,3 | 6,7 | |
| Conflit avec partenaire | 20,0 | 33,3 | 20,0 | |
| Non implication du père | 20,0 | 20,0 | 6,7 | |
| Placement de l'enfant | 40,0 | 0,0 | 0,0 | TV<CJM 7,50 dl=1 p<.017 ENV<CJM 7,50 dl=1 p<.017 |
| Promiscuité/problème logement | 0,0 | 26,7 | 13,3 | |
| Surcharge de rôles | 6,7 | 13,3 | 33,3 | |
| Changement de routine de l'enfant | 0,0 | 6,7 | 13,3 | |
| Autre déclencheur | 73,3 | 86,7 | 33,3 | TV<ENV 8,89 dl=1 p<.003 TV<CJM 4,82dl=1 p<.028 |

| ÉMOTIONS DANS LA SITUATION | | | | |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|--------------------------|
| Irritabilité/impatience | 80,0 | 93,3 | 60,0 | |
| Colère/frustration | 100,0 | 93,3 | 93,3 | |
| Dévalorisation personnelle | 46,7 | 40,0 | 20,0 | |
| Découragement/impuissance | 86,7 | 100,0 | 80,0 | |
| Peur/crainte | 73,3 | 66,7 | 13,3 | |
| Culpabilité | 26,7 | 26,7 | 53,3 | |
| Peine/tristesse | 40,0 | 13,3 | 46,7 | |
| INTENSITÉ DES ÉMOTIONS | | | | |
| Moyenne (5 à 6 sur 10) | 7,1 | 0,0 | 14,3 | |
| Élevée (7 à 8 sur 10) | 21,4 | 20,0 | 42,9 | |
| Très élevée (9 à 10 sur 10) | 71,4 | 80,0 | 42,9 | |
| RÉACTIONS PARENTALES | | | | |
| <i>Éducatives/affectives</i> | | | | |
| Demande/refus | 100,0 | 100,0 | 100,0 | |
| Explication/dialogue/aide | 100,0 | 100,0 | 100,0 | |
| Effort pour apaiser | 6,7 | 20,0 | 33,3 | |
| Effort pour distraire | 40,0 | 20,0 | 33,3 | |
| Soins/attention | 80,0 | 93,3 | 80,0 | |
| Aménagement de contingences | 53,3 | 60,0 | 46,7 | |
| Expression d'affection | 40,0 | 46,7 | 40,0 | |
| Souplesse/compromis | 53,3 | 80,0 | 93,3 | CJM<TV 6,14 dl=1 p<.035 |
| Fermeté/constance | 73,3 | 66,7 | 93,3 | |
| <i>Coping immédiat</i> | | | | |
| Ignorance des comp. négatifs | 46,7 | 40,0 | 66,7 | |
| Ton autoritaire | 66,7 | 93,3 | 73,3 | |
| <i>Punitions</i> | | | | |
| Interdiction d'activité | 66,7 | 26,7 | 40,0 | ENV<CJM 4,82 dl=1 p<.028 |
| Corvée | 6,7 | 6,7 | 6,7 | |
| Isolement social | 6,7 | 0,0 | 0,0 | |
| Isolement physique | 100,0 | 86,7 | 73,3 | |
| Enfermement | 13,3 | 6,7 | 6,7 | |
| Privation d'un soin | 6,7 | 6,7 | 0,0 | |
| <i>Réactions émotives</i> | | | | |
| Colère/impatience faciale | 40,0 | 53,3 | 60,0 | |
| Colère/impatience corporelle | 33,3 | 53,3 | 53,3 | |
| Peine/pleurs | 20,0 | 46,7 | 26,7 | |

| | | | | |
|---------------------------------|------|------|------|---|
| <i>Réprimandes</i> | | | | |
| Cris | 46,7 | 93,3 | 60,0 | CJM<ENV 7,78 dl=1 p<.014 |
| Sacre | 6,7 | 26,7 | 13,3 | |
| Insulte/accusation | 13,3 | 46,7 | 6,7 | TV<ENV 6,14 dl=1 p<.035 |
| Humiliation/dévalorisation | 13,3 | 20,0 | 0,0 | |
| Rejet verbal/physique | 20,0 | 20,0 | 20,0 | |
| <i>Menaces</i> | | | | |
| Interdiction d'activité | 13,3 | 6,7 | 13,3 | |
| Isolement physique | 26,7 | 6,7 | 20,0 | |
| Isolement social | 6,7 | 13,3 | 6,7 | |
| Jeter/briser jouets | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Coup avec la main | 26,7 | 13,3 | 13,3 | |
| Coup pouvant blesser/avec objet | 6,7 | 13,3 | 0,0 | |
| Privation d'un soin | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Enfermement | 0,0 | 0,0 | 13,3 | |
| Abandon | 6,7 | 26,7 | 6,7 | |
| <i>Violence physique</i> | | | | TV<ENV 6,14 dl=1 p<.035 |
| Briser/lancer objets | 6,7 | 20,0 | 13,3 | TV<ENV 5,00 dl=1 p<.025 |
| Saisir brusquement/serre | 26,7 | 46,7 | 6,7 | |
| Coup avec la main | 60,0 | 80,0 | 40,0 | |
| Coup pouvant blesser/avec objet | 0,0 | 6,7 | 6,7 | |
| Lancer l'enfant | 0,0 | 6,7 | 0,0 | CJM<TV 5,00 dl=1 p<.025 |
| <i>Céder aux caprices</i> | 40,0 | 60,0 | 80,0 | |
| RÉACTIONS DE L'ENFANT | | | | |
| <i>Demandes</i> | | | | |
| Explication/dialogue/aide | 73,3 | 80,0 | 66,7 | |
| Non-punition/réprimande | 20,0 | 46,7 | 33,3 | |
| Pardon | 33,3 | 40,0 | 26,7 | |
| Soins/attention | 73,3 | 73,3 | 80,0 | |
| Caprice | 33,3 | 20,0 | 26,7 | |
| Activité | 13,3 | 6,7 | 6,7 | |
| Autre | 66,7 | 20,0 | 73,3 | ENV<TV 8,57 dl=1 p<.003 ENV<CJM 6,65 dl=1 p<.010 |
| <i>Conciliation</i> | | | | |
| Obéissance | 93,3 | 93,3 | 93,3 | |
| Isolement personnel | 13,3 | 33,3 | 6,7 | |
| Apaisement/sommeil | 60,0 | 66,7 | 73,3 | |
| Utilisation de l'humour | 0,0 | 0,0 | 6,7 | |

| | | | | |
|------------------------------------|-------|-------|-------|---|
| <i>Réactions émotives</i> | | | | |
| Peur | 13,3 | 33,3 | 20,0 | |
| Peine/pleurs/crise de larmes | 86,7 | 86,7 | 100,0 | |
| Surprise | 13,3 | 20,0 | 26,7 | |
| Colère/bouderie | 66,7 | 73,3 | 66,7 | |
| Sentiment de rejet | 13,3 | 6,7 | 0,0 | |
| Plaisir | 13,3 | 6,7 | 6,7 | |
| <i>Confrontation</i> | | | | |
| Geste confrontant | 13,3 | 13,3 | 0,0 | |
| Rire/moquerie | 40,0 | 53,3 | 26,7 | |
| Impertinence/défi | 100,0 | 86,7 | 93,3 | |
| Refus | 100,0 | 100,0 | 100,0 | |
| Manipulation/mensonge | 40,0 | 80,0 | 53,3 | CJM<ENV 5,00 dl=1 p<.025 |
| Indifférence apparente | 20,0 | 33,3 | 13,3 | |
| Autre | 0,0 | 40,0 | 0,0 | CJM<ENV 7,50 dl=1 p<.017 TV<ENV 7,50 dl=1 p<.017 |
| <i>Réprimandes</i> | | | | |
| Ton autoritaire | 53,3 | 46,7 | 73,3 | |
| Crise de colère/cris | 66,7 | 86,7 | 100,0 | CJM<TV 6,00 dl=1 p<.042 |
| Insulte/accusation | 13,3 | 33,3 | 33,3 | |
| Humiliation/dévalorisation | 13,3 | 20,0 | 0,0 | |
| Rejet | 13,3 | 26,7 | 20,0 | |
| Menace | 20,0 | 0,0 | 6,7 | |
| <i>Violence physique</i> | | | | |
| Contre un objet/les murs | 66,7 | 66,7 | 66,7 | |
| Objet lancé au parent | 6,7 | 6,7 | 13,3 | |
| Contre d'autres enfants | 40,0 | 20,0 | 26,7 | |
| Poussée/tiraillement contre parent | 6,7 | 20,0 | 13,3 | |
| Coup contre parent | 26,7 | 26,7 | 20,0 | |
| <i>Indiscipline générale</i> | 53,3 | 73,3 | 80,0 | |
| <i>Tiraillement avec enfants</i> | 26,7 | 20,0 | 0,0 | |
| STRATÉGIES POUR SE CALMER | | | | |
| Se distraire/prendre l'air | 53,3 | 60,0 | 60,0 | |
| S'isoler/isoler l'enfant | 46,7 | 60,0 | 66,7 | |
| Relaxer | 73,3 | 60,0 | 66,7 | |
| En parler/demander de l'aide | 40,0 | 33,3 | 26,7 | |
| Se faire plaisir | 13,3 | 6,7 | 0,0 | |
| Se parler | 20,0 | 6,7 | 13,3 | |

| | | | | |
|--------------------------------------|------|------|------|--------------------------|
| Demander pardon à l'enfant | 20,0 | 20,0 | 33,3 | |
| Attendre que l'enfant se calme | 20,0 | 40,0 | 26,7 | |
| DÉLAI REQUIS POUR SE CALMER | | | | |
| Très faible (0-15 min.) | 46,2 | 26,7 | 53,8 | |
| Faible (16-60 min.) | 46,2 | 26,7 | 7,7 | |
| Moyen (61 à 120 min.) | 0,0 | 6,7 | 15,4 | |
| Long (121 à 240 min.) | 0,0 | 20,0 | 7,7 | |
| Très long (plus de 240 min.) | 7,7 | 20,0 | 15,4 | |
| ÉMOTIONS AVEC LE REcul | | | | |
| Bien-être/fierté | 26,7 | 40,0 | 26,7 | |
| Peine/tristesse | 6,7 | 33,3 | 20,0 | |
| Découragement/impuissance | 40,0 | 40,0 | 40,0 | |
| Culpabilité/regrets | 53,3 | 73,3 | 73,3 | |
| Peur de sa propre violence | 13,3 | 33,3 | 0,0 | TV<ENV 6,00 dl=1 p<.042 |
| Peur du jugement des autres | 20,0 | 40,0 | 0,0 | TV<ENV 7,50 dl=1 p<.017 |
| Doute de ses compétences | 46,7 | 53,3 | 60,0 | |
| Colère/frustration | 13,3 | 13,3 | 6,7 | |
| Irritabilité/impatience | 20,0 | 13,3 | 0,0 | |
| Remise en question | 40,0 | 40,0 | 60,0 | |
| Crainte du développement futur | 13,3 | 0,0 | 13,3 | |
| AUTO-ÉVALUATION DES RÉACTIONS | | | | |
| Totalement ou plutôt positives | 86,7 | 60,0 | 71,4 | |
| Totalement ou plutôt négative | 13,3 | 40,0 | 28,6 | |
| RÉACTIONS JUGÉES PRÉFÉRABLES | | | | |
| <i>Éducatives/affectives</i> | | | | |
| Demande/refus | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Explications/dialogue/aide | 0,0 | 40,0 | 20,0 | CJM<ENV 7,50 dl=1 p<.017 |
| Soins/attention | 0,0 | 13,3 | 26,7 | |
| Aménagement de contingences | 0,0 | 13,3 | 13,3 | |
| Souplesse/compromis | 0,0 | 13,3 | 6,7 | |
| Fermeté/constance | 0,0 | 13,3 | 33,3 | CJM<TV 6,00 dl=1 p<.042 |
| <i>Coping</i> immédiat | 6,7 | 20,0 | 13,3 | |
| Ignorance des comp. négatifs | 6,7 | 0,0 | 13,3 | |
| Autre | 26,7 | 80,0 | 46,7 | CJM<ENV 8,57 dl=1 p<.003 |

| | | | | |
|-----------------------------------|------|------|------|--|
| <i>Punitions</i> | | | | |
| Isolement physique | 0,0 | 13,3 | 0,0 | |
| <i>Réprimandes</i> | | | | |
| Cris | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| <i>Violence physique</i> | | | | |
| Saisir brusquement/serrer | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| FRÉQUENCE DE LA SITUATION | | | | |
| Moyenne (1F/mois ou moins) | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Élevée (2F/mois à 1F/jour) | 26,7 | 26,7 | 60,0 | |
| Très élevée (+1F/jour) | 53,3 | 66,7 | 40,0 | |
| À chaque présence avec l'enfant | 20,0 | 0,0 | 0,0 | |
| CHRONICITÉ DE LA SITUATION | | | | |
| Faible (1 mois ou moins) | 6,7 | 16,7 | 6,7 | |
| Moyenne (+1 mois à 6 mois) | 20,0 | 25,0 | 0,0 | |
| Élevée (+6 mois à 12 mois) | 26,7 | 8,3 | 20,0 | |
| Très élevée (+12 mois) | 46,7 | 50,0 | 73,3 | |
| VULNÉRABILITÉS POSSIBLES | | | | |
| <i>Dans l'enfance</i> | | | | |
| Victime de mauvais traitements | 20,0 | 20,0 | 13,3 | |
| Témoins de mauvais traitements | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Placement/prise en charge | 13,3 | 0,0 | 0,0 | |
| <i>Dans la vie amoureuse</i> | | | | |
| Victime de mauvais traitements | 13,3 | 13,3 | 6,7 | |
| Témoin de mauvais traitements | 13,3 | 6,7 | 6,7 | |
| Alcoolisme/toxicomanie | 6,7 | 26,7 | 13,3 | |
| Criminalité/délinquance | 0,0 | 20,0 | 0,0 | |
| Conflits/mésententes | 13,3 | 33,3 | 26,7 | |
| Non implication parentale | 40,0 | 53,3 | 46,7 | |
| <i>Personnelles</i> | | | | |
| Dépression/fatigue diagnostiquée | 0,0 | 13,3 | 0,0 | |
| Idéations/tentative de suicide | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Alcoolisme/toxicomanie | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Maladie physique | 13,3 | 13,3 | 0,0 | |

| | | | | |
|--|------|------|------|---|
| Fréquentation de milieux à risque | 6,7 | 6,7 | 6,7 | |
| <i>Chez l'enfant</i> | | | | |
| Hyperactivité diagnostiquée | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Retard de développement diagn. | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| Maladie physique diagnostiquée | 13,3 | 6,7 | 0,0 | |
| <i>Autres</i> | | | | |
| Promiscuité/problème logement | 0,0 | 20,0 | 0,0 | |
| Problème voisinage | 6,7 | 20,0 | 13,3 | |
| Isolement social | 33,3 | 33,3 | 13,3 | |
| Surcharge de rôles | 20,0 | 20,0 | 46,7 | |
| Grossesse/naissance difficile | 33,3 | 6,7 | 13,3 | |
| Précarité financière | 40,0 | 46,7 | 6,7 | TV<ENV 6,14 dl=1 p<.035 |
| Placement difficile de l'enfant | 40,0 | 0,0 | 0,0 | TV<CJM 7,50 dl=1 p<.017 ENV<CJM 7,50 dl=1 p<.017 |
| Aide nuisible | 20,0 | 20,0 | 0,0 | |
| Autre expérience de violence | 0,0 | 6,7 | 0,0 | |
| FACTEURS DE PROTECTION POSSIBLES | | | | |
| <i>Personnels</i> | | | | |
| Capacité de demander l'aide | 66,7 | 80,0 | 60,0 | |
| Conscience du besoin d'aide | 26,7 | 53,3 | 13,3 | |
| Affirmation devant aide nuisible | 20,0 | 40,0 | 20,0 | |
| Autre | 73,3 | 20,0 | 73,3 | ENV<TV 8,57 dl=1 p<.003 ENV<CJM 8,57 dl=1 p<.003 |
| <i>Soutien social</i> | 60,0 | 80,0 | 73,3 | |
| <i>Soutien conjugal</i> | 66,7 | 53,3 | 53,3 | |
| <i>Aide professionnelle</i> | 46,7 | 60,0 | 26,7 | |
| ADÉQUATION DES RÉACTIONS PARENTALES SELON JUGES | | | | |
| Totalement ou plutôt positives | 86,7 | 53,3 | 80,0 | |
| Totalement ou plutôt négatives | 13,3 | 46,7 | 20,0 | |
| INTENSITÉ DES RÉACTIONS SELON JUGES | | | | |
| <i>Chez le parent</i> | | | | |
| Plus faibles que nécessaire | 6,7 | 0,0 | 20,0 | |
| Ajustées au contexte | 73,3 | 60,0 | 53,3 | |

| | | | | |
|---|------|------|------|--|
| Plus fortes que nécessaire | 20,0 | 40,0 | 26,7 | |
| <i>Chez l'enfant</i> | | | | |
| Plus faibles que nécessaire | 13,3 | 13,3 | 0,0 | |
| Ajustées au contexte | 33,3 | 53,3 | 60,0 | |
| Plus fortes que nécessaire | 53,3 | 3,3 | 40,0 | |
| RISQUES DE MAUVAIS TRAITEMENTS SELON JUGES | | | | |
| Risque de violence physique | 0,0 | 13,3 | 6,7 | |
| Risque de négligence physique | 6,7 | 20,0 | 0,0 | |
| Risque de violence psychologique | 33,3 | 40,0 | 26,7 | |
| Risque de négligence psychol. | 6,7 | 13,3 | 6,7 | |

**Comparaisons des proportions de pères et de mères CJM et ENV
utilisant chaque catégorie**

TABEAU 1
COMPARAISONS DES PROPORTIONS DE PÈRES ET DE MÈRES ENV ET CJM
UTILISANT CHAQUE CATÉGORIE

| | Groupes | | Khi carrés |
|---|---------------|---------------------------|--------------------|
| | Pères N=13 | Mères ENV+ CJM N=30 | |
| Difficulté choisie | | | |
| Crise de l'enfant | 92,3 | 96,7 | |
| Incapacité reliée à l'âge | 46,2 | 16,7 | (4,14 dl=1 p<.052) |
| Déclencheurs | | | |
| Reliés au parent lui-même | | | |
| <i>Habitudes/ besoins</i> | | | |
| Style de vie/ besoin | 53,8 | 50,0 | |
| Valeur personnelle | 0,0 | 10,0 | |
| Toxicomanie | 0,0 | 3,3 | |
| <i>Habitudes parentales</i> | | | |
| Exigences envers l'enfant | 15,4 | 40,0 | |
| Règle jugée normale | 100,0 | 100,0 | |
| <i>Limites personnelles</i> | | | |
| Difficulté à se contrôler | 30,8 | 43,3 | |
| Manque d'autorité | 15,4 | 56,7 | 6,27 dl=1 p<.012 |
| Manque d'habitude avec enfants | 61,5 | 6,7 | 15,30 dl=1 p<.000 |
| Autre | 15,4 | 56,7 | 6,27 dl=1 p<.012 |
| <i>États ponctuels</i> | | | |
| Fatigue | 53,8 | 60,0 | |
| Irritabilité/ impatience | 23,1 | 60,0 | 4,95 dl=1 p<.026 |
| Inquiétude | 0,0 | 6,7 | |
| Maladie | 0,0 | 13,3 | |
| <i>Expérience négative de l'enfance</i> | | | |
| | 15,4 | 0,0 | 4,84 dl=1 p<.026 |
| Reliés à l'enfant | | | |
| <i>Besoins</i> | | | |
| Attention | 46,2 | 63,3 | |
| Affirmation/ contrôle | 38,5 | 70,0 | (3,77 dl=1 p<.052) |
| Activité/ mouvement | 46,2 | 66,7 | |
| Structure/ encadrement | 0,0 | 20,0 | |
| <i>Caractère/ tempérament</i> | | | |
| Immature/ pleureur | 7,7 | 40,0 | 4,49 dl=1 p<.034 |
| Paresseux | 0,0 | 3,3 | |
| Entêté | 46,2 | 30,0 | |
| Rancunier/ vengeur | | | |

| | Groupes | | Khi carrés |
|--|---------------|---------------------------|--------------------|
| | Pères N=13 | Mères ENV+ CJM N=30 | |
| Manipulateur/ menteur | 7,7 | 16,7 | |
| Jaloux | 46,2 | 56,7 | |
| Impertinent | 15,4 | 20,0 | |
| | 15,4 | 40,0 | |
| États ponctuels | | | |
| Fatigue | | | |
| Excitation/ manque de sommeil | 23,1 | 20,0 | |
| Irritabilité/ impatience | 38,5 | 36,7 | |
| Maladie | 30,8 | 13,3 | |
| Insécurité/ nervosité | 23,1 | 6,7 | |
| | 7,7 | 20,0 | |
| Habitudes apprises | | | |
| Auprès du sujet | | | |
| Auprès de l'autre parent | 46,2 | 76,6 | 3,85 dl=1 p<.050 |
| Auprès d'autres enfants | 23,1 | 10,0 | |
| Dans réseau familial | 15,4 | 26,7 | |
| Dans famille d'accueil | 7,7 | 20,0 | |
| | 0,0 | 6,7 | |
| <i>Incapacité normale liée à l'âge</i> | | | |
| | 100,0 | 76,7 | (3,62 dl=1 p<.057) |
| Événements/ difficultés de vie | | | |
| Séparation récente | 7,7 | 10,0 | |
| Nouvelle grossesse/ naissance | 7,7 | 20,0 | |
| Problème de santé dans famille | 15,4 | 6,7 | |
| Isolement social | 0,0 | 23,3 | (3,62 dl=1 p<.057) |
| Conflit avec partenaire | 7,7 | 26,7 | |
| Difficulté financière | 0,0 | 20,0 | |
| Non implication du partenaire | 15,4 | 43,3 | |
| Placement de l'enfant | 0,0 | 20,0 | |
| Promiscuité/ problème logement | 23,1 | 13,3 | |
| Surcharge de rôles | 7,7 | 10,0 | |
| Changement de routine de l'enfant | 23,1 | 3,3 | 4,19 dl=1 p<.040 |
| Émotions dans la situation | | | |
| | 100,0 | 86,7 | |
| Irritabilité/ impatience | 84,6 | 96,7 | |
| Colère/ frustration | 0,0 | 43,3 | 8,07 dl=1 p<.004 |
| Dévalorisation personnelle | 76,9 | 93,3 | |
| Découragement/impuissance | 69,2 | 70,0 | |
| Peur/ crainte | 7,7 | 26,7 | |
| Culpabilité | 15,4 | 26,7 | |
| Peine/ tristesse | | | |

| INTENSITÉ DES ÉMOTIONS | | | |
|----------------------------------|-------|-------|--------------------------------------|
| Faible (Moins de 5 sur 10) | 15,4 | 0,0 | <i>Ensemble:</i> 7,84 dl=3 p<.050 |
| Moyenne (5 à 6 sur 10) | 7,7 | 3,4 | |
| Élevée (7 à 8 sur 10) | 38,5 | 20,7 | |
| Très élevée (9 à 10 sur 10) | 38,5 | 75,9 | |
| RÉACTIONS PARENTALES | | | |
| <i>Éducatives/ affectives</i> | 100,0 | 100,0 | |
| Demande/ refus | 92,3 | 100,0 | |
| Explication/ dialogue / aide | 38,5 | 13,3 | |
| Effort pour apaiser | 23,1 | 30,0 | |
| Effort pour distraire | 92,3 | 86,7 | |
| Soins/ attention | 46,2 | 56,7 | |
| Aménagement de contingences | 30,8 | 43,3 | |
| Expression d'affection | 92,3 | 66,7 | |
| Souplesse/ compromis | 84,6 | 70,0 | |
| Fermeté/ constance | 46,2 | 73,3 | |
| <i>Coping</i> immédiat | 53,8 | 70,0 | |
| Ignorance des comp. négatifs | 0,0 | 43,3 | 23,54 dl=1 p<.000 |
| Ton autoritaire | | | |
| <i>Punitions</i> | 46,2 | 46,7 | |
| Interdiction d'activité | 15,4 | 6,7 | |
| Corvée | 0,0 | 3,3 | |
| Isolement social | 46,2 | 93,3 | 12,20 dl=1 p<.000 |
| Isolement physique | 0,0 | 10,0 | |
| Enfermement | 0,0 | 6,7 | |
| Privation d'un soin | 7,7 | 40,0 | 4,49 dl=1 p<.034 |
| Autre punition | | | |
| <i>Réactions émotives</i> | 38,5 | 46,7 | |
| Colère/ impatience faciale | 38,5 | 43,3 | |
| Colère/ impatience corporelle | 0,0 | 33,3 | 5,65 dl=1 p<.017 |
| Peine/ pleurs | | | |
| <i>Réprimandes</i> | 38,5 | 70,0 | (3,77 dl=1 p<.052) |
| Cris | 15,4 | 16,7 | |
| Sacre | 7,7 | 30,0 | |
| Insulte/ accusation | 0,0 | 16,7 | |
| Humiliation/ dévalorisation | 0,0 | 20,0 | |
| Rejet verbal/ physique | | | |
| <i>Menaces</i> | 7,7 | 10,0 | |
| Interdiction d'activité | 15,4 | 20,0 | |
| Isolement physique | 0,0 | 6,7 | |
| Isolement social | 0,0 | 3,3 | |
| Jeter/ briser jouets | 15,4 | 20,0 | |
| Coup avec la main | 15,4 | 10,0 | |
| Coup pouvant blesser/ avec objet | 0,0 | 3,3 | |
| Privation d'un soin | 0,0 | 6,7 | |
| Abandon | | | |

| | Groupes | | Khi carrés |
|----------------------------------|---------------|---------------------------|--------------------|
| | Pères N=13 | Mères ENV+ CJM N=30 | |
| Violence physique | 7,7 | 13,3 | |
| Briser/ lancer objets | 38,5 | 36,7 | |
| Saisir brusquement/ serrer | 61,5 | 70,0 | |
| Coup avec la main | 7,7 | 3,3 | |
| Coup pouvant blesser/ avec objet | 0,0 | 3,3 | |
| Lancer l'enfant | | | |
| | 46,2 | 50,0 | |
| Céder aux caprices | | | |
| Réactions de l'enfant | | | |
| Demandes | | | |
| Explication/ dialogue/ aide | 76,9 | 76,7 | |
| Non-punition/ réprimande | 7,7 | 33,3 | |
| Pardon | 23,1 | 36,7 | |
| Soins/ attention | 61,5 | 73,3 | |
| Caprice | 61,5 | 26,7 | 4,72 dl=1 p<.030 |
| Activité | 0,0 | 10,0 | |
| Conciliation | | | |
| Obéissance | 100,0 | 93,3 | |
| Isolement personnel | 0,0 | 23,2 | (3,62 dl=1 p<.057) |
| Apaisement/ sommeil | 100,0 | 63,3 | 6,41 dl=1 p<.011 |
| Réactions émotives | | | |
| Peur | 38,5 | 23,3 | |
| Peine/ pleurs/ crise de larmes | 100,0 | 86,7 | |
| Surprise | 38,5 | 16,7 | |
| Colère/ bouderie | 76,9 | 70,0 | |
| Sentiment de rejet | 0,0 | 10,0 | |
| Plaisir | 46,2 | 10,0 | 7,16 dl=1 p<.007 |
| Autre | 46,2 | 13,3 | 5,47 dl=1 p<.019 |
| Confrontation | | | |
| Geste confrontant | 0,0 | 13,3 | |
| Rire/ moquerie | 15,4 | 46,7 | (3,80 dl=1 p<.051) |
| Impertinence/ défi | 100,0 | 93,3 | |
| Refus | 100,0 | 100,0 | |
| Manipulation/ mensonge | 15,4 | 60,0 | 7,26 dl=1 p<.007 |
| Indifférence apparente | 15,4 | 26,7 | |
| Réprimandes | | | |
| Ton autoritaire | 38,5 | 50,0 | |
| Crise de colère/ cris | 84,6 | 76,7 | (3,62 dl=1 p<.057) |
| Insulte/ accusation | 0,0 | 23,3 | |
| Humiliation/ dévalorisation | 0,0 | 16,7 | |
| Rejet | 0,0 | 20,0 | |
| Menace | 0,0 | 10,0 | |

| | Groupes | | Khi carrés |
|--------------------------------------|---------------|---------------------------|--------------------|
| | Pères N=13 | Mères ENV+ CJM N=30 | |
| Violence physique | | | |
| Contre un objet/ les murs | 53,8 | 66,7 | |
| Objet lancé au parent | 7,7 | 6,7 | |
| Contre d'autres enfants | 23,1 | 30,0 | |
| Poussée/ tiraillement contre parent | 0,0 | 13,3 | |
| Coup contre parent | 7,7 | 26,7 | |
| | 92,3 | 63,3 | (3,78 dl=1 p<.052) |
| Indiscipline générale | | | |
| | 38,5 | 23,3 | |
| Tiraillement avec enfants | | | |
| Stratégies pour se calmer | | | |
| | 38,5 | 56,7 | |
| Se distraire/ prendre l'air | 38,5 | 53,3 | |
| S'isoler/ isoler l'enfant | 46,2 | 66,7 | |
| Relaxer | 23,1 | 36,7 | |
| En parler/ demande de l'aide | 0,0 | 10,0 | |
| Se faire plaisir | 7,7 | 13,3 | |
| Se parler | 23,1 | 20,0 | |
| Demander pardon à l'enfant | 46,2 | 30,0 | |
| Attendre que l'enfant se calme | | | |
| Décali requis pour se calmer | | | |
| | | | |
| Très faible (0-15 min.) | 63,6 | 35,7 | |
| Faible (16-60 min.) | 27,3 | 35,7 | |
| Moyen (61 à 120 min.) | 0,0 | 3,6 | |
| Long (121 à 240 min.) | 0,0 | 10,7 | |
| Très long (plus de 240 min.) | 9,1 | 14,3 | |
| Émotions avec le recul | | | |
| | | | |
| Bien-être/ fierté | 84,6 | 33,3 | 9,55 dl=1 p<.002 |
| Peine/ tristesse | 7,7 | 20,0 | |
| Découragement/ impuissance | 15,4 | 40,0 | |
| Culpabilité/ regrets | 84,6 | 63,3 | |
| Peur de sa propre violence | 7,7 | 23,3 | |
| Peur du jugement des autres | 30,8 | 30,0 | |
| Doute de ses compétences | 7,7 | 50,0 | 6,95 dl=1 p<.008 |
| Colère/ frustration | 30,8 | 13,3 | |
| Irritabilité/ impatience | 0,0 | 16,7 | |
| Remise en question | 46,2 | 40,0 | |
| Crainte du développement futur | 7,7 | 6,7 | |
| Auto-évaluation des réactions | | | |
| | | | |
| Totalement ou plutôt positives | 84,6 | 73,3 | |
| Totalement ou plutôt négatives | 15,4 | 26,7 | |

| | | | |
|-------------------------------------|------|------|------------------|
| Réactions jugées préférables | | | |
| <i>Éducatives/ affectives</i> | | | |
| Demande/ refus | 0,0 | 3,3 | |
| Explications/ dialogue/ aide | 0,0 | 20,0 | |
| Soins/ attention | 0,0 | 6,7 | |
| Aménagement de contingences | 0,0 | 6,7 | |
| Souplesse/ compromis | 15,4 | 6,7 | |
| Fermeté/ constance | 0,0 | 6,7 | |
| Coping immédiat | 0,0 | 13,3 | |
| Ignorance des comp. négatifs | 7,7 | 3,3 | |
| <i>Punitions</i> | | | |
| Isolement physique | 0,0 | 6,7 | |
| <i>Réprimandes</i> | | | |
| Cris | 0,0 | 3,3 | |
| <i>Violence physique</i> | | | |
| Saisir brusquement/ serrer | 0,0 | 3,3 | |
| Fréquence de la situation | | | |
| | 10,0 | 0,0 | |
| Faible (Moins de 1F/mois) | 10,0 | 3,3 | |
| Moyenne (1F/mois) | 40,0 | 26,7 | |
| Élevée (2F/mois à 1F/jour) | 30,0 | 60,0 | |
| Très élevée (+1F/jour) | 10,0 | 10,0 | |
| À chaque présence avec l'enfant | | | |
| Chronicité de la situation | | | |
| | 0,0 | 11,1 | |
| Faible (1 mois ou moins) | 20,0 | 22,2 | |
| Moyenne (+1 mois à 6 mois) | 20,0 | 18,5 | |
| Élevée (+6 mois à 12 mois) | 40,0 | 48,1 | |
| Très élevée (+12 mois) | | | |
| Vulnérabilités possibles | | | |
| <i>Dans l'enfance</i> | | | |
| Victime de mauvais traitements | 53,8 | 20,0 | 4,93 dl=1 p<.026 |
| Témoins de mauvais traitements | 0,0 | 3,3 | |
| Placement/ prise en charge | 0,0 | 6,7 | |
| <i>Dans la vie amoureuse</i> | | | |
| Victime de mauvais traitements | 0,0 | 13,3 | |
| Témoin de mauvais traitements | 7,7 | 10,0 | |
| Alcoolisme/ toxicomanie | 7,7 | 16,7 | |
| Criminalité/ délinquance | 0,0 | 10,0 | |
| Conflits/ mésententes | 7,7 | 23,3 | |
| Non-implication parentale | 7,7 | 46,7 | 6,06 dl=1 p<.014 |
| <i>Personnelles</i> | | | |
| Dépression/ fatigue diagnostiquée | 0,0 | 6,7 | |
| Idéations/ tentative de suicide | 0,0 | 3,3 | |
| Alcoolisme/ toxicomanie | 0,0 | 3,3 | |

| | Groupes | | Khi carrés |
|---|---------------|---------------------------|------------------|
| | Pères N=13 | Mères ENV+ CJM N=30 | |
| Maladie physique | 7,7 | 13,3 | |
| Fréquentation de milieux à risque | 0,0 | 6,7 | |
| <i>Chez l'enfant</i> | | | |
| Hyperactivité diagnostiquée | 0,0 | 3,3 | |
| Retard de développement diagn. | 0,0 | 3,3 | |
| Maladie physique diagnostiquée | 0,0 | 10,0 | |
| <i>Autres</i> | | | |
| Promiscuité/ problème logement | 7,7 | 10,0 | |
| Problème voisinage | 23,1 | 13,3 | |
| Isolement social | 0,0 | 33,3 | 5,65 dl=1 p<.017 |
| Surcharge de rôles | 15,4 | 20,0 | |
| Grossesse/ naissance difficile | 0,0 | 20,0 | |
| Précarité financière | 7,7 | 43,3 | 5,25 dl=1 p<.022 |
| Placement difficile de l'enfant | 0,0 | 20,0 | |
| Aide nuisible | 0,0 | 20,0 | |
| Autre expérience de violence | 0,0 | 3,3 | |
| Facteurs de protection possibles | | | |
| <i>Personnels</i> | | | |
| Capacité de demander l'aide | 23,1 | 63,3 | 5,88 dl=1 p<.015 |
| Conscience du besoin d'aide | 30,8 | 36,7 | |
| Affirmation devant aide nuisible | 7,7 | 30,0 | |
| <i>Soutien social</i> | | | |
| <i>Soutien conjugal</i> | 61,5 | 70,0 | |
| <i>Aide professionnelle</i> | 15,4 | 53,3 | 5,37 dl=1 p<.021 |